

MICHEL DE DECKER

MADAME DE MONTESPAN

*La favorite
du Roi-Soleil
à son zénith*



 Pygmalion
Gérard Watelet

MICHEL DE DECKER

**MADAME
DE MONTESPAN**





Pygmalion
Gérard Watelet
Paris

Sur simple demande adressée aux
Editions Pygmalion ! Gérard Watelet, 70, avenue de Breteuil, 75007 Paris
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1985 Librairie Académique Perrin

© 2000 Éditions Pygmalion / Gérard Watelet à Paris pour la présente édition
ISBN 2-85704-617-0

A Marie-Odile

Table des matières

[I L'ENFANT DE DIANE ET DE GABRIEL](#)

[II LA RIVALLIÈRE](#)

[III LA COLÈRE DU CAPITAINE FRACASSE](#)

[IV UN ÉPAGNEUL NOMMÉ MALICE](#)

[V « D'OR SUR OR ET REBRODÉ D'OR... »](#)

[VI « ... AINSI QUE S'ILS ÉTAIENT NÉS EN VRAI ET LOYAL MARIAGE... »](#)

[VII LE LOUP DANS LA BERGERIE](#)

[VIII SOUFRE ET SUCCUBE](#)

[IX LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE ARDENTE](#)

[X COMMENT MICHEL LE TELLIER SUT LOUVOYER](#)

[XI LA QUARANTAINE](#)

[XII LA MISE EN QUARANTAINE](#)

[XIII ET MADAME DE MAINTENON PLEURA...](#)

[POST-SCRIPTUM UNE GRAND-MÈRE DE L'EUROPE](#)

[REMERCIEMENTS](#)

I

L'ENFANT DE DIANE ET DE GABRIEL

Avant que la mer fût au monde,
Rochechouart portait les ondes...

Son père était un peu paillard, sa mère un peu dévote.

Un soir qu'il rentrait plus tard qu'à son ordinaire, sa femme qui l'attendait lui dit :

D'où venez-vous ? Passerez-vous ainsi votre vie avec des diables ?

À quoi M. de Mortemart répondit, avec l'esprit qui caractérisait sa dynastie et que louèrent Saint-Simon et Voltaire :

Je ne sais d'où je viens, mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange !

Cette scène de ménage qui nous est rapportée par l'indiscrete Mme de Caylus laisserait donc accroire que le commerce avec le diable était déjà pratiqué chez les Mortemart bien avant que la plus célèbre représentante de la famille ne soit éclaboussée par les poisons et noircie par les messes démoniaques.

Il convient pourtant de se méfier des propos de Mme de Caylus, nièce à la mode de Bretagne de Mme de Maintenon et donc d'une objectivité relative. En réalité, le diable de M. de Mortemart était une diablesse : au teint d'ambre, à la chevelure longue et brune, aux yeux vert des mers du sud, elle était l'épouse d'un haut magistrat parisien, le président Tambonneau ; elle passait pour une des plus jolies femmes de son temps.

Ce qui n'empêchait pas Gabriel de Rochechouart, marquis de Lussac et Vivonne, seigneur marquis de Mortemart et prince de Tonnay-Charente, d'aimer tendrement Diane de Grandseigne⁴¹ son épouse. Ce qui ne l'empêcha pas de lui donner une belle nichée d'enfants. À commencer par un gros fils, Louis, né en 1636, qui deviendra duc de Vivonne, maréchal de France et sera même un temps vice-roi de Sicile, à suivre par une fille, Gabrielle, future marquise de Thianges ; par une autre fille, Françoise, demoiselle de Tonnay-Charente, que l'on saura un jour sous le nom d'Athénaïs de Montespan ; et par deux filles encore : Marie-Christine, qui n'aura pas d'histoire, et Marie-Madeleine, la benjamine, née en 1644, qui, devenue grande, présidera aux destinées de l'abbaye de Fontevrault.

Mortemart, du nom d'un bourg situé à trois lieues de Bellac, Rochechouart, Lussac, Vivonne... autant de petites villes qui peuvent s'inscrire dans un triangle tracé entre Poitiers, Angoulême et Limoges, autant de noms qui fleurent bon le Poitou, la Saintonge et la Marche limousine, une douce région du royaume dans laquelle « on ne vit jamais de la noblesse si bien faite, des dames si civiles, des bourgeois si obligeants et d'où venaient les plus agréables airs et les plus jolis menuets... ».

Mortemart : un nom prestigieux. Une grande histoire. Que l'on en juge ! En 1094, sous le règne de Philippe I^{er}, on trouve déjà trace d'un seigneur « Abbon Ratier, du château de Mortemart ». Mais ce n'est qu'aux premières lueurs du XIII^e siècle que la seigneurie de Mortemart passera aux mains des vicomtes de Rochechouart, avec l'union d'Aimery VII, vicomte de Rochechouart, et d'Alix de Mortemart. 1205 : l'origine d'une des plus nobles familles du royaume, une souche qui produira une belle légion de seigneurs qui connaîtront la guerre des Flandres, les affrontements de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, qui assisteront au passage du Rhin, sous Louis XIV, qui brilleront à la bataille de Dettingen...

Donc, « le vendredi cinquième jour d'octobre mil six cent quarante ¹²¹ » naissait et était baptisée Françoise de Rochechouart à Lussac en Poitou, aujourd'hui Lussac-les-Châteaux. Un toponyme qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre. Car on pourrait croire, en effet, qu'il existait plusieurs châteaux en la ville. Or, en vieux françois, les grimoires font mention de Lussac-lez-Château. Lez étant une préposition désuète signifiant à côté. Il s'agit donc tout simplement de Lussac près du château.

Et quel château ! Une des plus importantes demeures des Mortemart. Une ancienne forteresse médiévale, aménagée sans doute au fil des siècles, mais dont il ne reste rien aujourd'hui que les antiques piles carrées d'un gigantesque pont-levis qui, à l'est, enjambait un long étang. Cette forteresse fut probablement fort appréciée durant la guerre de Cent Ans qui fit parfois rage à Lussac. C'est à deux pas de là, par exemple, que périt John Chandos, ce connétable du Prince de Galles qui était parvenu à capturer son homologue Du Guesclin à Auray. Lequel Du Guesclin, en 1372, s'empara dudit château de Lussac...

On a dit parfois – et on l'a écrit – que Françoise de Rochechouart serait née dans une maison dite « le Grand Logis » qui héberge aujourd'hui un riche musée. Or, il est peu probable que les glorieux Rochechouart-Mortemart

aient durablement séjourné dans cette maison, charmante au demeurant, avec sa cour intérieure et sa galerie Renaissance, mais sans aucune commune mesure avec leur blason. Il est plus vraisemblable, et M. Eygun, ancien conservateur des Antiquités historiques de la région Poitou-Charentes, l'affirme, que c'est dans la maison forte que naquit la future Montespan. Rien ne s'y opposait d'ailleurs, puisque ce château ne fut pas anéanti par les guerres de religion, comme on l'a quelquefois prétendu, mais par la grande tourmente. Donc, en octobre 1640, le château est toujours debout^[3].

Octobre 1640 : Louis XIII n'avait plus que trois années à vivre, Richelieu, deux. Vincent de Paul se dépensait corps et âme pour le salut de ses « enfants trouvés » ; le futur Louis XIV venait de fêter (le 5 septembre) son second anniversaire ; Louise de La Baume Le Blanc (alias La Vallière) ne verrait le jour que quatre ans plus tard, quant à Françoise d'Aubigné, la Maintenon en puissance, elle était âgée de cinq ans.

Au registre des baptêmes de Lussac n'apparaît que le seul prénom de Françoise. C'est elle-même, en effet, tout influencée sans doute par la préciosité qui sévissait alors, les Astrée et Céladon, Julie et sa guirlande ou l'incomparable Arthénice, qui se nomma Athénaïste. Et, l'érosion aidant, ce surnom précieux allait bientôt se transformer en Athénaïs. Prénom que nous lui conserverons dorénavant.

Gabriel^[4] le père, qui avait vu le jour avec le XVII^e siècle, était donc un solide quadragénaire au jour de la naissance d'Athénaïs. Diane, la mère, elle-même, on l'a vu, de très noble extraction, blonde, enjouée et pieuse, faisait la joie de « la chambre » d'Anne d'Autriche. Elle chantait délicatement, pinçait fort souplement la guitare, était capable de réciter les plus délicieux bouts-rimés, priait bien quand il le fallait, en bref, on la comptait au nombre des plus jolies femmes qui formaient l'aréopage de la Reine.

De son côté, Gabriel de Rochechouart, homme cultivé, spirituel et insolent, occupait au Louvre le poste de premier gentilhomme de la chambre du Roi. Un Roi auquel il semblait tout dévoué. Dévoué aussi au cardinal-duc^[5] dont il avait embrassé la cause lors de l'affaire qui entraîna la décapitation de Cinq-Mars. Il était bien en cour donc, car il était adroit. Il savait vivre aussi, « il était un homme de plaisir qui ne doutait de rien, excepté de Dieu, peut-être » ; il aimait la chasse, la musique et l'amour.

L'amour de la présidente Tambonneau, en particulier, avec laquelle il fut du dernier bien pendant quelque vingt-deux années de sa carrière amoureuse.

L'affaire avait commencé, alors qu'Athénaïs n'était encore qu'une enfant, en 1653 : à l'occasion, curieusement, des obsèques du comte de Trichâteau.

Ce Trichâteau, qui figurait au nombre des intimes de M. de Rochechouart de Mortemart, avait eu, en effet, la fâcheuse idée de rendre prématurément son âme à Dieu.

Gabriel était donc venu s'incliner devant sa dépouille mortelle. Le genre de cérémonie où, si l'on est émotif et inquiet, on prend conscience, on s'effraie de sa petitesse ; il est possible, au contraire, de s'y ennuyer à mourir... Et Gabriel aurait trouvé le temps long s'il n'avait remarqué, au nombre des affligés, une femme jeune, sincèrement émue, d'une de ces émotions que l'on ne peut ressentir que si l'on a été attaché au défunt par des liens feutrés. Il ne se trompait pas : la présidente Tambonneau, au deuil mesuré, mais sincère, avait bien contribué au bonheur terrestre de feu Trichâteau. Pourquoi ne pas la consoler, songea alors Gabriel ? Mme Tambonneau n'était-elle pas apparentée aux Noailles, eux-mêmes cousins des Mortemart ? Avec ce lignage voisin il tenait son entrée en matière.

Nul ne sait ce qu'il put confier à la veuve, mais toujours est-il qu'il parvint à sécher ses larmes. Les Mortemart passaient pour être galants, Gabriel ne faillait pas à cette réputation. Si bien que ce qui devait arriver arriva : trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis la mise au tombeau de Trichâteau que Mme Tambonneau, ses yeux verts brillant à nouveau, oubliait le défunt au creux des bras du marquis. Certes, Mortemart était déjà un peu grison, il comptait vingt ans de plus que Trichâteau, mais n'était-ce pas vingt années d'expérience ? Une expérience qui avait fait de lui un beau parleur, un marquis plaisant, varié, une expérience qui l'avait rendu habile « à combiner les jeux du demi-jour ».

Et pendant ce temps, Athénaïs, qui avait été enlevée aux grasses nourrices du château de Lussac – la Troubat, la Gailledrat ou la Nono –, grandissait à Saintes chez les Dames du couvent de Sainte-Marie. À quel âge avait-elle quitté la maison familiale de Lussac pour aller compléter son éducation à l'ombre des cornettes de Saintes¹⁶¹ ? Nous manquons d'éléments pour pouvoir le dire avec certitude. Gageons cependant que la coupure d'avec Lussac dut se produire aux environs de l'an 1650, c'est-à-dire alors qu'Athénaïs était dans sa dixième année. C'était la tradition. Une grande majorité des parents avait adopté ce système éducatif, après avoir constaté sans doute qu'il était moins coûteux de payer la pension d'une abbaye que les

services d'un précepteur. Une fois mise au couvent, une jeune fille ne revoyait que très rarement père et mère. Sa vertu étant en théorie protégée, il lui suffisait d'attendre l'âge de prendre époux. Lorsqu'il arrivait que nul prétendant ne se présentât à la porte du monastère, ou si elle avait pris goût au cloître, elle devait ou pouvait prendre le voile. C'est ce qui arrivera, d'ailleurs, aux deux plus jeunes soeurs d'Athénaïs. Si l'on en sortait, en sortait-on très cultivé ? Non. On était élevé plutôt qu'instruit. L'éducation conventuelle était plus mondaine que profonde. Il est vrai qu'à cette époque l'orthographe ne connaissait encore que des règles assez floues – bien que Malherbe et Vaugelas fussent venus ! –, qu'elle était encore approximative, ce qu'elle a tendance à redevenir aujourd'hui, mais il n'y a plus que les puristes rétrogrades pour s'en offusquer ! On apprenait donc une orthographe aussi pleine de fantaisie que de candeur, on apprenait... l'orthographe du coeur. Un exemple ? Parcourons seulement ce billet (collection Bovet et Rochambeau) sans date, sans destinataire connu, mais qu'Athénaïs rédigea elle-même et qu'elle signa de sa main : l'écriture en est désordonnée, grande et fine, inégale et assez peu lisible. « Nous prenons la liberté de vous présenter ces petites étrennes qui accompagnent les souhaits que nous faisons pour votre prospérité et santé ; que Dieu augmente votre courage, qu'il conserve votre bonne humeur, qu'il maintienne la fraîcheur de votre teint, qu'il rende vos eaux purgatives, les sueurs abondantes, les fraises rafraichissantes et les pois plus aisés à digérer... »

Aujourd'hui, elle échouerait donc au certificat d'études ! Mais ne l'accablons pas pourtant car, après avoir parcouru la correspondance de quelques grands de ce siècle, on s'aperçoit qu'Athénaïs soutient fort honorablement la comparaison !

Si le couvent ne lui donna pas la plume d'une Sévigné, il n'altéra en rien sa beauté. Car à dix-huit ans, quand elle quitta Saintes – sous le nom de Mlle de Tonnay-Charente^[7] –, elle était... angélique. Tous ses contemporains s'accordent sur ce terme. Observons, par exemple, ce portrait que nous brosse Primi Visconti, une sorte de mage-astrologue-psychologue-graphologue qui était alors en odeur de sainteté au Louvre : « Blonde, de grands yeux bleus, un nez aquilin, mais bien fait, la bouche petite et vermeille, de très belles dents, un visage parfait, un corps de taille moyenne, mais de proportions accomplies. Son teint d'une merveilleuse blancheur la rendait rayonnante entre toutes. » Et, ajoutait-il, « son plus grand charme était une grâce, un esprit et certaine manière de tourner la plaisanterie ». Ce n'est pas après avoir

deviné Athénaïs au fond de sa boule de cristal que Primi Visconti s'exalte ainsi, c'est tout simplement pour l'avoir rencontrée à la cour. Car elle est arrivée. Elle est dans la place ! Elle a été choisie, à la prière de sa mère, par la reine Anne d'Autriche, pour être attachée en qualité de demoiselle d'honneur^[8] à Madame, la petite Henriette d'Angleterre, fraîchement mariée à Philippe, alias Monsieur, frère du Roi.

C'était l'époque des mariages. Le 31 mars 1661, en la chapelle du Palais-Royal, Monsieur avait donc épousé Henriette, Anne d'Angleterre, orpheline du roi Charles I^{er} renversé par Cromwell et décapité. Henriette, petite-fille d'Henri IV : un bout de femme de dix-sept ans à peine, un peu voûtée et trop fluette, mais dont « les yeux chauds et brillants étaient pleins de ce feu contagieux que les hommes ne savaient fixement observer sans en ressentir l'effet ». Monsieur, hélas !, y fut totalement insensible. Il est vrai, observe Mme de La Fayette, que « le miracle d'enflammer le cœur du frère du Roi n'était réservé à aucune femme du monde ». Le duc d'Orléans était aussi... prince des invertis !

Louis XIV, lui-même, n'échappa point au charme d'Henriette, sa belle-soeur et cousine germaine et ils vécurent tous deux quelque temps « d'une manière qui ne laissait à douter à personne qu'il n'y eut entre eux plus que de l'amitié ».

Il avait pourtant commencé par la dédaigner : elle était maigre et brune, il aimait les blondes un peu grasses. On connaît ce mot féroce qu'il eut alors à l'adresse de son frère :

— Êtes-vous donc si pressé d'épouser les os des Saints Innocents ?

L'époque des mariages : le Roi venait, lui aussi, le 9 juin 1660, à Saint-Jean-de-Luz, de s'unir à l'infante Marie-Thérèse, « petite femme blonde, joufflue, au nez charnu, à la bouche molle, dont les yeux bleus tout ronds s'ouvraient avec ébahissement sur le monde ». Une petite femme qui témoigna toute sa vie de la plus solide vertu... et d'une grande sottise, une petite femme au service de laquelle passera bientôt Athénaïs de Tonnay-Charente devenue Mme de Montespan.

Athénaïs, que l'on retrouve au Louvre, un soir du froid hiver de l'an 1662, alors que l'on dansait le dernier ballet opéra dont le livret était composé par Isaac de Benserade : *Les Amours d'Hercule*. Hercule, bien entendu, c'est le Roi. Benserade n'est-il pas son poète officiel ? Il a d'ailleurs aussi taillé

aux mesures de son maître les rôles de Mars et du Soleil. Quant à Monsieur, il a choisi d'interpréter celui d'Hymen ! Un rôle de composition pour le moins saugrenu ! Ce soir-là, la cavalière du Soleil a nom Athénaïs : « la blonde Athénaïs, s'émeut le duc de Noailles, aux yeux bleus ravissants, avec des sourcils plus foncés unissant la vivacité à la langueur, au teint d'une blancheur éblouissante... une de ces figures qui éclairent les lieux où elles paraissent ».

Elle illumina donc le ballet d'Hercule amoureux... mais Hercule, ce soir-là, n'avait d'yeux que pour Louise de La Vallière. Et il ne la « vit pas »... du moins ne le montra-t-il pas !

Le duc de Noirmoutier, en revanche, lui, un La Trémoille, la remarqua et le lui fit savoir. Avec empressement. Il lui déclara sa flamme, sur-le-champ, et lui demanda sa main. À croire Mme de La Fayette, Athénaïs, trouvant le galant à son goût, lui aurait alors donné plus que des espoirs.

Désespoir ! Le destin allait s'opposer à ce projet. Un soir de bal. Un bal donné, le 20 janvier 1662, au Palais-Royal qu'on achevait alors de meubler pour Monsieur et Henriette. Un bal mouvementé s'il en fut : le prince de Chalais – Adrien-Biaise de Talleyrand, beau-frère de Noirmoutier – se prit de querelle avec un gentilhomme répondant au nom de La Frette. Un soufflet, deux soufflets... un duel. Prévu pour le lendemain à l'aube ; à disputer dans le clos d'une chartreuse du faubourg Saint-Germain. Un duel, malgré les édits royaux qui interdisaient – depuis 1651 –, sous peine de mort, cette façon sanglante de laver l'honneur.

Au côté de Chalais, Noirmoutier, le promis d'Athénaïs, le marquis d'Antin et le marquis de Flamarens. Dans le camp de La Frette, figuraient Argencourt, le chevalier de Saint-Aignan et le frère cadet de l'offensé. Le combat allait être rude. Pas question de le cesser au premier sang ! Résultat, Antin fut transpercé net par Saint-Aignan ! Restait aux sept duellistes survivants, indemnes ou estafiladés – Noirmoutier lui-même fut sévèrement touché ! –, à prendre la poudre d'escampette s'ils ne voulaient pas subir la sentence du parlement : une sentence de mort, on l'a vu, et qui fut d'ailleurs prononcée – par contumace – le 24 avril de cette même année 1662 : la condamnation à la décapitation.

Noirmoutier, qui tenait évidemment plus à sa peau qu'au cœur d'Athénaïs, parvint à franchir les Pyrénées, à descendre jusque dans le bas de la péninsule où il mit sa lame au service du Portugal et où, cinq ans plus tard, il livra, contre les Espagnols, son tout dernier combat. Quiconque se sert de

l'épée périra par l'épée ! Or – l'histoire a ses hasards, le sort ses ironies – Antin, le duelliste planté sur place, avait un frère cadet, marquis de condition, et qui répondait au joli nom de Montespan (corruption de Mont-Espagne) . Ce pimpant gentilhomme gascon était alors âgé de vingt-deux ans : l'âge d'Athénaïs. Et nos deux jeunes gens se virent, se parlèrent sans doute du défunt, du fiancé exilé, se congratulèrent, se plurent... et se consolèrent. Ils se plurent tant que M. de Montespan, descendant des anciennes et puissantes maisons de Foix et de Comminges, fut bien vite agréé comme soupirant officiel.

Athénaïs est amoureuse, donc. Et puisqu'il est dit que l'amour favorise la beauté, on peut imaginer combien elle rayonnait. Au vrai, ce n'était pas une beauté, mais LA Beauté, comme l'a fort bien remarqué Arsène Houssaye qui s'est penché, avant nous, sur tous les portraits d'Athénaïs : « Un profil fier et noble, un front de marbre, de blonds cheveux jaillissant en gerbes rebelles aux morsures du peigne, des yeux mordants, tour à tour par l'esprit et la passion, un nez franco-grec aux narines mobiles comme des ailes d'oiseau, une bouche rieuse, toujours ouverte pour railler, montrant à demi des dents destinées à vivre cent ans, comme les perles ; un cou divinement attaché à des épaules d'un dessin ferme et d'un ton vivant. Quand il la peint Mignard dévoile son sein, parce qu'elle a le sein fort beau et fort orgueilleux, comme tout le reste... »

Gageons cependant qu'au jour de la Saint-Sylvestre, qui mettait un terme à l'an de grâce 1662, son sein était pudiquement voilé alors qu'elle eut l'honneur de quêter devant la cour, sous les voûtes de Saint-Germain-l'Auxerrois. Mais chacun fut sous le charme. Jean Loret ne nous contredira pas, ce poète préféré de Mme de Longueville, cet auteur, médiocre, de *La Muse historique*, car il ne se sentit plus d'admiration et composa dès le lendemain, pour notre quêteuse, quelques vers d'une rare platitude :

*L'admirable Mortemart,
Très aimable, mignonne, car
C'est une des plus ravissantes,
Des plus sages, des plus charmantes
De toutes celles de la cour
Où l'on voit mille objets d'amour ;
Cette aimable, dis-je, mignonne,
Si rare et si belle personne,*

Fit la quête ce saint jour-là...

*Oh ! Que sa brillante jeunesse,
De libertés fut larronnesse !
Et que ses propos gracieux,
Et la douceur de ses beaux yeux,
Embellis de clartés divines,
Firent d'innocentes rapines,
Puisqu'il est vrai qu'au même instant,
Cet objet, toujours éclatant,
Qui de mille amours est la source,
Attaquait le coeur et la bourse !*

Étonnant, non ? Mais l'interminable Loret ne s'arrêtera pas en si mauvais chemin. On le retrouvera, en effet, à la date du 20 janvier 1663, composant quatre versiculets de mirliton destinés cette fois à célébrer le charme de Gabrielle, soeur aînée d'Athénaïs, devenue, depuis huit ans déjà, l'épouse du marquis de Thianges. On notera le mauvais calembour du rimailleur : Thianges, sous l'effet de son imagination malingre, se transformant en Ange !

*Mortemart, cet Ange visible,
Qui toucherait le moins sensible,
Qu'on ne peut voir sans soupirer
Ni même sans l'adorer.*

Au chapitre de l'histoire littéraire, ou plus justement de la poésie historique, il nous restera à parcourir ces deux vers de Benserade, qui concernent eux aussi Gabrielle et ne sont pas, eux non plus, impérissables.

*Thianges nous plaît, et la neige est moins blanche
Que n'est son teint, sa gorge et son beau front.*

Mais quand il observe Athénaïs, alors là, le poète de Lyons-la-Forêt ne se maîtrise plus :

Dieu ! À quel comble est-elle parvenue ?

*Jamais beauté n'eut de progrès si prompts.
Comme elle y va ! Si elle continue
Je ne sais pas ce que nous deviendrons.*

L'an 1655 avait vu les deux aînés de Gabriel et de Diane convoler en justes noces : le gros Vivonne s'était allié à la fille du président de Mesmes, Gabrielle s'était unie au marquis de Thianges. L'année 1663 serait donc celle du mariage d'Athénaïs avec Louis Henry de Pardaillan de Gondrin, fils du gouverneur du Roi en Bigorre, marquis de Montespan et Antin.

Et, puisque les deux petites dernières, Marie-Christine et Marie-Madeleine, se destinaient au voile et que l'épouse qu'il aimait beaucoup – mais trompait plus encore – se confondait de plus en plus souvent en dévotion, M. de Rochechouart-Mortemart, loin des soucis familiaux, allait pouvoir se consacrer sans réserve à la délicieuse Tambonneau avec laquelle il célébrait la dixième année de liaison. Si Mme de Mortemart s'attardait à Lussac-lez-Château, les « cinq à sept » trois ou quatre fois par semaine se déroulaient en l'hôtel du marquis. Si elle était à Paris – où ses fonctions au Louvre l'attiraient – nos amants se retrouvaient à Chaillot dans une petite maison tapissée de vigne vierge. Et, pour en croire Maurice Rat qui s'est plu à se pencher sur ces amours, « M. de Mortemart servait à sa maîtresse de copieuses collations où un vin doré d'Alicante versé en des verres roses s'accompagnait de massapains et de friandises, voire, l'été, de belles grappes de raisin muscat, de pêches duveteuses et de figes violettes où Mme Tambonneau retrouvait sa Provence... ».

Et qu'importait si de méchants couplets circulaient à la cour, qui disaient en substance :

*Mortemart et la présidente
Jouent à colin-tampon,
Tambonneau.
Ah ! Vraiment, qu'elle est élégante
Et qu'il est bon, bon, bon,
Tambonneau !*

Il est vrai qu'il était bon, le président Tambonneau trompé. Il était bon pourvu qu'on ne fût pas ingrat. Il fermait les yeux à condition qu'on lui tendît la main. Et il n'ignorait pas que la main de Mortemart pouvait lui être d'un

précieux secours. N'allons pas cependant jusqu'à lui donner quelque vilain nom de poisson car, s'il agissait ainsi, s'il comptait sur l'influent Mortemart pour lui faire obtenir de l'avancement ou des gratifications, c'était pour que son épouse en profitât. Car elle était effrénée dans ses dépenses. Sans doute, songeait le président aux comptes, sans doute le marquis lui ferait-il la grâce d'intercéder auprès de Colbert... puisqu'il lui céda gracieusement sa femme !

Mais la partie, pour Mortemart, n'était pas jouée à l'avance. Le froid Colbert n'aimait pas être importuné par ce genre de sollicitation. Il était, en règle générale, étranger à toutes ces intrigues. En bref, on ne pouvait compter sur lui pour être « pistonné ». Et il commença par le faire comprendre au marquis : en termes élégants, certes, mais clairs.

— M. Tambonneau est encore bien jeune pour recevoir dès maintenant un haut prix de ses services, mais je ne saurais lui reprocher sa jeunesse car elle est apparemment cause que j'ai la bonne fortune de vous voir.

Une fin de non-recevoir, en quelque sorte.

À cet instant le marquis dut blêmir. Mais, psychologue et rusé, le ministre se reprit et poursuivit :

— Je n'ignore pas que M. Tambonneau a épousé une personne qu'on m'assure être charmante et je sais aussi qu'il a été, dans des circonstances difficiles, l'un des bons serviteurs de Son Éminence (allusion à la Fronde où il avait été du côté de Mazarin). Le mieux, M. le marquis, n'est-il pas que j'écrive de votre part à M. le cardinal pour lui dire que Tambonneau nous est fort dévoué... et qu'il sied de reconnaître ses singuliers services par l'octroi de bonnes paroles couchées sur le papier et que nous puissions, l'un et l'autre, montrer au président ? Ainsi, vous aurez fait quelque chose, et moi aussi. Quelque chose qui n'engage à rien, mais dont vous pourrez vous prévaloir auprès de Mme Tambonneau et auprès de son mari.

Ce qui fut dit fut fait. L'honneur était sauf.

Et tant pis si Mazarin mourut sans avoir pris le temps de lever le petit doigt pour Tambonneau, Mortemart avait fait au mieux, et surtout, il se sentait la conscience beaucoup plus tranquille lorsqu'il retrouvait sa présidente, à l'ombre des vignes vierges de la maison de Chaillot.

Dimanche 28 janvier 1663 : Athénaïs n'est plus demoiselle de Tonnay-Charente. Elle est devenue, ce jour-là, marquise de Montespan.

1663 : c'est l'année où le Canada devient possession directe de la couronne, l'année où Molière donne *L'Impromptu de Versailles*, où Le Nôtre,

penché sur sa planche à dessin, brosse les jardins du même Versailles ; c'est l'année où Louise de La Vallière accouche secrètement de Charles-Louis, son premier enfant du Roi.

Un mariage d'inclination que cette union d'Athénaïs et du jeune Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin. Non pas un mariage d'argent, encore moins un mariage de rang. La preuve en est que si le Roi n'y fit pas opposition, il marqua nettement sa contrariété en s'abstenant, ainsi que Marie-Thérèse, Henriette et Monsieur, de signer au bas du contrat alors que la tradition, s'agissant de l'hymen de la fille d'un duc de cour, réclamait ses paraphes.

Sans doute Louis – qui n'éprouvait encore aucune attirance particulière pour Athénaïs – ne voyait-il pas d'un bon oeil cette alliance d'une Rochechouart-Mortemart avec un Montespan. Car, si le chef de la première maison avait été porté à la dignité de duc et pair, et partant, de « cousin du Roy », côté Montespan on était assez peu « paré en cour ». On peut aussi penser que la mauvaise humeur royale tenait au fait qu'autrefois les Pardaillan de Gondrin avaient un peu frondé et surtout, si l'on observe le contrat de ce mariage, on note la signature de « Monsieur l'illustrissime et révérendissime Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens et primat des Gaules ». Or, l'âme de ce prélat inclinait notoirement vers le jansénisme, ce qui n'était pas du tout du goût de Louis XIV !

Pour ce qui regarde les chiffres, dot, douaire et autres rentes, l'affaire est bien compliquée. Toutes les clauses tendent à prouver que les deux familles « tripotèrent » copieusement sans avoir consulté les jeunes conjoints. Il y est question de très grosses sommes : 150 000 livres de dot d'une part, 15 000 livres de rente d'autre part ; la promesse, aussi, qu'un enfant mâle né de l'union hériterait la moitié des biens d'Antin..., etc. Mais il y eut tant de roueries dans toutes ces tractations que les jeunes mariés se retrouvèrent sans un liard au départ ! Avec l'espoir cependant de voir venir une rente de 22 500 livres l'an. Il n'y avait d'ailleurs pas là de quoi vivre sur un très grand pied si l'on sait qu'à l'époque le loyer d'un modeste deux pièces – à Paris – oscillait autour de 100 livres et que la simple location d'une voiture (un fiacre à quatre chevaux) coûtait 12 livres la journée.

Les jeunes gens, comme l'observe judicieusement Gonzague Truc, étaient donc assez « mal soutenus » et « s'engageaient dans une vie périlleuse ».

D'autant plus périlleuse que la bourse de M. de Montespan était bien

obérée. Le marquis gascon était perdu de dettes !

Des dettes qu'il ne pouvait payer... et partant, il ne parvint pas à s'enrichir ! Au contraire même, il redoubla d'ardeur en ses dépenses. Les unes légitimes, certes, celles qui devaient lui permettre d'établir son foyer, mais les autres étaient folles ! Il avait pris, naguère, l'habitude de jouer, de jouer gros... et de perdre. Cette habitude, il ne la perdit pas. Bientôt il sera contraint d'emprunter, à droite et à gauche, de quémander des avances, de déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul. Le 17 août 1663, soit sept mois à peine après son mariage, on le voit solliciter 4 000 livres de Marguerite Barreau, « une bourgeoise de Paris ». Deux jours plus tard il ouvre un compte de 650 livres auprès du non moins bourgeois Pierre Chauveau. Mais cela ne suffira pas. La bourse de Montespan était telle le tonneau des Danaïdes. Le 21 août il se rendra chez le sieur Charles Seignerolles – Athénaïs l'accompagnant – pour s'endetter de 7 750 livres « en vrai, pur et loyal prêt fait par ledit seigneur créancier auxdits seigneur et dame débiteurs ».

La famille se porte-t-elle garante ? Non point, s'il faut croire les actes signés, puisque les cautions de ces derniers crédits étaient données par deux marchands du Pont-au-Change répondant au nom de Chevillet et deux artisans du pont Notre-Dame : les Pantacellin. Dernier crédit ? Que dire alors de la visite que Montespan – le 30 août – fit à Vivonne, son beau-frère, et à l'issue de laquelle il repartait muni de 500 livres remboursables. Tout s'effritait déjà. Il prétextera aussi d'énormes frais de campagne, en Lorraine ou sur la côte africaine (1663-1664), pour pouvoir emprunter, emprunter encore, toujours emprunter...

Il prendra, évidemment, la mauvaise habitude de ne pas s'acquitter auprès de son carrossier, de ses selliers, de son armurier ou de ses tailleurs et sera bientôt contraint d'hypothéquer les bijoux d'Athénaïs, une paire de pendants d'oreilles notamment qui étaient garnis de six gros diamants. La détresse. On le retrouvera, au début de l'an 1667, poursuivi par les fesse-mathieux et débiteur d'une somme de 50 000 livres. Et un jour, les meubles du modeste appartement que le couple occupait rue de Taranne¹⁹¹ furent vendus : le spectre de la ruine.

II

LA RIVALLIÈRE

Esta donzella es esta que el Rei quiere.

MARIE-THÉRÈSE.

Cette fille, c'est celle que le Roi aime ! » chuchota – en espagnol – la Reine au creux de l'oreille de Mme de Motteville, en montrant du doigt la *donzella* qui se prénomma Louise, qui était duchesse de La Vallière et qui venait d'atteindre sa dix-huitième année. Cette scène, selon Mme de Motteville (à qui il fallait bien se garder de faire quelque confidence car elle s'empressait de la noter... pour *Mémoires* !), se tint un soir de l'été 1662.

L'indiscreète Françoise de Motteville nous affirme encore qu'elle tenta de consoler la Reine en la persuadant que tous les maris faisaient semblant d'être infidèles pour satisfaire à la mode qui le voulait ainsi, mais que Marie-Thérèse n'en crut rien !

— Je compris alors que la Reine était moins ignorante qu'on ne le pensait, conclut ironiquement notre mémorialiste.

Louise de La Vallière faisait aussi partie du gentil escadron volant des demoiselles d'honneur de Madame, la piquante Henriette – Minette ! – qui était amoureuse du Roi son beau-frère et cousin. Lequel le lui rendait bien. Et c'est cet amour, curieusement, qui sera à l'origine de la passion que Louis XIV éprouvera pour Mlle de La Vallière.

Au vrai, l'affaire est simple : pour que Louis XIV puisse se distraire dans les bras de Minette sans que la cour jase trop, il fallait trouver une sorte de « paravent ». On avait bien songé à Mlle de Chémervault ou à Mlle de Pons (dame de la Reine) mais le Roi n'avait qu'un goût très modéré pour la première, quant à la seconde, elle se déroba. Restait Louise de La Vallière... à qui on ne demanda pas de consentement ! On la croyait simple parce qu'elle était naïve, facile à conduire parce qu'elle était douce et accommodante, on ne la trouvait pas assez coquette pour craindre que le Roi s'y attache vraiment. C'est donc elle que l'on « assigna » à Louis XIV. C'est avec elle qu'il devrait détourner les soupçons, c'est elle que Louis ferait mine de mugueter pour pouvoir plus librement aimer Henriette. Et il semblait s'amuser de ce stratagème galant. Louise de La Vallière, pourquoi pas ? Puisqu'il faut la courtiser, courtisons-la ! Mais on affirme par ailleurs qu'apercevant Athénaïs, il aurait eu ce mot : « Je voudrais que ce fût elle qui

m'aimât. » On mesure l'égoïsme royal de cette réflexion. Mais Louis XIV ne se doutait pas alors que, dans un futur assez proche, ce vœu allait se réaliser, et surtout que lui-même serait complètement sous le charme.

Les comploteurs (la reine mère, Olympe de Soissons [ex-Mancini] et Henriette elle-même) jugeaient que La Vallière était un peu simplette et peu jolie : erreurs. Peut-être Louise était-elle très mince et même un peu maigre, mais elle aimait à porter « des cravates habilement nouées, qui la faisaient paraître plus grasse ». Peut-être boitait-elle légèrement depuis qu'un méchant âne, alors qu'elle était fillette, lui avait meurtri la cheville, mais quand elle dansait sa légère infirmité semblait ne plus exister. Et ses yeux bleus, observés par le regard attentif de Primi Visconti, étaient d'une « douceur qui vous ravissait quand elle vous regardait ». Quant à la beauté de ses cheveux blond argenté, elle augmentait celle de son visage, renchérit Mme de Motteville. D'autre part, elle n'était certainement pas simplette. Elle aimait la simplicité, voilà tout. Elle était modeste. Et, puisque par-dessus tout cela « le son de sa voix allait au cœur » (Mme de Caylus *dixit*)... elle alla au cœur du Roi ! Et Louis XIV ne joua pas longtemps l'amoureux car très vite... il fut amoureux ! « Tandis qu'il ne songeait ainsi en affichant cette jolie personne qu'à donner le change au monde et à éblouir d'elle le public, le Roi s'éblouit lui-même », écrira Sainte-Beuve.

Il s'en faudra de deux semaines pour que commence la première longue liaison officielle de Louis XIV.

Juillet 1661 : un violent orage, des rafales de pluie. Le Roi-Soleil qui se découvre, qui pose son chapeau sur la tête de Louise (la cour qui s'étonne, Henriette qui fait grise mine !) et qui la reconduit au Palais, jusqu'à l'appartement des demoiselles d'honneur lequel, malheureusement, n'offre aucune intimité. On y entre comme dans un moulin !... Quelques soirs plus tard, le comte de Saint-Aignan, la cinquantaine, confident fidèle du jeune roi de vingt-deux ans, acceptera de prêter sa chambre... « la résistance fut courte et la victoire fut prompte ».

Il ne se passera pas longtemps avant que Saint-Aignan ne soit nommé gouverneur de Touraine.

Quatre enfants naîtront de ces amours. Les deux premiers, des garçons, disparaîtront en bas âge. Les deux derniers seront légitimés : une fille, Marie-Anne de Bourbon, venue au monde en 1666, nommée Mlle de Blois, qui deviendra princesse de Conti et mourra l'année de la découverte des ruines de Pompéi, c'est-à-dire en 1739 ; et un fils, né en 1667, titré duc de Vermandois,

fait amiral à deux ans et enterré à seize ! On a beaucoup raconté d'histoires autour du premier accouchement de Louise de La Vallière. Il devait être gardé secret, on en a su tous les détails : un petit pavillon d'un étage, l'hôtel de Brion près du Palais-Royal, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la Comédie-Française ; un médecin accoucheur à la mode répondant au nom de Boucher ; les premières douleurs dans la matinée du mardi 18 décembre (1663) ; le Roi retenu à une partie de chasse ; Colbert lui-même qui veille à ce que tout se passe bien, qui a été chargé de trouver une bonne nourrice, à Saint-Leu, où l'enfant – un garçon – sera baptisé, prénommé Charles et déclaré « fils de M. de Lincour et de demoiselle de Beux ».

Car le Roi aime mais le Roi ne veut pas de scandale. Il se montrera bien peu préoccupé de la douleur de la jeune femme à qui l'on arrachera un rejeton clandestin à peine entrevu. Il est vrai qu'à cette époque une dame de qualité se devait d'expédier sa progéniture en nourrice dans les plus brefs délais. Il eût été du dernier plébéien de s'extasier devant le poupon. Louis se montrera d'autant moins préoccupé des douleurs de la mère qu'il la priera même de paraître en public afin que cessent les ragots qui commencent à courir et laissent à entendre qu'un bâtard royal est sur le point de voir le jour. Mlle de La Vallière paraîtra donc à l'occasion de la messe de minuit célébrée en la chapelle des Quinze-Vingts. Elle était « pâle et fort changée ». Personne ne fut dupe.

En cette même fin d'année 1663, Athénaïs accouchait elle aussi d'une fille^[10] : une petite Montespan qui, à l'instar de Charles, le premier enfant de Louise de La Vallière, n'atteindra pas l'âge adulte.

Car l'amour régnait encore, en ce temps-là, dans l'appartement de la rue de Taranne, malgré les difficultés pécuniaires que l'on sait. Le marquis, gentilhomme qui savait être courtois, était très épris de son épouse. Il savait bien lui faire oublier ses colères de Gascon, aussi sonores que vite apaisées. Mme du Noyer dira de lui qu'il était « honnête et poli. Le meilleur seigneur qu'on puisse voir sur la terre ». Un défaut, cependant, si toutefois c'en est un : sa rancune était tenace. Mais elle ne visait pas encore sa femme puisque Athénaïs lui était, pour l'instant, demeurée fidèle.

La fidélité : une qualité assez rare d'ailleurs, dans une société où, pour emprunter l'expression de Louville, « tant de femmes monument des moeurs à l'escarpolette » ; et Mme de Caylus ajoutera même : « A l'origine son caractère était naturellement éloigné de la galanterie et porté à la vertu. »

À l'origine...

Au lendemain de ses relevailles – plus paisibles que celles de La Vallière – Athénaïs, le 19 février, assiste à la prise de voile de sa soeur cadette, Marie-Madeleine, en l'abbaye de Notre-Dame-au-Bois. Anne d'Autriche, qui se ressentait déjà du mal qui lui rongea le sein, et la reine Marie-Thérèse, enceinte pour la troisième fois, y assistaient aussi.

En avril, on la retrouve sous d'autres voûtes, celles de Saint-Sulpice, en qualité de marraine d'un jeune Maure à l'âme duquel la cour semblait s'intéresser. L'inévitable Loret était là pour nous consigner cet événement avec les pauvres vers qui sont les siens :

*La marraine fut cette belle
Qui contient tant d'appas en elle,
La marquise de Montespan...
Que depuis quelque temps la cour
Met au nombre de ses miracles...*

L'abbé Bossuet était là, également, dont la voix commençait de retentir loin de l'évêché de Condom.

Paradoxalement, à l'heure où Athénaïs tenait le Maure sur les fonts, M. de Montespan son mari combattait les Barbaresques !

Souhaitant se signaler au service du Roi, il avait en effet décidé, avec son beau-frère Vivonne, gonfalonier de l'Eglise et général des galères, de se placer sous les ordres du duc de Beaufort pour s'en aller batailler (dans le cadre de la campagne destinée à soutenir les princes allemands contre les Turcs du Grand Vizir) sur les côtes algériennes. Il s'y battit bravement certes, mais son attitude courageuse lui coûta... 18 000 livres... pour frais d'équipage ! Il n'était pas rare que tel ou tel gentilhomme se ruinât, en temps de guerre, au service de Sa Majesté : frais de chevaux de monture et de bât, dépenses afférentes au campement, tout était à sa charge. Sans oublier les valets qu'il fallait vêtir et nourrir puisqu'ils n'avaient pas le droit au « pain du Roi » et encore moins à l'uniforme. Ajoutez à cela les mortes-saisons, quelques hivers passés à la cour dans le luxe et le jeu, et le courtisan – suprême adresse du monarque – se retrouvait bientôt « ruiné jusqu'à l'os », à genoux devant la cassette royale, dépendant, n'ayant plus aucune possibilité, plus aucune envie de fronder. Asservi. Exception confirmant la règle, M. de Montespan qui, bien que sans le sou, demeurera toujours impertinent.

L'année 1664 avait donc commencé par des histoires de Maures, elle s'achèvera, pour reprendre une expression du duc de La Force, par la naissance d'une Mauresque : le troisième enfant du Roi et de la reine Marie-Thérèse. Au début du mois de novembre, la future mère se trouve mal. Des contractions prématurées puisque l'enfant qu'elle porte ne doit naître que vers « la Noël ». Les médecins sont perplexes. Chose rare à l'époque. Enfin ils se décident. Ils estiment qu'une saignée ne nuira pas. On la saigne, elle accouche. Le 16 novembre, Marie-Thérèse met au monde « une petite Marie-Anne, velue, qui a l'air d'une Mauresque ». Un enfant monstrueux qui n'a qu'un souffle de vie. Et la mère aussi est au plus mal. La première mourra quelques semaines plus tard, la seconde, à l'agonie, obtiendra du Roi la promesse qu'il oublie La Vallière et qu'il la marie. Mais dès que la Reine sera hors de danger, Louis n'hésitera pas à se parjurer !

Marie-Anne, le poupon contrefait, mourait le 26 décembre. Quatre jours plus tôt, pour avoir fait ombre au Roi-Soleil, l'homme de Vaux, le surintendant Fouquet, était conduit vers la forteresse piémontaise de Pignerol... pour ne plus jamais en sortir. Contrairement au marquis de Montespan, il s'était vraiment trop enrichi au service de Sa Majesté !

À la même heure, Athénaïs se brouillait avec Madame qui la priait de ne plus reparaître en ses appartements. Elle avait intrigué contre Mme de Mecklembourg qu'elle jugeait trop influente. Échec du complot, irritation d'Henriette, disgrâce d'Athénaïs. Mais, à quelque chose malheur étant bon, cette disgrâce engendrera une promotion. À l'instigation de Monsieur, et grâce au crédit du gros Vivonne, son frère, Athénaïs sera en effet choisie par le Roi, désignée en lieu et place de la comtesse de Guiche pour figurer avec deux princesses, deux duchesses et une autre dame, au nombre des nouvelles dames d'honneur de la reine Marie-Thérèse.

Un grand pas en avant !

En 1665, deux nouvelles naissances. La première, le 7 janvier, est celle de Philippe, nouveau fruit des amours du Roi et de Louise de La Vallière. Même scénario que pour le premier accouchement. Tout est ordonné par Colbert : l'hôtel de Brion, la discrétion, la séparation. Baptisé en l'église Saint-Eustache, le petit bâtard sera déclaré fils de François Dersy, bourgeois, et de Marie Bernard, son épouse. Tous deux demeurant rue Montorgueil. Quelques mois passeront et le jeune « Philippe Dersy » rejoindra son frère « Charles de Lincour » dans la tombe.

Décidément, les rejetons du Roi-Soleil ne jouissent pas d'une brillante

santé !

Seconde naissance qui retiendra notre attention, celle du fils d'Athénaïs et de M. de Montespan (le 5 septembre) second et dernier enfant du couple qui devait s'appeler Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, qui fut d'abord marquis, puis duc d'Antin, qui vécut, celui-là, jusqu'en 1736 et dont Saint-Simon dit qu'il « a su tirer un grand parti de la honte de sa maison ».

Autant Louise de La Vallière semblait souffrir et rester marquée de ses maternités clandestines, autant Athénaïs s'épanouissait. Sa taille s'était délicatement arrondie, elle était maintenant « admirablement proportionnée au goût du Roy », affirme Primi Visconti.

C'est un personnage assez insolite que cet abbé Primi (le « Visconti » sera ajouté plus tard) qui raconte souvent des histoires qu'il n'a pas vécues puisqu'il n'arrive à la cour qu'en 1672, présenté au Roi par M. de Montausier, gouverneur du Dauphin. Un abbé aventurier qui mérite qu'on le prenne en aparté, qu'on lui consacre une petite digression, laquelle nous permettra d'ailleurs de constater que la cour du Roi-Soleil brillait par sa crédulité. Il se prétendait magicien, il était surtout fin psychologue, subtil, sagace, voire captieux car la suprême habileté de cette belle figure de sorcier résidait dans le fait qu'il faisait toujours mine de nier ses dons, ses secrets, ses pouvoirs. Une fausse candeur, un savoir-faire, de prétendues prophéties, tout cela lui avait donné ses entrées à la cour et valu 2 000 livres de pension du Roi. Une intervention de Madame fut décisive dans l'attribution de cette pension : puisque l'abbé Primi se prétendait aussi graphologue elle voulut un jour en avoir le coeur net. Elle convainquit, à force de patience, le Roi son beau-frère de lui donner un billet de son auguste main, destiné, disait-elle, à tester la perspicacité de l'abbé Primi. Jamais, songeait-elle, il n'en devinerait l'auteur mais du moins en tracerait-il le portrait.

Et Primi lut le billet, observa, étudia, analysa et finit par sourire, expliquant que l'écriture en était celle d'un vieil avare, d'un fesse-mathieu, d'un homme, enfin, incapable de ne jamais rien faire de beau ni de bon.

Madame fut outrée. Elle hésita longtemps à rapporter au Roi les conclusions de Primi mais elle parvint à se décider. Louis XIV, paraît-il, loin de froncer le sourcil, fut tout à fait ravi ! À plaisanterie, plaisanterie et demie, il avait fourni un billet calligraphié par son secrétaire, Toussaint Rose, qui savait si bien imiter son écriture ! Son honneur était donc sauf. Il lui restait à convoquer l'arrogant Italien dans son cabinet et à lui tenir ce propos :

— M. l'abbé, je n'ai que deux mots à vous dire : votre secret que je paierai avec 2 000 livres de pension, sinon... pendu !

Et Primi d'avouer qu'il avait su la chose par M. de Vendôme. ... et tous deux de rester bons amis.

Une autre anecdote, l'amusante histoire qu'il connut avec Mme de Brégy, nous montrera encore que le rôle que tenait à la cour ce Cagliostro avant l'heure n'était pas négligeable. Mme de Brégy était une charmante vieille dame de soixante ans – un âge fort respectable à cette époque – dont la santé était encore bien gaillarde puisqu'elle ne rêvait que d'une chose, devenir la favorite du Roi. Et il ne se passait pas de jour sans qu'elle harcelât Primi de demandes de prédictions. Comment l'abbé allait-il s'en sortir ? Mieux vaut lui laisser la plume pour conter l'aboutissement de cet épisode burlesque.

« Je dessinai un jour une figure de géométrie. Elle prétendait que je l'interprétasse ; importuné par ses questions, je répondis qu'elle succomberait dans un jardin ; elle voulut alors savoir si c'était à Versailles et par le Roi. Je devais ensuite spécifier si ce serait dans le labyrinthe où il y a des fontaines qui représentent des fables d'Ésope ou bien à Trianon. Je répondis que ce serait à Trianon parce que c'est un endroit écarté où il y a un petit château décoré en faïence et beaucoup d'orangers et de jolis pavillons pour se coucher. Elle questionna encore : « Et dans quelle aile de Trianon ? » Je répondis : « Dans l'aile qui donne sur une pièce d'eau. » Elle répétait : « Grands Dieux, je succomberai, je succomberai ! » Depuis lors, je fus son meilleur ami, du reste sa conversation est très agréable, elle fait des vers, écrit et parle bien. »

On a vu que Louis XIV le tenait en amitié ; il lui faisait toute confiance aussi, puisqu'il n'hésita pas, un jour, à l'utiliser à quelque fin diplomatique. Ce jour-là, Sa Majesté, étant fort courroucée contre « son frère » Charles II, demanda au mage Primi de jouer l'homme qui en savait beaucoup, et lui fit commettre de fausses indiscretions concernant le traité conclu avec l'Angleterre en 1670^[11].

Étonnement des Anglais, plainte auprès du Roi, colère feinte de ce dernier qui affirma à l'ambassadeur de Grande-Bretagne que ce M. Primi serait embastillé. Et il le fut ! Seulement, l'ambassadeur britannique ne sut jamais à quel régime il fut soumis, ni de combien de livres il fut gratifié, à sa sortie de prison, quelques semaines plus tard.

C'est durant son séjour volontaire dans la forteresse de la porte Saint-

Antoine que l'abbé Primi songea qu'il ne serait pas inélégant de se donner du... Visconti. Et c'est donc sous le nom de Primi Visconti qu'il nous laissera de savoureux *Mémoires*.

La Bastille : le marquis de Péguilin – Antoine Nompar de Caumont, fantasque duc de Lauzun – y fera lui aussi un premier séjour. Son grief ? Il appréciait le lit de Catherine Charlotte de Gramont, gracieuse princesse de Monaco, sur laquelle le Roi faisait plus que jeter un regard ! Une passade royale certes, puisque Sa Majesté retrouvera bien vite les bras de Louise de La Vallière, mais une belle amourette qui dura le temps d'un été : l'été 1665. Il faut dire que Catherine de Gramont, « fraîche comme un sorbet », avait été mariée au prince de Monaco, Louis de Grimaldi, qui était, selon Saint-Simon, « un Italien glorieux et avare, gros comme un muid, ne voyant pas jusqu'à la pointe de son ventre ». Donc Bussy-Rabutin écrira : « Le Roi, tout élevé qu'il était au-dessus des autres hommes, n'était ni d'une autre humeur, ni d'un autre tempérament que les hommes du commun. Quoiqu'il aimât passionnément Mlle de La Vallière, il se sentait épris quelquefois de la beauté de quelques dames, et était bien aisé de satisfaire son envie. C'est ainsi qu'il distingua la princesse de Monaco, que Lauzun aimait. »

On ne pouvait être plus au courant de cette affaire que Bussy-Rabutin, puisqu'à cette époque il résidait lui aussi à la Bastille, pour avoir chahuté avec impertinence les amours du Roi-Soleil.

« Le marquis de Péguilin fut d'abord traité plus rudement que moi, car il n'eut point de valet pour le servir, et quoique je ne lui voulusse alors pas de mal, j'avoue que j'eus une secrète joie de son malheur.

« Je trouvais du soulagement à penser que sa faute était grande et nouvelle, qu'elle effacerait la mienne qui n'était qu'une bagatelle et déjà vieille, que cela ferait du moins diversion à la colère du Roi et que la justice de Sa Majesté, qui s'occupait après moi, ne s'attacherait plus qu'à lui. »

Bussy ne se trompait pas car il obtiendra, en effet, l'autorisation de se retirer en ses terres de Bourgogne où il composera son *Histoire amoureuse des Gaules*. Quant à Mme de Monaco, un caprice, elle sera vite oubliée, la taille de Louise de La Vallière s'arrondira pour la troisième fois et Athénaïs parviendra à donner à la Reine « une opinion extraordinaire de sa vertu en communiant devant elle tous les jours » ! Mieux, « elle parviendra à s'insinuer dans les bonnes grâces de La Vallière qu'elle ne quittera plus si bien qu'elle passera sa vie avec le Roi et fera son possible pour lui plaire, à

quoi il n'était pas difficile de réussir avec beaucoup d'esprit, auprès de La Vallière qui en avait peu », précise La Fare.

Mais avant d'être séduit, le Roi fut ému, sensible à la délicate situation financière à laquelle la marquise était confrontée par suite des frasques de son Gascon. Et c'est pour cette raison, sans doute, qu'on le voit, en cette année 1665, faire à Athénaïs le don d'une succession tombée en déshérence, celle des plus grandes boucheries de Paris. Ce faisant, il lui assurait des revenus substantiels et lui offrait une certaine autonomie financière au regard de son mari harcelé de créanciers.

Un premier geste du Roi, un premier pas ? Athénaïs le sent, Athénaïs le sait. Reste à conquérir.

Et, pendant qu'elle était tout occupée de ses travaux d'approche, Henriette accouchait – le 18 juillet, d'une fille morte ! Elle ne vivait plus depuis dix jours déjà quand sa mère la mit au monde, renchérit Mademoiselle dans ses *Mémoires*, et l'on s'inquiéta fort de savoir si le baptême de cet enfant que Madame « avait perdu avant que de le posséder » pouvait être efficace ou si son âme était condamnée à errer dans les limbes.

Autre mort qui fut largement commentée à la cour, cette année-là : celle du roi d'Espagne, Philippe IV, survenue le 17 septembre et dont la nouvelle ne parvint au Louvre que dix jours plus tard. La reine Marie-Thérèse, dit-on, sanglota beaucoup sur la disparition d'un père qui pourtant ne lui avait jamais témoigné qu'une maigre affection. Le monarque espagnol, qui avait produit une foule d'infants et d'infantes malades, voués pour la plupart à disparaître prématurément, souffrait depuis longtemps déjà du mal qui l'avait emporté : « Il n'était plus qu'une figure hiératique au teint de cire. »

Anne d'Autriche aussi, la reine mère, fut très affligée de cette disparition. Le roi d'Espagne n'était-il pas son frère ? Et elle songeait sans doute, sombrant dans la mélancolie, qu'elle n'allait pas tarder à le rejoindre outre-tombe : le cancer du sein qui la rongait, la gangrenait, ne lui laissait plus aucun espoir. On eut beau faire appel à tous les empiriques dont on disait grand bien sur la place de Paris, le mal sournois progressait, inexorablement. On en était même venu, selon Françoise de Motteville, à lui mortifier la chair de ce sein qu'elle avait eu si fier, « à lui couper par tranches avec un rasoir ! Cette opération était étonnante à voir. Elle se faisait les matins et les soirs en présence de toute la famille royale et de toutes les personnes qui avaient l'honneur de servir cette princesse et de l'approcher familièrement ».

On eut aussi l'idée – horrible détail thérapeutique ! de nourrir ce cancer « en déposant dans les trous béants quelques morceaux de viande crue ». Quand on pensait la veuve de Louis XIII, on agitait force sachets de senteurs car les odeurs qui émanaient de cette pourriture ulcérée étaient réellement insoutenables, poursuit Mme de Motteville.

Le 20 janvier 1666, Anne d'Autriche cessa de souffrir.

Certes, Louis XIV « pleura dans son lit toute la nuit », mais « il se consolait en pensant qu'il ne lui avait jamais désobéi en rien de conséquence », et il savait peut-être déjà que disparaissait avec la reine mère la dernière barrière susceptible de le retenir sur le chemin de la galanterie ouverte. Dès lors, en effet, ses passions ne connaîtront plus de frein. Il commencera d'ailleurs par officialiser sa liaison avec Louise de La Vallière. Un événement, car depuis un demi-siècle, depuis Henri IV et ses folles amours, alors que le Louvre résonnait des colères et des lamentations de Marie de Médicis et de la marquise de Verneuil, on n'avait plus vu de favorite installée publiquement auprès de la Reine.

Mieux, le Roi-Soleil, dès la mort de sa mère, légitimera ses bâtards : à commencer par les deux derniers rejetons que lui donnera Louise, le premier, cette année même de la mort d'Anne d'Autriche (le 2 octobre), Marie-Anne de Bourbon, et le pauvre Vermandois, qui mourut en pleine adolescence. Et puis bientôt tous les fils et toutes les filles qu'il aura de la marquise de Montespan...

Mais pour le moment Athénaïs, bien installée dans l'aréopage de la reine Marie-Thérèse et dans l'amitié de Louise de La Vallière, continue, d'une manière habile, et peut-être insidieuse, de se mettre en valeur au regard du Roi. À telle enseigne qu'à la Toussaint de l'an 1666, le duc d'Enghien fera part à la reine de Pologne de... certaine inclination naissante : « Il paraît que le Roy y songe un peu, écrit-il, et pour dire la vérité, Mme de Montespan le mériterait bien car on ne peut avoir plus d'esprit ni plus de beauté qu'elle en a. »

C'est ici que l'on peut se poser une question : alors qu'Enghien estime qu'Athénaïs possède tout simplement des charmes dignes d'un Roi-Soleil, certains historiens ont affirmé qu'elle s'acharna, qu'elle était ambitieuse, habile, volontaire, qu'elle ne gagna le cœur du monarque qu'à la force du poignet, jour après jour, par une assiduité permanente qu'elle calculait, avec un cynisme à faire froid dans le dos. On n'est pas loin, déjà, de l'accuser des

pires forfaits, on laisse déjà planer comme une odeur de soufre autour d'Athénaïs la blonde. On a même raconté que pour parvenir à se glisser au plus tôt dans le lit royal, elle avait officiellement sollicité sa promotion de dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse. Cette dernière affirmation ne repose sur aucun document écrit découvert à ce jour.

Il suffit de savoir qu'à cette époque Louis XIV était un bel homme de vingt-huit ans – espagnol par sa mère et italien par Marie de Médicis, sa grand-mère – et que toutes les jolies jeunes femmes de la cour, séduites, rêvaient de le séduire ! Bien que son visage fût un peu grêlé par la petite vérole, ses traits étaient réguliers, ses yeux vifs, espiègles, tendres, voluptueux, majestueux et grands, il plaisait par une élégance et une politesse exquise. Il était impressionnant aussi. Primi Visconti nous raconte, par exemple – et sans rire ! qu'il suffisait que le Roi sortît pour que la pluie cessât ! Toutes ces dames en étaient donc amoureuses.

Il suffit de savoir qu'à cette époque Athénaïs était une belle femme de vingt-six ans, une beauté achevée, qu'elle possédait un éclat extraordinaire, des cheveux blonds mousseux, foisonnants, et un rire charmant qui lui découvrait de belles dents blanches, ce qui était tout à fait rare à une époque où les plus nobles personnages, à commencer par la Reine, exhibaient en parlant des gencives ornées de chicots noirs, pourris et nauséabonds... quand ils n'étaient pas totalement édentés !

À cette époque, non seulement on ne savait pas soigner les dents mais encore, on ne se les lavait pas ! Louis XIV lui-même, le fait est connu, souffrira très jeune d'une fort mauvaise denture. Pour preuve, cette anecdote que nous rapporte Saint-Simon : Alors qu'il se plaignait, un soir, à table, de l'incommodité de n'avoir plus de bonnes dents, il fut interrompu par le cardinal d'Estrées qui lança :

— Des dents, Sire, eh ! Qui est-ce qui en a ?

« Le rare de cette réponse, souligne le mémorialiste, est qu'à son âge Estrées les avait encore blanches et fort blanches, et que sa bouche, fort grande mais agréable, était faite de façon qu'il les montrait beaucoup en parlant ; aussi le Roi se prit-il à rire de la réponse, et toute l'assistance, et lui-même qui ne s'embarrassa point du tout. »

Donc Athénaïs était belle. Mais à la beauté elle-même, qui ne suffit pas toujours pour séduire, « elle joignait cette grâce voluptueuse, cet esprit fin et piquant avec une imagination vive et folâtre^{12} ». Qui plus est, « elle était extrêmement amusante et on ne s'ennuyait jamais avec elle^{13} ».

Des enfantillages soudains, en effet : ne prit-elle pas plaisir, un jour, à atteler six souris à un carrosse de filigrane et à se laisser mordiller les doigts par le petit attelage récalcitrant ? Un grand talent de comédienne, aussi, doublé d'un bon sens de l'humour, quand elle raillait les courtisans^[14], quand elle se plaisait, primesautière ou mordante, à singer, devant le Roi, les simagrées et les aguicheries des dames qui minaudent autour de lui.

Car ces dames de la cour aimaient à se lancer à l'assaut du coeur du Roi. Que la meilleure gagne ! Et la meilleure, après la romanesque amoureuse que fut Marie Mancini, après Louise de La Vallière, sa candeur, sa tendresse et ses chaudes larmes, avant la morgantique Maintenon, ce fut Athénaïs ! C'est en elle, comme l'observe Louis Bertrand, que « le Roi trouva une âme vraiment royale, une âme pareille à la sienne ». Athénaïs régnera donc sur le Roi-Soleil pendant treize ans ; les treize années qui coïncident avec l'ère la plus brillante du Grand Siècle. En réalité, c'est plus qu'une coïncidence...

III

LA COLÈRE DU CAPITAINE FRACASSE

Si ma femme est à un Louis,
vous êtes à trente sols !

M. DE MONTESPAN
à une importune.
Cf. Mme du Noyer.

Le 20 janvier 1666 était morte Anne d'Autriche.

Dix-neuf jours plus tard, à Poitiers, Diane de Grandseigne dont la piété naturelle s'était accrue et la vertu renforcée avec l'âge, s'éteignait elle aussi. Le Roi et Athénaïs avaient donc perdu leur mère à quelques jours d'intervalle. Louis XIV pleura beaucoup, on l'a vu, mais l'on sait aussi que la disparition de la reine mère mettait fin à ce que l'on appellerait aujourd'hui son complexe d'Œdipe – car il en était plus ou moins atteint, comme tout un chacun –, le libérait, marquait le début de ses liaisons sentimentales officielles. Quant à M. de Mortemart, devenu veuf, duc et pair, et quoique âgé de soixante-six ans, il fréquenta dès lors la petite maison de Chaillot avec « une ardeur de vieux conquérant, plus asservi à Vénus qu'à Mars, qui provoquait l'admiration des bonnes gens ». Il aimait à y faire rouler, boucler entre ses doigts la chevelure brune de la présidente Tambonneau, sa cadette de seize ans, demeurée très désirable, encore que, précise Maurice Rat, « les saisons eussent donné à son teint d'ambre rosé une matité un peu trop uniforme ». Le bronzé intégral n'était pas encore au goût du jour, loin s'en faut ! Une peau blanche et laiteuse qui ne souffrait pas le moindre hâle, tel était le chic. Les visages brunis étaient réservés aux paysannes. Autres temps, autre mode.

Et Athénaïs ? Trompait-elle déjà son mari gascon dans des bras qui n'étaient pas encore ceux du Roi ? Voire... Le marquis de Montespan courait souvent par vaux et par monts, d'une campagne à l'autre, et la laissait donc seule, en tentation à des adorateurs qui ne faisaient pas défaut.

On a dit que Lauzun... mais on verra bientôt combien Athénaïs le détestait. On a prétendu que Monsieur... mais la chose est en elle-même invraisemblable. On a dit que La Fare... mais il avoua lui-même s'être promptement retiré en voyant que la belle le tournait en ridicule. Le jeune comte de Saint-Pol, quant à lui, ce frère cadet du duc de Longueville, lui fit une cour plus assidue, car il était bien béjaune et naïf, du haut de ses dix-sept ans ; mais nul ne peut dire s'il parvint à ses fins. On cite aussi le comte de

Frontenac et à Versailles, on se plaira d'ailleurs, lorsque Athénaïs « sera au Roi », à chançonner ce petit couplet :

*Je suis ravi que le Roi, notre Sire
aime la Montespan.
Moi, Frontenac, je me crève de rire
Sachant ce qui lui pend.
Et je dirai, sans être des plus lestes,
Tu n'as que mon reste, Roi,
Tu n'as que mon reste...*

Ce qui est loin d'être prouvé !

Telle était la situation au début de l'an 1667. Et si Louis XIV n'avait pas été sans remarquer Athénaïs, il ne paraissait pas encore enthousiasmé.

— Elle fait ce qu'elle peut mais moi je ne veux pas ! aurait-il même déclaré à Monsieur, son frère.

Jusqu'à ce que l'on donne le ballet des Muses : la cour a quitté Fontainebleau pour Saint-Germain, fini le deuil de la reine mère, vivent les plaisirs et les divertissements publics. Le ballet des Muses : Jupiter, on s'en doute, n'est autre que le Roi-Soleil. Le rôle de Terpsichore revient à La Vallière, celui d'Euterpe à Henriette, quant à Polymnie, la pastourelle, elle se confond avec Athénaïs. Le tout sur un livret – aussi fade que bouffon – d'Isaac de Benserade.

Historiquement, cette représentation du 2 janvier est intéressante, car, pour en croire le librettiste, le Roi, ce soir-là, eut pour la Montespan – mais elle ne semblait guère y prêter attention, suprême adresse féminine – des égards et des regards qu'il n'avait jamais eus jusqu'alors. Mais faut-il croire le poète ? N'était-il pas, lui-même, secrètement amoureux de la marquise ? Au lendemain de cette mascarade, il écrira :

*Elle est prompte à la fuite
Et garde une conduite
Dont chacun est surpris...*

Vers sibyllins. Alors ? Quelle est l'allusion ? S'agirait-il d'une fin de non-recevoir de Polymnie à Jupiter ? ou de Benserade, le quinquagénaire de Lyons-la-Forêt qui aurait été clairement éconduit ? La deuxième supposition

semble la plus vraisemblable.

Oeillade de Louis XIV à Athénaïs, donc, mais oeillade qui n'empêchait pas, en ce nouveau printemps, Louise de La Vallière de connaître une nouvelle grossesse royale. La dernière. Car le 4 mai, en effet, note Alain Decaux dans sa très riche *Histoire des Françaises*, « la cour, frémissante, glose sur une nouvelle capitale : le Roi vient de faire en carrosse une promenade avec Athénaïs. Les aventures du Roi ont presque toutes commencé de cette manière, poursuit-il, et la cour le sait, la cour le dit, la cour admire ».

Et la cour de s'interroger aussi, quelques jours plus tard, lorsque le parlement, toutes chambres assemblées, reçut communication, à fin d'enregistrement, de lettres patentes telles qu'on n'en avait pas vues depuis un demi-siècle : des lettres qui signifiaient que Mlle de La Vallière était élevée au rang de duchesse, recevait les terres de Vaujours en Touraine et que sa fille Marie-Anne était légitimée. Que signifiait cette largesse royale ? Était-elle un gage d'amour ou un cadeau de rupture ? Cette promotion ne sous-entendait-elle pas que le Roi cherchait à s'acquitter une fois pour toutes de la dette qu'il avait contractée envers elle ? Louise s'inquiéta. Certes, la terre de Vaujours devait lui rapporter 100 000 livres l'an, certes elle aurait droit, dorénavant, au tabouret, privilège réservé aux duchesses, mais elle pressentait, quelque part, que cet acte parlementaire préparait le drame et surtout elle ne supportait pas les méchantes langues qui dissertaient autour du droit du tabouret, laissant entendre qu'après s'être couchée elle pourrait aussi s'asseoir devant Sa Majesté. Louise, le coeur labouré, le corps épuisé, était sensible, fragile. Elle n'était – selon Mme de Sévigné « qu'une petite violette qui se cachait sous l'herbe et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse ». Et elle s'inquiéta davantage quand elle sut que le Roi retournait à confesse et quand elle apprit qu'il avait fait ses Pâques. Sa Majesté s'amendait-elle ? Non, simplement elle partait en guerre. La guerre des Flandres. Et à cette occasion Louise dut se soumettre.

— Je pars pour les armées, lui signifia Louis XIV, mais vous, vous demeurez à Versailles.

Pas question de longues routes en carrosse jusqu'aux terres flamandes. Le ventre rond de la favorite ne le supporterait pas. Le prétexte était bon. La Reine, en revanche, suivrait le Roi. Jugez de sa satisfaction ! Sans La Vallière ! Elle s'affaira donc, elle se prépara, et avec elle toutes ces dames qui avaient nom Richelieu, Armagnac, Créqui, Humières et... Montespan.

Henriette, une nouvelle fois enceinte, ne serait pas du voyage, elle non plus. Elle se retirerait à Saint-Cloud avec celles de sa maison.

La guerre des Flandres ! Il faut aller en chercher l'origine. Le 7 novembre 1659 – quelques mois avant l'union de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse –, dans les textes du traité des Pyrénées et plus précisément dans les clauses du mariage. En épousant Louis XIV, Marie-Thérèse était en effet tenue à renoncer à toutes les parties de la succession de Philippe IV, son père, y compris aux Pays-Bas espagnols ! Mais en revanche le roi ibérique s'engageait à verser, en trois termes, une dot de 500 000 écus d'or. C'est ici que résidait la suprême adresse de Mazarin, car, si cette dot n'était pas payée, la renonciation serait caduque. Le fait était bien stipulé. Or, le cardinal malin n'ignorait pas qu'au-delà des Pyrénées l'appauvrissement était devenu endémique et qu'on ne serait jamais en mesure de s'acquitter de cette somme considérable ; qu'en conséquence Louis XIV et son épouse pourraient conserver tous leurs droits sur la succession espagnole.

Donc, dès le mois de mars 1667, sa mère – soeur de Philippe IV d'Espagne – étant décédée et Philippe IV lui-même n'étant plus de ce monde, le Roi-Soleil fourbit ses armes. Il semble ne pas craindre la colère de l'héritier espagnol – Charles II, fils du défunt – qui, il est vrai, n'est alors âgé que de sept ans !

Et en mai, au terme d'incroyables et délicates tractations diplomatiques avec l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne elles-mêmes, Louis XIV estime qu'il faut passer à l'action militaire. Pas avant, cependant, d'avoir envoyé à Madrid le fameux *Traité des droits de la Reine très chrétienne sur divers états de la Monarchie d'Espagne*, un épais plaidoyer concocté – en espagnol ! par le machiavélique marquis de Berny, Hugues de Lionne, maître d'oeuvre de toute cette affaire étrangère, réquisitoire au terme duquel le roi de France réclame à son frère et cousin Charles II pratiquement tous les Pays-Bas espagnols ainsi que la moitié du Luxembourg et un bon tiers de la Franche-Comté !

Deux jours après avoir adressé au parlement les lettres de légitimation de sa fille, Mlle de Blois, après avoir donné à Turenne le commandement de l'armée d'invasion, le Roi quittait donc Saint-Germain pour les Flandres. Le Dauphin – six ans – était du voyage ! Une foudroyante campagne ! Bergues, Furnes se rendent au roi de France. Tournai, Courtrai, Douai, Oudenarde ne résisteront guère...

Pendant ce temps, à Versailles, Louise de La Vallière n'en peut plus. Il

semble que tout s'éclaire à ses yeux ! Elle aurait été dupée par la Montespan ? Mais elle veut savoir. Alors elle prend une décision soudaine et désespérée : elle désobéit au Roi-Soleil et, sans être appelée, le 19 juin, elle monte dans son carrosse, direction Avesnes ! Où le Roi, qui a décidé d'interrompre les opérations pendant quelques jours, a fait mander à la Reine et à ses dames de venir.

Le lendemain, à La Fère – une petite cité qui avait, quelques décennies plus tôt, courageusement tenu tête au Béarnais – la Reine, qui jouait aux cartes avec Athénaïs, fut informée que l'équipage de la duchesse de La Vallière était en vue. À cette nouvelle, selon Mlle de Montpensier, Marie-Thérèse fut subitement atteinte d'une véritable crise d'hystérie, pleura, hurla et vomit tout son dîner ! Quant à Mme de Montespan, selon le même informateur, elle en profita pour verser de l'huile sur le feu, n'hésitant pas à accabler celle qu'elle voulait remplacer :

J'admire sa hardiesse de s'oser présenter devant la Reine, de venir avec cette diligence sans savoir si elle le trouvera bon ; assurément le Roi ne lui a pas demandé de venir !

Elle aurait même ajouté, selon la Grande Mademoiselle :

Dieu me garde bien d'être la maîtresse du Roi ! Si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant ma souveraine !

Mais la nuit suivante... Dieu ne la préserva pas ! Elle tomba dans les bras de Louis XIV.

L'affaire est pittoresque. Athénaïs partageait sa chambre avec Mme d'Heudicourt⁽¹⁵⁾ Les deux jeunes femmes devisaient dans l'obscurité lorsque surgit un Suisse, un flambeau à la main. Elles se dressent sur leur lit, l'homme s'avance. Mais non, ce n'est pas un Suisse... c'est le Roi déguisé ! Mme d'Heudicourt, qui n'est point sottie et qui se doute bien que le pseudo-Suisse n'est pas venu pour elle, prend sa camisole et s'en va gentiment quérir une autre chambre.

Les jours suivants, à Avesnes, Louis et Athénaïs – qui ont sans doute apprécié leur première intimité – se rencontrent dans la chambre de Mme de Montausier. Mais parcourons plutôt les précieuses notes de Mlle de Montpensier : « Mme de Montespan avait accoutumé de demeurer dans sa chambre, qui était l'appartement de Mme de Montausier, proche de celle du Roi. On remarqua que l'on avait ôté une sentinelle, mise jusque-là dans un degré qui avait communication du logement du Roi à celui de Mme de

Montausier et elle fut mise en bas pour empêcher que personne n'entrât par l'escalier. Le Roi demeurait dans sa chambre quasi toute la journée, qu'il fermait lui-même et nul ne voyait plus Mme de Montespan, elle ne venait point jouer aux cartes et ne suivait plus la Reine lorsqu'elle allait se promener. »

Un soir, au souper, raconte encore la curieuse Montpensier, « la Reine se plaignant de quoi on se couchait tard, se tourna de mon côté et me dit :

Le Roi ne s'est couché qu'à quatre heures. Il était grand jour. Je ne sais à quoi il peut s'amuser ?

Je lisais les dépêches et j'y faisais réponses, répliqua Louis XIV, en souriant, tournant la tête de mon côté pour que la Reine ne le vît pas.

« J'avais bien envie d'en faire autant, poursuit le témoin, mais je ne levais pas les yeux de dessus mon assiette. »

Mais ne pourriez-vous prendre une autre heure, soupira la délaissée.

La délaissée qui, manifestement, n'était pas aussi niaise qu'on pourrait le croire.

J'en sais plus qu'on ne croit, je suis sage et prudente et ne suis la dupe de personne, quoi qu'on en puisse imaginer.

Le 27 juin, Mars finissant bien par l'emporter sur Vénus, le Roi reprendra la tête de ses armées. En route pour les chemins du Nord ! Auparavant il a prié la Reine, fâchée, La Vallière, effondrée, Athénaïs euphorique et toutes ces dames de la suite, de bien vouloir se retirer et l'attendre à Compiègne.

Compiègne, où nos deux rivales se confesseront... laissant sans doute bien perplexe le représentant du culte chargé de les entendre. Et, en pénitence (justice immanente ?), Athénaïs souffrira d'une vilaine rougeole. Peut-être s'agissait-il d'une rubéole, d'ailleurs, mais à l'époque (l'heureux temps !) les microbes n'existaient pas encore... et toutes les affections de peau rougissante recevaient le même diagnostic : rougeole. Rubéole ou rougeole, qu'importe puisque Athénaïs n'est pas encore grosse des oeuvres royales. *Purgare, saignare*, prescrit M. d'Aquin, médecin de la Reine et père de la liqueur, et tout ira pour le mieux ! Et Athénaïs est à peine rétablie lorsque Louis XIV arrive sans s'annoncer. Il ne peut vivre loin de Mme de Montespan, il ne le cache plus. Sa campagne des Flandres n'en souffre pas puisque – qu'il soit au front ou qu'il n'y soit pas – les places fortes ennemies tombent les unes après les autres, comme des châteaux de cartes, à la grande stupéfaction de toutes

les cours d'Europe... et pour le plus grand plaisir de Van der Meulen.

Van der Meulen : une sorte de photographe officiel de la conquête des Flandres. Appelé en France par Colbert, sur conseil de Le Brun, cet artiste aguerri aux luminosités flamandes peindra plus de cinquante batailles. C'était, paraît-il, souvent la même, prise de face ou de profil ! Peintre de grand talent, mais courtisan accompli, il n'oubliait jamais de bien situer le monarque en premier plan. Flagorneur, il ajoutait :

— Sire, si j'ai du talent, c'est que vous me dispensez des frais de l'imagination. Vous faites le tableau, moi je le peins.

Van der Meulen, le peintre des uniformes chamarrés d'or et d'argent, des mousquetaires en casaque bleue, des plumes au vent, des boulets déferlant dans un cliquetis de couleurs.

Les scènes les plus intimes, les portraits un peu sucrés étaient l'affaire de Pierre Mignard. Il faut voir la Montespan sous la touche de ce maître ! La bouche, petite et vermeille, le sein orgueilleux, merveille, la main du format diamant...

Une délicieuse mignardise, en somme, mais que M. de Montespan, le Gascon trompé, ne semble pas avoir protégée d'une manière bien efficace !

Le pouvait-il, seulement, et que faisait-il pendant ce temps ?

Eh bien il a contracté un nouvel emprunt, il a levé une compagnie de cheval-légers et il est parti guerroyer – sous les ordres de Noailles – en Cerdagne et Roussillon, régions fraîchement acquises par la couronne lors du traité des Pyrénées et sur lesquelles – en représailles – le duc d'Ossuna avait fondu dès l'invasion de la Flandre espagnole. Montespan y est donc à la tête d'une bonne troupe, mais – et ceci n'étonnera personne – il a peine à subvenir à ses besoins. Pour preuve, ce pli adressé à Louvois par le sieur Macqueron, intendant de Sa Majesté en Roussillon :

« Nous avons vu, en passant, la compagnie de M. de Montespan laquelle est composée de 84 maîtres bien montés, outre son équipage qui est fort leste et dans lequel il y a plus de 30 chevaux ou mulets. Il dit qu'étant fils de famille il ne peut faire beaucoup d'avance pour l'entretien de cette troupe. Je crois qu'il y aurait de la justice à lui envoyer au plus tôt quelque somme d'argent à bon compte de la subsistance de sa compagnie. »

Chose rare, le plus strict, le plus cassant des ministres ne se fit pas prier pour accorder des subsides à Montespan. Nul doute que Louvois pensait

plaire à son maître en gardant ainsi le mari trompé éloigné de Paris. De pleines poignées de liards, la perspective d'une garnison triée sur le volet, et même la promesse d'un bon régiment dans les meilleurs délais, le Gascon trouvait là une triple récompense.

Aucun doute, si Colbert avait sa La Vallière, Louvois avait sa Montespan !

Dans l'action menée contre Puygcerda « où les Espagnols furent rejetés jusques aux palissades », M. de Montespan fit preuve de sa bravoure habituelle. Le duc de Noailles en informa Louvois, qui le fit savoir au Roi, qui ne manqua pas de faire transmettre ses félicitations, mais qui était surtout enchanté de cette guérilla en Roussillon, qui éloignait fort à propos le mari et lui laissait le champ libre pour sa campagne... galante.

À l'automne de 1667, alors que Louise de La Vallière connaît ses dernières relevailles, que la cour abandonne le Louvre pour s'installer aux Tuileries, que chaque soir Sa Majesté s'attarde chez Athénaïs, alors que Turenne qui a atteint les abords de Bruxelles déclare que cette campagne est close, M. de Montespan prend ses quartiers d'hiver à Perpignan.

Bien que cette ville soit, selon Dali, « le point fantastiquement concentrique de toutes les confluences mirifiques et sublimement géniales »... M. de Montespan se morfond. Est-il déjà informé de ses déboires conjugaux ? On ne le sait. Ce que l'on n'ignore pas, c'est que, ne supportant plus la solitude, il s'acoquina à une brunette du pays, aux yeux brillants et au sang chaud et qu'il la travestit en soldat pour l'introduire dans sa compagnie de cheveu-légers afin de l'avoir toujours sous la main ! Naturellement cette extravagance ne tarda pas à s'ébruiter. La famille de la jeune garce porta plainte auprès du bailli et... la coureuse fut séquestrée. C'était compter sans la colère du Gascon. Il était prompt à prendre la mouche. Furieux, en pleine nuit, il organise une expédition punitive : il lance ses cavaliers à l'assaut de la demeure de l'agent du Roi, le tire brutalement de son lit, le traîne dans la rue *manu militari* et là, devant les Perpignanais réveillés, mais réjouis, lui inflige une sévère rossée de « coups de bâtons, de plats d'épées et de crosses de pistolets ».

Allons ! ce n'est pas à un petit fonctionnaire de s'opposer aux amours d'un Gondrin !

Bien sûr, le représentant de l'autorité royale céda, il accepta, contraint et frappé, de relâcher l'amazone, mais, l'affaire étant d'importance, il porta

plainte pour insultes, coups et blessures.

Fort curieusement cependant, tout le monde, Montespan, ses complices et la coquine, sortit de là blanc comme neige. Là encore, une main puissante intervint. C'était encore celle de Louvois.

Dans le même temps, au fond de sa Gascogne, le marquis d'Antin, père de notre Montespan, recevait un courrier de Paris dans lequel on lui apprenait, sans ambages, que sa belle-fille était au Roi. La piquante Mme du Noyer nous raconte qu'ayant lu cette lettre, il aurait bondi et se serait écrié :

— Dieu soit loué ! Voici la fortune qui commence à entrer dans notre maison !

Réaction pittoresque, n'est-il pas vrai ? Mais le fils, lui, n'allait peut-être pas prendre la chose avec la même décontraction.

À « la Noël » de 1667, pourtant, alors qu'il avait obtenu un congé pour venir à Paris tenter de clarifier ses embarras financiers, tout sembla encore aller pour le mieux dans le ménage Montespan. On les rencontre ensemble, en effet, chez M^c Crespin, notaire au Châtelet, où ils contractent un nouvel emprunt de 14 000 livres, et on les retrouve à la cour, le 16 janvier, assistant à la représentation d'*Amphitryon* donnée par Molière et sa troupe. Ensemble ils entendent donc ces vers :

Un partage avec Jupiter

N'a rien du tout qui déshonore

Et, sans doute, il ne peut être que glorieux

De se voir le rival du souverain des Dieux...

C'est plus qu'une coïncidence. Molière a sans doute trouvé là l'occasion de ridiculiser le marquis pour amuser le Roi. La cour, d'ailleurs, ne s'y trompa pas. Le Gascon « qui partageait avec Jupiter » fit, quant à lui, la sourde oreille. Mieux, après avoir embrassé sa femme et lui avoir donné « procuration générale avec pouvoir de puissance à l'effet de gouverner tous leurs biens communs », il regagne paisiblement le Roussillon. Étrange comportement, car on est sûr qu'il n'ignore plus.

Cette fois, il est impossible qu'il ne sache pas. Sa famille, ses amis doivent l'avoir prévenu.

S'imaginait-il donc que les amours d'Athénaïs et de son Roi ne seraient que passade ? Supposait-il que Louise de La Vallière, délivrée d'un nouvel enfant, retrouverait son ascendant ? Si oui, il se leurrerait. Louis XIV, parvenu

au cap des trente ans, semblait moins priser les passions romanesques et les voyages en Arcadie. Il se lassait de la bergère des ballets de Benserade. La patricienne semblait mieux correspondre à son tempérament, à ses ambitions de monarque capable de faire trembler l'Europe. Car elle tremble à nouveau : dès février de la nouvelle année (1668) notamment, lorsque le Grand Condé, le frondeur repentini qui avait mis autrefois son bras au service de l'Espagne, s'empare sans coup férir de Besançon, de Salins et de Luxembourg ! La guerre a repris. Alors, le roi de France, délaissant un instant ses chères amours, brûlera le pavé, franchira 80 lieues en cinq jours et rejoindra l'armée du prince retrouvé... et tout ira très vite. En deux semaines la Franche-Comté sera quasi conquise.

Retour à Saint-Germain : Athénaïs s'y impatiente. Athénaïs est amoureuse. Athénaïs est jalouse de La Vallière qui n'a pas encore été officiellement évincée. Deux favorites en même temps ! En calèche, Louis aime à se montrer avec l'une à sa droite et l'autre à sa gauche. À Saint-Germain, pour se rendre chez Mme de Montespan il doit emprunter les appartements de La Vallière. Aussi ne sait-on pas vraiment à laquelle il rend hommage. Et c'est de cela qu'Athénaïs enrage. Elle ne supporte plus cette ambiguïté !

Quant à la Reine, elle est enceinte pour la cinquième fois. Bientôt le premier duc d'Anjou verra le jour.

Car à sa manière Louis XIV est fidèle. Il n'oublie pas Marie-Thérèse. C'est chez elle, en effet, qu'il passe une partie de ses nuits : pour y dormir ! La princesse Palatine sourit : « Il couchait toutes les nuits dans le lit de la Reine, mais ne s'y comportait pas toujours comme le tempérament espagnol de cette princesse le désirait. »

Au printemps, la paix est signée à Aix-la-Chapelle. Par ce traité il est dit que la France conservera une douzaine de villes flamandes – dont Lille –, mais restituera la Franche-Comté. (Auparavant on y démantèlera les places fortes, on ne sait jamais !) Louis XIV n'est qu'à demi satisfait de ces clauses, mais il est probable qu'il envisage déjà de les retoucher un jour ou l'autre. A demi satisfait, mais nullement fâché ; il tient à célébrer sa victoire : à Versailles. Il y prévoit une fête éblouissante.

Versailles, en 1668, ce n'est encore qu'une demeure sans ostentation, c'est, selon Mlle de Scudéry, « la petite maison de campagne du plus grand roi de la terre ». Trois corps de logis, une colonnade, des toits à la française. Plus de confort que de luxe, sans doute, mais plus de charme que de confort.

Côté jardin, c'est la perfection. Saint-Germain a ses terrasses, Fontainebleau offre sa forêt, Versailles a ses jardins. Une belle fête donc, dont se souvinrent les trois mille personnes qui se pressèrent aux grilles du parc. Une fête lors de laquelle Louise de La Vallière parut être encore maîtresse de coeur du Roi, alors que nul n'ignorait plus qui régnait sur ses sens.

Et au fin fond de son Roussillon, M. de Montespan, qui lui-même n'ignorait plus, s'inquiéta soudainement. Début juin, impromptu, il avait demandé au Roi un congé pour revenir à Paris. Le 14 du même mois, sans méfiance, puisque conseillé par Louvois, Louis XIV avait répondu ce qui suit : « Ayant considéré que votre présence n'est plus nécessaire à mon service aux lieux où vous êtes, je vous fais cette lettre pour vous dire que je trouve bon que vous veniez par deçà et alliez partout où vos affaires vous appelleront. »

Ses affaires l'appellent à Versailles ! Montespan ne se le fait pas dire deux fois. Il galope, il bondit, il surgit à la cour en fête. Le rouge au front. À cet instant, Athénaïs, prévoyant le pire, joue – car elle était joueuse ! cartes sur table. Habileté ou sincérité ? Toujours est-il, s'il faut croire Saint-Simon – qui n'était pas né ! qu'elle avertit son mari « du soupçon de l'amour du Roi pour elle. Elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle ne pouvait plus en douter. Elle le pressa, le conjura avec la plus forte insistance de l'emmener dans ses terres de Guyenne et de l'y laisser jusqu'à ce que le Roi l'eût oubliée ou se fût engagé ailleurs ».

Mais la mouche l'avait piqué, il ne voulut rien entendre, il jeta de hauts cris, il se déchaîna, il gifla ! « L'époux privé de ses droits ne put contenir sa fureur et le plus vigoureux soufflet appliqué sur le plus beau visage de la cour en tripla le coloris... »

Mais ce n'était qu'un coup de sang. La colère du capitaine Fracasse allait être terrible. Et elle redoublera selon Bussy-Rabutin, quand son épouse refusera d'accomplir le devoir conjugal et lorsqu'il découvrira qu'elle est grosse d'un fruit dans lequel... il n'entre pour rien !

Mais laissons la Grande Mademoiselle nous conter les esclandres par le menu. Elle est un témoin auriculaire que l'on ne peut suspecter puisqu'en règle générale elle s'avoue plutôt favorable au marquis trompé.

« Un soir, M. de Montespan me montra une harangue qu'il avait écrite au Roi, dans laquelle il citait des passages de l'Écriture sainte, tels que l'exemple de David et de Bethsabée, enfin, exhortant le prince à lui rendre

son épouse et à craindre le jugement de Dieu.

Vous êtes fou, mon ami ! on ne croira jamais que vous avez fait vous-même ce prône qui est admirable. Il tombera sur l'archevêque de Sens qui est fort mal avec Mme de Montespan ! »

Le lendemain, Mademoiselle, qui s'était rendue à Saint-Germain, rencontra Athénaïs sur la terrasse :

J'ai vu hier à Paris votre mari, dit-elle ; il est plus fou que jamais. Je l'ai fort grondé et j'ai ajouté que s'il ne se taisait pas, il mériterait qu'on le fit enfermer.

Je suis honteuse de voir que mon perroquet et lui amusent la canaille, aurait répondu Athénaïs, avec un calme surprenant, en haussant ses divines épaules.

Entre-temps, quelques bonnes langues de la cour avaient pris plaisir à signifier au marquis que la duchesse de Montausier – la tendre héroïne de *La Guirlande de Julie* – n'était pas étrangère à l'intrigue galante du Roi et d'Athénaïs... qu'elle avait plus ou moins joué les entremetteuses !

L'effet d'une bombe ! Montespan blêmit, explose et bondit chez la Montausier. Il entre en trombe chez la duchesse et tombe au milieu d'une foule d'amies empressées venues la complimenter sur la nomination de son mari au poste de gouverneur du Dauphin. Fi de tous ces témoins, il lui fait une scène d'une violence extrême, la traite de maquerelle et sort en claquant la porte !

Averties, Athénaïs et la Grande Mademoiselle accourent bientôt chez la malheureuse et la trouvent au lit, malade de saisissement, toute tremblante de colère et d'indignation. « Elle ne pouvait quasi parler. Enfin elle conta ce qui s'était passé : M. de Montespan est entré chez moi comme un fou ! il m'a dit de Madame sa femme et à moi, toutes les insolences imaginables. J'ai loué Dieu qu'il n'y ait eu ici que des dames, car si j'avais eu chez moi quelque gentilhomme, je crois qu'on l'aurait jeté par la fenêtre. Le Roi l'ayant su, ajoute Mademoiselle, on alla le chercher pour l'arrêter, mais il se sauva. Cela fit un bruit épouvantable dans le monde, mais on l'apaisa tant que l'on put... »

Une scène, donc, que la cour n'était pas accoutumée de vivre, une scène confirmée en tout point par Saint-Simon (qui n'était toujours pas né !).

Mais l'irascible Montespan n'avait pas dit son dernier mot. Dans quelques décennies Le Normand d'Etioles et M. du Barry jeteront leurs moitiés dans les bras de Louis XV le Bien-Aimé, lui ne mangeait pas de ce

pain ! Il allait concocter – s’il faut croire certains mémoires du temps – la plus machiavélique des vengeances. Autrefois, le mari trompé de la Belle Ferronnière avait usé – dit-on – de ce stratagème à l’encontre de François I^{er} : il s’agissait tout simplement de se faire « gâter », de contracter une « bonne galanterie », de la transmettre à son épouse afin que, par une conséquence toute naturelle, le Roi lui-même fût poivré ! À cet effet, il hanta les bouges et fréquenta assidûment l’hétaïre. Restait ensuite à serrer étroitement sa femme dans ses bras. Il fallait, pour ce faire, déjouer toutes les surveillances et forcer les portes de l’appartement. Il y parvint en menaçant le laquais de sa canne et surgit comme un diable devant sa femme et la Montausier horrifiées.

« Dès que la marquise l’aperçut, elle (Athénaïs) fit les hauts cris et s’alla réfugier dans les bras de son amie, où il courut après elle. Là, se passa une scène terrible.

« Ses paroles ne furent pas ménagées. Il n’y eut injures, pour sales et atroces qu’elles fussent, qu’il ne vomît en face de Mme de Montausier avec les plus sanglants reproches. Comme il voulut passer outre, en sa présence, à force du bras, pour l’exécution de ce qu’il avait projeté, elles eurent l’une et l’autre recours aux cris les plus perçants qui firent accourir le domestique, en présence de quoi, ne pouvant mieux, les mêmes injures furent répétées et lui emmené de force, non sans avoir fort joué du moulinet et achevé de jeter les deux dames dans la plus mortelle frayeur. »

L’outragé se résigna-t-il après cette tentative infructueuse ? Envisagea-t-il de gagner ses terres et d’y remuer ses rancoeurs ? Sans doute, mais pas avant d’avoir fait, selon Voltaire, une ultime irruption à Saint-Germain, deux jours seulement après la scène épique que nous venons de vivre, où il se rendit, tout de noir vêtu, pour prendre congé du Roi, en un carrosse drapé de crêpe sombre, que tiraient des chevaux du plus bel ébène.

Humour noir, surréalisme avant l’heure, vision stupéfiante...

— Mais de qui donc portez-vous le deuil ? demanda Louis XIV au funèbre personnage.

— De ma femme, Sire, de ma femme. Je ne la verrai plus !

Après quoi, toujours selon Voltaire, le marquis fit révérence – ou pirouette –, prit dignement la porte et revint à Paris disant partout que sa femme était morte !

Trop, c’était trop. Il n’eut pas loisir de rejoindre sa Gascogne. Le 20 septembre de cette année 1668, sur ordre du Roi, il prit le chemin du Fort-l’Evêque, rue Saint-Germain-l’Auxerrois, où il entra sous bonne garde... mais

la tête haute.

Il convoqua séance tenante deux notaires du Châtelet et les pria d'enregistrer deux actes : le premier, pour qu'on lui fit une avance de 6 000 livres destinées à s'acquitter des frais d'incarcération et à payer son tailleur ; le second, pour annuler la procuration générale qu'il avait accordée à Athénaïs. Logique !...

Cette incarcération n'avait pour but que d'apaiser ses humeurs violentes et l'intimider. Elle fut brève, en effet. Que pouvait-on lui reprocher sinon d'être cocu et insolent ? Le 7 octobre suivant il était autorisé à quitter Fort-l'Evêque. Impunément ? non pas, car il fallait qu'il se conformât à cet ordre reçu et lu par le chevalier du guet :

« De par le Roy,

« Sa Majesté, étant mal satisfaite de la conduite du sieur marquis de Montespan, ordonne au chevalier du guet de la ville de Paris qu'incontinent, après qu'en vertu de l'ordre de Sa Majesté qui en a été expédié, ledit sieur marquis aura été mis en liberté des prisons de Fort-l'Evêque où il a été détenu, il lui fasse commandement, de la part de Sa Majesté, de sortir de Paris dans les vingt-quatre heures pour se rendre incessamment dans une des terres appartenant au sieur marquis d'Antin, son père, située en Guyenne, et y demeurer jusqu'à nouvel ordre, Sa Majesté lui défendant d'en sortir sans sa permission expresse, à peine de désobéissance. Et ordonne, Sa Majesté, à tous ses officiers et sujets de prêter main-forte... »

M. de Montespan n'avait plus qu'à s'exécuter. Ce qu'il fit sans demander son reste. Direction le lointain château de Bonnefont, tout auprès de Trie-sur-Baïse, où sa digne mère, Chrestienne de Zamet, l'accueillera à bras ouverts. Il emmenait avec lui son jeune fils de trois ans.

À la fin de cette année-là, Messire Gabriel-Nicolas de La Reynie est nommé lieutenant général de police. Un jour, bientôt, son destin croisera celui d'Athénaïs.

À la fin de cette année-là, la cour chansonne :

*On dit que La Vallière
S'en va sur son déclin
Ce n'est que par manière
Que le Roi va son train.
Montespan prend sa place
Il faut que tout y passe*

Ainsi de main en main...

À la fin de cette année-là, malgré les artifices de toilette, Athénaïs ne peut plus dissimuler l'arrondi royal de sa taille. Et Bussy de préciser que, bien gênée au regard de la cour, Mme de Montespan lança une nouvelle mode : elle tira sur sa chemise comme faisaient les hommes, en la faisant bouffer le plus possible à la ceinture, ce qui cachait le ventre. Elle avait ainsi créé la robe qu'elle qualifiait elle-même d'« innocente ». Plus tard, elle inventera « la battante ».

IV

UN ÉPAGNEUL NOMMÉ MALICE

Tout se détruit, tout passe, et le
coeur le plus tendre ne peut d'un
même objet se contenter toujours.

LOUISE DE LA VALLIÈRE.

1669 : Colbert est nommé secrétaire d'État à la Maison du roi. Les impôts augmentent. Mort de Denys de La Coudraye, sieur d'Hedouville, ami de Colbert, plus connu sous le nom de Sallo, créateur du premier périodique français : *Le Journal des savants*. Michel Korybut devient roi de Pologne, au grand dam du Grand Condé qui avait longtemps brigué ce trône. Racine donne *Britannicus*.

1669 : le Roi-Soleil est dans sa trente et unième année. De même la reine Marie-Thérèse. Athénaïs a vingt-neuf ans. Vingt-cinq pour Louise de La Vallière et trente-trois pour Mme Scarron bientôt Maintenon.

Au début de cette année, selon Ludovic Lalanne, qui prend ses sources dans *Y Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, la cour étant à Saint-Germain, s'occupait alors beaucoup de sorciers et de divination. Le Roi ne fut pas, par la suite, exempt de cette faiblesse. Mais à l'époque il s'intéressait peu à ces jongleries, moins par réflexion que par légèreté de son âge. Quoi qu'il en soit, il fut instruit que des courtisans qui habitaient l'étage supérieur du château devaient y faire venir une fameuse devineresse de Paris ; il eut la curiosité de l'entendre ; et la société consentit à l'admettre, bien déguisé, dans son petit sabbat ; quand son tour de consulter fut venu, la magicienne le devisagea attentivement et lui dit « qu'il était marié, mais galant et à bonnes fortunes ; qu'il deviendrait veuf et qu'il se prendrait de passion pour une veuve surannée, de basse condition, le rebut de tout le monde ; qu'il l'épouserait et aurait un tel aveuglement pour elle qu'elle le gouvernerait et le mènerait, toute sa vie, par le bout du nez ».

Il paraît qu'à cet instant le Roi suffoqua de rire.

Mars 1669 : à la fin de ce mois, la veuve Scarron était choisie pour veiller à l'éducation du premier enfant d'Athénaïs et de Louis Soleil ! Une fillette délicieuse, dit-on, qui avait été conçue en juillet précédent, un soir des grandes fêtes de Versailles données pour célébrer le retour de la paix. Sans vergogne, on la prénomma Louise. Un prénom royal certes, mais un accouchement discret dans une petite maison offerte par le Roi à sa maîtresse,

rue de l'Échelle, à côté du Louvre et des Tuileries. Un accouchement secret, car il ne s'agissait plus seulement d'éviter à la Reine un déshonneur public, il fallait encore se garantir contre les frasques d'un homme comme M. de Montespan. Le scandale, avec lui, pouvait être désastreux. En outre il aurait eu le droit, selon la loi romaine, de revendiquer cet enfant.

Mais il n'en fit rien. Trop occupé qu'il était à courir la gourmandine à Ille-sur-Têt et à célébrer les obsèques de sa femme infidèle !

À peine arrivé à Bonnefont en Bigorre, « pays de rocaille et de soleil où les têtes s'échauffent rapidement, où l'on retrousse sa moustache, où l'on brandit les colichemardes », il imagina en effet de convoquer le ban et l'arrière-ban de ses parents et amis, de leur annoncer la disparition de la marquise et de les prier d'assister à son enterrement en la chapelle du château. Surprenante comédie macabre, lors de laquelle il porta avec ostentation le deuil de... son honneur. Étrange simulacre, à placer dans la droite ligne de son irruption à Saint-Germain, durant lequel, capé de noir, froid comme le marbre, tenant par la main son jeune fils, Louis-Antoine, étonné, et la petite Marie-Christine, sa fille traumatisée, il suivit un carrosse drapé de crêpe, orné de cornes de cerf. Dans ce carrosse, un cercueil qui ne contenait rien d'autre que le souvenir d'Athénaïs. Parvenu enfin au parvis de la chapelle, il aurait eu ce mot :

— Que l'on ouvre les grandes portes à grands battants, car mes cornes sont si hautes qu'elles ne permettent pas de passer par la petite !

Quelle scène ! quel romantisme déjà, chez ce Montespan récalcitrant !

Mais il y a aussi du soldat : il s'ennuie, dans la « rustique solitude de Bonnefont ». La condition de gentilhomme campagnard lui convient si peu que, profitant de la réorganisation de l'armée – oeuvre de Le Tellier, père de Louvois – il sollicite et obtient de reprendre le commandement de sa compagnie de cavalerie en Roussillon. Un geste magnanime du Roi-Soleil pour ce mari ombrageux, mais soldat robuste.

Il y avait en lui du soudard : à Ille-sur-Têt, il s'amouracha d'une roturière catalane et lui proposa – il avait déjà agi de la sorte à Perpignan ! de la travestir pour qu'elle passât inaperçue au sein de sa troupe. Mais cette donzelle-là était moins facile, plus craintive que la précédente ; elle prit peur et se réfugia chez les religieuses.

Tempête sous le crâne du marquis ! Puisqu'il en est ainsi, il postera ses cavaliers autour du couvent, terrorisera les nonnes et fera mine de donner

l'assaut ! Crainte de la justice divine ? Toujours est-il qu'il n'investira pas cet asile. L'affaire, cependant, vint aux oreilles de l'inévitable Macqueron, l'intendant en Roussillon, lequel s'empressa d'adresser un rapport à Louvois. Deux années plus tôt, pour l'affaire du bailli rossé (qui était pourtant plus grave que celle du couvent menacé), le ministre avait fermé les yeux. Aujourd'hui, les rôles avaient changé. Louvois n'avait plus rien à gagner à protéger l'irréductible. Plus de ménagements ! Assez de dragonnades amoureuses ! Et il obtint un ordre signé du Roi-Soleil (ravi) qui cassait la compagnie du Gascon.

Et subitement, le mari d'Athénaïs prend peur ! Il éperonne sa monture et... direction l'Espagne ! La scène se déroule en décembre 1669 – il emmène avec lui son fils Louis-Antoine, alors âgé de quatre ans ; Marie-Christine, son aînée d'un an, restera avec sa grand-mère. L'exil. De courte durée, il est vrai, puisqu'en avril suivant le sieur Macqueron recevra un courrier de Louvois lui annonçant la grâce de Montespan. Des lettres de rémission, signées Louis, à Saint-Germain, le 28 août 1670, et enregistrées par le parlement de Toulouse, le 13 octobre suivant, confirmeront cette clémence. Difficilement explicable. Faut-il y voir une intervention d'Athénaïs, inquiète de savoir son bambin, futur duc d'Antin, sur les routes d'Espagne avec un père impécunieux et vivant aventureusement ? Saint-Simon ne pouvait admettre cette thèse, car il affirma toujours que la mère fut une marâtre pour son fils jusqu'à l'époque où le repentir chrétien toucha son âme. Il faut croire, plutôt, que le Roi craignait que l'impulsif cocu ne s'en allât conter ses mésaventures à la dévote cour d'Espagne, et il lui aurait donc accordé un pardon hâtif, par précaution diplomatique !

Il est certain que Louis XIV, tout-puissant qu'il fût, se trouvait alors fort mal à l'aise vis-à-vis du marquis de Montespan, une de ses rares « victimes » qui ait osé lui tenir tête. On a même écrit qu'il lui aurait offert de pleines brassées de livres en dédommagement de sa honte. La Baumelle, par exemple, l'historien de Mme de Maintenon – et l'ennemi de Voltaire –, est catégorique : « Cent mille écus furent pour le marquis le prix de sa femme, de son silence, de sa lâcheté. » Au XIX^e siècle, Sainte-Beuve lui aussi sera adepte de cette théorie. Il est vrai que Bussy-Rabutin avait tracé la voie dans ce même sens, en affirmant gravement que le marquis reçut « deux cent mille francs pour se consoler de la perte qu'il avait faite ». Mais, ainsi qu'on l'a vu quelques lignes plus haut, puisque le bon Bussy était exilé en Bourgogne depuis 1665, on ne peut le considérer que comme un simple écho. Qui plus

est, il ne faut pas ignorer que cet auteur aimait les sujets à scandale et qu'ici, il trouvait la matière ! « Comme le Roi, écrit-il, était un amant délicat et qu'il ne pouvait souffrir qu'un mari partageât avec lui les faveurs de sa maîtresse, il résolut de l'éloigner... » moyennant finances et sous le prétexte de grands emplois. Saint-Simon, qui aimait pourtant les trous de serrure, ne dit rien de ce *bakchich*. Or le mémorialiste minutieux qu'il était l'aurait sans doute signalé s'il avait réellement existé. À ce sujet, la Palatine elle-même fait des gorges froides : « Je crois que si le Roi avait voulu donner beaucoup, le marquis de Montespan se serait apaisé... »

Enfin, il est bon de signaler qu'aucune pièce comptable n'existe de cet éventuel marchandage ou n'a été découverte jusqu'à ce jour. Nulle trace écrite, donc, d'une solide pension du Roi pour amener le rebelle à une certaine compréhension.

Mais cependant que l'extravagant vivotait sur les routes du royaume de Charles II le dégénéré, rejeton vacillant d'une race en bout de course, un de ses défenseurs (le seul ?) se manifestait à la cour. Un éminent personnage que l'on écoutait, car il parlait haut et prêchait fort : il avait nom Henri de Gondrin, il était archevêque de Sens et primat des Gaules. Son âme inclinait un peu vers la doctrine de Jansénius, cela suffisait pour qu'il ne fût guère prisé du Roi, mais de surcroît, il était l'oncle du Montespan bafoué ! Mme de Motteville nous affirme qu'il avait « beaucoup de lumières et de hauteurs dans l'âme », qu'il était « plein de l'esprit du monde », « qu'il soutenait toujours dignement la grandeur et la puissance de l'Eglise » et que « sa réputation était nette du côté des femmes ».

Jusqu'à un certain point ! Car elle ne fait aucune mention de la cour assidue qu'il fit un temps à la veuve Scarron. Il la trouvait – citons-le « fort belle et avec une gorge très bien faite ». Il eut même le front de donner un souper en son honneur, soirée qui fut d'ailleurs glaciale, la future Maintenon y étant demeurée figée. « Nous étions au printemps, mais il y avait un pied de neige dans cette salle », observa Mme de Coulanges.

« Il aimait trop l'intrigue et la cour et peut-être que sa vanité, plutôt que sa vertu, le faisait agir vertueusement », ajoute encore la fine Françoise de Motteville.

Vif comme on sait l'être en Gascogne, sanguin comme un Gondrin, l'archevêque-primat va subitement se fâcher, se transporter chez Athénaïs, l'accabler de reproches et, paraît-il, la souffleter. Une scène violente, mais trop intime à son gré. Car il estime que le scandale doit éclater, l'abcès être

percé. Si bien que, le lendemain, ne craignant pas de braver les foudres royales, il montera en chaire et osera tonner contre le double adultère du Roi et de la Montespan sa maîtresse !

Jugez du courroux de Louis XIV ! Il n'y avait qu'une sentence possible : ordonner au vengeur de regagner son diocèse. Ce qu'il fit, d'ailleurs, mais le temps seulement d'y faire publier les anciens canons flétrissant cette violation de la loi religieuse. Après quoi il réapparut à Fontainebleau, où était la cour, et brandit quelques menaces d'excommunication. Aussi le Roi se voila-t-il la face et fit-il la sourde oreille.

Bientôt Bossuet, entre deux oraisons funèbres, reprendra ce flambeau des anathèmes allumé par Mgr Pardaillan de Gondrin. Auparavant il aura convaincu La Vallière de s'éloigner de la cour, de se retirer au cloître, de prier, de tenter de sauver son âme...

Mais ne brûlons pas les étapes : pour l'heure, la France a trois reines : « Celle qui est, celle qui a été, celle qui n'ose pas être... » Trois reines qui se supportent difficilement l'une l'autre si l'on veut croire Mme de Sévigné et cette lettre de sa plume, une lettre codée. « La Rosée et le Torrent se sont liés d'une confiance réciproque et voient tous les jours le Feu et la Neige. Vous savez que tout cela ne pourra être longtemps ensemble sans de grands désordres. » Naturellement, le Feu, c'est le Roi ; la Rosée, Louise ; Athénaïs, le Torrent... ne reste que la Neige à attribuer à Marie-Thérèse !

Avantage très net pour Athénaïs cependant, et qui en abuse ! Elle tourne souvent Louise en ridicule, raconte Mme de Caylus, « affecte de se faire servir par elle, donne des louanges à son adresse et assure qu'elle ne peut être contente de son ajustement si elle n'y met la dernière main... ». « Mme de La Vallière s'y portait de son côté avec tout le zèle d'une femme de chambre dont la fortune dépendrait des agréments qu'elle prêterait à sa maîtresse. » Mais ce n'est pas tout, surenchérit la Palatine (qui n'était pas encore arrivée à la cour !), « la Montespan, qui avait plus d'esprit, se moquait d'elle publiquement, la traitait fort mal, et obligeait le Roi à en agir de même. Il fallait traverser la chambre de La Vallière pour se rendre chez la Montespan. Le Roi avait un joli épagneul appelé Malice ; à l'instigation de la Montespan, il prenait ce petit chien et le jetait à la duchesse de La Vallière en disant : — Tenez Madame, voilà votre compagnie, c'est assez ! »

Athénaïs ne craignait pas non plus de railler la reine Marie-Thérèse. Quand on lui raconta, par exemple, que lors d'une de ses promenades Marie-

Thérèse avait vu tout à coup, au passage d'un gué, son carrosse se remplir d'eau, elle lança :

— Ah ! Si nous avions été là, nous aurions crié : la Reine boit !

Il paraît que le Roi, à cette repartie, ne put s'empêcher de rire. Mais il paraît aussi que, se ressaisissant, il aurait sermonné l'irrespectueuse :

— C'est votre Reine, Madame !

Mais il paraît enfin que Mme de Montespan aurait eu le dernier mot en ajoutant, en se cambrant fièrement :

— C'est la vôtre, Monsieur !

Et elle aurait pu ajouter, en posant ses mains sur une taille déjà bien arrondie, comme les aimait Louis XIV qui souffrait du complexe de la dynastie :

— Et c'est là votre enfant !

Un enfant qui naîtra le 31 mars 1670.

Ce jour-là, Louis-Auguste de Bourbon (futur duc du Maine) verra le jour. Un accouchement particulièrement pittoresque, s'il faut croire les Primi Visconti, les Bussy-Rabutin et autres indiscrets de la cour. Naturellement, tous les cancans qui circulèrent autour de cet événement, tous les potins consignés seront recueillis plus tard, beaucoup plus tard (en 1830 !) par le fantaisiste apocryphe Touchard-Lafosse dans ses *Chroniques de l'OEil-de-Boeuf*. S'inspirant de *La France galante*, des *Histoires amoureuses de la cour* et autres historiettes, comme un scénariste-dialoguiste, Touchard-Lafosse racontera cette naissance insolite.

Mais installons-nous, exceptionnellement, dans l'antichambre de *l'OEil-de-Boeuf*, et observons. N'oublions pas, cependant, d'avoir un regard fort critique :

« Mme de Montespan accoucha avant-hier dans la nuit du premier fruit de sa royale galanterie et déjà cet événement environné d'un mystère qu'on avait jugé impénétrable m'a été raconté par dix personnes. Clément, fameux accoucheur, fut amené par une dame de confiance de la marquise, qui l'avait été quérir avec un carrosse de place. Ce chirurgien arriva dans la chambre de la favorite, ayant un bandeau sur les yeux ; mais on le lui ôta, après avoir pris la précaution d'éteindre les bougies.

— Ah ! Ah ! dit Clément, qui est jovial, il paraît que je dois aller prendre l'enfant au lieu où il est, à tâtons comme on l'y a mis !

— Rassurez-vous, lui dit une voix d'homme qui sortit de dessous le rideau du lit.

— Parbleu ! Je ne crains rien ! Ne suis-je pas habitué à ces petites expéditions mystérieuses dans un temps où mes jeunes clients entrent dans le monde comme ils peuvent !

— Monsieur, répondit la voix du rideau, vous êtes ici pour faire votre métier et non pas des dissertations morales.

— J'entends bien... c'est hors de propos... mais je n'avais pas soupé quand on est venu me prendre, j'ai faim ; faites-moi, je vous prie, donner à manger en attendant que l'enfant se décide à venir.

« Le Roi (car c'était lui qui se trouvait là) sortit alors de sa cachette et alla prendre un pot de confiture et du pain, qu'il apporta à l'accoucheur.

— N'épargnez ni l'un ni l'autre, dit Sa Majesté, il y en a encore au logis.

— Je le crois, répondit Clément ; mais la cave serait-elle moins bien garnie ? Vous ne me donnez pas de vin et j'étouffe.

— Un peu de patience, je ne puis pas être à tout à la fois.

« Sa Majesté aurait pu ajouter qu'elle n'avait pas l'habitude du service.

— À la bonne heure ! reprit le chirurgien en recevant un verre que, dans l'obscurité, Louis XIV avait rempli jusqu'au bord.

— Est-ce tout ? demanda le Roi.

— Pas encore... Un second verre pour boire avec vous à la santé de la commère.

— Mais, Monsieur...

— Allons donc, l'affaire en ira mieux...

« Le Roi versa de nouveau, approcha un verre, qu'il prit sur la cheminée, de celui de Clément, et mouilla ses lèvres de quelques gouttes de vin. En ce moment un cri aigu, arraché à la marquise par le premier essor vers le monde de l'hôte impatientement attendu, mit fin au repas de l'accoucheur et au service du Roi.

« Pendant que Clément se mettait à l'oeuvre, Mme de Montespan prit les mains de Sa Majesté, qui tant que le travail dura demandait de minute en minute si cela ne se terminerait pas bientôt. Enfin, après une heure environ de douleurs assez fortes, un gros garçon parut, à la plus vive satisfaction de notre maître, et à la plus grande renommée de M. de Montespan. Le chirurgien ayant alors demandé une bougie pour mettre ordre à certaines choses, Louis XIV s'enveloppa de nouveau dans le rideau et y demeura jusqu'au départ de Clément. Celui-ci, muni d'une bourse de cent louis, reprit gaiement son bandeau pour quitter l'hôtel ; il fut reconduit chez lui par la personne qui l'avait amené.

— N’oubliez pas en pareille circonstance, lui dit-il en la quittant, que je suis votre très humble serviteur. »

Cet invraisemblable épisode nous amène à quelques réflexions. Touchard-Lafosse s’est inspiré du récit tout simple d’une scène lue dans *La France galante* de Bussy, scène qu’il a copieusement « arrangée ». Il parle d’un premier fruit – un gros garçon – de la royale galanterie de Mme de Montespan : il se trompe par deux fois. S’il s’agit du premier fruit, c’est une fille, née en mars 1669. S’il s’agit d’un gros garçon, c’est le deuxième accouchement d’Athénaïs, celui de mars 1670. D’autre part son récit fait mention d’un hôtel : il s’agit dans ce cas de la première naissance (les couches eurent lieu dans une maison écartée, écrit le duc de Noailles), car le deuxième bambin verra le jour au château de Saint-Germain.

À force de cligner... l’*Oeil-de-Boeuf* finit par ne plus voir très clair ! En réalité, Touchard-Lafosse a tout bonnement mélangé les deux maternités. À lire Mme de Caylus, le verre de vin servi par le Roi à l’accoucheur aux yeux bandés doit être attribué au premier accouchement. Il est vrai, cependant, que lors du second, le Roi ne quitta pas un instant sa maîtresse et « souffrit de ses douleurs jusqu’à se laisser déchirer ses manchettes de dentelles » ; émotion qu’il n’avait jamais connue avec Marie-Thérèse. Elle avait jusqu’alors vécu cinq accouchements, il ne l’avait jamais assistée, pas même pour la naissance du Dauphin.

À peine le temps d’emmailloter le rejeton, on l’entortille seulement dans un linge, on le confie à Lauzun, qui le camoufle sous son ample manteau, traverse aussi discrètement que possible la chambre de la Reine qui ne s’aperçoit de rien, gagne la grille du petit parc de Saint-Germain, où Mme Scarron l’attend dans son carrosse. Direction l’hôtel de Vaugirard, une maison achetée par le Roi, richement pourvue d’équipages et de domestiques, dans laquelle la future Maintenon élèvera avec amour le futur duc du Maine.

Athénaïs en était donc déjà à sa quatrième maternité : deux petits Montespan et deux petits Bourbons. Elle semblait parfaitement supporter cet état et ne fut pas longue à se relever. Il le fallait, d’ailleurs, puisque un mois à peine après la naissance de son fils adultérin, la cour prenait le chemin des Flandres et il n’était pas question qu’elle restât seule à Saint-Germain. Madame – Henriette – était du voyage, elle aussi, malgré une santé déplorable. Elle souffrait en effet d’horribles maux d’estomac et ne s’était jamais bien remise de la naissance de sa fille Anne-Marie, dernier enfant d’un

couple si mal appareillé. Elle était du voyage, car elle devait embarquer à Dunkerque et gagner Douvres pour aller s'acquitter auprès de Charles II, son frère, d'une importante mission diplomatique : la signature d'un traité secret par lequel le Roi anglais déclarait son intention de se faire catholique alors que le Roi français lui assurait une aide financière et militaire. En contrepartie, Charles II s'engageait à déclarer la guerre aux Provinces-Unies et à soutenir les droits éventuels de Louis XIV sur le trône d'Espagne.

Le voyage en Flandre : c'est par une des rares lettres d'Athénaïs à son frère le duc de Vivonne que nous en saurons quelques prouesses. Lisons plutôt :

« Que j'aurais eu tort de suivre votre avis et de rester à Paris où l'on doit s'ennuyer depuis le matin jusqu'au soir, la grande majorité des gens aimables ayant suivi la cour en Flandre ! Vous croyez peut-être que nous éprouvons ici les terreurs attachées à l'état de guerre, que nous politiquons, que nous sommes entourés de morts et de blessés ; non, mon frère, non, rien de tout cela ne trouble la joie qui ne nous a pas quittés depuis notre départ. D'abord, nous avons fait la route très commodément. Il n'y avait dans le carrosse du Roi^[16] que la Reine, Madame et moi. Les acclamations les plus flatteuses précédaient et suivaient Leurs Majestés. Madame, qui possède toutes les grâces du corps et de l'esprit, avait sa part des acclamations. Je pourrais aussi vous confier tout bas que je crois qu'il y avait quelques petites choses pour moi ; car, depuis, étant sortie seule, j'ai été accueillie, je dirais presque avec enthousiasme. Le Roi a poussé la bonté jusqu'à me donner des gardes ; j'en ai toujours quatre aux portières de mon carrosse. Dans chaque ville nous avons un bal masqué et paré. M. le Dauphin est arrivé avec toute sa cour... les belles Flamandes sont venues visiter cette cour, qui fait des conquêtes en chantant et en dansant. Rien n'était comparable au dernier banquet donné à Dunkerque ; Madame était rayonnante de joie ; la Reine avait aussi un air de fête. Je crois que toutes les plus belles femmes s'étaient réunies pour orner cette fête. Jamais je n'ai vu le Roi aussi beau. Jamais l'on eût osé penser que d'aussi grands intérêts l'occupaient : galant avec toutes les femmes, respectueux au-delà de ce qu'on peut dire avec la Reine ; enfin, tout le monde a sujet d'être fort content de son voyage... La flotte du roi d'Angleterre était superbe. Madame s'est embarquée avec beaucoup de courage. Cependant, nous avons cru, toute la cour et moi, que son dernier entretien avec le Roi avait été attendrissant, car ses beaux yeux étaient chargés de pleurs. La Reine l'a tenue longtemps embrassée et ne l'a quittée que lorsque le Roi lui a dit :

« Ce n'est pas une séparation éternelle, nous la reverrons bientôt. » Alors Madame a repris sa sérénité et s'est embarquée d'un air tranquille, qui nous a imposé silence sur les dangers de la mer qui nous l'enlève. La cour est restée sur le port aussi longtemps qu'on a pu se faire des signes. Tout à coup le Roi a pris la Reine par le bras, d'un côté, et moi de l'autre... »

Pas un mot de La Vallière, dans cette dépêche. Or, Louise, elle aussi, était en Flandre, mais son image s'atténuait progressivement, comme une aquarelle pâlie, alors que celle d'Athénaïs, brillante, telle une huile, pouvait sans crainte affronter les rayons de l'astre.

Une anecdote à souligner, sur le journal de bord de cette équipée flamande : la scène se tient, deux ou trois jours avant le départ de Madame, à Landrecies, une petite ville du Nord dans laquelle, vingt-sept ans plus tard, Joseph-François Dupleix – l'homme de la compagnie des Indes – verra le jour. Un incident burlesque : la crue subite d'une rivière – probablement la Sambre – qui contraint la cour à se réfugier pour la nuit dans une pauvre maison paysanne. Une méchante chambre, un seul lit.

— Quoi ! s'écrie la Reine. Coucher ici, tous ensemble ! Mais cela va être affreux !

On jette à la hâte des paillasses, des sacs, des couvertures sur le sol humide.

— Le lit sera pour vous, fit sèchement le Roi. Vous y dormirez seule ! Vous n'aurez qu'à laisser les rideaux ouverts ainsi vous nous verrez tous !

Tous, c'était Monsieur, Madame, Mlle de Montpensier, la duchesse de Créqui, la marquise de Béthune, Louise de La Vallière et... Athénaïs.

... Et l'on vit bientôt le Roi s'assoupir dans cet étrange dortoir de fortune, allongé dans la paille entre Mlle de Montpensier et Henriette d'Angleterre. À la guerre comme à la guerre.

Naturellement, cette nuit-là, le Roi ne lutina pas Henriette ! Autrefois, pourtant, on s'en souvient, elle avait été un peu de ses amours. Mais cette nuit de Landrecies fut sans doute la dernière qu'il passa tout près de sa belle-soeur. Car les événements vont se précipiter. Le 1^{er} juin, elle était à Douvres pour la signature du traité ; le 12 elle est de retour sur la côte française, elle a obtenu gain de cause, elle est acclamée. Le 26, la cour est revenue à Versailles... et dans la nuit du 29 au 30 juin, Madame se meurt et, après avoir reçu de Bossuet les dernières consolations de la religion, Madame est morte.

Elle avait vingt-six ans.

« O nuit désastreuse ! O nuit effroyable ! » lancera l'évêque de Condom devant toute la cour émue, réunie à Saint-Denis, pour les obsèques royales. On a dit qu'un verre de chicorée l'avait emportée. Bien des courtisans étaient persuadés, en effet, qu'elle avait été empoisonnée et que Monsieur, son mari, n'était peut-être pas étranger à cette mort subite. Fabulation ! Certes, Henriette l'avait parfois tourné en ridicule et souvent trompé, mais cela n'avait rien d'exceptionnel dans cette cour où tout le monde trompait tout le monde, où régnait la calomnie.

Le rapport d'autopsie (à l'époque on disait : le fatal procès-verbal d'ouverture) saura convaincre les spécialistes que Madame avait été emportée par une péritonite aiguë.

Mais ce qu'il faut lire surtout, pour être édifié, ce sont les élucubrations des Diafoirus qui prétendaient connaître les véritables causes du décès. L'un écrira : « Madame est morte parce qu'elle a souffert du mal de mer, qui agite la bile et qui fait que quelques personnes tombent paralytiques. » L'autre de préciser « qu'elle avait pris du chocolat en passant la mer, ce qui l'avait fort échauffée ». Le troisième prétendait que « sa bile s'était avariée sous l'effet de la joie et de l'allégresse qu'elle avait éprouvées en revoyant son frère »... un quatrième aurait pu ajouter : « Madame est morte... et voilà pourquoi elle n'est plus en vie ! »

La cour commençait donc à dégager comme une odeur de poudre de succession ! Les Borgia avaient-ils fait des émules à Saint-Germain ? Les élixirs romains avaient-ils envahi Paris ? Il paraît, en effet, que l'aristocratie italienne usait et abusait alors des poisons. À la fin des agapes, il n'était pas rare de voir un seigneur s'affaisser lourdement après avoir consommé un dessert vénéneux : vengeance d'un mari ou d'une amante, précaution d'un rival. Il paraît qu'au moment des conclaves les *papabile* tombaient comme des mouches après avoir trempé leurs lèvres dans un spumante concocté par tel ou tel alchimiste réputé. Et il paraît que les nièces de feu Mazarin, les soeurs Mancini, en particulier Olympe et Marie, n'étaient pas étrangères à l'arrivée sur la place de Paris de ces mixtures méphitiques.

Olympe, comtesse de Soissons, sera d'ailleurs officiellement compromise dans la grande affaire des poisons que nous distillerons le moment venu. Quant à Marie, premier bel amour de Louis XIV (« Vous êtes Roi, vous pleurez et je pars ! »), devenue l'épouse d'un connétable de Naples, un Colonna jaloux et violent, elle se mit à fréquenter souvent les astrologues

louches.

Mais laissons là, pour l'instant, les relents de soufre qui empestent la cour et brûlons plutôt l'encens en l'église des Filles-Dieu de Paris en compagnie de Mgr Harlay de Champvallon, d'une légion de prélats et de la Reine elle-même. Nous sommes le 8 février 1671, nous assistons à la bénédiction de la trente-troisième abbesse de Fontevrault : elle a nom Marie-Madeleine de Rochechouart, elle est la soeur cadette d'Athénaïs. Un joli visage, mais une belle figure surtout, que cette Marie-Madeleine, et qui méritera que l'on se penche sur elle un moment. D'ailleurs il n'est pas de mémoires ou de lettres du temps qui ne chantent sa louange. Saint-Simon, par exemple, écrira en 1715, lorsqu'elle aura rendu son âme à son Seigneur et maître : « Mme de Fontevrault était celle des trois soeurs qui avait le plus d'esprit ; c'était peut-être aussi la plus belle ; elle y joignait un savoir rare et fort étendu. Elle possédait les langues savantes, savait bien la théologie et les Pères, était versée dans l'Écriture, excellait en tout genre d'écrire et parlait à enlever quand elle traitait quelque matière. Elle avait un don tout particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de tout son Ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité. La sienne était pareille dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle ne sortait pas de chez ses soeurs, ne donnèrent d'atteinte à sa réputation que pour l'étrange singularité de venir partager une faveur de cette nature et si la bienséance eût pu y être aussi il se pouvait dire que dans cette cour même, elle ne s'en serait jamais écartée... »

En trente-quatre années de gouvernement de Fontevrault, Marie-Madeleine ne viendra que quatre fois à Paris. On l'y rencontrera les moments venus. En revanche, elle recevait beaucoup dans son abbaye royale érigée au XI^e siècle, à deux pas du confluent de la Loire et de la Vienne. On fit grand cas, notamment, de la visite prolongée de l'académicien piquant et parfois agressif qu'était Jacques Testu. Ce prédicateur de la cour, que Ninon de Lenclos avait surnommé « Testu, Tais-toi », en pinçait fort, dit-on, pour les trois filles du duc de Mortemart. De l'aînée, Mme de Thianges, il disait : « Elle parle comme une personne qui rêve. » D'Athénaïs : « Elle parle comme une personne qui lit. » Et de Mme de Fontevrault : « Elle parle comme une personne qui parle. »

Et comme l'abbé prisait la conversation... il préféra l'abbesse.

Il avait coutume de faire retraite en Poitou chez son amie Mme de Richelieu, veuve en premières noces du duc d'Albret. Or, un jour, une épidémie de petite vérole fut signalée au village. Prudent, Testu se replia sur

Fontevrault, situé à une demi-journée des terres de Richelieu. Et il s'y plut, et il y resta trois mois ! Et l'on fit bientôt des gorges chaudes : la petite vérole, non ! la galanterie, sûrement ! Mme de Sévigné, par exemple, était persuadée qu'il y avait entre l'abbé et l'abbesse plus qu'un bavardage régulier séculier. Dans son *Histoire du lord de Fleury*, Ranchon, le vicaire général d'Angoulême, ajoutera même que « vers 1670 l'abbé Testu aurait eu les faveurs de Mme de Fontevrault ». Mais Marie-Madeleine se défendra, repoussera ces « clabauderies et ravauderies », expliquant que l'abbé avait une parente de son nom en religion à Fontevrault et que c'est auprès d'elle qu'il trouvait un asile naturel. Elle refusait donc de porter le chapeau, la cornette lui suffisait ! Mais comment savoir puisqu'elle était si charmante ! Puisque le Roi lui-même la goûtait fort et qu'il avait peine, selon Saint-Simon, à se passer d'elle quand elle était à la cour. Pour la rapprocher de Paris, il lui offrira même l'abbaye de Montmartre ! Elle la refusera, elle préférerait la douceur angevine.

Car Louis XIV aimait les Mortemart. L'aînée des filles, la marquise de Thianges, « un chef-d'oeuvre de la nature », selon Mme de Caylus qui s'empresse d'ajouter : « non tant pour la beauté extérieure que pour la délicatesse des organes qui composaient sa machine », était-elle aussi très bien en cour ; si bien même que fréquemment le souverain, qui appréciait son esprit, la priait de monter en sa calèche... Elle s'asseyait à sa gauche. À droite siégeait Athénaïs. Ce qui n'empêchait pas les deux soeurs de se chamailler souvent. Mme de Maintenon l'affirme. Elles s'emportaient pour un rien, mais il s'agissait de colères qui s'apaisaient vite, des petites querelles qui entretiennent l'amitié. Plus tard, pourtant, lorsque Athénaïs sera sur son déclin, Gabrielle de Thianges imaginera placer sa fille aînée – Mme de Nevers – dans le lit de Louis Soleil et en faire une maîtresse officielle !

Athénaïs avait un esprit de famille très développé. Son père n'obtiendrait-il pas le titre de gouverneur de Paris ? Son frère, le gros Vivonne, celui de général des galères ? Pour refaire sa fortune, puisque Saint-Simon nous apprend que les Mortemart se ruinaient de père en fils, Vivonne avait même imaginé – en 1671 – de rétablir en France le vieil ordre de Saint-Lazare créé à l'époque des croisades. Un projet grandiose ! Mais pour le réaliser il lui fallait l'accord du Roi et le soutien de Colbert.

Il exposa l'affaire :

« L'ordre de Saint-Lazare a été associé à celui de Saint-Maurice. Le duc

de Savoie en est le grand-maître. Les chevaliers français n'ont jamais admis cette transformation et se sont joints à l'ordre du Mont-Carmel. Il serait bon de revenir à l'ancien ordre hospitalier. On l'établirait, par exemple, à Porquerolles où l'on fonderait une ville, creuserait un port, aurait une escadre, où l'on bâtirait des hôpitaux et les fortifications des îles d'Hyères seraient les plus fermes remparts. Et moi, Louis-Victor de Rochechouart, comte de Mortemart, duc de Vivonne, je pourrais en être le grand-maître. J'en tirerais des droits ordinaires et seigneuriaux annuels et tout plein d'autres profits... et les îles d'Hyères deviendraient les îles Mortemart... »

Mais aujourd'hui les îles d'Hyères sont toujours les îles d'Hyères... un projet sans lendemain !

Le Roi et ses ministres firent la sourde oreille. La dépense était trop forte. Et il ne semble pas que Mme de Montespan ait beaucoup insisté auprès de son amant royal pour que puisse aboutir le projet de son frère. Les mémorialistes, d'ailleurs, nous confient qu'à cette époque il existait comme un froid dans les relations Athénaïs-Vivonne. La raison en est simple : Vivonne aimait bien son beau-frère Montespan ; ils avaient fait ensemble la campagne de Lorraine, essuyé côte à côte le feu de l'ennemi : cela soude une amitié. Vivonne n'avait donc pas encore admis qu'Athénaïs ait renvoyé Montespan dans ses foyers du Sud-Ouest, *manu militari* ou presque !

Ne nous soucions pas trop, toutefois, des difficultés financières de Vivonne, car cet ingénieux duc saura bien trouver d'autres moyens d'éponger les déficits de sa famille. En 1680, par exemple – le 30 octobre – lorsqu'il mariera son fils aîné, Antoine-Louis de Rochechouart, à Marie-Anne de Seignelay, qui n'était autre qu'une fille de Colbert... et qui représentait une dot d'un million de livres sur la cassette royale !

Mais n'anticipons pas : nous ne sommes qu'en 1671 et nous allons assister à une violente saute d'humeur d'Athénaïs, une colère, un méchant caprice. Susceptible, vexée par Lauzun, elle va pousser le Roi-Soleil à le mettre à l'ombre ! À l'ombre de la citadelle piémontaise de Pignerol. Il y restera une dizaine d'années ! Pour crime de lèse-majesté : la Majesté étant Mme de Montespan.

Lauzun : c'était un petit homme, « le plus insolent petit homme qu'on eût vu depuis un siècle » (La Fare *dixit*). À moitié chauve, le nez sec et pointu, « une figure de chat écorché », les yeux rouges, souvent sale et graisseux, spirituel, mais illettré, fort brave, à l'occasion héroïque et, malgré

ce portrait peu flatteur – mais vrai –, il était la coqueluche de toutes les femmes de la cour ! Et plus particulièrement de la Grande Mademoiselle. À quarante-trois ans l'ancienne frondeuse était en effet tombée amoureuse folle du bellâtre. Un beau parti que cette fille de Gaston d'Orléans ! La plus riche héritière du royaume ! Autrefois on avait envisagé de lui faire épouser son cousin Louis XIV, une affaire sans suite. Elle avait aussi refusé un prince de Galles, un infant du Portugal, un duc de Lorraine... aujourd'hui il était question de lui donner pour mari Monsieur, le veuf consolé d'Henriette.

Refus de Mademoiselle la Grande : elle n'en voulait qu'un, elle n'en aimait qu'un : Lauzun, le cadet de Gascogne, Lauzun le laid, qui avait sans doute un petit quelque chose qui plaisait aux femmes.

Mais il fallait l'autorisation du Roi.

Pour en croire la Grande Mademoiselle elle-même Louis XIV ne lui répondit ni oui... ni non :

— Vous êtes en âge de voir ce qui vous est bon. Je serais fort fâché de vous contraindre en rien. Je ne voudrais, ni contribuer à la fortune de M. de Lauzun, y allant de votre intérêt, ni lui nuire. Mais je ne vous le conseille point, mais je vous prie d'y songer. Bien des gens n'aiment pas M. de Lauzun. Prenez là-dessus vos mesures.

Cependant c'est sans compter sur Athénaïs qui envisage déjà que le comté d'Eu – propriété de la Grande Mademoiselle vieille fille – pourrait revenir un jour à la couronne... et notamment au premier fils qu'elle a eu du Roi. Or ce mariage avec Lauzun risque de tout compromettre, malgré l'âge avancé – pour l'époque – de la vieille fille en question.

Reste à convaincre le Roi, et pour ce faire elle possède les arguments que l'on sait... Elle en usera, elle aura gain de cause. Point de mariage. Elle semblait vraiment détester Lauzun. On a même chuchoté parfois qu'une telle antipathie ne pouvait avoir été engendrée que dans la plus grande des intimités. Alors ? Athénaïs aurait-elle été quelque jour la maîtresse du nerveux Gascon ? Cette histoire n'a jamais été tirée au clair, cependant il paraît plausible qu'il y ait eu quelque chose entre « l'insolent petit homme » et « la royale Montespan », possible que le cadet contrefait, mais galant la tenait par la peur d'une fâcheuse divulgation.

Donc, maintenant, Athénaïs le hait et crie vengeance. Un après-midi d'amour avec le Roi et la partie sera gagnée. Le lendemain Louis XIV fait appeler Mademoiselle :

On m'a dit que je vous sacrifiais pour faire la fortune de M. de Lauzun.

Cela me nuirait dans les pays étrangers.

Sire, il vaudrait mieux me tuer !

Le Roi fut inflexible, Athénaïs fut satisfaite, et Mademoiselle ne mourut point.

Lauzun, quant à lui, écumait. Il bondit chez la favorite, lui fit une telle scène, lui donna de tels noms – menteuse ! friponne ! coquine ! putain à chien ! qu'elle en resta pâmée.

S'imaginait-il, pourtant, que Mme de Montespan était de ces femmes qui se laissent impunément bafouer ? Le Roi, bien sûr, sut bientôt l'épisode. Le Roi, bien sûr, réagit : que l'on arrête l'impudent ! qu'il aille retrouver Foucquet à Pignerol ! Il y moisira jusqu'en 1681, date à laquelle la Grande Mademoiselle, ridée, desséchée, mais toujours amoureuse, parviendra à obtenir sa libération... et à l'épouser. Une union qui sera bien houleuse – car Lauzun était fort trousseur – et qui s'achèvera quelque douze années plus tard avec la mort de la vieille Mademoiselle.

Devenu veuf, quoiqu'âgé de soixante-trois ans, le vieux lion n'hésitera pas à se remarier avec la toute charmante Mlle de Lorges de Durfort... sa cadette de presque un demi-siècle ! « Il était extrêmement brave », raconte Saint-Simon, lui-même beau-frère de la jeune épousée, mais en la circonstance, ce n'était plus de la bravoure, c'était de l'inconscience !

Ce qui se dégage de cette histoire, c'est l'influence, la puissance d'Athénaïs. Elle souhaite, le Roi obtempère. Elle ne veut plus voir Lauzun, Lauzun disparaît. Elle trouve bon qu'on le libère... et Lauzun est libéré !

Libre, oui, mais à quel prix ! Il paraît que pour obtenir la grâce de son vieil amant, Mademoiselle aurait consenti à léguer la principauté des Dombes (entre Rhône et Saône) et le comté d'Eu au jeune duc du Maine, premier fils de Louis Soleil et d'Athénaïs. Voilà pour la thèse qui a souvent été retenue. On verra pourtant, dans quelques années (grâce à une lettre inédite), qu'il faut considérablement la nuancer.

Il n'empêche qu'Athénaïs était toute-puissante...

V

« D'OR SUR OR ET REBRODÉ D'OR... »

Jamais Cléopâtre ne s'était
nourrie de si belles perles.

Arsène HOUSSAYE.

On est entré dans la période de gloire : la prestigieuse décennie d'Athénaïs.

— N'oubliez pas, disait-elle à son amant, que je descends des ducs d'Aquitaine et que par conséquent ma famille est plus ancienne que celle des Bourbons !

C'est à peine si elle ne traitait pas de parvenu le petit-fils du Béarnais. Mais il aimait cela. Il aimait ce côté hautain, éblouissant d'esprit, il aimait aussi la triomphante beauté de la dame qu'il laissait admirer à tous les ambassadeurs. Toutes choses qui faisaient défaut à la pauvre Marie-Thérèse. Il était sous le charme. À tel point que, tout le temps que dura l'empire d'Athénaïs à la race orgueilleuse, il ne pensa plus et n'agit plus qu'après s'être posé la question :

— Qu'en dira-t-elle ? Cela lui plaira-t-il ?

Et il est vrai que l'économiste devint prodigue, que le brave devint aventureux et le calculateur, fougueux. Aurait-il écrit, sans elle, les plus grandes pages de son règne ? Qui peut le dire ? En tout cas, c'est durant la décennie d'Athénaïs que se déclarent les grandes guerres, que commencent les somptueuses dépenses du siècle et que s'instaure ce que l'on a appelé « la politique de magnificence ». Une politique à l'image des toilettes qu'aimait à porter Athénaïs : éblouissantes, selon Mme de Sévigné qui raconte l'avoir vue un jour dans une robe « d'or sur or, rebrodé d'or, et pardessus un or frisé, rebrodé d'un or mêlé avec un certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée ». Et, posés sur ses cheveux coiffés de mille boucles, « des rubans noirs couverts des perles de la maréchale de l'Hôpital et embellis de pendeloques de diamant... »

Alors pour elle le Roi fera des folies. Certes, ce n'est pas pour elle qu'il fit construire Versailles, mais c'est pour elle qu'il y donna de si belles fêtes. C'est elle aussi qui fit donner quelque fantaisie dans son ordonnance classique, c'est à sa prière, par exemple, et suivant son propre plan qu'on y établit un « marais enchanteur », lequel consistait en une vaste pièce d'eau

plantée de joncs métalliques qui lançaient l'eau en abondance et au centre de laquelle un splendide arbre doré semblait prendre racine ; avec des branches, une foule de branches qui jaillissaient à profusion. L'emplacement de cette fantaisie aquatique est aujourd'hui occupé par les bains d'Apollon.

C'est pour elle qu'à Versailles le Roi-Soleil bâtit le Trianon de porcelaine^[17] et le château de Clagny : deux constructions aujourd'hui disparues et... que l'on ne visite plus que sur gravures. Clagny fut détruit à la fin du règne de Louis XV pour qu'un quartier de Versailles, de dix-huit rues, y soit édifié. Clagny : dans un premier temps, Louis XIV y avait fait dresser une grande maison. Mais cette grande maison avait un défaut majeur : elle n'était pas du goût de Mme de Montespan.

— Qu'est cela ? Cela ne peut être bon que pour une fille d'opéra, s'était-elle moquée.

Et la maison fut détruite, Mansart fut appelé et le plan d'un palais fut tracé. Un plan qu'Athénaïs remania plus d'une fois jusqu'au jour où, enfin satisfaite, elle le fit connaître au Roi... lequel le fit savoir à Colbert.

« J'ai ordonné à votre fils de vous envoyer le plan de Clagny et de vous dire qu'après l'avoir vu avec Mme de Montespan, nous l'approuvons tous deux et qu'il faut, sans perdre un moment, commencer à y travailler. Mme de Montespan a grande envie que le jardin soit en état d'être planté cet automne (1674). Faites tout ce qui sera nécessaire pour qu'elle ait satisfaction et me mandez les mesures que vous aurez prises pour cela. »

Les fleurs de Clagny ! Laissons un instant la plume à Mme de Sévigné. Elle nous les décrit avec tant de grâce. En fait, c'est à sa fille qu'elle brosse cette description, mais, profitons-en et songeons à ce que nous serions si Marie de Rabutin-Chantal n'avait pas eu de fille !

« Que vous dirai-je, c'est le palais d'Armide. Le bâtiment s'élève à vue d'oeil ; les jardins sont faits. Vous connaissez la manière de Le Nôtre ; il a laissé un petit bois sombre qui fait fort bien ; il y a un bois d'orangers dans de grandes caisses ; on s'y promène, ce sont des allées où l'on est à l'ombre, et, pour cacher les caisses, il y a des deux côtés des palissades à hauteur d'appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'oeillets. C'est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer ; on aime fort ce bois... »

Clagny, c'était deux ailes en retour, une large cour en demi-lune, cinq perrons, une grande galerie tout ornée de tableaux, c'était un vaste vestibule,

« un escalier d'honneur à l'élégance hardie », c'était une chapelle, une orangerie dallée de marbre ; Clagny, ce fut trois millions de livres. Athénaïs était puissante.

C'est pour elle encore que le Roi égaya le vieux château de Saint-Germain. Les jardins suspendus devant ses fenêtres, c'était pour qu'elle vît des fleurs et des oiseaux à son réveil. Et quels soins il apportait à ces embellissements ! Même au front, il trouvait le temps d'écrire à Colbert pour lui donner ses directives. « Vous ne m'avez rien mandé, dans toutes les lettres que vous m'avez écrites touchant le travail qu'on fait à Saint-Germain sur les terrasses de l'appartement de Mme de Montespan. Il faut achever celles qui sont commencées et accommoder les autres en volières... Pour cela il ne faudra que peindre la voûte du côté de la cour, avec une fontaine en bas, pour que les oiseaux y puissent boire. À l'autre, il faudra la peindre et ne mettre qu'une fontaine en bas, Mme de Montespan la destinant pour y mettre de la terre et en faire un petit jardin... »

On croit rêver ! Est-ce là la lettre d'un monarque qui fait trembler l'Europe ou celle d'un petit bourgeois scrupuleux ? C'est en tout cas celle d'un grand amoureux.

N'ira-t-il pas une autre fois – en 1678 – jusqu'à offrir à la belle un des meilleurs vaisseaux de l'arsenal de Brest, à le laisser battre un pavillon qui était celui « du Sire et de la Dame », jusqu'à lui donner toute liberté de l'armer et l'équiper à sa guise et de choisir un capitaine de son gré ?

Sans oublier tous les artistes, peintres, musiciens, écrivains, qu'affectionnait Athénaïs, qu'elle aimait voir autour d'elle et que le Roi protégea, encouragea, pensionna parce qu'il n'avait rien à refuser aux beaux yeux de la descendante des ducs d'Aquitaine. Ce n'est pas une coïncidence, par exemple, si Michel Lambert est nommé maître de musique de la Chambre du Roi, car Michel Lambert était né à Vivonne en Poitou ! Il avait commencé sa carrière comme chantre à Notre-Dame de Paris, nul doute qu'il trouva un appui éclairé auprès d'Athénaïs ; n'étaient-ils pas « pays » ? Un appui, et une pension de 1 200 livres sur la cassette du Roi. Lambert travaillait en collaboration avec des poètes tels que Benserade, Boisrobert ou Quinault et, outre des chansons, il nous a laissé des motets, des cantates et d'admirables *Leçons pour les ténèbres*. Sa fille, Madeleine, deviendra Mme Jean-Baptiste Lulli qu'Athénaïs porta aux plus hauts emplois.

Car elle était toute-puissante. Un jour, par exemple, Philippe Quinault – pensionné à 2 000 livres – vint à lui déplaire : c'était le 5 janvier 1677, à

Saint-Germain. On y donnait ce soir-là sa tragédie-opéra : *Isis*. Or chacun, à tort ou à raison, crut retrouver sous les traits de la déesse égyptienne le visage de la favorite. Et comme on connaît le triste sort d'Isis, comme l'on sait que Jupiter la transforme en génisse... Mme de Montespan se vexa. *Vade rétro*, Quinault ! Que l'on fasse venir Racine ! Las ! l'homme de La Ferté-Milon n'était pas un faiseur d'opéras. Il appela donc l'ami Boileau à son secours, mais l'opéra n'était pas non plus dans les cordes du père des *Satires*. Le résultat fut médiocre : « Un fade prologue sur la poésie et la musique. » Qu'importait ! Athénaïs les aimait bien. Cette année-là (1677), ils furent l'un et l'autre nommés historiographes du Roi et admis aux soirées chez Mme de Montespan. Louis XIV y assistant, on leur demandait alors de lire quelques bonnes pages de leur histoire contemporaine.

Un jour, Boileau court chez la favorite. Il est inquiet pour le grand Corneille. La faveur publique l'abandonne et il vient d'être privé de sa pension. Chose indigne.

— Pour la gloire même du Roi, faites plutôt retrancher ma propre pension que celle d'un homme qui la mérite si bien, ajoute-t-il.

Le lendemain Mme de Montespan dit un mot et la pension de Corneille fut rétablie. Athénaïs était puissante.

Ne parviendra-t-elle pas aussi à faire rentrer en grâce auprès du Roi l'ancien trouvère du château de Vaux-le-Vicomte, l'ancien poète de Nicolas Foucquet le claquemuré de Pignerol : Jean de La Fontaine ? C'est à Athénaïs, d'ailleurs, qu'en 1679 il dédiera le second recueil de ses fables. Pour l'occasion, il la baptisera Olympe :

*... Paroles et regard, tout est charme dans vous.
Ma muse, en un sujet si doux,
Voudrait s'étendre davantage ;
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage.
Olympe, c'est assez qu'à mon dernier ouvrage
Votre nom serve un jour de rempart et d'abri ;
Protégez désormais le livre favori
Par qui j'ose espérer une seconde vie.
Sous vos seuls auspices, ces vers
Seront jugés, malgré l'envie,*

Dignes des yeux de l'univers...

Ce qui n'empêchera pas notre fabuliste, quelques mois plus tard, quand Mme de Fontanges s'installera momentanément dans le lit du Roi, de faire preuve d'un opportunisme à tout crin. Il lui composera en effet une épître tout aussi louangeuse.

*Charmant objet, digne présent des cieux,
Et ce n'est point langage du Parnasse,
Votre beauté vient de la main des Dieux...*

Et si quelques vers plus loin il parle de son joli visage... il se garde bien de faire allusion à sa tête sans cervelle !

Reste le plus grand : Molière. Combien de ses pièces en effet sont des commandes du Roi, et combien de commandes ont été suggérées par Mme de Montespan !

C'était une tradition chez les Mortemart d'aimer et de défendre Jean-Baptiste Poquelin. Le père d'Athénaïs était un fervent moliériste, son frère, le gros Vivonne, soupa parfois avec l'auteur-comédien. Mme de Thianges l'appréciait aussi beaucoup ; la favorite ne pouvait donc faillir à cette tradition familiale.

En 1663 l'auteur de *L'École des Femmes* figurait déjà sur l'état des pensions des gens de lettres, mais pour la modeste somme de 1 000 livres : modique, en effet, au regard de ce que touchaient Benserade ou l'abbé Cottin ou encore Jean Chapelain et d'autres plumitifs aujourd'hui rayés de la carte.

Il faut attendre l'été de l'an 1665 – une saison où Athénaïs commençait de faire plus que de la figuration ! pour que la troupe de Molière, six mois après que fut joué *Le Festin de Pierre*, quittât son protecteur, Monsieur, pour passer au service du Roi.

« Vendredi 14 août la troupe alla à Saint-Germain-en-Laye. Le Roy dit au sieur Molière qu'il voulait que la troupe dorénavant lui appartînt et la demanda à Monsieur. Sa Majesté donna en même temps 6 000 livres de pension à la troupe qui prit congé de Monsieur... et prit ce titre : Troupe du Roy, au Palais Royal^[18] »

Athénaïs aimait la musique et la danse, les comédies-ballets produites à grand renfort de « machines ». C'est elle qui incita son amant à passer commande d'une *Comtesse d'Escarbagnas* à jouer pour les fêtes de Saint-

Germain, en décembre 1671, avec force ballets de cour. Elle n'est pas étrangère non plus à l'idée de *La Princesse d'Elide*, à celle de *Psyché* ou à celle du *Bourgeois Gentilhomme* à l'occasion de la visite à Paris de l'envoyé du Grand Turc.

Athénaïs aime que l'on se moque : elle aime Molière. Les astrologues de la cour lui semblent ridicules ? Elle demande à Jean-Baptiste Poquelin de les caricaturer : Molière compose *Les Amants magnifiques*. Tartuffe daube les faux dévots de la vieille cour : l'Église se fâche, Athénaïs sourit, Molière l'emporte. Don Juan se moque du diable et de Dieu, Molière est menacé, Athénaïs s'amuse, Molière l'emporte. Après William Harvey, les *Scavantissimi doctores* s'étaient mis à croire, pour beaucoup d'entre eux, en la circulation du sang provoquée par les mouvements du coeur. Il subsistait cependant quelques irréductibles tel le sieur Guy Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui continuait d'affirmer que « le seul mouvement du sang était dû à l'attraction exercée sur lui par les organes et à l'impulsion des veines, que les artères, même si elles contenaient un peu de sang spiritueux rouge, étaient essentiellement destinées à favoriser la circulation de l'air ». Pour justifier la présence du sang dans ces conduits, notre « anticirculateur » têtu faisait appel à des forces occultes du genre, citons-le : « calorique inné d'origine céleste se trouvant dans le ventricule droit et transformant, dans le ventricule gauche, l'esprit naturel de nature vaporeuse en esprit vital de nature aérienne ».

Diafoirus à l'état pur ! Athénaïs détestait « cet imbécile de Patin », elle aima le médecin du *Malade imaginaire*... le dernier Molière.

Cette passion pour le théâtre lui venait peut-être du fait qu'elle était elle-même une excellente comédienne. On sait déjà qu'elle composait des imitations remarquables, qu'elle singeait à la perfection les importuns ou les ennemis, on sait aussi qu'elle aimait rire et faire rire : et c'était une étrange entreprise que de faire rire les courtisans dans une cour où trop souvent régnait l'ennui sous les brocarts et les dorures. Elle était donc pétillante. Elle n'hésitait jamais à jouer un méchant tour quand l'occasion se présentait. Ainsi, au jour du mariage de Mlle d'Alençon (fille de Gaston d'Orléans) et de M. de Guise, quand le maître de cérémonie s'aperçut *in extremis* qu'il manquait deux coussins pour que les fiancés puissent s'agenouiller, elle proposa de lui en fournir... et elle fit donner les coussins de ses chiens !

Quand la dame était à sa fenêtre, les courtisans faisaient un détour, ils craignaient toujours quelques-unes de ces flèches qu'elle savait si bien

décocher.

Athénaïs était puissante et crainte, mais adulée aussi. Le courtisan Langlais – fils d'un homme qui percevait la maltôte (une sorte d'impôt supplémentaire... déjà !) et d'une femme de chambre d'Anne d'Autriche – qui se consumait d'amour pour elle lui avait en effet offert cette robe « d'or sur or rebrodé d'or » que nous a déjà décrite Mme de Sévigné ; le Roi, quant à lui, la couvrait de bijoux et de pierreries.

Il est au camp de Dole, par exemple, le 9 juin 1674, quand il écrit à l'intime Colbert la lettre suivante qui mérite d'être publiée.

« Mme de Montespan ne veut pas absolument que je lui donne des pierreries ; mais afin qu'elle n'en manque pas, je désire que vous fassiez travailler à une petite cassette bien propre, pour mettre dedans ce que je vous dirai ci-après, afin que j'aie de quoi lui prêter à point nommé ce qu'elle désirera. Cela paraît extraordinaire, mais elle ne veut point entendre raison sur les présents. [On notera ici l'habileté d'Athénaïs qui feint de refuser ce que, de toute évidence, elle désire le plus !] Il y aura dans cette cassette un collier de perles que je veux qui soit beau, deux paires de pendants d'oreilles, l'une de diamants, que je veux qui soient beaux, et une de toutes pierres ; une boîte et des attaches de diamants, une boîte et des attaches de toutes pierres, dont les pierres se pourront lever à toutes deux ; il faut avoir des pierres de toutes couleurs pour en pouvoir changer. Il faut aussi une paire de pendants d'oreilles de perles. Il faut aussi quatre douzaines de boutons dont on changera les pierres du milieu ; le tour étant de petits diamants, tout ira bien dessus. Il faut pour cela préparer des pierres que je veux qui soient belles... il faudra faire quelque dépense à cela ; mais elle me sera fort agréable, et je désire qu'on la fasse sans se presser. Mandez-moi les mesures que vous prendrez pour cela et dans quel temps vous pourrez avoir tout... Que ce qui doit être propre soit fait avec soin et que ce qui doit être beau le soit. »

«... Que je veux qui soit beau ! » insiste Louis Soleil, car rien à ses yeux ne l'était trop pour l'étingelante Athénaïs, qui avait tous les droits et à qui il pardonnait beaucoup. Un exemple ? Les dettes de jeu de la marquise : elles étaient considérables. Et qui d'autre que le Roi supportait ces pertes ? La plupart du temps, il les épongeait sans renâcler ; des dettes fort lourdes pour la caisse du trésor royal, car Athénaïs était une joueuse effrénée... qui gagnait quelquefois, mais perdait trop souvent !

« Le jeu de Mme de Montespan, écrivait, le 13 janvier 1679, le comte de

Rébenac, est monté à un tel excès que les pertes de 100 000 écus sont communes. Le jour de Noël, elle perdait 700 000 écus ! » « On a ouvert, ajoute Mme de Scudéry, chez Mme de Montespan une loterie dont le gros lot sera de 100 000 livres et il y en aura cent autres de chacun 100 livres. Les billets sont d'un louis. »

Mais à quoi jouait-elle quand elle n'organisait pas ces loteries dont les bénéfiques n'étaient pas destinés aux oeuvres charitables ? Eh bien, elle s'adonnait à la bassette, au reversi, au lansquenet ou au hoca.

Pour le hoca, jeu de hasard italien dont on a dit parfois qu'il avait été introduit en France par Mazarin lui-même, il suffisait d'une table divisée en trente cases, de trente billets numérotés mélangés dans un sac, et l'on piochait. Si le billet extrait correspondait, par bonheur, à la case choisie, on emportait vingt-huit fois sa mise ! Une sorte de petit biribi^[19] en somme. Le hoca, selon le lieutenant de police Nicolas La Reynie, était le plus dangereux de tous les jeux. « La preuve, écrit-il, c'est que les Italiens qui sont capables de juger les raffinements des jeux de hasard ont reconnu en celui-ci tant de moyens différents de tricher qu'ils ont été contraints de le bannir de leur pays. Deux papes, même, après avoir connu les friponneries qui s'y étaient faites dans Rome, l'ont défendu sous des peines rigoureuses. Dans Paris, il cause de tels désordres qu'il faudrait en obtenir l'interdiction. »

Un voeu pieux de La Reynie puisque la cour l'avait adopté et qu'en une seule nuit – selon Trichâteau – Mme de Montespan avait pu regagner les cinq millions qu'elle avait perdus. Une autre fois, en revanche, c'était le 4 mai 1682, « elle perdit au hoca plus de 50 000 écus »... soit deux fois moins que Monsieur qui fut contraint de mettre toutes ses pierreries en gage.

Pour jouer au lansquenet, à la bassette ou au reversi, il n'était besoin que de cartes, de chance... et de force pistoles. La pistole valait dix livres. Le reversi, d'origine espagnole, avait la préférence du Roi. Il se jouait entre quatre, c'était une sorte de poker avant l'heure, la plus solide figure était l'espagnolette, formée de trois as et du quinola, c'est-à-dire le valet de cour, la plus forte carte du jeu.

Le lansquenet n'était autre qu'un énorme reversi puisqu'il se disputait avec six jeux de 52 cartes !

La bassette, quant à elle, fit de sérieux ravages dans la cassette royale. Il est vrai qu'on pouvait perdre ou gagner 50 ou 60 fois en un quart d'heure. Selon Bussy, qui est toujours bien informé de toutes les choses de la cour, une nuit de février 1679, Athénaïs perdit 400 000 pistoles contre la banque,

somme qu'elle regagna sur le matin. Mais comme elle voulut persévérer et que *perseverare diabolicum est...* le Roi dut éponger une nouvelle dette ! Cependant, ajoute notre informateur, cette nuit scandaleuse porta un coup fatal à la bassette. Trop c'était trop. Coup de colère de Louis XIV.

— Madame, se courrouça le Roi, les femmes qui aiment le jeu, n'aiment que le jeu !

Il se trompait : Athénaïs aimait le jeu, l'ambition et l'amour.

Toujours est-il que la bassette, dès lors, sera interdite dans tout le royaume. Nul doute que cette mauvaise aventure de la favorite dut réjouir le sévère La Reynie.

Athénaïs, on le constate, vivait donc fastueusement : grâce aux largesses royales qui n'étaient pas simplement destinées à combler les déficits des parties de hombre ou de troumadame. En 1677 par exemple, en l'espace de quinze jours seulement, Colbert mettra à sa disposition « ainsi que le Roy le lui avait ordonné avant son départ » la somme de 97 500 livres. Pour de menus plaisirs, sans doute.

Elle était puissante, le Roi ne savait rien lui refuser. Mais le plus extravagant de ses caprices fut certainement de souhaiter avoir un jour son propre bâtiment de guerre ! L'affaire nous a été révélée par l'infatigable chercheur qu'était Augustin Jal, historiographe de la Marine, mort à Vernon en 1873, et elle mérite d'être mieux connue.

Nous sommes à Audenarde^[20] sur l'Escaut, en mars 1678. Louis XIV est venu surveiller les préparatifs du siège de Gand. Athénaïs est du voyage. Un jour, une conversation de cour s'engage sur les moyens que possède le royaume de France d'anéantir, par une guerre à outrance, sur mer, la Hollande et l'Espagne qui s'obstinent vraiment dans leurs hostilités. Athénaïs est attentive, puis se tourne vers son amant et intervient : elle aussi souhaiterait courir sus à ces insolents qui désolent le commerce français et, puisqu'elle ne peut elle-même monter sur un des hardis navires de Dunkerque ou de Calais, du moins aimerait-elle, avec l'agrément de Sa Majesté, faire un bon armement pour la course. Et elle ajoute qu'elle mettrait volontiers sa fortune sur un vaisseau si le Roi voulait lui en prêter un, fin voilier, rapide, bien armé, monté de bons matelots des cantons de La Rochelle et commandé par un gentilhomme jaloux de l'honneur d'un pavillon qui serait à la fois le sien et celui du monarque.

À cette époque la favorite était grosse du comte de Toulouse, dernier fils

qu'elle donnerait au Roi.

Louis XIV sourit. L'idée lui plaît, et, qui plus est, on ne contrarie pas une femme enceinte. Il fait appeler sur-le-champ le marquis de Seignelay. On peut imaginer la scène :

— Notez, Monsieur le Secrétaire d'État à la Marine, et transmettez à votre père.

Et le fils de Colbert d'enregistrer cette lettre demeurée inédite jusqu'à Augustin Jal : « Mme de Montespan veut armer un vaisseau et le Roy m'a ordonné d'en prendre soin. Comme c'est un détail auquel il faut donner ordre j'ai cru pouvoir n'en charger personne qui s'en acquittât mieux que Bonrepaus à qui j'écris sur ce sujet pour ce qui regarde les vivres et pour les avances à faire pour cet armement auquel Mme de Montespan m'a prié de donner ordre. J'écris aussi au Sr de Seuil^{21} pour faire passer au Havre cent des matelots des équipages levés à La Rochelle ; Mme de Montespan l'ayant ainsi souhaité en présence du Roy. J'écris à Desclouseaux – au Havre de Grâce – sur le même sujet pour préparer *l'Adroit ou le Croissant*. Camp d'Oudenaarde, ce 5 mars 1678. »

Détail piquant, en marge de cette lettre figurant aux archives de la Marine Colbert griffonnera cette apostille : « Bon, savoir si le Roy fera la dépense. »

Il la fit !

Il la fit, pour un vaisseau du port de Brest, le *Comte*, avec un capitaine répondant au joli nom de Louis de La Motte Grenouillé (un Poitevin !) et deux cents hommes venant des îles d'Alvert et du port de La Tremblade (situé à deux lieues de Rochechouart !).

Hélas, la paix allait couper court à cette lubie de femme enceinte. L'entreprise n'eut aucune suite. Le navire-corsaire d'Athénaïs ne combattit jamais et Louis de La Motte-Grenouillé – qui était gras et lourd – continua de couler des jours paisibles.

Quelques semaines plus tard, Mme de Montespan mettait au monde le comte de Toulouse, lequel deviendra un homme de mer distingué et un sémillant amiral de France. Faut-il voir là une relation de cause à effet ?

Athénaïs était vraiment toute-puissante.

VI

**« ... AINSI QUE S'ILS ÉTAIENT NÉS
EN VRAI ET LOYAL MARIAGE... »**

Elle était plus resplendissante
à chacune de ses relevailles.

Maurice RAT.

1672 : à la fin de cette année, le 5 octobre, Athénaïs fête son trente et unième anniversaire. Un mois plus tard, jour pour jour, Louis XIV entre dans sa trente-cinquième année. Déjà vieille de quelque six ans, la passion des amants semble encore dans sa période ascendante. La preuve, c'est que le 6 janvier (1672) Mme de Sévigné écrit à sa fille : « La cour répète qu'il n'y aura pas de guerre parce que le Roi ne saurait vivre loin de Mme de Montespan. »

Mais la cour se trompait : non pas sur les élans de Vénus, mais sur les intentions de Mars. Car le 6 avril, la guerre de Hollande est décidée^[22]. Guerre contre la Hollande républicaine et protestante, un pays où s'imprimaient des livres jansénistes et des libelles malsains, guerre contre « un repaire de libraires dangereux ». « C'était un plan arrêté, le Roi détruirait la religion prétendue réformée partout où ses armes la rencontreraient. » Guerre contre un petit peuple dont la flotte et les succès commerciaux rivalisaient supérieurement avec une grande monarchie, guerre contre le Hollandais que le Roi-Soleil voulait châtier « pour les mauvaises satisfactions qu'il lui donnait ». Une lutte qui ne connaîtra ni la sûreté ni la rapidité de la précédente – celle de Dévolution –, car il faudra en effet attendre le 10 août 1678 pour la voir s'achever à Nimègue.

Donc, le 28 avril, Louis quitte Saint-Germain : direction Charleroi. Mais ces dames ne seront pas du voyage.

Le Roi laisse derrière lui Louise de La Vallière dont les larmes se tarissent, qui se résigne, qui songe maintenant à se retirer au couvent. Il laisse derrière lui la Reine, qui pleure, elle, d'avoir perdu, le 1^{er} mars précédent, sa fille Marie-Thérèse de France, la petite Madame, morte à peine âgée de cinq ans. À propos de cette disparition, M. de Saint-Maurice nous confie que le Roi fut fort affligé, « qu'on ne l'avait jamais vu si troublé », qu'il resta des heures durant penché sur le berceau de sa fille qui devait succomber à un abcès au cerveau. Autour de l'enfant, sans que personne semble offusqué, veillaient également la Reine, La Vallière et Athénaïs. Athénaïs qui venait,

elle aussi, quelques jours plus tôt, de perdre le premier rejeton qu'elle avait eu du Roi, cette fillette née en 1669 qui ne vécut pas assez longtemps pour avoir droit à un nom dont l'Histoire pût se souvenir.

Deux décès donc, mais deux grossesses aussi, et deux accouchements prévus pour le mois de juin. Car à cette époque, en effet, la reine Marie-Thérèse porte en elle son sixième enfant : il naîtra le 4 juin, sera fait duc d'Anjou... et mourra aussitôt. Quant à Athénaïs, elle sent déjà s'agiter en son flanc son troisième bambin royal qui verra le jour le 20 du même mois de juin, sera fait comte du Vexin... et mourra. Pas aussi hâtivement que son demi-frère, il est vrai, puisque Louis-César survivra onze ans.

Mais pour attendre cet heureux événement et pendant qu'il guerroye, Louis XIV a prié Athénaïs de vouloir bien se retirer tout auprès de Lagny, dans une demeure à l'époque nommée le Génestoy ou le Génitoy. Une gentilhommière qui était alors la propriété d'un Sanguin, premier maître d'hôtel du Roi, qui existe toujours aujourd'hui et qui est connue sous le nom de « Génitoire ». La corruption du terme Génitoy en Génitoire ne serait-elle pas due au fait qu'Athénaïs y fit ses couches ? On ne peut rien affirmer... si ce n'est que le mot corruption, quoi qu'il en soit, est fort à propos !

28 avril. Le pied de guerre. Louis XIV quitte Saint-Germain. Il semble de méchante humeur. Selon M. de Saint-Maurice, « il ne fit d'adieux qu'à la Reine et à M. le Dauphin. À peine si ceux qui le suivaient de plus près eurent le temps de lui tirer leur révérence. Tout le monde en demeura stupide. Jamais personne n'avait rien vu de pareil à la cour et les plus pénétrants ne pouvaient deviner la cause de cette hâte insolite ».

Ce en quoi Saint-Maurice nous dévoile son manque de perspicacité, car le Roi n'avait évidemment qu'une hâte et que nul n'ignorait, c'était, marchant vers Nanteuil de faire escale au Génestoy pour se jeter dans les bras de sa capiteuse maîtresse.

Le Roi s'en va en guerre donc. Et avec lui huit millions d'argent comptant vont quitter Paris, soit 6 800 000 livres pour ses troupes et le reste pour sa maison. Ce qui, note un chroniqueur, « a mis la ville dans une si grande disette d'argent qu'on en trouve nulle part ! » L'argent ! Ce nerf de la guerre qui deviendra bientôt hypersensible et que Colbert sera contraint de soigner sans anesthésie. À la fin de cette année, par exemple, le déficit dépassera les huit millions. Il faudra donc user d'expédients. Interdire, par exemple, tous passements d'or et d'argent sur les habits des officiers de troupe, avant d'augmenter les impôts et d'en créer de nouveaux, tel le papier

timbré – formules obligatoires – pour tous les actes judiciaires et civils.

Dans ses *Mémoires*, Charles Perrault nous conte que « jusqu'à la guerre de Hollande, Colbert entraînait dans son

cabinet de travail d'un air content, en se frottant les mains de joie et de confiance, mais qu'à partir du commencement des hostilités il changea d'allures et de caractère ; qu'il n'abordait plus le travail qu'avec chagrin et même en soupirant, et que, de facile et aisé qu'il était, il devint difficile et difficile ; qu'il aurait même eu la tentation de renoncer au pouvoir ; que le Roi lui demandant un fonds de soixante millions par an à l'extraordinaire des guerres, il s'en montra effrayé... » Le Roi ayant ajouté que, s'il ne se chargeait pas d'y suffire, un autre homme était tout prêt à l'entreprendre, il demeura assez longtemps chez lui, remuant ses papiers, combinant des comptes, sans trouver de solution. Il fallut un ordre du Roi pour le ramener à la cour, et les instances de sa famille pour le décider à passer par-dessus ses répugnances...

S'il est bien affûté comme celui de Perrault, un petit regard sur un grand homme peut en dire très long.

Donc Colbert est embarrassé. La guerre de Hollande est un gouffre. Même s'il est victorieux ici ou là, dans telle ou telle bataille, Louis XIV ne la gagnera pas. Il s'enlisera : au sens propre tant qu'au sens figuré. La faute aux inondations qui déferlent sur le Bas-Pays. Les Hollandais ont en effet ouvert les écluses. En juillet (1672) Amsterdam n'est plus qu'une île. Le Roi-Soleil est arrêté par l'eau !

Il est un homme de mouvement, la guerre reste sur ses positions, dans ces conditions il préfère se retirer, laisser agir ses généraux et rentrer à Saint-Germain-en-Laye (le 1^{er} août) pour y faire la connaissance de ses deux nouveaux rejetons, Anjou et Vexin, et y retrouver sa maîtresse : qui ne manquera pas de se rappeler à son souvenir : « Il me faudrait, réclama-t-elle pour son appartement de Saint-Germain, de nouvelles parures, de nouvelles galanteries ; il me faudrait aussi des oiseaux et des fleurs, beaucoup de fleurs... »

Pour son château de Clagny, elle se déclara satisfaite « du jet d'eau qu'on venait d'établir au milieu des jardins devant le balcon de sa chambre », mais elle insista pour que l'eau soit canalisée jusqu'en ses cuisines et elle réclama de l'argent de poche... beaucoup d'argent de poche !

Auprès d'Athénaïs, Louis XIV était comme ensorcelé.

Un jour d'octobre, par exemple, alors que le petit duc d'Anjou est au

plus mal et vit son cinquième mois dans la plus grande des langueurs, le Roi qui se distrait chez Mme de Montespan aperçoit la Reine dans le parc. Il ouvre la fenêtre et lui lance :

— Nous partirons demain pour le voir !

C'est tout juste s'il n'a pas ajouté : aujourd'hui, je suis trop occupé !

Cette anecdote qui nous révèle un comportement assez odieux nous est rapportée par le curieux Saint-Maurice.

... Et le 4 novembre mourait Louis-François d'Anjou.

« Le peuple murmurait beaucoup de la vie que son Roi menait avec les dames de la faveur et disait hautement que c'était un châtement de Dieu. »

Mais comment savoir si la main de Dieu s'est abattue ou non sur la progéniture du Roi-Soleil ? Ce que l'on sait, c'est que ce fut l'hécatombe. À la fin de l'an 1672, en effet, des six enfants de Louis et de Marie-Thérèse, il n'en existait plus qu'un seul, l'aîné, le Dauphin Louis. Il est bien évident que ces disparitions en série et la hantise de n'avoir plus d'héritier légitime pèseront lourd dans la balance, le jour – imminent – où le monarque prendra la décision de reconnaître officiellement ses bâtards.

Pour en finir avec tous les décès de cette période, citons encore la mort de Molière survenue au début de l'an 1673 : le 19 février. Louis XIV n'avait pas assisté à la première du *Malade imaginaire*. Molière, dit-on, en avait ressenti un très vif chagrin. Aurait-il hâté sa fin ?

1673 : pas de décrue en Pays-Bas, mais la guerre continue. Fin avril, accompagné de Marie-Thérèse, de Louise de La Vallière, torturée de remords, et dont l'âme est déjà au couvent, accompagné d'Athénaïs qui est enceinte de huit mois, le Roi, à la tête de ses régiments, quitte Saint-Germain-en-Laye.

... Et il tomba malade à Soissons ! On fit bien des gorges chaudes autour de « son grand débordement de bile ». Certains, même, lâchèrent le terrible mot : empoisonnement. Ce qui n'était pas l'avis du médecin d'Aquin, car, si l'on en croit le *Journal de santé du Roi*, notre disciple d'Hippocrate estimait simplement que « dès sa naissance Sa Majesté était d'un tempérament extrêmement chaud et bilieux ; que dans son enfance il en avait donné les premières marques par la quantité de gales et d'érésipèles dont il avait été couvert et la chaleur excessive de son foie qui ne se pouvait rassasier par le lait d'un nombre infini de nourrices qu'il avait tarées ».

D'autre part, si d'Aquin accusait un poison de nuire à la santé du

souverain, de lui épaissir les humeurs, ce poison avait nom « rossolis » et il était concocté selon la recette suivante : un peu de vin d'Espagne mélangé à quelques infusions de semences d'anis, d'aneth, de fenouil, de chervis, de coriandre et de carotte. Le tout étant agrémenté de sucre candi cuit et recuit en sirop. Le « cocktail » idéal, en somme, pour engorger le plus robuste des foies !

Une bonne purge, une bonne saignée suffiront... et le Roi sera sur pied et les places fortes ennemies tomberont.

Quant à Athénaïs, si elle souffre, c'est de son état de parturiente : son sixième accouchement : la naissance de Louise-Françoise, que plus tard on connaîtra sous le nom de Mlle de Nantes, naissance survenue à Tournai, le 1^{er} juin (1673), pendant que son père bataille devant Maëstricht où les Hollandais ont le mauvais goût de résister, où le célèbre d'Artagnan perdra la vie pour plaire à son maître.

Un prénom composé, pour le dernier poupon en date : Louise-Françoise. Louise, c'est celui de Mlle de La Vallière, Françoise, celui de Mme de Montespan. Mlle de Nantes sera donc baptisée sous les prénoms des deux dames de la faveur. Commentaire piquant de Saint-Maurice à propos de cet heureux événement : « Mme de Montespan est fort féconde et sa poudre prend bientôt feu... car il n'y a pas encore un an qu'elle est remise de sa dernière campagne ! » Autre note de cet excellent marquis qui a eu la riche idée de tenir son journal : elle est datée de Metz, le 26 juillet, et elle nous intéresse particulièrement : « Le Roi est toujours empressé de Mme de Montespan, il y est à toute heure, elle loge toujours dans la même maison. Elle a avec elle la dame Scarron, sa confidente et qui a le soin de ses enfants. La Reine est toujours assez oisive et a toujours la même patience. Quant à la duchesse de La Vallière, elle loge dans les maisons les plus proches de celles de Leurs Majestés, elle ne va pas chez Mme de Montespan, ni le Roi ne l'entretient pas. »

Il est vrai que la fin de l'an 1673 coïncidera avec l'irréremédiable déclin de Mlle de La Vallière... et avec le triomphe d'Athénaïs. La première est soumise, ne réagit plus, subit les événements. N'ira-t-elle pas jusqu'à accepter de tenir sur les fonts baptismaux le dernier enfant de sa rivale ? Elle a bien perdu l'espoir d'une reconquête du Roi-Soleil et, la conscience délabrée, elle va trouver refuge et consolation auprès de Bossuet qui lui conseillera de fuir le monde, d'entrer en religion, de s'emmurer au Carmel. Il était persuasif, elle acceptera bientôt.

La seconde est à son apogée. Autrefois le Roi avait légitimé les deux rejetons nés de La Vallière (Mlle de Blois et le comte de Vermandois), ne pourrait-il pas agir de même aujourd'hui avec les siens ? D'ailleurs, elle sait que son amant le souhaite : elle demanda, elle obtint. Tant et si bien que, le 20 décembre (1673) devant un parlement réduit au silence – pas la plus petite protestation ! de sa plume la plus despotique, Louis XIV signera les fameuses lettres patentes : « Nous voulons et entendons qu'ils soient nommés duc du Maine, comte de Vexin et Demoiselle de Nantes et, de notre puissance et autorité, les déclarons légitimes, voulons et ordonnons qu'ils puissent tenir en notre royaume toutes charges, états, dignités, bénéfices, et disposer du tout, ainsi que s'ils étaient nés en vrai et loyal mariage... »

On a dit que Mme Scarron, qui éduquait les bambins, vit avec satisfaction cet acte qui leur assurait la paternité royale. On a dit aussi qu'à cette occasion elle aurait eu ce mot – trop beau pour être vrai ! :

— Jusqu'ici ils étaient au Roi, à présent, ils sont à la France !

Autrefois, pour les enfants de Louise de La Vallière, la légitimation avait été ressentie comme un signe de déclin d'amour, aujourd'hui, pour Athénaïs, on y voyait comme un défi à la moralité publique. Mais avant toute chose, on ne le dira jamais assez, ces lettres assuraient à Louis XIV une descendance... survivante.

Évidemment, Athénaïs étant demeurée mariée ne pouvait être considérée, au regard de la loi, comme la mère des nouveaux princes. Son amant royal lui fit-il quelques promesses ? Vaines alors, car elle n'exista jamais en tant que mère légitime. Et ce malgré la demande de séparation d'avec son Gascon de mari, qu'elle avait déposée quelques années plus tôt. Une demande qui n'aboutira que le 7 juillet 1674. Ce jour-là, le Châtelet mettra un terme à de longues procédures en ordonnant par la voix de son procureur, Achille de Harlay, que les époux Montespan soient « séparés d'habitation et de biens, aux torts du mari convaincu de dissipation de biens, mauvais ménage et sévices commis envers sa femme ». Ce jour-là, le marquis de Montespan se retrouvera quasiment sur la paille, contraint de restituer aux Mortemart, avec des intérêts à compter depuis la séparation effective de 1668, les 60 000 livres de la dot payée au jour du contrat de mariage par le père d'Athénaïs. Qui plus est, il n'échappait pas à la pension alimentaire : 4 000 livres l'an à verser « de quartier en quartier et par avance »... à la maîtresse du Roi ! Quant à elle, elle se voyait dégagée de toutes les

obligations et anciennes dettes du ménage.

Un jugement accablant, rendu par Achille de Harlay avec le désir manifeste de plaire au souverain.

Comment réagit Montespan en l'apprenant ? S'effondrat-il ? Éclata-t-il de son puissant rire de soudard ? En fait, il joua l'accablé (il l'était !) et le désespéré (il ne l'était sans doute pas !).

De toute évidence, il ne possédait pas le plus petit sol. Athénaïs ne l'ignorait pas. Dans un premier temps elle enfonça le couteau dans la plaie. Elle envoya les huissiers dans l'appartement dont disposait son mari, rue du Cloître-Saint-Benoît, pour qu'ils saisissent ses meubles... ou ce qu'il en restait. Car Montespan, flairant l'affaire, avait déjà cédé une partie de son mobilier. Il ne restait en effet en son logis, en tout et pour tout, si l'on en croit l'évaluation donnée par François Thurin, maître tapissier à Paris, qu'une tapisserie estimée à 500 livres et quelques autres babioles, pour un total de 450 livres. Le marquis de Montespan joua donc la scène du désespoir.

— Mais comment vais-je pouvoir élever nos enfants ? Si je vends mes terres ce sera la perte entière de la maison et l'avenir de l'héritier du nom sera bien compromis.

Athénaïs ne fut pas insensible à ce propos. On peut penser qu'elle trouvait là un moyen de soumettre définitivement son mari, mais on peut croire aussi, pour ne pas l'accabler, qu'elle fut sincèrement émue. Car pour être altière, elle n'en était pas moins généreuse. « Quand elle avait ri de quelqu'un, elle était contente et en restait là », note la Palatine qui ne la portait pas dans son cœur. Donc, dans un deuxième temps, elle est émue, elle prend la plume, elle écrit au Châtelet, à Gaspard de Fieubet, conseiller ordinaire du Roi et chevalier d'honneur de la Reine ; elle déclare « n'avoir jamais eu l'intention de causer, par la séparation qu'elle avait poursuivie, la ruine de la maison dudit seigneur son époux, ni de faire aucun préjudice à ses enfants, désirant au contraire contribuer autant que possible à maintenir l'éclat de sa maison et l'éducation de ses dits enfants selon leur qualité ».

En bref, elle souhaite un arrangement. Il sera signé le 21 juillet. Il stipulera que le remboursement de la dot ne sera plus exigible qu'après la mort du marquis et que les 4 000 livres de pension alimentaire seront affectées à l'éducation des enfants. En outre, Athénaïs acceptait de payer une partie des dettes de son mari jusqu'à concurrence de 90 000 livres.

Un beau geste, apparemment. Mais modeste, somme toute, à comparer aux sommes que son amant investit pour elle dans des cadeaux qui, par

exemple, ressemblent à Clagny et s'évaluent à quelque trois millions, soit le quart du budget de la Marine !

Un geste qui lui permettra également, le moment venu, de pouvoir mettre son grain de sel dans l'éducation de son fils. Jusqu'à présent, le jeune Antin était resté aux mains d'un précepteur appelé à faire une grande carrière de prédicateur : l'abbé Anselme^[23]. Cet Antoine Anselme dont on s'arrachera bientôt les sermons – il faudra même les retenir quatre ou cinq ans à l'avance ! –, ce prêtre remarquable qui mourra immortel^[24], était originaire de L'Isle-Jourdain, petite bourgade sise dans le Gers, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme de la Vienne (l'erreur a parfois été commise). C'est donc lui qui, au château de Bonnefont, commença de former le cœur et l'esprit du petit marquis sans se douter, probablement, que son élève deviendrait le plus parfait des courtisans. Antin, en revanche, envisageait déjà, dès son plus jeune âge, d'embrasser cette carrière de flatteur. Un court extrait de ses Mémoires nous le prouvera : « J'ai pensé de bonne heure et même pendant que j'étais dans notre château de Bonnefont en Guyenne. Il n'est pas possible que des domestiques, et surtout des femmes, ne parlent entre eux de choses aussi marquées que l'aventure de M. de Montespan. Comme elles comptaient que j'en profiterais et, par conséquent, qu'elles en auraient leur part, elles me parlaient toujours à l'insu de mon père, du Roi, de la cour, des grands biens et fortunes qui m'attendaient. Je me laissai donc aller à l'amour des grandeurs. Le penser m'en parut doux. J'y rêvais seul, quelquefois, et faisais avec mes femmes mille châteaux en Espagne... »

Antin ou le plus consciencieux des courtisans ! Il sera toujours le plus empressé à prévenir tous les désirs du Roi. Deux exemples : un jour de septembre 1707, il reçoit Louis XIV dans son château de Petit-Bourg. Tour du propriétaire, promenade dans le parc... halte du Roi qui constate :

— Tout cela est bel et beau, mais il est regrettable que cette allée d'arbres nous masque le cours de la rivière !

Le lendemain matin tous les arbres étaient abattus et le Roi à son réveil avait vue sur les eaux !

Il sera coutumier du fait, notre duc d'Antin, avec lui les bûcherons ne chômeront pas !

Autre promenade avec le Roi, mais à Fontainebleau cette fois :

— Ce bouquet d'arbres n'est pas très élégant, observe le souverain.

Dans la nuit le courtisan s'affaire et le lendemain, tous les troncs tomberont comme par enchantement sous les yeux du Roi-Soleil satisfait.

Le grain de sel d'Athénaïs dans l'éducation de son fils ? Le père souhaite installer l'enfant dans un collège de Paris, elle refuse. Songeant sans doute que ce placement favoriserait d'inopportunes visites de son mari en la capitale. Peut-être aussi fallait-il le cacher, comme une faute ? Elle refuse et ordonne qu'il aille étudier chez les jésuites de Moulins.

Pour sa fille, la petite Marie-Christine, les problèmes d'éducation ne se poseront pas, hélas !, puisqu'elle rendra l'âme – selon les archives de Toulouse « le cinquiesme d'avril de l'année 1675, dans la paroisse de Saint-Étienne » et qu'elle sera inhumée « le sixiesme du dit mois et an dans l'église Notre Dame de la Dalbade ». Marie-Christine de Gondrin de Montespan mourut en sa douzième année.

Autre disparition, celle de Louise de La Vallière qui décide de s'emurer vive au Grand Carmel. Un chef-d'oeuvre de Bossuet que ce repentir de Louise. Voilà des années qu'il la travaille à l'âme. Le 19 mars (1674) elle écrit à son pieux ami le maréchal de Bellefonds : « Enfin je quitte le monde, c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine : ma faiblesse m'y a retenue longtemps sans goût ou, pour parler plus juste, avec mille chagrins. » Elle va faire ses adieux au Louvre. Au Roi, d'abord, qui pleura, dit-on, sur ses souvenirs, sans doute. À la Reine, ensuite, qui lui baisa le front, à Athénaïs enfin, qui la retiendra à souper. Tout cela est assez burlesque.

Le 19 avril, rue Saint-Jacques, elle arrive à la porte du monastère des Grandes Carmélites. La porte s'ouvre, la prieure s'avance ; Mme de Sévigné a aimé cette scène :

— Mon Dieu, murmura Louise, j'ai fait jusqu'à ce jour un si mauvais usage de ma volonté que je viens la remettre entre vos mains pour ne plus jamais la reprendre.

— Entrez, ma fille, répondit doucement la prieure, ici vous vous appellerez Louise de la Miséricorde.

La « Rivallière » n'existait plus. Bossuet, écrivant à son ami Bellefonds, notera : « On a couvert autant qu'on a pu cette résolution d'un grand ridicule. » Pour les historiens spécialistes du prélat, il ne fait aucun doute que dans son esprit « on », c'est Athénaïs... qu'il n'aimait pas. On verra bientôt, d'ailleurs, qu'il mettra tout en oeuvre pour que se refroidissent les amours de Louis Soleil et de la belle « Quanto¹²⁵¹ ».

Le lendemain, laissant Louise de la Miséricorde à ses prières et à sa claustration, la cour partait pour la conquête de la Franche-Comté. La cour, c'était le Roi, la Reine, Athénaïs et *tutti quanti*... mais plus de Louise.

Le surlendemain, la nouvelle carmélite écrivait à son ami Bellefonds : « Il y a deux jours que je suis ici, mais j'y suis si satisfaite et si tranquille que je suis en admiration des bontés de Dieu. »

En six semaines, la Franche-Comté est acquise : neuf jours ont suffi à Vauban pour faire tomber Besançon.

Louise est heureuse au Carmel, elle y restera trentesix ans, elle y mourra. Louis est heureux en Franche-Comté, cette fois elle restera définitivement à la couronne.

Pour fêter cette dernière conquête, six jours de fêtes à Versailles. On y célébrera non seulement la défaite des Habsbourg, mais aussi l'achèvement des premiers grands travaux du palais. Et on y fêtera surtout une grande sultane qui a nom Athénaïs. « Sérieusement, c'est une chose merveilleuse que sa beauté, écrit alors Mme de Sévigné. Sa taille n'est pas de moitié si grosse qu'elle était sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres en soient moins bien. »

Il est évident qu'Athénaïs avait admirablement supporté ses grossesses successives. Elle évoquait toujours Vénus, pas encore Junon. Elle demeurait donc seule en face du Roi qu'elle avait subjugué, ensorcelé. Mais elle n'ignorait pas – elle était trop intelligente pour ne pas l'envisager – que « si le cabinet de Louis XIV était bien difficile à garder par ses ministres, son lit était encore plus constamment menacé ». Car la cour fourmillait de jolies caillettes qui ne rêvaient que d'une chose, se brûler un peu les plumes aux rayons du Roi-Soleil. Elle n'ignorait pas que son amant royal avait atteint cet âge (trente-six ans) où tout peut basculer : soit du côté de la maîtrise de sa destinée et de la domination de ses instincts, soit du côté du relâchement, de l'abandon à toutes les imaginations amoureuses. Elle n'ignorait pas, non plus, qu'en très savante maîtresse elle avait incliné le Roi vers ce deuxième penchant. L'heure n'avait pas sonné encore de cette austère tendresse qu'il accordera à Mme de Maintenon. Athénaïs aura donc à se méfier. À se méfier de la petite princesse de Soubise qui souhaitera charmer le Roi, mais sans esclandre, par dévouement à son mari en quelque sorte, à seule fin de lui procurer argent, dignités et honneurs. Se méfier de Mme de Louvigny, de Mlle de Rochefort-Théobon, de Mlle de Montmorency-Laval ; se méfier de la piquante Mlle de Ludre qui zézaye avec une savoureuse pointe d'accent allemand immortalisé par Mme de Sévigné : « Ah Zésus ! Matame te Grignan, l'étranze soze t'être zétée toute nue dans la mer ! » Se méfier des

irrésistibles dix-huit printemps d'une poupée naïve qui se nomme Radegonde, Marie-Angélique de Scoraille de Roussille et qui est duchesse de Fontanges. Ses cheveux sont blond vénitien, « elle est belle, un ange de la tête aux pieds », observe Bussy. « Belle comme un ange, mais sotte comme un panier », ajoute Choisy. « Belle depuis les pieds jusqu'à la tête, mais pas plus d'esprit qu'un petit chat », achève la Palatine.

Mais bornons-nous ici, car, au vrai, le catalogue des maîtresses royales est tout à fait impossible à dresser. N'apprendra-t-on pas, par exemple, qu'une soubrette de Mme de Montespan, Claude de Vin des OEillets, mettra au monde un jour une fillette que l'on nommera Louise de Maison-Blanche et qui n'était autre qu'une bâtarde du Roi. Louis XIV lui avait fait cet enfant un soir, pour passer le temps, un soir où Athénaïs se faisait trop attendre.

Car elle aimait à se faire prier. Elle était femme. La princesse Palatine, qui n'épargnait rien ni personne, estimera plus cruellement « qu'elle s'ennuyait d'être seule avec le Roi, et que celui-ci lui reprochait souvent de ne pas l'aimer assez ». En fait, il faut bien comprendre le sentiment du Roi pour Athénaïs de Montespan, car il est assez complexe : une composition faite de sensualité exacerbée et d'une bonne dose d'orgueil. L'académicien Louis Bertrand (1866-1941) a parfaitement compris cette relation lorsqu'il écrit : « Cette maîtresse éclatante et tapageuse comme une courtisane, fastueuse et hautaine comme une grande dame, éblouissante d'esprit et de fantaisie comme un poète, était faite pour la montre. Le Roi pouvait être fier d'une telle conquête et prendre plaisir à la faire admirer comme il faisait admirer ses bâtiments et ses jardins aux notables étrangers qui passaient à Versailles. »

Athénaïs n'était pas dupe. Aussi, malgré la Palatine et sa plume tudesque, ne peut-on lui reprocher d'avoir aimé par intérêt puisqu'avec elle le Roi trouvait le sien !

Intéressée, elle le fut bien sûr, mais toutes les maîtresses du Roi-Soleil le furent, sans exception, même la pieuse et fluette La Vallière qui, étant aux abois à l'heure solennelle d'entrer en religion, obtint encore la somme de 150 000 livres de son ancien amant. Car si l'on pouvait entrer au couvent sans dot, il fallait pourtant y entrer sans dettes !

Que la dernière prière de Louise au Roi-Soleil (ensuite Dieu seul sera concerné !) ne nous fasse pourtant pas oublier les caprices, les requêtes, les exigences de Mme de Montespan. Et les promotions qu'elle obtiendra. Car il n'est pas douteux, par exemple, que c'est au creux de son oreiller que le Roi

nomma le vieux Gabriel de Rochechouart au poste de gouverneur de Paris. Le père d'Athénaïs avait déjà été élevé à la dignité de duc et pair de France, le 24 janvier 1669, après le décès du duc d'Aumont, il devenait le « grand patron » de la capitale. C'est dans les manuscrits de Dom Fontenau (que les historiens du Poitou connaissent bien et apprécient) que nous avons relevé le texte de cette nomination : un écrit qui mérite d'être parcouru : « La cour, toutes les chambres assemblées après avoir vu l'information faite d'office à la requête du procureur général par l'un des conseillers d'icelle, sur la vie, les moeurs, la conversation, la religion catholique, apostolique et romaine, l'expérience des armes et la fidélité au service du Roi de Messire Gabriel de Rochechouart, premier gentilhomme de la Chambre... lui accorde donc charge et dignité du gouvernement de Paris, le nomme gouverneur et lieutenant général en la ville, prévôté et vicomté de Paris. »

Mais le premier duc de Mortemart, dont on semblait apprécier la conversation, n'aura guère loisir d'exercer cette honorable responsabilité puisqu'il aura bientôt fini de vivre, mourant en effet au lendemain de son soixante-quatorzième Noël (le 26 décembre 1675) et se faisant inhumer, non dans la sépulture familiale aux Cordeliers de Poitiers, au côté de Diane de Grandseigne son épouse, mais au couvent des pénitents de Picpus au faubourg Saint-Antoine. C'est-à-dire dans un quartier parisien bien éloigné de sa petite maison de Chaillot dans laquelle, on l'a vu, il avait aimé, pendant plus de vingt-deux ans, à caresser les cheveux noirs de la présidente Tambonneau, une maîtresse à laquelle il était demeuré fidèle. Les beaux yeux verts de Mme Tambonneau ne se fermeront qu'en 1700. Sur la fin de sa vie, à l'instar de Ninon de Lenclos, celle qu'on nommait « la Présidente » ne recevait guère qu'au lit, plus fardée que jamais.

1675, l'année de la mort du père, c'est aussi celle où le frère obtient son bâton de maréchal. Mais, selon l'envieux Bussy, qui sollicita vainement ce même bâton toute sa vie, sans le coup de pouce d'Athénaïs, Louis Victor de Vivonne n'eût jamais connu un tel honneur. Il était cependant tout le contraire d'un pleutre, ce frère aîné de Mme de Montespan : capitaine des cheveu-légers à dix-huit ans, il participe à l'expédition des Flandres, se signale à la prise de Condé, bataille hardiment au siège de Valenciennes et à celui de Landrecies ; en conséquence, il est bientôt maître de camp puis général des galères. Au fameux passage du Rhin, il se distingue par sa bravoure. Blessé, il s'effondre. Il se relève, se fait panser et, le bras en écharpe, remonte sur Jean le Blanc, le cheval qu'il préfère. La mitraille

redouble, la monture se cabre, Vivonne est déséquilibré, désarçonné. Mais il n'en perd pas pour autant le bon sens de l'humour des Mortemart :

— Tout beau, Jean le Blanc, dit-il, se remettant en selle. Voudrais-tu faire mourir en eau douce un général des galères ?

Après le siège de Maëstricht, le Roi le récompensera ; il sera fait gouverneur de Brie et Champagne, et bientôt, en 1674, vice-roi de Sicile. Il embarque aussitôt ; il débarque, mais ce ne sera que « voir Palerme et revenir », car il ne saura que se rendre insupportable aux Siciliens. Alors on le rappelle en France. Et c'est pour lui apprendre, en 1675, qu'il est porté au grade de maréchal, dans cette célèbre promotion que l'on sait sous le nom de « Monnaie de Turenne ».

Maréchal à trente-huit ans ! Merci ma soeur, merci Athénaïs !

En le rencontrant dans cette nouvelle fournée de maréchaux, certains s'esclaffent et le raillent. Ses ennemis, bien sûr, tels le piquant abbé de Choisy, le jaloux Bussy ou la sévère Sévigné. Cette dernière ne l'aimait pas du tout, elle l'appelait tout crûment : « Le gros crevé ».

Mais laissons la plume à l'abbé de Choisy. Voici comment, selon lui, Vivonne parvint à décrocher son bâton de maréchal de France.

« Le Roi avait fait, avec Louvois, la liste de ceux qu'il devait honorer du bâton ; il alla ensuite chez Mme de Montespan qui, en fouillant dans ses poches, y prit cette liste et, n'y voyant pas M. de Vivonne son frère, se mit dans une colère digne d'elle. Le Roi, qui ne pouvait ni n'osait lui résister en face, balbutia et dit qu'il fallait donc que M. de Louvois eût oublié de l'y mettre.

— Envoyez-le quérir tout à l'heure, lui dit-elle d'un ton impérieux, et le gronda comme il faut.

« On envoya chercher Louvois et, le Roi lui ayant dit fort doucement que sans doute il avait oublié Vivonne, ce ministre se chargea du paquet et avoua la faute qu'il n'avait pas commise. On mit cette fois Vivonne sur la liste ; la dame fut apaisée et se contenta de reprocher à Louvois sa négligence dans une affaire qui la touchait de si près. »

Il est vrai que Vivonne n'était pas (au sens propre comme au figuré !) dans les papiers de Louvois puisque son fils aîné avait épousé la dernière fille de Colbert et que chacun connaît la terrible rivalité qui existait entre ces deux grands ministres. Le mariage de Marie-Elisabeth (troisième fille de Vivonne, il en fit cinq) ne causa quant à lui aucun remous puisque cette dernière épousa Joseph-François de Lacroix, marquis de Castries. C'est par cette

union que les Castries deviendront parents des légitimés du Roi-Soleil.

Nous terminerons cette rubrique des exigences de « la Belle Madame » en lisant un plan du palais de Versailles dressé par Le Nôtre en 1676 et en constatant que la Reine disposait de onze pièces au deuxième étage alors qu'Athénaïs en avait reçu vingt... et au premier !

VII

LE LOUP DANS LA BERGERIE

Voilà cet homme que nous
avons vu dans les mêmes
débauches que nous, le voilà
converti et soumis à Dieu !

BOURDALOUE.

Que fait le Roi au début de l'année 1676 ? Mais que vouliez-vous qu'il fit ? La guerre : en Hollande encore, toujours en Hollande. Des plénipotentiaires se réunissent déjà à Nimègue, en février, mais il leur faudra des mois de palabres avant de commencer d'aborder la véritable discussion sur les conditions de paix. Et pendant tout ce temps, la guerre qui ne s'éteint pas. Elle ne s'éteindra pas avant deux ans, permettant ainsi à l'ingénieur Colbert de créer la « Caisse des emprunts », une sorte de caisse d'épargne qui procurera de l'argent frais à un taux tout à fait raisonnable.

1676 : Louis XIV a trente-huit ans. Il règne depuis vingt-cinq ans et gouverne depuis quinze, depuis la mort de Mazarin, c'est-à-dire l'année même de la mort du Grand Dauphin. Trente-cinq étés pour Athénaïs alors que l'aîné vivant – de ses enfants adultérins a vu le jour depuis six ans déjà. Il est aux mains d'une gouvernante qui n'est autre que Françoise d'Aubigné, veuve Scarron et récente marquise de Maintenon. En 1676, cette dernière avoue quarante printemps... ce qui laisse rire la Palatine à gorge déployée, elle qui sait trouver pour la Maintenon – sa bête noire – les qualificatifs les plus cinglants. Cela va en effet de « la vieille ratatinée » à « la vieille guenippe » ou encore « la vieille gueuse » voire « la vieille ordure » ou « la vieille ripopée » et parfois plus éloquemment « la vieille ».

Cette année-là, encore, le 15 janvier précisément, Claude Rouvroy, un vieux duc et pair de soixante-dix ans, marié (en secondes nocces) à la jeune Charlotte de l'Aubespine, fête le premier anniversaire de son fils Louis : un enfant « malingre mais tendineux, minuscule mais brandi ». Et ce petit Louis est vidame de Chartres. Il sera bientôt duc de Saint-Simon. Gringalet, peut-être, mais dressé sur ses ergots, Saint-Simon était appelé à ne mourir qu'à quatre-vingts ans, « n'ayant guère connu qu'une maladie accidentelle en plus de la petite vérole obligatoire ».

Jamais notre mémorialiste n'égratignera Athénaïs alors qu'il prendra souvent – lui aussi – le malin plaisir d'étriller « la vieille » sans aucun ménagement : « L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui

avaient rétréci l'esprit et avili le coeur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que Mme Scarron et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse... »

Quand l'on songe que c'est Athénaïs elle-même qui avait introduit la veuve du poète dans le personnel occulte de la Maison royale ! Pour veiller à l'éducation de la précieuse descendance du Roi. À une époque où il fallait encore que cette descendance fût gardée secrète, eu égard aux coups de sang de M. de Montespan. Il avait donc été nécessaire d'engager une personne digne de confiance, intelligente, cultivée, et d'un dévouement à toute épreuve, à la limite de la servilité. Ce qu'Athénaïs appréciait surtout en Mme Scarron c'était sa discrétion, son effacement et sa pauvreté. Et elle fera sa fortune, en l'engageant ; elle la portera au premier plan, elle introduira le loup dans la bergerie. Lors de la naissance du deuxième enfant de Louis et d'Athénaïs, la gouvernante obtiendra une maison, un bel hôtel, route de Vaugirard, où personne n'était autorisé à entrer, où la couvée semi-royale pouvait se développer en cachette... bien que personne n'ignorât son existence. À Vaugirard, la petite-fille d'historien et veuve de poète accomplissait toutes les tâches, jusqu'à celles du tapissier. On la vit parfois sur les échelles, le marteau en main, le clou entre les dents. Il ne fallait pas d'intrus. Si l'on demandait aux nourrices :

— Qui est la mère ?

Elles répondaient :

— La dame qui les soigne, son affection en dit assez.

— Et le père ?

— Oh ! Il se cache ; il faut que ce soit au moins un président !

Lorsque les enfants furent légitimés (en 1673), on sut officiellement que ce président était un roi. Aussi la gouvernante fut-elle appelée à la cour où Athénaïs lui fit attribuer un appartement, dans le château de Versailles. En 1674, elle obtiendra pour elle le domaine de Maintenon.

Et c'est le temps où, subitement, Mme de Montespan se met en tête de marier sa protégée... au duc de Brancas. Pour se débarrasser d'elle avec élégance ? Certains historiens ont embrassé cette idée, affirmant qu'elle sentait déjà poindre certain penchant du Roi pour la gouvernante de ses légitimés. Elle aurait donc songé à l'éloigner en usant d'un stratagème qui écartait d'elle tout soupçon de malveillance. Au contraire même : offrant une couronne ducal à Mme de Maintenon, elle affichait l'immensité de sa

gratitude. Une chose est sûre, Athénaïs ne s'attendait nullement à essayer un refus. Il vint pourtant et fut tout à fait catégorique : « C'est un assez malhonnête homme et fort gueux que ce M. de Villars-Brancas. Veuf de ses deux premières femmes, il ne possède d'autre mérite que son titre de duc. Il est une source de déplaisir et d'embarras où il serait imprudent de me jeter », expliqua-t-elle sans oublier d'ajouter, avec adresse : « Mais si je refuse, c'est surtout à cause de ma grande tendresse pour les princes que je ne saurais quitter. »

Et les deux dames se promirent alors de vivre en bonne amitié. En apparence d'amitié, faudrait-il dire, car si cette situation paraissait naturelle aux yeux du commun, elle ne trompa point la fine mouche qu'était Mme de Sévigné. « Je veux, ma bonne (écrit-elle alors à sa fille), vous faire voir un petit dessin de cartes qui vous surprendra : c'est que cette belle amitié de Mme de Montespan et de son amie est une véritable aversion... c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous me demandez d'où vient cela ? C'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère ! »

Autrefois, se gaussa Saint-Simon, Mme Scarron a « fort rôti le balai ». Ce qui signifie en termes choisis que ses moeurs n'ont pas toujours été irréprochables. Il est vrai que son défunt mari avait su la pervertir. Il n'était pas infirme quand il s'agissait de fournir le balai et d'attiser la braise ! Aujourd'hui, elle se confond en dévotion et ne rêve que d'une chose : la conversion du Roi. Mais elle est complexe, la Maintenon, et il est psychologiquement évident qu'au-dessous de ses sentiments religieux se dissimulaient encore quelques souvenirs de sa galanterie ancienne. Si elle ne fut pas une intrigante délibérée, elle était un peu nitouche... mais bien loin d'être une sainte !

Ainsi donc se sent-elle désormais investie d'une haute responsabilité spirituelle : celle d'être, à la cour, l'occulte représentante des volontés de l'Église. L'Église qui n'a jamais pu considérer sans horreur le triomphe de Mme de Montespan, le triomphe public dû au double adultère.

Par deux fois, déjà, Bourdaloue prêchant le carême n'avait pas hésité à rappeler au monarque qu'il existait un pouvoir supérieur au sien, des devoirs sacrés auxquels il devait se soumettre. Le jour de Pâques, en la chapelle Saint-Germain, devant toute la cour recueillie, devant Marie-Thérèse, devant le Roi, devant Athénaïs, n'avait-il pas osé cette apostrophe ? « Combien de conversions, Sire, votre exemple n'entraînerait-il pas ! Quel attrait ne serait-

ce pas pour certains pécheurs découragés et tombés dans le désespoir, lorsqu'ils se diraient à eux-mêmes : voilà cet homme que nous avons vu dans les mêmes débauches que nous, le voilà converti et soumis à Dieu ! »

Quelle audace ! Mais non, Louis Bourdaloue ne craignait rien puisqu'il n'était, soupirait-il, que l'interprète de la loi divine, l'intermédiaire entre le Roi et celui qui donne au Roi lui-même « de grandes et terribles leçons ». Et, malgré le caractère divin du sacre, d'un mot lancé en chaire, il pouvait abaisser celui qui avait reçu les neuf onctions à l'huile de la Sainte Ampoule au simple rang des hommes, au triste rang des débauchés. Et le prédicateur n'avait pas laissé le choix : une seule solution, la rupture. Le scandale devait prendre fin. De son côté, en privé, Bossuet surenchérisait. À l'un, il murmura : « Sire, l'éloignement s'impose ! » Et Louis XIV fut ébranlé. À l'autre, il ordonna : « Madame, il faut cesser. » Et Athénaïs s'empourpra.

Il faut découvrir, dans le journal rédigé par le secrétaire du prélat, ce que fut la réaction de la favorite : « Elle l'accabla de reproches ; elle lui dit que son propre orgueil le poussait à la faire chasser, parce qu'il voulait seul se rendre maître de l'esprit du Roi. Puis, toute cette colère s'étant un peu calmée, elle chercha à le gagner par des flatteries et des promesses, en faisant briller à ses yeux les premières dignités de l'Église et de l'État. »

On peut croire ce témoin, car Athénaïs était tout à fait capable de telles manigances. Elle était amoureuse, elle était adulée, elle régnait : autant de bonnes raisons pour défendre chèrement ses avantages acquis !

— Au jeudi de la Semaine Sainte, l'abbé Lécuyer, un humble prêtre de Versailles, ne vous a-t-il pas déjà refusé l'absolution ? Et ne fut-il pas en cela approuvé par le père Thibaut, son curé ? insista Bossuet.

Trop c'est trop. Athénaïs bondit chez son amant. Elle vocifère, elle se plaint, rien n'y fait. Car on a réussi à l'inquiéter, à le désespérer, à l'abattre. « Une séparation entière, absolue, est une disposition indispensable pour être admis à la participation des sacrements », lui avait dit l'Aigle de Meaux. Il avait su peindre, aussi, les flammes entrevues par la porte de l'enfer, cette porte qui s'ouvrait pour tous, même pour les Majestés !

Athénaïs est effondrée.

— Mais, Madame, confia-t-elle alors à la duchesse d'Uzès, quand on fait un péché, est-ce une raison pour commettre tous les autres ?

Et elle quitte Saint-Germain pour aller s'abriter, rue de Vaugirard (elle aussi), dans une petite maison qui lui appartenait.

On imagine ses cris, ses colères, ses larmes, sa prostration, toutes ces

réactions qui n'échapperont pas à Mme de Maintenon, qui a dans la place une jeune femme de chambre à sa solde. Ses confidences écrites à ce sujet confirment cet espionnage : « La petite me mande que sa maîtresse est dans des rages inexprimables. Elle n'a vu personne depuis deux jours. Elle écrit du matin au soir, et, se couchant, déchire tout. Son état me fait pitié. Personne ne la plaint quoiqu'elle ait fait du bien à beaucoup de gens. Nous verrons si le Roi partira pour les Flandres sans lui dire adieu. »

Dans le même temps elle confiait encore au papier : « Je vis le Roi hier... il me semble que je lui parlai en chrétienne et en véritable amie de Mme de Montespan. » Nous savons, grâce à Mme de Sévigné, le sens qu'il faut donner à cette véritable amitié !

La maison de la rue de Vaugirard étant trop inconfortable, Athénaïs décida de se retirer à Clagny, où Louis XIV, avant de partir pour les Flandres, lui rendit deux visites. Deux visites officielles et publiques. Deux entrevues toutes froides et... un adieu. La rupture paraissait donc consommée. La calotte semblait l'emporter. Il n'y eut encore que notre précieuse Sévigné pour pressentir que l'adieu du Roi-Soleil à Athénaïs n'était qu'un au revoir. « Je ne doute point que l'amour ne soit égal à ce qu'il était et que toute la différence n'aille qu'à plus de mystère, ce qui le fera durer plus longtemps... »

Au vrai, Madeleine de Scudéry, aussi, avait flairé l'affaire. « Le Roi et Mme de Montespan se sont quittés... purement par principe de religion. On dit qu'elle retournera à la cour sans être logée au château et sans voir jamais le Roi que chez la Reine. J'en doute, ou du moins que cela puisse durer ainsi, car il y aurait danger que l'amour ne reprît le dessus. »

De son côté Bossuet exulte. Mais il ne le montre pas. La partie n'est peut-être pas définitivement gagnée, songe-t-il. Aussi le voit-on inonder le Roi (en Flandre) d'épîtres dans lesquelles il exhorte, il admoneste, il encourage, dans lesquelles il parle abondamment, trop abondamment, des larmes qu'un tel adultère lui fait verser : « Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls... tant que les ministres de vos passions seront plus puissants que vos ministres d'État, vos passions troubleront l'État. »

Grand théologien mais petit psychologue, il ne comprend rien aux secrets mouvements du cœur ; pour les pénétrer il faut avoir soi-même vécu et n'avoir pas aimé que Dieu !

Et ce qui devait arriver arriva. Nos amants retombèrent dans le péché de David ! À son retour des Flandres, exalté sans doute par ses victoires, Louis XIV revit en effet avec un plaisir à peine dissimulé l'altière Athénaïs à laquelle il était censé ne plus témoigner qu'une immense amitié. *A priori*, l'entrevue devait être solennelle. On l'avait d'ailleurs soigneusement réglée : « Pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on avait convenu que des dames respectables seraient présentes et que le Roi verrait Mme de Montespan en leur compagnie », nous confie Mme de Caylus.

Athénaïs se présente comme une jeune vierge rougissante et timide. Louis l'attend, gravement entouré de ses duègnes. Il commence de lui parler dans le style de Bossuet, mais sa maîtresse l'interrompt :

Il est inutile de faire un sermon.

Elle a compris que son temps n'est plus. « Elle qui ne pleurait jamais sut trouver, ce jour-là, l'éloquence des larmes. » Et c'est ainsi que Bourdaloue, La Chaise, Bossuet et les autres perdirent la partie.

« Insensiblement le Roi attira Mme de Montespan dans l'embrasement d'une fenêtre, a noté la curieuse Mme de Caylus, ils se parlèrent bas assez longtemps et se dirent ce qu'on a accoutumé de se dire en pareil cas.

Vous êtes fou !

Oui, répondit-il, en la dévorant des yeux, oui, je suis fou puisque je t'aime toujours !

« ... Et ils firent ensuite une profonde révérence à ces respectables matrones et... passèrent dans une chambre. »

Nul doute qu'avant de passer dans ladite chambre, la belle marquise dut relever la tête et toiser du regard du vainqueur l'assemblée des sermonneurs ébahis. Elle se vengeait là de son quart d'heure d'humiliation.

... Ils passèrent dans une chambre, sourit Mme de Caylus... et il en advint Mlle de Blois ! Celle qui, plus tard, épousera le Régent !

« Je savais bien que M. l'évêque de Meaux jouerait dans cette affaire un personnage de dupe. Il a beaucoup d'esprit mais il n'a pas celui de cour », pesta Mme de Maintenon. Et elle ajouta, grinçant des dents : « Avec tout son zèle il voulait les convertir mais il les a rapprochés ! »

Il ne lui restait plus – bien que ne s'avouant pas vaincue – qu'à s'en retourner auprès de ses petits princes. Qui avaient bien besoin de ses soins, d'ailleurs. Ils étaient alors au nombre de quatre. La première fillette était morte en 1672 parce que son sang « était pauvre et vicié » ; survivaient donc

Louis-Auguste, duc du Maine, le préféré, celui à propos duquel Mme de Maintenon disait : « Rien n'est si sot d'aimer avec cet excès un enfant qui n'est pas de soi » ; Maine dont les jambes étaient étrangement atrophiées. Restaient aussi Louis-César, le comte du Vexin, dont les épaules étaient bossues ; Louise-Françoise, alias Mlle de Nantes, qui boitait bas et Louise-Marie-Anne, la petite demoiselle de Tours, qui louchait horriblement. On sait que deux autres enfants naîtront encore de cette passion effrénée : une fille prénommée Françoise-Marie, dite Mlle de Blois, celle qui fut conçue, ou presque, dans l'embrasure de la fenêtre et qui aura à sa défaveur « un parler si lent et embarrassé qu'il en écorchait les oreilles » ; et un dernier fils, Louis-Alexandre, comte de Toulouse, qui verra le jour en un temps où la rupture de ses parents semblait consommée. Lui seul parut obtenir le pardon de Dieu et échapper à la malédiction générale qui avait frappé les fruits du Roi-Soleil et de la perle des Mortemart. Toulouse, l'arrière-grand-père de Louis-Philippe, ne souffrait en effet d'aucune lésion !

Mme de Caylus a parfois écrit qu'Athénaïs ne débordait pas d'affection pour sa progéniture. Quand le premier rejeton mourut, par exemple, elle nous affirme que Mme de Maintenon en fut touchée « comme une mère tendre et beaucoup plus que la véritable ». Méfions-nous pourtant de cette mémorialiste qui n'est pas toujours encline à l'objectivité. Petite-fille d'Artémise d'Aubigné, elle cousinait donc avec la gouvernante : ceci peut expliquer cela. Car il serait injuste d'ignorer la fibre maternelle de la favorite. En juin (1675) par exemple, le jeune Vexin « qui ne vécut que pour faire voir par ses infirmités qu'il était heureux de mourir », tombe un peu plus malade qu'à son habitude. Il ne peut plus souffrir le jour. Athénaïs, elle, ne supporte pas l'obscurité. Qu'à cela ne tienne, elle va se malmener, elle ne quittera pas le chevet du petit grabataire. « Pendant six jours et six nuits je suis restée comme dans un four, sans m'en apercevoir », confia-t-elle à la duchesse de Noailles. Jusqu'à ce que la santé fragile de Louis-César, malgré les remèdes, puisse s'améliorer un tantinet. « J'ai ouï dire qu'on lui avait fait treize cautères le long de l'épine du dos », s'horripille Mme de Caylus.

Le duc du Maine, que l'on surnommera d'abord « le petit mignon » et qui deviendra plus tard « le gambillart », n'était pas très fringant lui non plus. « Ce prince était né droit et bien fait et le fut jusqu'à l'âge de trois ans, que les grosses dents lui percèrent, en lui causant des convulsions si terribles qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remèdes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers

pour le faire voir à un homme dont on vantait le savoir et les remèdes ; mais comme on ne voulut pas que M. du Maine fût connu pour ce qu'il était, Mme de Maintenon fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou qui menait son fils à cet empirique, dont les remèdes étaient apparemment bien violents puisqu'ils allongèrent cette malheureuse jambe beaucoup plus que l'autre, sans la fortifier ; et les douleurs extrêmes que M. du Maine souffrit ne servirent qu'à lui faire traîner, comme nous voyons. Malgré ce mauvais succès, il ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barèges, aussi inutilement que le reste. » (Mme de Caylus.)

Et pendant que Mme de Maintenon voyage à Barèges avec l'enfant boiteux, Athénaïs se rend pompeusement à Bourbon. Sa seule manière de voyager proclamait en effet sa royauté recouvrée. Mme de Sévigné qui parcourait (quelle chance !) la même route dans son « grand carrosse » en est le meilleur témoin : « Nous suivons les pas de Mme de Montespan ; nous nous faisons conter partout ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, ce qu'elle mange, ce qu'elle dort. Elle est avec la petite Thianges, dans un carrosse à six chevaux. Elle a un carrosse derrière, attelé de même, avec six femmes : elle a deux fourgons, six mulets et dix ou douze hommes à cheval, sans ses officiers ; son train est de quarante-cinq personnes. Elle trouve sa chambre et son lit tout prêts, elle se couche en arrivant, et mange très bien... On vient lui demander des charités pour les églises et pour les pauvres ; elle donne partout beaucoup d'argent et de fort bonne grâce. Elle a tous les jours du monde un courrier de l'armée... »

Tous les jours un courrier de l'armée ! C'est-à-dire un message quotidien du Roi, au pis aller un pli qui apporte de ses nouvelles, puisque Sa Majesté était alors en campagne. C'est peu dire que Louis XIV est toujours sous le charme !

En juillet, Athénaïs est de retour à Versailles.

16 juillet 1676, 6 heures du soir. À Paris, un tombereau roule lentement vers la place de Grève. Sur cette place, noire de monde, un échafaud. Sur l'échafaud, le bourreau Guillaume. Le tombereau arrive. À son bord, une condamnée de quarante-six ans. On la descend. Guillaume lui bande les yeux. Du revers de sa manche il s'essuie le front où perle la sueur. « La condamnée tenait la tête fort droite, le bourreau la lui avala d'un seul coup qui trancha si net qu'elle fut un moment sur le tronc sans tomber. Je fus même un instant en peine, poursuit l'abbé Pirot à qui nous devons cette relation, croyant qu'il

avait manqué son coup et qu'il faudrait frapper une seconde fois. »

— Monsieur, dit le bourreau, n'est-ce pas un beau coup ?

Et, débouchant une bouteille, il engloutit une bonne rasade de vin.

Le corps, ensuite, fut porté sur le bûcher. Les flammes le consumèrent, puis les cendres furent dispersées.

Ces cendres étaient celles de la marquise de Brinvilliers qui avait empoisonné père, frères et soeur.

« Toute cette cendre au vent, nous la respirerons anticipe Mme de Sévigné (incorrigible curieuse, venue assister à l'exécution, du haut de la fenêtre de l'une des maisons du pont Notre-Dame) et par la communication des petits esprits il nous prendra bien quelque humeur empoisonnante dont nous serons tous étonnés ! »

Elle ne croyait pas si bien dire.

Étonné, on ne manquera pas de l'être !

VIII

SOUFRE ET SUCCUBE

Le mauvais sort en est jeté !

Il n'y a pas si longtemps une rumeur courait encore le Poitou profond, une fable tenace^[26] qui racontait qu'autrefois le trisaïeul d'Athénaïs avait épousé une femme bien singulière. Cet ancêtre se nommait François de Rochechouart – un homme du XVI^e siècle – son épouse s'appelait Renée Taveau, elle était la fille unique de Jeanne Frottier-Preuilli et de Léon, baron de Mortemart, seigneur de Lussac, de Verrières et d'autres lieux et il lui était arrivé, selon la légende poitevine, une aventure à faire pâlir nos parapsychologues : toute jeune, Renée s'était trouvée mal, elle ne respirait plus, son pouls ne battait plus, on l'avait donc crue morte, on avait beaucoup pleuré... et on l'avait ensevelie. D'émouvantes obsèques pour une fillette que l'on enterrait couverte de ses bijoux. Sur ses petites mains jointes, un merveilleux diamant, d'une eau finement ciselée.

— Cette pierre est trop scintillante pour rester dans l'obscurité du caveau ! songea alors un valet véreux qui n'attendit que la nuit pour violer la sépulture et s'emparer du bijoux convoité. Impossible, hélas !, de faire glisser la bague sur le doigt raidi. La phalange faisait obstacle. Et l'horrible individu n'eut d'autre idée que de trancher, à forts coups de dents, le doigt froid de la petite Renée Taveau.

Ce qui eut pour effet immédiat de la réveiller de cette mort qui n'était probablement qu'une pâmoison profonde.

Mais il n'en fallut pas plus pour faire jaser, et on inventa aussitôt des histoires dans lesquelles on mêla un doigt de vampirisme et une bonne dose de succubat. Au sortir de sa léthargie, Renée Taveau se trouvait donc métamorphosée en succube, son joli petit corps ne lui appartenait plus, il hébergeait désormais un démon avide d'avoir commerce avec un homme !

Et l'homme en question, ce fut François de Rochechouart qui, du commerce avec sa succube d'épouse, eut trois fruits, dont René, le grand-père d'Athénaïs. Le Malin était donc déjà dans la famille dès 1530 ! Quoi d'étonnant alors à ce que Mme de Montespan aimât à s'allonger nue sur les

autels maudits de l'abbé Guibourg, le pape des messes noires ! Du moins, c'est ce qu'ont toujours affirmé la plupart des historiens, et non des moindres, tel Frantz Funck-Brentano ou Georges Mongrédien, sans oublier Armand Praviel qui écrivit – en 1934 – une *Mme de Montespan empoisonneuse* et le duo Paul Emard-Suzanne Fournier qui récidiva quatre ans plus tard avec un ouvrage accablant intitulé *Les Années criminelles de Mme de Montespan*. Il n'y a guère que Jean Lemoine^[27] pour avoir osé affirmer – seul contre tous – qu'Athénaïs n'était, au sens propre, ni une ensorceleuse, ni une empoisonneuse.

Mais alors, que faut-il en penser ? Athénaïs ne dut-elle ses années de gloire qu'à son seul talent, ou ne triompha-t-elle qu'en usant et abusant des mixtures les plus délétères et... du bouillon d'onze heures ?

L'affaire, qui n'éclatera qu'à la fin de la huitième décennie du XVII^e siècle, aurait commencé dix ans plus tôt, dès 1667, c'est-à-dire l'année de la dernière grossesse de Louise de La Vallière qu'Athénaïs était décidée à supplanter par n'importe quel moyen. Ses accusateurs l'affirment. Ils affirment aussi que, dès cette année-là, elle était déjà entre les mains de... la Voisin.

La Voisin : c'était un gentil surnom de sorcière. En réalité cette femme s'appelait Catherine Deshayes, elle était veuve d'Antoine Monvoisin. Son quartier général : une maisonnette sise dans l'actuelle rue Beauregard à Ville-Neuve-sur-Gravois, une ville neuve bâtie au début du XVII^e siècle entre le quartier Saint-Denis et les remparts. C'est dire qu'elle était parisienne, cette ancienne sage-femme devenue faiseuse d'anges puis devineresse, puis concocteuse de philtres d'amour et enfin spécialiste en « poudres de succession ».

Autour d'un portrait qu'il a fait d'elle, le graveur Coypel a brossé des allégories angoissantes : des serpents, une camarde, des diables griffus... et pourtant, sous sa capuche blanche, avec un regard vif et doux, un sourire naïf et des joues bien rebondies... on lui donnerait le bon Dieu sans confession ! Elle avouera pourtant avoir brûlé ou enterré dans son jardin les corps de plus de deux mille cinq cents enfants nés avant terme ! Mais comme elle était une femme à principes, qu'elle ne manquait jamais la messe, elle avait toujours tenu à ce que les bambins venus au monde – l'espace d'un court instant ! fussent ondoyés avant de le quitter ! Elle avouera aussi que tous les empoisonnements de la cour – ou presque – avaient été mis au point dans son laboratoire, compromettant ainsi le maréchal de Luxembourg, Olympe et

Marie-Anne Mancini, Mme de Polignac, la marquise d'Alluye, la princesse de Tingry, la maréchale de La Ferté..., etc., mais, pas un mot d'Athénaïs !

La duchesse de Foix, également, avait eu des contacts avec elle. Le policier La Reynie – qui mènera toutes les enquêtes – en était convaincu. Et il ne se trompait pas. Aussi effectua-t-il des recherches autour d'un billet rédigé de la main de la duchesse à l'attention de la sorcière, un billet fort sibyllin qui disait en substance : « Plus je frotte, moins ils poussent. » Mais le lieutenant de police méticuleux constatera bientôt qu'il ne s'agissait que d'une recette pour développer les seins !

Ce n'est pas une mince affaire que cette affaire des poisons. L'arrestation de la Voisin n'en entraînera-t-elle pas 441 autres ? 281 seront maintenues et suivies de bannissements, d'envois aux galères, d'emprisonnements insalubres ou, plus sèchement, d'exécutions. Il n'est pas question ici de la reprendre de A à Z : Jean-Christian Petitfils^[28] dans un ouvrage assez récent, l'ayant fait et fort bien fait. Seule Athénaïs nous intéresse, elle qui n'a jamais été condamnée que par l'Histoire, au grand dam d'ailleurs de Nicolas de La Reynie, ce policier parfois vétilleux que l'on a déjà croisé à l'occasion des combats qu'il livra aux jeux de hasard.

Ce Limougeaud, qui avait vu le jour en 1625 dans une bonne famille de robe, fit, comme il se devait, des études de droit. Il deviendra intendant du duc d'Epéron, le gouverneur – détesté – de Guyenne, qui le présentera à la cour. A la mort de son maître – en 1661 –, il retrouvera sa liberté et achètera sur la place de Paris une charge de maître des requêtes. Il l'achète fort cher (320 000 livres !), mais il acquiert ainsi deux pouvoirs : celui de siéger au conseil du Roi en qualité de rapporteur et celui de rendre la justice au tribunal dit des requêtes de l'Hôtel : un tribunal qui ne s'occupait que des causes des princes, des officiers de la couronne, des commensaux de la Maison royale... Il se trouve donc ainsi en rapports fréquents et secrets avec le Roi, qui l'apprécie et le nomme bientôt à la tête de l'administration de la police parisienne. Cette nomination intervient officiellement au printemps de 1667... l'année même où Athénaïs commencerait de tremper dans le poison.

Bien que seuls les faits et gestes de Mme de Montespan nous concernent, quand ils sont consignés dans l'épais dossier des archives de la Bastille que conserve la Bibliothèque de l'Arsenal, on ne pourra éviter de croiser, sur les chemins de l'enfer, un certain nombre de personnages plus experts les uns que les autres à faire bouillonner les chaudrons d'Astaroth, des marmites dans lesquelles on savait mitonner le plus gras venin du

crapaud, le meilleur arsenic, les poudres d'écrevisse, les rognures de taupe, le vert-de-gris, le sang menstruel ou celui de la chauve-souris, sans oublier les indispensables pincées de cantharide !

Qui sont-elles donc, ces âmes damnées qu'aurait fréquentées Athénaïs ou qui auraient travaillé pour elle, souvent par personne interposée, ou encore celles qui vont la compromettre par leurs révélations ? Pour le savoir, transportons-nous un instant dans le bureau du lieutenant général de police et consultons leurs fiches. On aura de bonnes occasions d'être effrayé. Ames sensibles s'abstenir !

Une dernière précaution à prendre, avant d'entrer chez La Reynie, une information plutôt, pour nous permettre de mieux situer nos inculpés et comprendre leurs agissements : au XVII^E siècle, la démonomanie était souveraine. Un sorcier n'avait-il pas déclaré sur son bûcher, en place de Grève, avant d'être léché par les flammes :

— J'ai 100 000 collègues dans le royaume !

Il n'exagérait pas.

Le XVII^e siècle est un siècle de grande foi, partant un siècle de grande superstition. Le surnaturel intervient à tout propos et très souvent, hors de propos. On croit en Dieu, on ne doute pas du diable et la sorcière médiévale de Michelet qui continue de hanter les bouges de Paris ne se prive pas de venir trotter dans les jardins de Saint-Germain et de Versailles. Il est le siècle du classicisme, certes, mais les générations qui le peuplent ne sont pas encore parvenues à exorciser les grandes peurs, les fantasmes qui tenaillent l'humanité depuis la nuit des temps.

La médecine, d'autre part, n'est-elle pas d'une nullité accablante ? Paracelse n'a-t-il pas incendié tous les livres d'Hippocrate en proclamant qu'il n'y avait de bons que les remèdes des sorcières ? Il est vrai qu'elles avaient des calmants, nos commères, pour apaiser les douleurs, qu'elles disposaient de baumes pour cicatriser les blessures, qu'elles savaient mitonner les onguents et les émoullients ; il est vrai surtout qu'elles étaient des psychothérapeutes avant l'heure quand elles agissaient sur les « maladies nerveuses » par la seule suggestion.

Il est vrai encore que ces gens-là étaient souvent de fieffés imposteurs n'hésitant pas, par exemple, à prescrire des pommes de chardon pour venir à bout des hémorroïdes ou de la fiente de faisan pour guérir les cors au pied ! Et si le traitement se montrait inefficace – ce qui était souvent le cas, on s'en doute – on passait alors aux prières. Jamais les saints n'ont tant fait recette

qu'en ce siècle ! Notre-Dame la bien tournée était la protectrice des femmes enceintes ; Notre-Dame de la délivrance lui succédait, en favorisant les accouchements heureux ; sainte Claire, évidemment, pouvait redonner un oeil de lynx aux aveugles ; on priait saint Herbland pour la fenaison, quant à sainte Geneviève, elle était censée éloigner les vipères, ce qui, somme toute, ne lui demandait qu'un tout petit effort, eu égard à celui qu'elle avait fourni autrefois en éloignant de Paris Attila et sa horde sauvage.

Mais, *a contrario*, Saint-Aignan était tout à fait capable de vous faire attraper une bonne teigne (prononcer saint teignant) ; saint Hubert était souvent à l'origine de la rage (le mal de saint Hubert), quant à saint Roch il était le seul responsable de la silicose qui frappait les tailleurs de pierre !

Quoi d'étonnant alors, dans une époque où l'on raisonnait de façon aussi manichéenne, que, déçu par les prières, on ait pu très aisément se retourner vers la magie noire. Dieu et ses saints ne répondant pas, on n'avait aucun scrupule à cogner à la porte d'à côté, fût-elle celle de Méphisto !

Il est temps maintenant de nous pencher sur ce qu'aurait pu être le fichier du lieutenant général de police Nicolas de La Reynie et de découvrir les maudits que nous avons tout simplement classés par ordre alphabétique et non en fonction de leurs grades d'officiers ayant servi la cause de... l'Empire des morts. Dans un tel chaos de papiers de procédure, il nous est apparu que c'était la méthode la plus rationnelle.

BARTHOMINAT Jean, dit La Chaboissière, du nom d'un petit chien qu'il possède. Né en Auvergne, âgé de trente-cinq ans environ. Domicilié faubourg Saint-Antoine. Grand et gros. Peau basanée. Signe particulier : possède un visage fort laid et fort grêlé. A été cavalier dans le régiment de M. le comte de Guiche de 1653 à 1658, année de son licenciement. Aujourd'hui valet du chevalier de Vanens, lui-même alchimiste compromis. Possède la science héréditaire des poisons. Inventeur de la « torminade », une poudre subtile avec laquelle il peut se défaire de qui il veut sans qu'il y paraisse. A déclaré lors de son interrogatoire : « Le chevalier de Vanens mériterait d'être tiré à quatre chevaux pour les conseils qu'il a donnés à Mme de Montespan. » (Cette déclaration fut considérée par le lieutenant de police comme le point initial du drame.)

BESSONNET, bourgeois de Paris. Crédule, il a financé la cabale Vanens-Barthominat et consorts, espérant qu'avec ses subsides ils allaient résoudre le

mystère de la pierre philosophale. Se sentant escroqué, il porte plainte. (Dans sa déposition, consignée dans les papiers de La Reynie, il dénonce tout ce qu'il sait de l'aventure dans laquelle Vanens l'a entraîné ; ne cite jamais le nom de Mme de Montespan.)

BOSSE, Marie-Marette, femme de François Mulpe, dite La Bosse. Fait commerce clandestin d'approvisionnement en poisons les femmes désireuses de se défaire de leur mari. Ses deux fils et sa fille, Manon, sont également inculpés. La Bosse a avoué avoir livré une chemise imprégnée d'arsenic, moyennant 4 000 livres, à Mme de Poulailhon, et une semblable à Mme Brunei, qui voulait se remarier avec Philibert Rebillé, le joueur de flûte. A ajouté (repentante) qu'il y avait dans Paris plus de 400 devineresses et magiciennes qui perdaient bien du monde, surtout des femmes et même une femme de la plus haute condition.

CATAU, dite la Cato. Jeune femme ayant sollicité une neuvaine auprès de la Voisin « afin que Dieu ait la grande bonté de la faire entrer au service de Mme de Montespan ». Et Dieu fut bon. Il semble qu'elle ignore tout des activités criminelles de sa maîtresse.

CHANFRAIN, Jeanne, dite la Chanfrain. Née vers 1632 à Montlhéry : « Fille et gagnant sa vie à ce qu'elle peut. » Est la maîtresse du pape des messes noires, l'abbé Étienne Guibourg. Sept enfants sont nés de sa liaison avec cet amant, dont trois ou quatre ont pu être égorgés sur les autels.

CHAPELAIN, Madeleine Gardey, dite la Chapelain. Née vers 1650. Demeurant rue de Berry. Jeune et dangereuse empoisonneuse. A été en complicité active avec Mme de Montespan. A avoué avoir fait célébrer à Saint-Séverin – par l'abbé Mariette – une messe lors de laquelle un billet fut placé sous le calice. Sur ce billet il était inscrit que la marquise de Montespan souhaitait « être aymée de quelque personne de considération ». Complice de la Filhastre avec laquelle elle a eu des relations saphiques.

COEURET, Adam, dit Lesage ou Dubuisson. Originaire de Normandie. Né à Venoux, près de Caen. Exerce officiellement la profession de marchand de laine. En réalité il est un redoutable initié, associé de l'abbé Mariette. Déjà

condamné aux galères en 1668. Libéré en 1673 à la suite d'une intervention mystérieuse. Aurait eu dès 1667 des contacts avec Mme de Montespan. Passé maître dans l'art de duper ses collègues. Avait promis le mariage à la Voisin. Un témoignage de cette dernière nous en dira plus long sur ses talents d'escamoteur : « Un jour Coeuret, dit Lesage, prit un pigeon en vie à la Vallée de la misère (comprenez le Quai de la Mégisserie, où l'on vendait déjà la volaille). Il le brûla dans une bassinoire, tamisa les cendres et les rangea dans son cabinet. Ce fut le commencement d'une quarantaine pendant laquelle il récitait quotidiennement la passion de Notre Seigneur, dans son cabinet, les pieds dans une cuve d'eau, quoiqu'il gelât très fort. Ensuite il m'a fait mettre une nappe blanche sur une table et allumer deux cierges. Je lui ai aussi procuré trois verres de cristal avec lesquels il a fait son mystère que j'ignorais. Il m'a demandé de les enfermer dans une armoire avec une branche de laurier et garder la clef sur moi. Le lendemain il m'a réclamé les trois verres et la branche de laurier... j'ai donc ouvert l'armoire : vide ! Coeuret m'a injuriée et m'a dit qu'il ne me donnerait plus rien à garder. Il était très énervé. Une fois calmé il m'a envoyée dans le cabinet du jardin : les trois verres et le laurier s'y trouvaient ! Quand je lui ai demandé comment il faisait tout cela, il a répondu qu'il était de l'apostolat et de la compagnie des Sibylles^{29} »

COTON, abbé Jacques-Joseph. Rien à voir avec le confesseur des rois Henri IV et Louis XIII. Prêtre paillard né à Paris en 1636. A exercé en la paroisse Saint-Paul. Amant de la Filhastre, de la Bosse et de Madeleine Chapelain. Avorteur. Spécialiste des pactes avec le diable. A célébré de nombreuses messes noires (chez le portier des Quinze-Vingts, notamment) « sur des poudres pour l'amour ». Mme de Montespan a pu utiliser ses compétences.

COUAILLER, dit le rebouteux ou le médecin de boeufs. Originaire de Beux, en Bourgogne. Ne sait ni lire ni écrire, mais passe pour un habile médecin grâce aux herbes dont il connaît les propriétés secrètes. Il dirige – à Seigneulay, près d'Auxerre – une maison où s'accomplissent toutes sortes de besognes mystérieuses. S'est installé à Seigneulay grâce à l'appui de Colbert... qui est, à la cour – on le sait – en rapports très cordiaux avec Mme de Montespan.

DESOEILLETS, Claude de Vin des OEilletts, dite la Desoeilletts. Née en 1637 ou 1638, de parents comédiens. A reçu du Roi un terrain sis à Versailles dans le quartier de Clagny. A également eu de lui une bâtarde connue sous le nom de Louise de Maison-Blanche. Compromise dans cette affaire par Adam Coeuret et l'abbé Guibourg. Aurait servi d'intermédiaire entre la Voisin et Mme de Montespan pour transporter les poudres ou autres produits suspects. Entrée au service de Mme de Montespan en 1670 en qualité de femme de chambre.

DUVERGER, dite la Duverger, maîtresse de l'abbé Mariette et logeuse d'Adam Coeuret. Occupe, rue de la Tannerie, une chambre dans laquelle elle a dressé un autel de fortune. On y aurait célébré quelques messes noires (en 1667) dans le dessein de faire mourir Mlle de La Vallière.

FILHASTRE, Françoise, dite la Filhastre. Grande pourvoyeuse de poudres empoisonnées. Née en 1649 à Gannat, dans une honnête famille du Bourbonnais. Un frère capitaine sur les galères du Roi. Installée à Paris comme tenancière d'une maison de débauche (sise près de la rue de Berry). Amie très intime de Madeleine Chapelain. A avoué avoir offert un de ses enfants à l'abbé Coton pour qu'il le sacrifie au diable. Aurait assisté à une messe noire célébrée sur le corps nu de Mme de Montespan.

GALLAUP DE CHASTEUIL, François. Né en novembre 1625. Fils de Jean Gallaup de Chasteuil, procureur général à la cour des comptes d'Aix-en-Provence. Son frère Pierre – poète – est l'ami de Mlle de Scudéry, de La Fontaine et de Boileau. Lui-même est docteur en droit. Chevalier de Malte à vingt ans. Prisonnier des Barbaresques pendant deux années. A également été prieur du couvent des Carmes à Marseille, couvent dans lequel il a égorgé et tenté d'enterrer sa maîtresse blonde. Condamné à la pendaison, a été délivré par le chevalier de Vanens avec lequel il a travaillé, depuis, à la pierre philosophale. Aurait fait partie de l'entourage secret de Mme de Montespan.

GALLET, Philippe. Normand, des environs de Lisieux. Possède une grande réputation de fabricant de poudres : « des poudres à faire gagner au jeu, des poudres pour se faire aimer, des poudres à faire éternuer une dernière fois ». Cette poudre à faire éternuer était bonne « dans le potage, dans le vin, ou en parfums ».

On mourait un ou deux jours après l'avoir prise. En a fourni plusieurs paquets à la Filhastre et à la Chapelain. A l'intention de Mme de Montespan ?

GUIBOURG, l'abbé Étienne. Prêtre « louche et âgé ». Figure bouffie, teint lie-de-vin. Un visage de cauchemar qui se prétend bâtard de la maison de Montmorency. Dessert l'autel de saint Marcel à la basilique de Saint-Denis. Résidant à Montlhéry depuis 1664 où il remplit quelques fonctions sacerdotales. A avoué avoir déposé, à trois reprises, le calice sur le corps dévêtu de la marquise de Montespan. Dans ce calice, mêlé au vin, le sang d'un nouveau-né fraîchement égorgé. Guibourg affirme notamment avoir célébré en 1667 ou 1668, au château de Saint-Germain, dans les appartements de Mme de Thianges (soeur d'Athénaïs) une « messe à l'envers » lors de laquelle la marquise aurait récité une étrange prière que l'on aura l'occasion de lire.

MARIETTE, l'abbé François. Né à Paris. Prêtre de Saint-Séverin. Grand et bien fait, le teint blanc et le cheveu noir. Complice de Lesage et de la Voisin.

MONVOISIN, Marguerite. Fille de la Voisin. A avoué plusieurs mois après l'exécution de sa mère – prise de remords ou avide de vengeance ? que la marquise de Montespan avait eu de fréquents commerces avec les sorcières : « Chaque fois qu'elle sentait sa faveur diminuer elle allait trouver ma mère pour qu'elle y apportât quelque remède... ma mère a porté plusieurs fois à Mme de Montespan, à Saint-Germain, à Versailles, à Clagny, des poudres pour l'amour, pour faire prendre au Roi. »

TRIANON, Catherine, chiromancienne et empoisonneuse. Intime de la Voisin, elle se suicide au donjon de Vincennes en mai 1681.

VANENS, Louis, chevalier de. Aventurier, alchimiste et sorcier. Né à Arles en Provence. Prétend avoir servi au régiment d'Artois et sous les ordres du sieur de Villeneuve. La mine haute, la jambe bien faite. Sous ses dehors de grand seigneur il peut être tenu pour responsable du décès mystérieux de Mgr le duc de Savoie, survenu à Chambéry. Fanfaron, blasphémateur, assassin à gages et faux-monnayeur, il jouit d'une quasi-impunité grâce à une grande dame de la cour avec laquelle il est (prétend-il) sur un pied d'intimité et à qui

il a donné les conseils les plus horribles.

« Du sang sur l'hostie ! » annonçait gravement l'historien Gonzague Truc avant que d'attaquer son implacable réquisitoire contre Athénaïs^[30]. Il faut bien convenir, au vu de toutes ces fiches signalétiques et à la lecture des dépositions des principaux acteurs du drame, qu'un avocat de la défense, si la chose avait été jugée, aurait dû être un foudre d'éloquence pour parvenir à blanchir l'horrible cliente des messes noires !

Il n'est pas question, ici, que nous endossions sa robe, il serait simplement bon d'essayer de jeter un regard objectif, de ne pas accabler systématiquement l'accusée comme cela a été trop souvent fait, sans pour autant lui accorder la plus petite circonstance atténuante.

Du sang sur l'hostie...

IX

LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE ARDENTE

Le ministre de la police est un homme qui se mêle de ce qui le regarde et ensuite de ce qui ne le regarde pas.

TALLEYRAND.

L'ARSENAL : un nom qui sent, évidemment, la poudre !

Un nom qui pendant quelques années a fleuri la poudre de succession ! Sous Louis XIV, l'Arsenal, à deux pas de la Bastille, c'est un magasin d'armes... et à l'occasion, une chambre de justice. En 1664, le procès Fouquet avait été instruit. Aujourd'hui Fouquet s'étiole à Pignerol et l'Arsenal est devenu synonyme de « Chambre des Poisons », de chambre ardente. C'est un peu le quartier général de Nicolas de La Reynie.

Plus tard, en 1757, le bailli de l'artillerie, le marquis de Paulmy d'Argenson, ambassadeur et ministre de la Guerre, y créa une richissime bibliothèque. En 1785, l'élégant comte d'Artois (futur Charles X) l'achètera et saura l'enrichir. Un inventaire de cette « librairie », publié en 1830, comptera plus de 100 000 volumes et pas moins de 10 000 manuscrits ! Et parmi ces manuscrits, tous les documents qui avaient été récupérés dans les fossés de la Bastille, au soir de la grande curée du 14 juillet ! « J'allai, écrit Restif de La Bretonne dans ses *Nuits de Paris*, pour voir commencer le siège de la Bastille et déjà tout était fini. La place était prise, des forcenés jetaient les papiers, des papiers précieux pour l'Histoire, du haut des tours, dans les douves... »

Il est vrai que tous ces documents auraient pu pourrir au pied de la muraille de la vieille citadelle ou être récupérés par le patriote-démolisseur Palloy qui les aurait sans doute bouillis, brassés, transformés en jeux de cartes et vendus fort cher !

Mais le sort a ses ironies et l'Histoire ses hasards : un sage passait par là, il était éclairé. Il récolta les feuillets et leur fit réintégrer le lieu où ils avaient été pour la plupart rédigés : le château de l'Arsenal, là où ils reposent désormais, à la disposition des chercheurs et curieux ; là où un bibliothécaire du siècle dernier, nommé François Ravaisson^[31], eut l'excellente idée de les publier presque tous. C'est grâce à cet érudit donc, que pour la première fois l'essentiel des dossiers et notes de La Reynie fut enfin mis en lumière^[32].

Mais cette lumière est voilée.

On disserte sur ce thème : l'Histoire est-elle ou n'est-elle pas une science exacte ? Les candidats aux baccalauréats à venir n'ont pas fini d'en découdre avec cette question vicieuse. En ce qui nous concerne, la réponse est négative : la culpabilité ou l'innocence d'Athénaïs repose, évidemment, sur un certain nombre de faits précis mais pour l'essentiel, cette énigme de la Montespan ne peut trouver sa solution que dans la personnalité, dans la psychologie de trois individus : Colbert, Louvois et La Reynie lui-même, constamment écartelé entre les deux ministres.

Il faut surtout éviter de prendre pour argent comptant toutes les dépositions consignées par le lieutenant de police. Il faut d'abord les situer dans le contexte des rivalités du moment. La grande preuve c'est que La Reynie lui-même, on le constatera, hésitera toujours, doutera souvent, se grattera le postiche, finira par ne plus savoir où est le blanc, où est le noir. Et il est pourtant le grand inquisiteur de l'affaire des poisons !

Il est donc certain que toute cette procédure aurait pu être conduite d'une manière plus intelligente, plus objective.

Sur la gravure de Van Schupen, burinée d'après un tableau de Mignard, Gabriel Nicolas de La Reynie ne nous apparaît pas éminent. Fine moustache brune, nez bourbon (ce qui était de bon ton à l'époque) mais pas assez creux, l'oeil un peu globuleux, le menton gras, le front bas, dissimulé il est vrai par une épaisse perruque, le sourire satisfait, en bref une figure de grand honnête homme. Mais les affaires louches dépassent souvent l'imagination de l'honnête homme. Les extrêmes se rejoignent, un psychologue (faut-il le croire ?) nous a dit que dans tout policier il y a un escroc qui sommeille. La Reynie n'avait rien d'un escroc, lui. Il était donc un mauvais policier ? Il était trop honnête. Outrancièrement ambitieux, certes, mais trop honnête pour pouvoir appréhender un dossier qui avait les relents du vomit de l'enfer. Trop craintif aussi. Tenaillé qu'il était et ne voulant jamais faire ombrage au Roi-Soleil.

Lui demandait-on d'avoir un regard sur les « assemblées faites en vue de cabaler contre le gouvernement les attroupements à main armée, les émotions populaires, les vols et enlèvements, la destruction volontaire des objets publics ou la maquerellerie », il l'avait. Lui demandait-on de passer au peigne fin la cour des miracles, il la passait au peigne à poux ! Lui demandait-on d'installer l'éclairage public dans quelques rues mal famées de la capitale, il faisait toute la lumière ! Lui signalait-on que les ducs d'Elbeuf et de Montfort avaient entendu la messe du jour de Pâques avec « une grande irrévérence »,

il leur infligeait pénitence.

Il n'était pas sot, La Reynie, mais il était obéissant : « Veillez, lui avait ordonné le contrôleur général des Finances, Louis de Pontchartrain, à ce que les tailleurs utilisent les boutons de soie pour les habits au lieu des boutons d'étoffe qu'ils employaient jusques alors ! » (Il fallait en effet favoriser le commerce de la soie que Colbert avait industrialisée.) Là, Nicolas tousse et grogne. Il trouve que cette tâche n'entre pas dans ses attributions. Il est policier, pas mercier ! Et il le fait savoir au contrôleur général. Qui lui répondra sans délai : une lettre signée Louis de Pontchartrain qui mérite d'être publiée *in extenso*. « J'ai lu au Roi votre lettre entière au sujet des boutons d'étoffe. Elle a fait un effet tout contraire à ce qu'il semblait que vous vous étiez proposé car Sa Majesté m'a dit et répété très sérieusement, malgré toutes vos raisons, qu'Elle veut être obéie en ce point comme en toutes autres choses et que, sans distinction, vous devez confisquer tous les habits neufs et vieux où il s'est trouvé des boutons d'étoffe, et condamner à l'amende les tailleurs qui en ont été trouvés saisis. Condamnez donc avec rigueur tous ceux qui ont été ou qui pourraient être trouvés en contravention. »

Et La Reynie obtempéra. Le lieutenant général de police, le grand animateur de l'affaire des poisons, était docile, il obéissait même quand il s'agissait de boutons de culottes ! Il était donc « taillable et corvéable à merci » !

Sa contemporaine, Mme de Sévigné, le trouvait même « abominable » ! Primi Visconti estimait pour lui que « pour se trouver plus près du Roy il mettait sens dessus dessous les plus honnêtes familles de Paris ». Reste Jean Lemoine, ce chercheur du début de notre siècle, qui ira jusqu'à affirmer que Gabriel Nicolas de La Reynie était « un consciencieux imbécile » !

Un jugement par trop violent ! Saint-Simon, qui gravait pourtant souvent ses portraits à l'acide, et bien que La Reynie fût policier – fonction qu'il détestait ! –, semble beaucoup plus objectif : « La Reynie, conseiller d'Etat, si connu pour avoir tiré le premier la charge de lieutenant de police de son bas état naturel pour en faire une sorte de ministère

fort important, par la confiance directe du Roy, les relations continuelles avec la cour et le nombre de choses dont il se mêle, et où il peut servir ou nuire infiniment aux gens les plus considérables et en mille manières, obtint enfin, à quatre-vingts ans, la permission de quitter un si pénible emploi, qu'il avait le premier ennoblé par l'équité, la modestie et le

désintéressement avec lequel il l'avait rempli, sans se relâcher de la plus grande exactitude, ni faire de mal que le moins et le plus rarement qu'il lui était possible... »

Nous avons observé, évidemment, que le mémorialiste n'a pas omis de mettre l'accent sur le fait que cet ancêtre de nos ministres de l'Intérieur « pouvait servir ou nuire infiniment aux gens considérables et en mille manières ! ».

Quoi qu'il en soit, il était le grand patron de l'Arsenal et plus précisément de la chambre ardente ; une chambre ainsi baptisée en souvenir des temps médiévaux où les jeteurs de mauvais sort étaient jugés à la lueur des torches, dans des caves voûtées, tendues de drap noir. Cette chambre, c'est Louis XIV lui-même qui l'avait souhaitée. Echaudé par l'affaire de la Brinvilliers, trop de publicité, trop de scandale, un parlement de Paris partial, malhabile et laborieux, le 7 avril 1679, il tapait sur la table et signait les lettres patentes qui inauguraient cette juridiction spécialisée.

La première « cliente » de cette chambre avait été arrêtée un mois plus tôt, le dimanche 12 mars, sur le parvis de Notre-Dame de Bonne Nouvelle. Elle venait d'entendre la messe, elle s'appelait Catherine Deshayes, elle était la femme d'Antoine Monvoisin : la Voisin. La Reynie l'interroge, elle parle, elle donne des noms, les plus grands de France : le futur maréchal de Luxembourg par exemple, qu'elle accuse faussement d'avoir voulu supprimer son épouse ! Celui de la duchesse de Vivonne aussi, belle-soeur d'Athénaïs, épouse du maréchal Louis-Victor de Rochechouart, un mari trop encombrant selon ses révélations !

Informé par La Reynie, Louvois se frotte les mains. Premièrement, il n'aime plus les Rochechouart qui sont devenus les protégés de Colbert. *Secundo*, il déteste l'orgueilleux duc de Luxembourg qui porte ombrage à sa propre gloire. Cette fois l'occasion est belle. D'autant plus que l'amant et complice de la Voisin, Adam Coeuret, dit Lesage a été encore plus accablant dans ses aveux : il a affirmé que sa maîtresse avait effectué deux voyages à Saint-Germain où elle avait rencontré Mlles Catau et des OEillets, deux suivantes de Mme de Montespan !

Donc, aussitôt, Louvois écrit au Roi : « J'entretins avant-hier M. de La Reynie, qui m'apprit que les crimes des personnes détenues à Vincennes paraissaient tous les jours de plus en plus extraordinaires. Il me remit d'abord l'original de l'interrogatoire du nommé Lesage, que je n'ai point envoyé à Votre Majesté parce qu'il est trop long et mal écrit... M. de La Reynie est

persuadé que, si je parle à Lesage, il achèvera de se déterminer à dire tout ce qu'il sait... »

Cette lettre date du 8 octobre ; quelques jours plus tard il se rendait à Vincennes dans la cellule du vieux donjon qu'occupait Adam-Coeuret-Lesage. On reste pantois devant la méthode employée par le secrétaire d'Etat à la Guerre ! On ne sait que peu de chose de cette entrevue, mais le peu qui a filtré a de quoi vous laisser songeur !

Louvois promet la vie sauve au maître empoisonneur à condition qu'il serve d'indicateur ! C'est une incitation à la délation, ni plus ni moins. Et Lesage, voulant sauver sa peau, n'hésitera pas à noircir le tableau. Un tableau sur lequel Athénaïs ne figure pas encore. Du moins pas sous le pinceau de la Voisin qui va pourtant subir, pendant une dizaine de mois, les interrogatoires répétés de La Reynie et consorts, sans oublier, sur la fin, les questions ordinaire et extraordinaire. Et puis ce sera le jugement : une sentence de mort. Le soir du 19 janvier 1680 on vint lui annoncer la décision de la chambre ardente. Ce soir-là, elle se soûla. Le vin aidant, et n'ayant plus rien à sauver, elle perdit ses ex-amis ou complices : elle accabla Lesage, la Chapelain, l'abbé Mariette etc. A cet instant La Reynie se rappelle sans doute qu'un proverbe latin affirme *in vino veritas...* et il la fait à nouveau questionner.

— Quel commerce avez-vous eu avec la Catau ?

— Je n'ai fait que lui regarder les lignes de la main, au Palais-Royal. Et je lui ai dit qu'elle serait aimée de personnes de qualité. Elle m'a priée de faire quelque chose pour la faire entrer au service de Mme de Montespan. J'ai accepté de m'occuper d'elle et lui ai demandé, à cet effet, une chemise qu'elle m'a fait porter par sa tante. J'ai commencé une neuvaine à l'église du Saint-Esprit mais ne l'ai point achevée. Depuis ce temps, je ne l'ai pas revue et n'ai jamais su si elle était entrée chez Mme de Montespan.

— Avez-vous eu quelque commerce avec Mlle des OEillets ?

— Non, je ne la connais pas du tout.

L'horrible Voisin restait donc tout à fait muette dès qu'il s'agissait de l'entourage d'Athénaïs. Un mutisme d'où elle ne sortira jamais, pas même le 21 février au soir, la veille de son exécution. Ce jour-là, elle était plus ivre que jamais. Tout son répertoire de chansons paillardes y passa, paraît-il. « On lui fit honte, raconte Mme de Sévigné, et on lui dit qu'elle ferait mieux de penser à Dieu et de chanter un *Ave Maria* ou un *Salve* ! Elle tourna l'un et l'autre en ridicule, mangea, but et rebut et s'endormit. »

Et le lendemain, elle marchait au supplice.

« Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully. A Notre-Dame elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable et, à la grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau. On la tira de force, on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer ; on la couvrit de paille ; elle jura beaucoup ; elle repoussa la paille cinq ou six fois ; mais enfin le feu s'augmenta et on l'a perdue de vue... et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété⁴³³ »

Ce que ne nous a pas raconté Mme de Sévigné, qui était placée trop loin du bûcher pour entendre et voir distinctement, c'est que la condamnée, malgré la noirceur de son âme, eut un instant de repentir :

Je suis chargée de tant de crimes, avoua-t-elle au confesseur, que je ne souhaiterais pas que Dieu fit un miracle pour me tirer des flammes, parce que je ne puis trop souffrir pour ce que j'ai commis.

Certains témoins affirment aussi qu'elle ajouta avant que les flammes ne la lèchent :

Un grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions et de qualités se sont adressées à moi pour demander la mort et les moyens de faire mourir. C'est la débauche qui est le premier mobile de tout ce désordre...

Mais décidément, elle ne cita jamais le nom de la favorite.

Il faudra même attendre le mois d'août de l'an 1680 pour qu'Athénaïs soit réellement compromise. Par la propre fille de la sorcière brûlée, par Marguerite Monvoisin.

Ma mère a été grillée, je n'ai plus rien à ménager maintenant. Je veux reconnaître la vérité, annonce-t-elle à La Reynie attentif et bientôt blême en écoutant cette jeune femme de vingt et un ans lui révéler ce qui suit :

Chaque fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau à la Dame et qu'elle craignait diminution aux bonnes grâces du Roi, elle donnait avis à ma mère afin qu'elle apportât quelque remède. Ma mère faisait alors dire des messes sur des poudres destinées au Roi. C'étaient des poudres pour l'amour. Il y en avait des noires, des blanches et des grises. Ma mère les mélangeait. Certaines étaient passées sous le calice par un prêtre. Oui, il m'est arrivé de porter moi-même les poudres à la Dame. La première fois, si je me souviens bien, c'était il y a deux ans et demi. La Dame était venue chez ma mère et après avoir parlé ensemble ma mère me fit venir devant la Dame et lui dit : « Madame, reconnaissez-vous bien cette fille ? » La Dame dit : « Oui, pourvu que j'aie quelque signal. » Il fut convenu ce jour-là, un jeudi, je crois, que la

Dame viendrait le lundi aux Petits

— Pères et que j'aurais un masque, que j'ôterais et que je ferais semblant de cracher lorsque je verrais la Dame, ce qui fut fait ; et, en passant, sans m'arrêter, je lui mis dans la main un petit paquet de poudre qui était cacheté et que ma mère m'avait donné. Une autre fois, c'est entre Ville-d'Avray et Clagny, dans la plaine, au bas du pavé, que j'avais rendezvous avec la Dame pour lui remettre dans les mains un peu de poudre passée sous le calice...

Mais toutes ces déclarations ne sont rien au regard de celles que la Monvoisin fera encore, trois jours plus tard, devant un lieutenant de police de plus en plus angoissé.

J'ai vu la Dame allongée toute nue sur le matelas, ayant la tête pendante, une serviette sur le ventre et sur la serviette, une croix, à l'endroit de l'estomac, le calice sur le ventre et le prêtre...

— Le nom de ce prêtre ?

— L'abbé Guibourg. A la messe de la Dame, c'est lui qui a présenté un enfant paraissant né avant terme. C'est lui qui l'a mis dessus le bassin, qui l'a égorgé, qui a versé le sang dans le calice et qui l'a consacré avec l'hostie !

L'abbé Guibourg ! En introduisant ce prêtre dans la chambre ardente, Nicolas de La Reynie va s'enfoncer un peu plus dans l'abominable. Mais penchons-nous dès maintenant sur les notes qu'il a laissées autour des interrogatoires de cette soutane de cauchemar.

« La première messe fut célébrée dans la chapelle du château de Villebousin, près de Montlhéry... la femme sur le corps de laquelle Guibourg officia conserva toujours ses coiffes baissées. Elles lui couvraient le visage et la moitié du sein... l'enfant sacrifié ce jour-là avait été acheté pour un écu. Au moment de le piquer à la gorge avec un canif, l'officiant a lu cette conjuration : « Astaroth, Asmodée, princes de l'amitié, je vous conjure d'accepter le sacrifice que je vous présente de cet enfant pour les choses que je vous demande, qui sont que l'amitié du Roi, de Mgr le Dauphin, me soit continuée et être honorée des princes et princesses de la cour, que rien ne me soit dénié de tout ce que je demanderai au Roi, tant pour mes parents que pour mes serviteurs. »

« Il dit la deuxième messe dans une mesure sur les remparts de Saint-Denis, sur la même femme, avec les mêmes cérémonies. Il dit la troisième à Paris chez la Voisin, sur la même femme. Avec un nouveau sacrifice d'enfant. Il déclare encore qu'il y a cinq ans il a dit une autre messe chez la

Voisin, sur la même personne, une femme qu'il ne connaît point et qu'on lui a toujours dit être Mme de Montespan. »

La Reynie avait devant lui un homme au visage vultueux et couperosé, un homme qui louchait horriblement, ce qui lui faisait un regard obscène ; un vieil homme qui avouait calmement toutes ces horreurs, sans aucun frémissement.

La Reynie est assommé. Ainsi donc, la resplendissante reine de Versailles était noire ! Les philtres d'amour, les onguents miton-mitaines, les poudres de Perlimpinpin, passe encore ! Mais avec la nudité d'Athénaïs livrée aux canailles lubriques et tachée du sang d'enfants innocents, l'affaire prend un tour effrayant.

Et Guibourg n'a pas fini ! Il se souvient encore d'une « messe à rebours » lors de laquelle la Dame avait lu « un pacte ». Mieux, il se souvient même du texte exact de ce pacte : « Je demande l'amitié du Roy et celle de Mgr le Dauphin et qu'elle me soit continuée ; que la Reine soit stérile, que le Roy quitte son lit et sa table pour moi, que j'obtienne de lui tout ce que je lui demanderai pour moi et mes parents, que mes serviteurs et domestiques lui soient agréables ; chérie et respectée des grands seigneurs, que je puisse être appelée aux conseils du Roy et savoir ce qui s'y passe ; et que, cette amitié redoublant plus que par le passé, le Roy quitte et ne regarde La Vallière, et que, la Reine étant répudiée, je puisse épouser le Roy. »

Il est à noter, déjà, avant que d'analyser ses déclarations, que l'apostat dispose d'une mémoire étrangement sélective. Il est incapable, en effet, de donner la moindre précision de date en ce qui concerne les messes noires, mais en revanche, il ne fait aucun effort pour réciter sur le bout des doigts les dix lignes d'un texte entendu une seule fois... cinq ou six ans plus tôt ! Il est à noter aussi qu'il ne cite jamais le nom de la favorite et qu'on lui a simplement laissé entendre que le ventre sur lequel il célébrait était celui de la marquise de Montespan.

Un autre accusé comparaît maintenant devant La Reynie. C'est une femme, elle se nomme Françoise Filhastre et c'est sur le conseil de Lesage qu'on s'est emparé d'elle :

— La Filhastre en sait beaucoup ! Elle connaît bien Mme de Vivonne ! avait-il confié à Louvois.

Mais la Filhastre se taira. Harcelée par les policiers, épuisée, elle ne saura que soupirer :

Mettez, si vous voulez, que j'ai empoisonné la moitié de Paris. Pendez-moi si vous le voulez, cela vaudra mieux que de me faire languir comme vous le faites. Je n'ai jamais vu ni entendu parler de poisons ni rien de tout ce que l'on me demande.

Evidemment, elle mentait. Il était notoire qu'elle avait infusé les mixtures les plus sombres. On savait même qu'elle utilisait de la graisse de pendus que lui fournissait le dénommé André Guillaume, bourreau de la capitale de son état. Il était notoire aussi qu'elle s'était fréquemment offerte au prince des ténèbres lors des messes orgiaques que célébrait l'abbé Coton son amant et complice.

Et, le 30 septembre (1680), ledit Coton et elle-même étaient condamnés à être brûlés vifs après avoir subi la grande question. La question extraordinaire ! La sorcière, qui était déjà à l'article de la mort, ne supporta pas ce dernier supplice, sa langue se délia. Mais on aurait parlé à moins : jugez plutôt. La condamnée est installée sur « la chaise de question ». Ses mains et ses pieds sont étroitement attachés et les brodequins soigneusement ajustés. Les brodequins, c'étaient quatre planches épaisses entre lesquelles on serrait la jambe du « patient » avec des cordes et des coins de fer, de manière à lui briser les os, précise Chéruef dans son *Dictionnaire des institutions de la France*. Quelle institution ! Et Chéruef n'estime pas nécessaire d'ajouter que les coins sont enfoncés... à grands coups de maillet !

Nicolas de La Reynie nous a laissé le rapport de la question subie par la femme Filhastre, découvrons-le : « Au premier coin martelé, elle avoua :

— Oui, j'ai fait commerce des poudres pour l'amour. Gallet me les fournissait. C'était les mêmes que celles que Mme de Montespan prenait pour le Roi... »

Au troisième coin, à la limite de l'évanouissement, elle murmura :

— Mme de Montespan a fait donner des poisons à Mlle de Fontanges et des poudres pour l'amour afin de rester dans les bonnes grâces du Roi. C'est avec la Chapelain que Mme de Montespan voulait empoisonner Mlle de Fontanges !

Mais sous le coup de la douleur ses propos deviennent plus décousus :

— Guibourg a travaillé pour le pacte... on a aussi tenté d'empoisonner M. Colbert... Gallet est un méchant homme...

On la délie alors (il n'y a que quatre coins !) on l'étend, gémissante, sur un matelas. La Reynie demeure de marbre. Il insiste. Il veut une nouvelle confirmation.

Oui, souffle la Filhastre, oui, c'est la Chapelain qui m'a dit que Mme de Montespan l'avait visitée et lui avait demandé de quoi faire mourir Mlle de Fontanges sans qu'il y parût et aussi de quoi pour se bien remettre dans les bonnes grâces du Roi...

Et la sorcière s'évanouit dans les bras de Nicolas Gobillon son confesseur. Le lendemain on la brûlera – plus très vive – en place de Grève.

Mais avant que le bourreau (celui-là même qui lui fournissait la graisse de pendus) ne la fasse rôtir, La Reynie, entêté, souhaite revoir la condamnée. Une dernière fois. Intuition de fin limier ou crise de conscience ? Toujours est-il que cette ultime visite achèvera de lui empoisonner la vie.

Sachez, Monsieur, que tout ce que j'ai déclaré est faux, se rétracta la prisonnière aux jambes meurtries. Je ne l'ai fait que pour me libérer de la peine et de la douleur des tourments et dans la crainte que l'on me réappliquât à la question. Je vous dis tout cela parce que je ne veux pas mourir la conscience chargée d'un mensonge.

Coup de théâtre ! Oui, le lieutenant général ne comprend vraiment plus rien !

— J'avoue que mon esprit se confond dans la discussion de toutes les raisons que j'ai essayé d'examiner, comme sujet et comme juge, et, quelque effort que je fasse pour n'avoir devant les yeux autre chose que mon devoir, je ne puis entendre néanmoins quel parti peut être le plus assuré et le plus juste à proposer. Je reconnais que je ne puis, par aucune de mes vues particulières, percer l'épaisseur des ténèbres dont je me trouve environné. Je demande du temps pour y penser davantage mais peut-être arrivera-t-il qu'après y avoir bien pensé je verrai encore moins que je ne vois à cette heure ! Tout ce qui est arrivé jusqu'ici me fait espérer, et je l'espère avec beaucoup de confiance, que Dieu achèvera de découvrir cet abîme de crimes et enfin qu'il inspirera au Roy tout ce qu'il doit faire dans une occasion si importante. »

Et le Roi fut inspiré : il ordonna à M. de Boucharat – président de la chambre des poisons – de paralyser tous les procès en cours ! Jamais, constate le minutieux chercheur qu'est Jean-Christian Petitfils, jamais dans les annales de l'histoire judiciaire semblable événement ne s'était produit !

Nicolas de La Reynie, dépassé par l'énormité du scandale, s'en est donc remis aveuglément à Louis XIV. Et, Pilate, il se justifie en écrivant : « Le Roy a reçu des lumières supérieures à celles des autres hommes. »

En réalité le lieutenant frémit. Il a mis la main sur un véritable nid de guêpes. Il a anéanti les ouvrières... mais il craint de s'attaquer à la Reine !

X

**COMMENT MICHEL LE TELLIER
SUT LOUVOYER**

Si les accusés ont souvent parlé de
Mme de Montespan, ils n'ont
jamais parlé à Mme de Montespan.

Louvois avait su gagner la confiance absolue de Louis XIV. Dès 1672 il était ministre d'État. Il cumulera bientôt – en plus de la Guerre – la surintendance des postes, celle des bâtiments, arts et manufactures, et s'insinuera même dans les Affaires étrangères. Il était vaniteux. Il détestait Colbert et ne rêvait que de le supplanter.

Quand il constate que l'empire d'Athénaïs chancelle, la faute de l'âge, des rides, de l'embonpoint, quand il constate que « l'esprit des Mortemart s'émousse », que l'altière « Vatschi¹³⁴¹ » raille et criaille de plus en plus, qu'elle commence de lasser, quand il constate d'autre part que l'influence de Mme de Maintenon se dessine dans l'ombre, il se décide : il sera « maintenoniste ». Plus tard, il sera même le témoin du mariage secret du Roi-Soleil et de la « vieille enrhumée ». Plus tard encore, il saura influencer la morganatique pour qu'elle obtienne du Roi la révocation de l'Édit de Nantes. Plus tard enfin, il se fâchera avec elle, mais il aura la bonne idée de mourir avant qu'elle n'obtienne sa disgrâce.

De son côté, Colbert demeure fidèle à Athénaïs. Ne le voit-on pas, en octobre 1680, alors que l'affaire des poisons atteint son apogée, marier sa troisième fille – Marie-Anne de Seignelay – à Louis de Rochechouart, neveu de la favorite, fils du maréchal duc de Vivonne ?

Mais pour Louvois, l'Affaire arrive au moment opportun. Il s'en empare, donc. Il s'en fait donner la haute main. Cette dernière initiative a d'ailleurs de quoi surprendre puisque ce type de dossier relevait assurément plus du ministre de la Maison du Roi (c'est-à-dire Colbert !) que du ministre de la Guerre.

Mais heureusement Colbert est partout, et son oreille traînera toujours du côté de la chambre ardente. Heureusement, car il apparaît que le bouillant Louvois profite du procès pour régler des comptes avec tous ceux qui sont, ont été, ou peuvent être des obstacles à son ambition. Il est patent, en effet, que les grands noms répertoriés dans les papiers de La Reynie sont des amis de Colbert. La duchesse de Vivonne, belle-mère de Marie-Anne de

Seignelay. La duchesse de Bouillon, une parente de Turenne ; la comtesse de Soissons, la princesse de Tingry, le maréchal de Luxembourg..., etc., sans oublier Athénaïs, l'arrogante sultane dont il veut, c'est évident, précipiter le déclin. Et il fait mouche. Il dirige habilement La Reynie. Qui hésite souvent, on l'a vu. Quand l'instruction vacille, Louvois la prend à bras-le-corps. Ne l'a-t-on pas rencontré, en octobre 1679, dans la cellule de Coeuret-Lesage à qui il promet la vie sauve à condition que sa langue se délie ? Une aubaine, cette proposition de Louvois, pour l'empoisonneur normand qui se mettra aussitôt à en dire beaucoup plus qu'il n'en sait en réalité. Les incohérences de ses propos le prouvent. Oui, ce jour-là le ministre a bel et bien faussé les données de l'affaire. Car on se doute que les collègues criminels de Lesage vont, eux aussi, faire des pieds et des mains pour tenter d'éviter le bûcher de la place de Grève ou reculer l'échéance. Ils utilisent donc ce système de défense qui consiste à attaquer. À attaquer en cherchant à compromettre les plus hauts personnages du royaume. De nouveaux témoignages, de nouvelles enquêtes et, partant, de nouveaux sursis. Et ce n'est pas une coïncidence si, dès ce moment, l'on entend le vieux Guibourg couperosé, la Filhastre ridée, la fille Voisin et leurs complices commencer de laisser planer l'idée qu'une Dame..., une grande Dame...

Cette constatation, cette logique des faits n'a cependant jamais troublé les farouches accusateurs de Mme de Montespan. Cette thèse n'est pourtant pas de notre cru puisque, dès l'époque des procès de l'Arsenal, le marquis de Feuquières estimait que « quelques empoisonneurs et empoisonneuses de profession ont trouvé le moyen d'allonger leur vie en dénonçant de temps en temps un nombre de gens considérable, qu'il faut arrêter et dont il faut instruire les procès, ce qui leur donne du temps ». Ainsi on comprend mieux pourquoi les prisonniers étalent leurs révélations sur des mois, voire des années. Leur réticence est mesurée. Ils prolongent l'instruction, ils prolongent le sursis.

Mais aussi, que de contradictions, que d'invraisemblances dans tous leurs bavardages ! Un exemple ? Relisons seulement le pacte que l'abbé Guibourg prétend avoir lu à l'occasion d'une sinistre messe célébrée sur le ventre de la Dame : « Je demande l'amitié du Roy et celle de Mgr le Dauphin et qu'elle me soit continuée, que la Reine soit stérile, que le Roy quitte son lit et sa table pour moi, que j'obtienne de lui tout ce que je lui demanderai pour moi et mes parents... que je puisse être appelée aux Conseils du Roy... et que le Roy quitte La Vallière et que la Reine soit répudiée... que je puisse épouser

le Roy... »

Stupéfiant, le texte de cette conjuration ! Il daterait des années 1667-1668^[35] et l'abbé adipeux, dont on connaît par ailleurs les imprécisions de mémoire, serait capable, treize ans plus tard, de le réciter *ex abrupto* ! Un jugement sain ne peut l'admettre. Athénaïs veut écarter La Vallière, soit ! Mais à cette époque le Dauphin, cité par Guibourg, est à peine âgé de six ans. Est-ce qu'à six ans un enfant, fût-il le fils aîné du Roi, peut influencer son père dans la sélection de ses maîtresses ? Athénaïs souhaite la stérilité de Marie-Thérèse : une ineptie qui ne lui sied pas, Louis XIV ayant déjà fait quatre enfants à l'infante ! Athénaïs prie pour que la Reine soit répudiée, qu'elle puisse la remplacer : nouvelle invraisemblance. Elle n'ignore pas que le temps est révolu où les rois congédiaient leurs épouses sans armes ni bagages, elle n'ignore pas que l'Église ne le tolérerait pas.

À un moment donné de l'instruction de La Reynie-Louvois, il est noté, aussi, que Mme de Montespan a envisagé, un jour où la liaison royale semblait en péril (la faute à quelque jalousie), de supprimer le roi Louis XIV. Que tel ou telle ait voulu attenter à la vie du Roi-Soleil, cela se conçoit (la Voisin parle en effet d'un billet empoisonné destiné au Roi. Il l'aurait ouvert et les effluves l'auraient emporté !), mais qu'Athénaïs, même sur un coup de colère, soit à l'origine de ce placet fatal, comme on l'a parfois soutenu, voilà qui laisse songeur. Car on ne tue pas la poule aux oeufs d'or ! C'est de Louis Soleil qu'elle tenait sa fortune, sa gloire, sa puissance. Son amant disparu, que serait-elle devenue ? Marie-Thérèse, trop longtemps bafouée, n'aurait pas manqué de la châtier. Elle aurait donc encouru la disgrâce ou le couvent... si ce n'est le bannissement. Son intérêt, donc, était que vive le Roi !

On peut concevoir que toutes ces accusations répétées aient fini par inquiéter Colbert. Jusqu'alors, il s'était bien gardé d'intervenir, maintenant, il se devait d'agir. Mais Jean-Baptiste Colbert sera très impartial, contrairement à Louvois, car il ne fera rien de lui-même ; il demandera à un homme de loi, étranger au grenouillage, de jeter un coup d'oeil objectif sur l'affaire et de lui faire connaître ses conclusions. Cet homme choisi, ce sera maître Duplessis, un avocat qui venait de publier un traité des matières criminelles. Compétent, donc. La lettre que Colbert lui envoie pour lui expliquer le dossier est parvenue jusqu'à nous, elle mérite d'être lue.

« Il me semble que l'on peut beaucoup soupçonner que la longueur de la prison, la multiplication des interrogatoires, le grand nombre de prisonniers,

tous accusés et complices des mêmes crimes et qui ont pu facilement avoir communication entre eux, ont donné lieu et facilité à ces différentes accusations, pour rendre complices de tous leurs crimes des personnes de considération, embarrasser le jugement de leur procès, prolonger la peine qu'ils savaient bien avoir méritée et peut-être l'anéantir. Il faut examiner s'il y avait nécessité ou non de faire tant d'interrogatoires, d'établir une chambre extraordinaire pour cette nature de crimes, de prolonger ces procès contre l'ordre habituel de la justice et, si cette affaire avait été remise en son entier aux lieutenants criminels, si elle n'aurait pas été plus promptement terminée et plus sûrement punie, sans tomber dans tous les embarras dans lesquels l'on est tombé par les causes ci-dessus déduites. »

Et Duplessis effectuera un minutieux travail, qu'il achèvera par la formule suivante : « Sa Majesté, qui connaît Mme de Montespan jusqu'au fond de l'âme, ne se persuadera jamais qu'elle ait été capable de ces abominations. » Après lecture de cette consultation juridique, Colbert s'emploiera à rédiger un rapport confidentiel qu'il intitulera : *Mémoire contre les faits calomnieux imputés à Mme de Montespan*. C'est un long mémoire. Tous les points litigieux y sont étudiés à la loupe. À propos des Voisin, mère et fille, il écrira : « Pourquoi veut-on que la mère qui a eu le dernier et le plus sensible de tous les intérêts de dire la vérité, ne l'ait pas dite et qu'au contraire, la fille, qui a eu la plus puissante nécessité d'établir un mensonge, ne l'ait pas fait ? En mêlant Mme de Montespan à l'affaire, la fille Voisin prétendait associer à son procès et rendre inséparable de son jugement une dame dont le nom implorât les grâces. Le témoignage de cette prostituée est nul. Elle n'a rien dit de son vu ni de son su ; elle n'a allégué que des oui-dire. »

À propos de la Filhastre qui avait laissé entendre qu'Athénaïs avait projeté d'empoisonner Mme de Fontanges, sa rivale éphémère, Colbert, sur conseil de Duplessis, écarte l'accusation d'un revers de la main : « fantasmes, fantaisies de visionnaire ! » Mais Gallet n'a-t-il pas avoué avoir fourni à la sorcière des aphrodisiaques et des poisons pour Mme de Montespan ? Cela ne tient pas, grogne le ministre. Si la Filhastre a cité le nom de la favorite au fabricant de poudre, c'est tout simplement pour l'impressionner et obtenir de lui les meilleures des mixtures.

On verra bientôt que Colbert avait raison, que la jolie Marie-Angélique de Fontanges mourra... de sa belle mort !

Et Guibourg ? N'a-t-il pas officié dans une mesure de Saint-Denis sur le

ventre de la Dame au visage camouflé ? Colbert remarque judicieusement que pour ce qui est de toutes ces messes noires aucun des accusés, et notamment l'abbé Guibourg, « n'est en mesure de citer franchement un nom, une date, un fait précis et vérifiable propres à étayer leurs propos ». Car enfin, conclut-il avec Duplessis, « il faut toujours revenir à ce point qu'il ne se trouve pas dans toute cette affaire une seule personne qui ait jamais parlé à Mme de Montespan ni qui puisse dire qu'elle ait traité avec elle directement ou indirectement ».

Reste le cas de Claude de Vin des OEillets. La des OEillets, femme de chambre de confiance de Mme de Montespan. Son nom fut souvent cité dans l'affaire : fait étrange, d'ailleurs, au lendemain de l'entrevue de Vincennes lors de laquelle Louvois rencontra longuement l'abbé Lesage.

Jamais, auparavant, la Voisin mère, même sous la question, n'avait prononcé son nom. En revanche, la fille Voisin, fidèle à la méthode que l'on a vue, l'accablait auprès de La Reynie.

— Mlle des OEillets est venue pendant deux ans au moins chez ma mère, elle prenait des poudres pour sa maîtresse !

Louvois est informé, il bondit aussitôt chez la femme de chambre et lui conseille de parler, d'avouer avant d'avoir à subir des interrogatoires... plus serrés.

Toujours cette habitude de mener son enquête parallèle et personnelle. Au terme de cette visite, il notera : « La des OEillets proteste avec une fermeté inconcevable et demande une confrontation avec tous ceux qui l'accusent. Sur sa vie, dit-elle, pas un ne la reconnaîtra ! »

« Louvois, écrit Maurice Rat dans une petite étude consacrée à la suivante d'Athénaïs, s'arrangea pour que la confrontation n'en fût pas une. Au lieu de présenter à la fille Voisin et aux autres prisonniers de Vincennes plusieurs personnes ensemble dont Mlle des OEillets, il la fit connaître seule. Ils n'eurent, dans ces conditions, aucune difficulté à la reconnaître et à la nommer. »

En fait, on imagine très bien la scène : les prisonniers qui sont réunis dans une salle du château, Louvois qui entre, suivi de la femme de chambre compromise, et qui demande :

— Reconnaissez-vous bien Mlle des OEillets ?

Frantz Funck-Brentano, dans son passionnant *Drame des poisons* (1902), écrira : « Louis XIV la fit enfermer, par lettre de cachet, pour le restant de ses jours, dans une solitude étroite. La malheureuse mourut le 8

septembre 1686 à l'hôpital général de Tours. »

Ici, il se trompe. Ou plutôt, il est trompé par Louvois. Louvois qui écrit à La Reynie, le 22 septembre 1686 : « Le papier que vous trouverez ci-joint vous fera connaître que la des OEillets qui était enfermée par ordre du Roi dans l'hôpital général de Tours y est morte le 8 de ce mois. »

Mais Louvois lui-même se trompait. Il a fallu que l'historien Jean Lemoine se penche sur la famille des OEillets⁴³⁶ pour que nous découvriions que « la des OEillets enfermée à l'hôpital général de Tours et qui y mourut, le 8 septembre 1686, n'a rien de commun avec l'ancienne femme de chambre de Mme de Montespan et que celle-ci n'a jamais été arrêtée, qu'elle a continué à vivre librement à Paris pendant toute la durée de l'affaire des poisons et depuis, et qu'elle y est morte, le 1^{er} mai 1687, après avoir fait un testament, le 10 avril 1687 et un codicille, le 25 avril suivant ! »

Avant de signer ce testament, elle souhaita que, pour elle, le curé de sa paroisse dise chaque soir *l'exaudiat*⁴³⁷ à haute voix, et l'oraison pour la santé et la prospérité de Sa Majesté.

Une prospérité dont elle avait su profiter en son temps puisqu'elle avait donné le jour (en 1676) à Louise de Maison-Blanche, une bâtarde de Louis le Grand lui-même. Dans ses *Mémoires*, Primi Visconti nous raconte qu'il n'y avait jamais eu de passion entre le Roi et la suivante d'Athénaïs mais que, quand l'occasion se présentait... « Mme de Montespan avait rêvé qu'elle avait perdu tous ses cheveux. Mlle des OEillets, sa femme de chambre de confiance, vint me rapporter ce songe en m'exposant toutes les circonstances qui l'avaient entouré. Cette demoiselle laissait entendre que le Roi avait eu commerce avec elle par diverses fois. Elle paraissait même se vanter d'en avoir eu des enfants. Elle n'est pas belle, mais, le Roi se trouvait souvent seul avec elle quand sa maîtresse était occupée ou malade... »

Quant à la petite Louise de Maison-Blanche, elle épousera le baron de la Queue. En 1704, Saint-Simon consacra ces quelques lignes au couple la Queue-des OEillets : « Le Roi fit la Queue capitaine de cavalerie, maître de camp par commission, grâce qu'il se fit demander par M. de Vendôme et qui n'a guère mené cet officier plus loin. Ce la Queue, seigneur du lieu dont il portait le nom, à six lieues de Versailles et autant de Dreux, était un gentilhomme fort simple et assez médiocrement accommodé qui avait épousé une fille que le Roi avait eue d'une jardinière. Bontemps, l'homme de confiance du Roi, pour ses secrets domestiques, avait fait le mariage et stipulé sans déclarer aucun père, aucune mère, que la Queue savait à l'oreille et s'en

promettait une fortune. Sa femme fut confiée à la Queue et ressemblait fort au Roi ; elle était grande et, pour son malheur elle savait qui elle était, enviait fort ses trois soeurs reconnues et si grandement mariées. Son mari et elle vécurent fort bien ensemble et ont eu plusieurs enfants demeurés dans l'obscurité. Le gendre ne paraissait presque jamais à la cour comme le plus simple officier et le moine recueilli dans la foule, à qui Bontemps ne laissait pas de donner de temps en temps de l'argent. La femme vécut vingt ans assez tristement dans son village sans voir personne, de peur que ce qu'elle était se divulguât, et mourut sans en être sortie. »

Pour en revenir à l'affaire des poisons, il n'est pas raisonnable de penser qu'Athénaïs ait voulu attenter à la vie du Roi, ni même qu'elle se soit abandonnée, dénudée, aux mains de Guibourg, Lesage, Mariette et autres adeptes de la démonomanie. Oui, il n'est pas impossible qu'elle ait usé des poudres aphrodisiaques : elle aimait le Roi, elle aimait être aimée du Roi. Mais comme le Roi, quoiqu'il en fût, tenait à rendre régulièrement hommage à la Reine, elle avait pu songer que la cantharide l'aiderait à accomplir son double devoir... et d'autres fantaisies ! En abusa-t-elle ? C'est probable, car si l'on parcourt le *Journal de la santé du Roi* minutieusement tenu par le médecin d'Aquin, on s'aperçoit que parfois, Sa Majesté est prise de troubles suspects. À la date du 2 octobre 1675, par exemple, on lira dans d'Aquin que Louis XIV a de violentes douleurs à la tête, quelques frissons et des difficultés respiratoires. Le 7 du même mois, il est fiévreux : « Sa peau demeura chaude jusqu'au lendemain, ses yeux étincelants, son visage enflammé, sa bouche amère et sa tête pleine de vapeurs... »

Une bonne purge, une bonne dose d'esprit d'ammoniac, une autre d'essence de cannelle, et tout rentrera dans l'ordre.

Oui, on peut attribuer cette mauvaise santé de Louis Soleil au fait qu'il aurait ingurgité trop d'excitants. Oui, on peut accuser Mme de Montespan : elle est coupable d'avoir été amoureuse et d'avoir eu un grand tempérament !

Et le Roi sait bien que ce sont là les seuls griefs dont on peut l'accabler. Un jour, il estimera que la coupe est pleine. Quoi ? Athénaïs aurait trempé dans tous ces forfaits sans que lui, vivant avec elle, en ait jamais rien soupçonné ? Invraisemblable. Ce sont là des calomnies forgées de toutes pièces par une bande de scélérats menés de main de maître ! Mais il n'est pas question que l'affaire aille devant les juges, estime le Roi. Le seul soupçon salirait ignominieusement le nom de la mère des légitimés, le scandale

éclabousserait les marches du trône ! Il faut que cela cesse ! Et cela cessa, le 30 septembre 1680. Ce jour-là, le Roi, on l'a vu, fit arrêter l'instruction. Quelques jours plus tôt il s'était rendu chez Athénaïs, elle s'était expliquée : « Cet éclaircissement a raffermi le Roi, enragea Mme de Maintenon. Mme de Montespan a d'abord pleuré, ensuite fait des reproches, enfin parlé avec hauteur. »

Donc, loin de courber la tête sous le poids des accusations, la favorite parle avec hauteur ! Une telle hardiesse ne peut vraiment s'expliquer que si elle est parvenue à se justifier d'une manière éclatante, de cette manière qui lui sied si bien.

Quatre questions encore, que pourraient bien se poser les détracteurs d'Athénaïs : en 1680, alors que le scandale est à son apogée, le Roi la choisit pour remplacer la comtesse de Soissons (Olympe Mancini) au poste de surintendante de la Maison de la Reine. Car Olympe s'était enfuie, elle avait, elle, réellement distillé le poison. Alors, Louis le Grand aurait-il naïvement remplacé une empoisonneuse par une autre ? Comme surintendante ? Lui aurait-il conféré cet honneur qui lui donnait la suprématie sur toutes les dames du palais ?

Le 10 novembre de cette même année 1680, alors que la Filhastre l'accable, Athénaïs reçoit du Roi une libéralité de 50 000 livres « pour gratification en considération de ses services ». Le Roi-Soleil aurait-il déposé une telle somme dans la main de sa maîtresse si cette main avait été couverte de sang ? En février de l'année suivante, alors qu'il y a grand bal à la cour, Athénaïs parade aux côtés de la vedette de la soirée qui n'est autre que Mlle de Nantes. Troisième question : peut-on concevoir que Louis XIV ait donné une telle fête en l'honneur de la fille d'une empoisonneuse ? Dernière question : en novembre 1681, quand la chambre ardente a repris ses séances, Sa Majesté légitime les deux derniers bâtards qu'elle a faits à Athénaïs, Mlle de Blois et le comte de Toulouse. « Aurait-il choisi pareil moment s'il se fut agi des enfants d'une horrible criminelle ? »

Le 14 mai précédent, le Roi-Soleil avait ordonné à La Reynie – que cela plaise ou non à Louvois – d'extraire de ses dossiers tous les documents relatifs « aux faits particuliers » (*sic*). Ainsi la chambre ardente pouvait-elle reprendre ses audiences et ses condamnations, retravailler les accusés. Ils étaient moins nombreux, déjà, car certains, pendant l'interruption du procès, étaient morts d'épuisement ou peut-être de vieillesse, et d'autres – dont la Trianon qui avait chargé Athénaïs – avaient préféré se suicider ! Geste qui fut

considéré « comme un aveu patent et lourd de conséquences ».

On en pendit quelques-uns, on en brûla quelques autres jusqu'à ce que, le 21 juillet 1682, le Roi ferme définitivement la chambre de l'Arsenal.

En trois ans, comptabilise Jean-Christian Petitfils, la chambre avait tenu « deux cent dix séances, prononcé trois cent dix-neuf décrets de prise de corps, obtenu l'arrestation de cent quatre-vingt-quatorze personnes, rendu cent quatre jugements dont trente-six condamnations à mort, quatre condamnations aux galères, trente-quatre à des peines de bannissement ou d'amende et trente acquittements ». A la fin de l'année 1682, le 15 décembre, Louis XIV signait l'ordre de dispersion des accusés qui avaient trop parlé. Ils allaient être répartis dans quelques bonnes forteresses du royaume. À Belle-Isle, on expédie douze femmes dont Madeleine Chapelain et la fille Voisin. « Attention, écrit Louvois (qui n'a plus rien à gagner, maintenant !) au gouverneur de la place, attention, ces femmes-là sont fort entreprenantes. Sa Majesté vous recommande de les faire garder avec beaucoup de précautions et de les traiter fort sévèrement... surtout, vous observerez d'empêcher que l'on entende les sottises qu'elles pourraient crier tout haut. Veillez à ce qu'elles n'aient aucun contact avec l'extérieur. »

En vérité, elles étaient quasi murées vives, rayées de la liste du monde des vivants. Elles ne touchèrent du linge frais qu'au bout de trois années de captivité ! Lors de l'hiver 1686, elles obtinrent quand même l'autorisation de se chauffer au bois et s'éclairer à la chandelle. Elles ne pouvaient donc que se repentir d'avoir accablé la favorite. Certes, elles avaient évité les bûchers, mais à Belle-Isle, dans leur cave sordide, elles agonisaient en enfer.

L'abbé Guibourg, Coeuret-Lesage et Gallet croupissaient, quant à eux, sur la paille (humide, évidemment !) des cachots de la citadelle de Besançon. Même consigne de Louvois : qu'ils se taisent, sinon corrigez-les cruellement !

Le chevalier de Vanens avait pris la direction des galères de Marseille quand La Reynie se souvint subitement qu'il avait, lui aussi, cité le nom de Mme de Montespan et que donc, il pouvait continuer d'affabuler. Demi-tour, Vanens, direction le Jura, la forteresse Saint-André-de-Salins où on l'enchaînera dans un étroit cul-de-basse-fosse !

Certains complices de la Voisin et de la Filhastre prirent la route des Pyrénées orientales et furent écroués à Saleilles. D'autres le furent à Villefranche-de-Conflent et leurs conditions d'incarcération étaient telles qu'ils ne tardèrent pas à rendre leur âme au diable. « Quels furent les propos

de toute cette lie vomie de l'enfer, de ces empoisonneuses et officiants de messes noires condamnés à mourir enchaînés et à voir mourir en face d'eux leurs complices ! quelle scène pour un dramaturge ! » observe André Castelot.

Mais si l'on reste songeur devant l'horrible fin des acteurs du drame, on est surpris, aussi, devant la volte-face de Louvois. N'ira-t-il pas, lorsque Lesage (encore lui !), depuis sa geôle de Besançon, clame qu'il a de nouvelles révélations à lui faire, jusqu'à dire à M. de Montcault, gouverneur de la citadelle : « Vous ne sauriez agir trop durement envers ce fripon-là qui, pendant tout le temps qu'il a été à Vincennes, n'a jamais pu dire un mot de vérité. Ne l'écoutez pas, toutes ses sottises sont sans fondement ! »

Le 14 juin 1709, mourait à Paris Gabriel Nicolas de La Reynie, dans sa quatre-vingt-cinquième année. « Il a fait le moins de mal possible », note Saint-Simon. Un mois plus tard, le 13 juillet, à Versailles, en présence de Mme de Maintenon et du comte de Pontchartrain, chancelier de France, Louis XIV jetait une à une dans la cheminée de son cabinet toutes les liasses de papiers de l'affaire des poisons. Et l'Affaire s'en va en fumée : un tas de cendres. L'Histoire ne saura donc rien ? Erreur, car le vieux Roi ignorait que son méticuleux policier avait pris le soin, de son côté, de consigner bien des faits, répertorier bien des témoignages, de résumer, de classer ses correspondances. Autant de notes qui sont aujourd'hui conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. C'était le dernier acte. Quant au dernier acteur de l'énorme drame des poisons (en l'occurrence il s'agit d'une actrice qui s'appelle Denise Loyseau et qui n'a jamais été impliquée dans l'affaire de la Dame !), il mourut le 4 juin 1725 à Villefranche-de-Conflent, au terme de quarante et un ans de captivité.

XI

LA QUARANTAINE

Sa jambe était grosse, presque
aussi grosse que moi.

PRIMI VISCONTI.

Il se produisit à Versailles, à la fin de l'année 1680, un événement fort divertissant. C'est en lisant une lettre adressée par le père Quesnel^[38] à son ami Antoine Arnauld^[39] que nous en aurons le détail :

« Mme de Montespan a deux ours qui vont et viennent comme bon leur semble. Ils ont passé une nuit dans un magnifique appartement que l'on a fait à Mlle de Fontanges. Les peintres, en sortant le soir, n'avaient pas songé à fermer les portes ; ceux qui ont soin de cet appartement avaient eu autant de négligence que les peintres ; ainsi, les ours, trouvant les portes ouvertes, entrèrent, et, toute la nuit, gâtèrent tout. Le lendemain, on dit que les ours avaient vengé leur maîtresse ! Ceux qui devaient fermer l'appartement furent grondés, mais de telle sorte qu'ils résolurent bien de fermer la porte de bonne heure. Cependant, comme on parlait fort des dégâts des ours, quantité de gens allèrent dans l'appartement voir tout ce désordre. MM. Despréaux et Racine y allèrent aussi vers le soir, et, entrant de chambre en chambre, enfoncés ou dans leur curiosité ou dans leur douce conversation, ils ne prirent pas garde qu'on fermait les premières chambres ; de sorte que, quand ils voulurent sortir, ils ne le purent. Ils crièrent par les fenêtres, mais on ne les entendait point. Et les deux poètes firent bivouac où les deux ours l'avaient fait la nuit précédente, et eurent le loisir de songer ou à leur poésie ou à leur histoire future... »

Naturellement, les historiographes se sont bien gardés d'écrire le plus petit mot de cet épisode burlesque qui les avait ridiculisés.

En saccageant et en souillant l'appartement de la Fontanges, les ours d'Athénaïs vengeaient leur maîtresse, rapporte Quesnel. Il est vrai que pendant quelque temps, Marie-Angélique de Scoraille de Roussille de Fontanges – dix-neuf ans en 1680 – a sérieusement menacé l'empire de Mme de Montespan. « Elle est d'une beauté singulière ; elle paraît à la tribune de la chapelle comme une divinité, Mme de Montespan de l'autre côté, autre divinité. » Les sermons de Bossuet n'ont donc servi de rien. Le Roi continue d'adorer les déesses.

En avril 1679, Athénaïs avait été nommée chef du conseil et surintendante de la Maison de la Reine. En même temps, elle avait été autorisée à prendre le rang de duchesse... Un an plus tard, la belle Angélique était duchesse elle aussi, et avec 20 000 écus de pension. « Duchesse sans constitution régulière de duché, sans même un brevet », note Mme de Sévigné. Le Roi, sans doute, voulait la consoler : elle venait de mettre au monde une fille qui n'avait pas eu le temps de vivre. La jeune maman ne s'en remettra pas, d'ailleurs. Elle avait été « blessée dans le service » ! Et elle languira, dépérira, s'étiolera, traînera sa douleur de couvent en abbaye, de nonne en converse... Le Roi, qui a horreur des souffrances des autres, des gémissements et des larmes, se détachera d'elle. Et puis, détail horrible, elle est « incommodée d'une perte de sang très opiniâtre et très désobligeante ». Les uns prétendent qu'il s'agit d'une « rupture d'intestins », les autres, on l'a vu, murmurent que les poisons ne sont peut-être pas étrangers à l'affaire.

Elle se repose quelques jours en l'abbaye de Chelles, sa soeur vient d'y être nommée abbesse. On raconte, à ce propos, que la cérémonie du sacre fut grandiose, si belle qu'une femme se serait écriée :

N'est-ce pas ici le paradis ?

Ah non, Madame, lui aurait répondu un mécréant, il n'y aurait pas tant d'évêques !

À Chelles, nouvelle hémorragie. On la transporte à Port-Royal. Le samedi 28 juin, à 1 heure de relevé, elle y meurt. Le Roi était venu la visiter la veille. Il avait, ce jour-là, confié au duc de Noailles :

Si vous pouvez éviter de faire ouvrir le corps, je crois que c'est le meilleur parti.

On l'ouvrit cependant. Six médecins se pencheront alors sur les entrailles d'Angélique et le commissaire Delamarre-Diafoirus rédigera un impérissable « fatal procès-verbal d'ouverture » : « Hydropisie de la poitrine contenant plus de trois pintes d'eau avec beaucoup de matières purulentes dans les lobes droits du poumon... Le coeur est un peu flétri... le foie d'une grandeur démesurée... la matrice et la vessie très saines et très naturelles... La cause de la mort de la dame doit être attribuée à la pourriture totale des lobes droits du poumon, qui s'est faite ensuite de l'altération et intempérie chaude et sèche de son foie qui, ayant fait une grande quantité de sang bilieux et âcre, lui avait causé les pertes qui ont précédé. »

Mort naturelle donc, n'en déplaise à la Palatine qui soutiendra toujours que Mlle de Fontanges – sa fille d'honneur – avait été expédiée *ad patres* par

l'ingestion d'un bol de lait apporté par un domestique stipendié par Athénaïs. « Il courut beaucoup de bruits sur cette mort, au désavantage de Mme de Montespan, note de son côté Mme de Caylus, mais je suis convaincue qu'ils étaient sans fondement ! »

1681 : Mlle de Fontanges est morte : elle avait à peine vingt ans. Athénaïs est devenue quadragénaire. Mme de Maintenon est dans sa quarante-septième année. Et c'est à quarante-sept ans qu'elle succombe : elle devient la maîtresse du Roi. « Cette dame de Maintenon, ou de maintenant, passe tous les soirs depuis huit heures jusqu'à dix heures avec Sa Majesté », observe Mme de Sévigné. 1681 : le corps d'Athénaïs commence de s'alourdir : neuf maternités et trop de sucreries. Et ce corps, le Roi le connaît trop bien, aussi va-t-il lui préférer celui de la veuve « mystérieuse et réservée ». Quant à la reine Marie-Thérèse – qui vit ses deux dernières années – elle est plus effacée, plus terne que jamais. Elle se permettra simplement cette réflexion, en apprenant qu'Athénaïs vient d'être nommée surintendante de sa maison en place de l'empoisonneuse Olympe de Soissons-Mancini :

— Mon destin est donc d'être servie par toutes les maîtresses du Roi !

Cette année-là verra aussi l'insolent Lauzun recouvrer sa liberté. Il avait connu onze années de Pignerol, cette citadelle où croupissait Foucquet (trop insolent, lui aussi). Onze années durant lesquelles il avait été privé de toute nouvelle, d'encre, de papier, réduit à lui-même dans un donjon où le jour n'arrivait que par la cheminée. Onze années durant lesquelles la Grande Mademoiselle, flétrie, lui était demeurée fidèle. « Sans aucun mérite, chuchotaient les mauvaises langues de Versailles, car vraiment personne n'aurait pu en vouloir à sa vieille vertu ! »

La captivité du bouillant Lauzun s'achève d'étrange manière. Le 12 avril, le Roi-Soleil charge un sous-lieutenant de sa 1^{re} compagnie de mousquetaires d'aller le chercher à Pignerol et de le conduire à Bourbon-l'Archambault où il doit rencontrer Mme de Montespan. Elle fréquentait déjà Bourbon. Elle y viendra plus souvent, ensuite. Elle y mourra, même.

On pourrait croire que l'entrevue Montespan-Lauzun fut une partie de bras de fer. Ces deux forts caractères ne s'étaient pas affrontés depuis plus d'une décennie et l'histoire a toujours prétendu qu'Athénaïs était un peu responsable de l'emprisonnement de « l'insolent petit homme ». Un tête-à-tête au cours duquel la favorite ne serait pas allée par quatre chemins :

— Monsieur, votre liberté à condition que vous renonciez à la donation que Mademoiselle veut vous faire, du comté d'Eu, du duché d'Aumale et de la principauté de Bombes. Votre liberté si vous cédez ces terres à mon fils, le duc du Maine.

Il faut convenir que pour le jeune Louis-Auguste, petit duc du Maine de onze ans, c'eût été un bon départ dans la vie. Mais Lauzun refusa. Avec indignation. Et il fut enfermé au château de Chalon-sur-Saône. Quelques mois plus tard, il finira pourtant par céder. Il renoncera aux biens immenses que Mlle de Montpensier lui avait donnés en vue de leur mariage.

Cette version de l'histoire, au vu de quelques documents restés inédits jusqu'à ce jour, ne semble plus crédible. Elle est celle des détracteurs d'Athénaïs. Autrefois, ils l'allongeaient nue sur les autels malsains de Guibourg, aujourd'hui ils en font un rapace. Une très belle lettre que la maison Charavay-Castaing nous a autorisé à publier prouve que leur jugement est erroné. Cette lettre est datée de Saint-Germain, le 11 janvier 1683 ; à cette époque le marquis n'est pas encore de retour à la cour, mais il est autorisé à séjourner, à son gré, dans quelques villes de province : soit à Nevers, soit à Amboise ou à Tours ou encore à Bourges.

Lauzun a écrit à Athénaïs pour qu'elle accélère le processus de son retour en grâce. C'est un signe : lui aurait-il accordé sa confiance si elle avait déjà tenté de le poignarder dans le dos ? Réponse de Mme de Montespan : « Je vous assure, Monsieur, que je ne m'en tiens pas à la pitié sur ce qui vous regarde et que je suis dans une attention continuelle sur tout ce qui pourrait être bon pour vous, mais les choses ne vont pas si vite que l'on voudrait ni de la manière que l'on vous les a dites... Mme de Maintenon n'a plus besoin de secours et je ne comprends pas ce que Mademoiselle a pensé quand elle vous a mandé qu'elle souhaiterait un accommodement, car je lui fais des avances continuelles et des civilités auxquelles elle ne répond point du tout et vous devez croire que je n'aurais pas négligé une si bonne voie si j'avais trouvé occasion de m'en servir. Je crois même vous en avoir donné une marque certaine en portant Mademoiselle à lui faire toutes les amitiés qu'elle fait et s'il se peut, quelque chose de plus. Mais la cour est présentement d'une manière différente de ce que vous l'avez vue. On songe peu à céder les uns aux autres, on craint fort de perdre ses avantages en les communiquant. Cela fait que l'on vit renfermé et fort éloigné de tout commerce. Ainsi je crois qu'il s'en faut tenir à vos premières pensées, attendre tout des soins de M. Colbert qui continue à montrer pour vous les mêmes sentiments, et de la

bonté du Roi... Ne cessez pas, je vous prie, de me communiquer les vues que vous aurez sur vos affaires... car, dans l'envie que j'ai de vous servir, tous les expédients me feront plaisir. J'oubliais de vous parler des soupçons que l'on veut donner sur mes desseins. *Vous me connaissez trop pour vous y arrêter.* Je n'ai que trop montré le peu d'attache que j'ai aux biens, et je me trouve si peu d'intérêt personnel dans tout celui que Mademoiselle a fait à M. du Maine pour pouvoir soupçonner que j'en cherche de nouveau.

Vous savez, vous, que je n'ai fait aucune démarche pour attirer ce qui est venu et je crois même que si l'on m'avait montré les choses comme elles étaient, l'affaire ne se serait pas faite car je n'aurais jamais consenti à vous ôter un bien. Je me serais contentée de la bonne volonté. Mais, comme il n'est pas temps de reparler d'une chose faite que pour en tirer le meilleur parti, je vous assure que je suis plus pressée par la reconnaissance que je n'aurais été par le désir. Vos intérêts me tiennent si fort au coeur... »

Etonnant ! Voilà donc une autre légende qui semble s'effondrer. Celle qui voulait qu'Athénaïs ait tondu la laine sur le dos du célèbre cadet de Gascogne, celle qui en faisait, ni plus ni moins, un maître-chanteur. Car cette lettre n'est évidemment pas hypocrite. Oui, les intérêts de Lauzun lui tenaient à coeur ; la preuve c'est qu'il ne tardera pas, à la demande expresse de Mme de Montespan, à être inscrit pour 285 000 livres sur l'état des dépenses secrètes, à retrouver sa pension de 6 000 livres, sans compter les arriérés, soit onze ans de Pignerol qui lui seront intégralement versés !

« Vous irez trouver Mme de Montespan, écrit le Roi-Soleil à Colbert, et après lui avoir donné la lettre que je vous envoie pour elle, vous lui expliquerez en termes honnêtes que je reçois toujours les marques de son amitié et de sa confiance avec plaisir et que je suis très fâché quand je ne saurais faire ce qu'elle désire et que je crois bien lui avoir montré assez le plaisir que j'ai à lui en faire en accordant à Lauzun ce que je viens de lui accorder. »

La véritable réhabilitation de Lauzun, cependant, n'interviendra qu'au mois de mai 1692. Mais alors quelle réhabilitation ! Louis XIV le créera duc à la considération de la reine d'Angleterre et signera le brevet après avoir notifié : « Pour satisfaire son inclination de l'élever aux dignités convenables à sa naissance et à ses services. »

Athénaïs avait donc eu pleinement raison d'expliquer à la Grande Mademoiselle, qui se désolait de la triste condition de son « mari », qu'à la cour, « il faut toujours prendre patience, tout vient l'un après l'autre ».

... Il n'empêche que le jeune duc du Maine – treize ans en 1683 ! hérita une partie de l'immense patrimoine de Mlle de Montpensier et notamment le comté d'Eu et le duché d'Aumale... les deux jolis fiefs qui avaient été, jadis, promis au turbulent Lauzun.

C'est à la fin du mois de septembre de l'an 1681 qu'eurent lieu, à Bourbon-l'Archambault, les retrouvailles d'Athénaïs et de Lauzun. Fin septembre... Mme de Montespan arriva donc trop tard pour fermer les yeux de sa fille, Mlle de Tours, cinquième enfant qu'elle avait eu du roi Louis. Louise-Marie-Anne était en effet morte à Bourbon-l'Archambault, le 15 septembre 1681. Elle était à peine âgée de sept ans. On ignore le mal qui l'emporta, mais cela n'est pas surprenant. Ce qui ne manque pas d'être étonnant, c'est que l'on enregistre son décès au soir du 15 septembre et que, dès le 16 au matin, à Fontainebleau, Louis XIV écrivait cette lettre aux prieurs de Souvigny^[40] : « Chers et bien amis, comme nous venons d'apprendre que notre très chère fille est décédée et que nous désirons qu'elle soit enterrée dans le tombeau de la maison de Bourbon, qui est dans l'église de votre abbaye, nous vous faisons cette lettre pour vous mander et ordonner très expressément que vous avez à recevoir sans difficulté le corps de notre dite fille et à le mettre dans le dit tombeau de la maison de Bourbon, ainsi qu'il est de notre intention, car tel est notre plaisir. »

Une constatation s'impose : puisque Mlle de Tours meurt à Bourbon (aujourd'hui dans l'Allier) le 15 septembre au soir et que le Roi est informé de ce décès dès le lendemain à Fontainebleau (Seine-et-Marne actuelle), si ces dates retenues par l'Histoire ne sont pas erronées, les coureurs de postes ont dû éprouver plus d'une monture !

Louise-Marie-Anne fut enterrée à Souvigny dans la nuit du 20 septembre. Son petit corps fut transporté dans un carrosse que suivait la noblesse du cru, les officiers de la garnison de Moulins, le marquis de Lévis, lieutenant de province et l'intendant, le chevalier André Jubert, marquis de Bizy et de Clère-Panilleuse, seigneur de Bouville, gouverneur des ville et château de Vernon, et allié à Colbert dont il avait épousé une nièce^[41]. Une correspondance rédigée le 3 octobre 1681 par le ministre à M. de Bouville, intendant à Moulins – document qui concerne précisément la maladie de Mlle de Tours – nous en dira plus sur l'intimité qui existait entre les deux parents : « Avant de répondre à votre texte du 23 du mois passé, je dois vous dire que Mme de Montespan s'est beaucoup louée, à Fontainebleau, de l'assistance

que vous lui avez rendue et de l'exécution prompte et ponctuelle de tout ce qu'elle a désiré de vous. Faites travailler vivement à l'exécution des ordres qu'elle vous a donnés et je pourvoirai à vous faire remettre les sommes que le Roi lui a accordées pour cette dépense^[42] aussitôt que les ouvrages seront commencés et que vous m'aurez fait savoir les fonds qu'il faudra pour continuer. Vous devez sans difficulté faire arrêter par ma nièce toutes les parties des marchands qui ont fourni sur les ordres de Mme de Montespan et en m'envoyant un mémoire de ce à quoi monteront ces parties je vous ferai remettre les fonds nécessaires pour les faire payer. »

Louise-Marie-Anne, raconte Daniel de La Motte Rouge pour qui l'histoire du Bourbonnais n'a guère de secret, fut mise dans une petite caisse en plomb. Dessus, cette inscription : « Louise-Marie-Anne de Bourbon, fille de Louis le quatorzième, morte en 1681. » On enveloppa ses cheveux dans une toile cirée et on lui mit des bandelettes. Elle repose dans le deuxième caveau à côté du duc Charles I^{er}, mort en 1456, de sa femme, Agnès de Bourgogne, d'Anne de Beaujeu et de Suzanne, respectivement fille et petite-fille de Louis XI, et plus récemment du prince Sixte de Bourbon-Parme mort en 1934.

Bourbon-l'Archambault : Athénaïs s'y était rendue, la première fois, en 1676. Aujourd'hui, automne 1681, elle y revient, elle y reviendra souvent^[43].

Quarante et un ans, au XVII^e siècle, c'est l'automne. Et Mme de Montespan supporte mal cette saison. Elle s'alourdit. Elle s'épaissit et se plaint de « fréquents maux de tête accompagnés de vapeurs qui la dérangent un peu et lui donnent bien de l'inquiétude ». Elle s'empâte. Selon Primi Visconti, mauvaise langue italienne qui exagère toujours un peu son propos, la favorite avait pris alors tant d'embonpoint que, l'apercevant un jour descendre de son carrosse, « il put voir une de ses jambes qui était presque aussi grosse que lui ! »

Bourbon avait alors la réputation de pouvoir guérir bien des maux. Ses eaux étaient « les plus visitées et les plus fréquentées de France ». La goutte que Gaston d'Orléans avait pu y guérir n'était pas étrangère à ce succès. En revanche, le cul-de-jatte Scarron, qui y vint par deux fois, ne quitta pas la ville en trottant comme un chat maigre ! Corneille y soigna une pneumonie, sans succès. Boileau y suivit une cure de vingt et un jours pour tenter de venir à bout d'une aphonie chronique qui le désolait : « J'ai été saigné, purgé et ne manque aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre des bains,

écrit-il alors à son collègue et complice l'historiographe Jean Racine. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce que l'on dit, tous les biens du monde car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en faiblesse et m'a mis en un tel état qu'à peine je puis me soutenir. Il s'agit de prendre douze verrées qu'il coûte plus encore à rendre qu'à avaler et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour sans qu'il soit possible de sommeiller un moment. »

Mais Boileau admit quand même, au terme de sa cure, que l'effet Bourbon n'était pas totalement négatif : « J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain (il s'agit de s'immerger jusqu'à la ceinture) avec toute l'audace imaginable, confia-t-il encore à Racine ; mes valets faisaient lire leur frayeur sur leur visage et certains s'étaient retirés pour ne pas être témoins d'une entreprise si téméraire. À vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des maillotins dans Don Quichotte, je veux dire qu'après bien des alarmes, il s'est trouvé qu'il n'y avait qu'à rire ; puisque non seulement ce bain ne m'a pas augmenté la fluxion de poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée et que, s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins, en partie, rendu la santé. »

De son côté, à Versailles, le Roi, en manque d'historiographe, se plaignait à Racine en ces termes : « Il ferait mieux de se remettre à son train de vie ordinaire, la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins. »

Selon le Roi-Soleil donc, l'extinction de voix chronique de l'auteur des *Satires* n'aurait été qu'une affection psychosomatique avant l'heure !

Quoiqu'elle préférât Vichy, la marquise de Sévigné vint aussi à Bourbon : « Aujourd'hui, j'ai commencé la douche, écrit-elle à sa fille. C'est une bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu, sous terre, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude qu'une femme vous fait aller où vous voulez. Cet état où l'on conserve à peine une feuille de figuier pour tout habillement, c'est une chose assez humiliante. J'avais voulu mes deux femmes de chambre pour voir encore quelqu'un de connaissance. Derrière le rideau se met quelqu'un qui vous soutient le courage pendant une demi-heure. »

Mme de Sévigné, Boileau, Corneille, Scarron... il est vrai que les médecins du temps recommandaient particulièrement les eaux de Bourbon aux gens de lettres parce qu'ils étaient, estimaient-ils, « prédisposés à l'apoplexie par leurs travaux sédentaires ».

Durant ses cures, Athénaïs prenait une douzaine de bains. Pour cinq sols on lui apportait de l'eau que les livreurs versaient dans une baignoire de bois

qu'elle louait. Le médecin du cru, maître Gilbert Bourdier, venait régulièrement s'enquérir de sa santé et lui prescrivait un régime : abondance de pommes cuites et de pruneaux, mais peu de melon. Point de laitage ni légumes ou fruits crus qui sont trop « humides ». Le porc salé bien cuit à satiété. Gibier autorisé, gibier à plumes uniquement, tels les perdrix ou les faisans. Pas de folie pour la pâtisserie, mais pas d'interdiction formelle ! Aucune restriction sur le poisson qu'il fallait arroser d'un petit vin blanc de Saint-Pourçain... S'étonnerat-on ? Athénaïs ne maigrit pas...

XII

LA MISE EN QUARANTAINE

On s'est un peu hâté de faire
déménager son appartement.

SAINT-SIMON.

Le 30 juillet 1683 meurt à Versailles la reine Marie-Thérèse. Quatre jours plus tôt elle se portait encore à merveille ! Elle mourut tout doucement, à sa manière, un peu comme elle avait vécu. Elle mourut d'un abcès qu'elle avait sous le bras, signale la Palatine qui précise encore « au lieu de le tirer dehors, Fagon, qui par grand malheur était alors son médecin, la fit saigner ; cela fit crever l'abcès de l'intérieur. Tout tomba sur le coeur et l'émétique qu'il lui donna là-dessus acheva de l'étouffer ».

Le 30 juillet au matin, Louis XIV avait communiqué avec l'agonisante. Il avait aussi versé une larme. Marie-Thérèse était âgée de quarante-cinq ans. Selon Mme de Caylus, le Roi fut plus attendri qu'affligé, il la pleura comme on pleure une bonne et sainte carmélite.

— C'est le premier chagrin qu'elle m'ait fait, aurait-il déclaré en quittant Versailles pour Saint-Cloud ainsi que le voulait l'étiquette.

Marie-Thérèse ne lui manquerait pas beaucoup. Elle lui avait donné six enfants (un de moins que Mme de Montespan), elle était pleine de qualités, sans doute, mais elle lui avait aussi montré, en un quart de siècle de vie peu commune, qu'il ne suffit pas d'être infante pour avoir du charme et de l'esprit.

Le Roi, donc, est veuf. Et déjà toute la cour s'interroge : que va-t-il faire ? Va-t-il retomber sous le joug d'une maîtresse ? Non, la Montespan l'en a dégoûté ! Alors ? Va-t-il se remarier ? Il a rempli correctement ses devoirs dynastiques ! Non, il ne va pas recommencer une pareille union !

— Si ! Il faut le remarier au plus vite, trancha Athénaïs. Sans cela, tel que je le connais il fera un mauvais mariage plutôt que de n'en point faire^[44].

Le « mauvais mariage » aura lieu pourtant. Celui-là même que Mme de Montespan pressentait, redoutait. Le duel mené pendant des années contre la Maintenon allait donc tourner à son entier désavantage. Une chose la rassurait sans doute : elle restait la mère des princes légitimés : la garantie d'une toujours belle situation à la cour. Mais une autre l'inquiétait : et si la Maintenon devenait reine de France ? Athénaïs serait alors surintendante de

l'ex-gouvernante de ses enfants ! Impensable, évidemment. Elle abandonnerait aussitôt sa charge.

«L'Histoire ne le croira point », écrivait Saint-Simon à propos de cette union qui fut vraisemblablement bénie par Mgr Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, à l'automne de 1683 ; une union qui ne fera jamais de la veuve Scarron qu'une épouse morganatique. Et si elle fut autorisée à porter l'hermine réservée aux reines, ainsi qu'on peut le voir sur certain tableau de Mignard, c'est sans doute pour qu'elle soit un peu moins « enrhumée »^[45] !

Un mariage politique n'aurait-il pas été préférable ? Un de ces mariages qui se décident lors des conseils des ministres ; le choix d'une princesse un peu niaise, triste et farouche, l'index posé sur la carte du monde ? Non, il n'en était plus temps : un fils et deux petits-fils n'assuraient-ils pas l'avenir du trône ?

Alors c'est avec le doigt posé sur la carte du tendre que le Roi-Soleil tranchera : ce sera Mme de Maintenon : beaucoup d'esprit, doux parfois, parfois insinuant, des yeux vifs, une conversation agréable. « Il était ravi de trouver une femme qui ne lui parlait que de vertu », sourit l'abbé de Choisy (pour qui la vertu avait beaucoup de secrets !). Une femme qui, quoique « hors d'état d'avoir des enfants du fait de son âge », avait conservé quelques restes de beauté. Et Louis XIV n'était pas homme à en faire fi. Il paraît, en effet, que malgré ses quarante-huit ans le « très beau corsage », qui naguère avait tant plu à Scarron, n'était pas encore tombé dans le domaine des souvenirs et qu'il plaisait beaucoup à Sa Majesté, lorsqu'il aimait, avec Mme de Maintenon, à franchir les bornes de l'amitié. Il paraît d'ailleurs qu'il ne fallait pas lui faire violence pour qu'elle prît plaisir à les franchir ! Car malgré des apparences pudibondes et bigotes, elle savait bien « battre le velours » ! Saint-Simon nous a déjà confié qu'étant jeune elle avait « fort rôti le balai », aujourd'hui, s'amuse Bussy-Rabutin dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, « elle ne manque pas de caresser le Roi autant qu'il est possible et elle est du nombre de celles qui sont très sensibles aux caresses que les femmes aiment à se prodiguer entre elles en témoignage de leur mutuelle tendresse ». On n'ignore pas, en effet, qu'elle avait fait quelques voyages à Lesbos avec un guide nommé Ninon de Lenclos.

En réalité, la saison des fredaines ne dura guère. Quand elle eut atteint le cap du demi-siècle, Mme de Maintenon ne régna plus souverainement sur les sens du Roi-Soleil. Elle fit mieux d'ailleurs, elle régna sur l'esprit. Et si Louis XIV la remettait parfois à sa place en lui lançant brutalement : « De quoi

vous mêlez-vous ? », il l'écoutait pourtant, il estimait son bon sens, il appréciait son tact, sa subtilité, son esprit politique. Il aimait la fermeté de son caractère. Il ne demandait jamais « qu'en pensez-vous, Madame ? » Non, il disait : « Qu'en pense votre Solidité ? »

Révolus donc, les temps dominés par « la sauvagerie du sexe ». En épousant la veuve Scarron son aînée à l'heure où l'on regarde naturellement vers la jeunesse, conscient qu'il ne pourra bientôt plus espérer que des satisfactions de cœur et d'esprit, Louis XIV appartient désormais aux intellectuels du sentiment. D'ailleurs, précise le libertin abbé de Choisy, « il était temps pour la santé de son corps et pour celle de son esprit, qu'il songeât à une autre vie ! ».

Finis les abus, certes, mais le Roi-Soleil, jusqu'à un âge relativement avancé, ne se privera pas de « passer sa fantaisie » dans les bras de « Madame Quatorze ». Elle-même l'avouera, d'ailleurs :

— Je songeais à l'amuser pour le retirer des femmes, ce que je n'aurais pu faire s'il ne m'avait trouvée complaisante et toujours égale. Il aurait été chercher son plaisir ailleurs, s'il ne l'avait trouvé avec moi.

Toujours au service du Roi, peut-être, mais pas toujours de gaieté de cœur ! On la rencontrera, par exemple, un jour, dans un confessionnal, se plaignant des « occasions pénibles » que faisait naître trop souvent à son goût son royal époux ! Or, au jour de cette confession... Mme de Maintenon était âgée de soixante-dix ans !

La réaction de Mme de Montespan devant cette nouvelle situation ? Apparemment aucune. D'autant plus que le Roi n'avait rien changé à ses habitudes : tous les jours, de 9 heures à midi, entretien avec ses ministres. Entretien suivi d'un petit air de messe puis, avant de passer à table, visite à Athénaïs. Le soir, après le repas, il renouvelait cette visite. Plus longuement. Il restait avec « la Royale Montespan » de 22 heures à minuit ! Deux visites quotidiennes de Louis Soleil à la mère des princes légitimés. C'est dire qu'elle n'était pas méprisée ! C'est dire que l'affaire des poisons n'avait – et pour cause ! laissé aucune trace ! Mieux, le Roi continuait de la combler de cadeaux, de ne rien lui refuser. Il lui prêtait sa musique, l'Opéra, ses danseurs, pour qu'elle pût donner de folles mascarades qui amusaient les courtisans et montraient bien que Mme de Montespan vivait toujours sur un grand pied ! En septembre 1685 encore, si le Roi part pour Chambord, Athénaïs l'accompagne. Ce ne sont donc pas là les signes d'une irrémédiable

défaveur ! Assurément, tous ceux qui ont estimé ou estiment encore que Louis XIV ne la conserva à Versailles que pour lui faire plus cruellement expier sa faute, ceux-là se leurrent. Que penser, par exemple, de cette pièce trouvée aux Archives nationales¹⁴⁶ qui nous montre, noir sur blanc, que le Roi, le 2 février 1681, a donné à Athénaïs le pouvoir de signer au nom du duc du Maine ? Aurait-il délivré un tel certificat à l'héroïne des messes noires ?

Elle-même, dont la générosité n'était jamais en reste, offrit à son (ex ?) amant, pour ses étrennes, le 1^{er} janvier 1685, un livre relié d'or qui lui avait coûté 4 000 pistoles et qui contenait les vues en miniature des villes de Hollande emportées lors de la campagne de 1672. Les commentaires élogieux étant écrits, comme il se doit, par Boileau et Racine.

Janvier 1685 : c'est alors que les nuages apparaissent. Athénaïs apprend qu'elle doit quitter son bel appartement de Versailles, les nombreuses pièces qu'elle occupait au premier étage du château, pour s'installer au rez-de-chaussée, dans une suite plus réduite : l'appartement des bains dont on ôtera les marbres et que l'on parquettera pour le rendre logeable en hiver. Moins de luxe, peut-être, mais géographiquement plus près du Roi ? Non, affirme le marquis de Dangeau dans son *Journal de la cour* : « Ce petit appartement de Mme de Montespan n'était pas contigu au derrière du cabinet du Roi. » « Ce fut, ajoute Saint-Simon, le premier grand pas de sa disgrâce et de son éloignement. »

1685, ce fut l'année de la révocation de l'édit de Nantes (l'oeuvre de la Maintenon, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné entendait faire abjurer tous ses ex-coreligionnaires). 1686, ce fut l'année de la fistule !

Tout avait commencé par de sévères douleurs au fondement.

— Des hémorroïdes, Sire, diagnostiqua d'Aquin, le premier médecin.

Il paraît que cette affection était étrangement répandue au XVII^e siècle. La faute de la plume dont on se sert pour bourrer les coussins des carrosses ! affirmaient les empiriques. À moins que ce ne soit la trop grande quantité de ragoûts que l'on ingurgite, disaient les autres ! Mais on parlait aussi de « débauches ultramontaines... » En réalité, le siège royal était fistuleux.

Il faut inciser, préconisa Charles-François Félix¹⁴⁷ le premier chirurgien.

Non pas, contesta M. Gervais, chirurgien ordinaire. Il paraît que l'on peut éviter cette pénible issue en se rendant à Barèges (dans les Pyrénées, près d'Argelès-Gazost) pour prendre les eaux.

— Eh bien, soit, nous irons à Barèges, convint Sa Majesté qui éprouvait

d'intolérables douleurs.

Le départ fut fixé au 6 juin.

Las, Mme de Montespan ne figurait pas sur la liste de ceux qui devaient suivre le grand fistuleux. « Cela valait un arrêt de justice », exagère Gonzague Truc. Elle eut des vapeurs ; elle les mit sur le compte d'une santé fragile alors que nul n'ignorait que la colère en était seule responsable. Elle claqua la porte de Versailles, direction Rambouillet : avec son dernier fils, le comte de Toulouse, celui qu'elle préférait.

Premier contrordre du Roi : Toulouse doit effectuer le voyage de Barèges ! Un coup dur pour Athénaïs !

Deuxième contrordre : la cure de Barèges n'aura pas lieu. Sa Majesté a changé d'avis, la fistule sera incisée et... Mme de Montespan est rappelée à la cour. Elle y revint à bride abattue. « Le lendemain, raconte le marquis de Sourches, le Roi alla chez elle à son ordinaire, sans qu'il se fit entre eux aucun éclaircissement sur tout ce qui était arrivé. »

Athénaïs allait-elle donc se résigner ? Un autre jour, au cours d'un voyage à Marly, elle dit au Roi qu'elle avait une grâce à lui demander : « Lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'antichambre ! » Elle se résignera peut-être, mais elle gardera toujours l'esprit, l'ironie des Mortemart.

Le 17 novembre (1686) au soir, comme à son habitude, le Roi passera deux heures chez Mme de Montespan. Rien dans ses propos ou dans son attitude ne révélera chez lui le moindre souci. Or il aurait pu être bien inquiet ! Car, le lendemain, il allait confier son fondement au chirurgien Félix ! Il connaissait bien son affaire, Félix, car « il avait eu soin de se faire la main en se faisant réserver, dans les hôpitaux, tous les malades atteints de la même infirmité et il opérait lui-même sans avoir recours à des élèves. À ce compte, note François Millepierres, il avait acquis une technique très sûre, à laquelle le malade royal pouvait se fier et se confier. » Et la « grande opération » fut irréprochable. Et l'on fit grand cas de cette intervention et du nouveau bistouri dit « à la royale » que Félix avait mis au point pour scarifier le sphincter du roi qui faisait trembler l'Europe.

S'il n'y eut pas de choc opératoire, il y eut pourtant un contrecoup : une épidémie de fistules à Versailles ! Eh oui, c'était inévitable ! Si l'on remarquait que le Roi boitait un peu, on boitait un peu ! Si le Roi souffrait du fondement, tous les courtisans souffraient du fondement ! Et se faire opérer était plus glorieux qu'une blessure d'arquebuse sur tel ou tel champ de

bataille : « Ceux qui avaient quelques petits suintements ou de simples hémorroïdes, raconte le barbier Pierre Dionis, ne différaient pas à présenter leur derrière au chirurgien pour y faire des incisions. »

Pour fêter l'heureux coup de bistouri de Charles-François Félix, Mme de Maintenon eut l'idée de donner un grand banquet, à Saint-Cyr. Comme elle pensait à tout, elle n'oublia pas de faire composer une musique pour la guérison de la fistule du Roi. C'est Lulli qu'elle désigna pour écrire ces quelques notes joyeuses. Et au jour dit, la musique fut prête et la table délicieuse.

Or, un Anglais qui passait ce jour-là par Saint-Cyr (un invité, peut-être, de Mme de Maintenon ?), trouvant le petit air de Lulli à son goût, s'empressa de recopier la partition... banqueta copieusement, franchit le *Channel*, rentra chez lui, se mit au clavecin et adopta (sans beaucoup l'adapter !) la composition de Lulli. Un jour, il l'aurait jouée devant Sa Gracieuse Majesté. Et Sa Majesté aurait été enchantée ! À tel point qu'elle aurait même souhaité en faire une musique officielle. Et c'est ainsi que serait né le *God Save the King*.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'hymne national anglais n'existerait que... grâce au fondement de Louis XIV !

L'année de la fistule, ce fut aussi l'année du mariage du jeune marquis d'Antin, fils légitime d'Athénaïs. Le 6 août, après avoir obtenu – grâce à maman ! une place de gentilhomme attaché au Dauphin, il épouse Mlle d'Uzès, la petite-fille du duc de Montausier, ami de M. de Montespan.

« Ma mère se contenta de me donner 2 000 écus de pension », grogne d'Antin dans ses *Mémoires*. Mais on sait qu'il ment. Qu'il ment souvent. En lisant l'abbé de Choisy ou le curieux Dangeau, on apprendra en effet qu'Athénaïs lui avait fait meubler un magnifique appartement à Versailles et qu'en pénétrant dans cette suite, sa belle-fille trouva « un grand bassin plein de tout ce qui peut servir à une dame, de rubans, d'éventails, d'essences, de gants, et une fort belle parure de diamants et d'émeraudes ». Selon Dangeau, ce beau geste de Mme de Montespan valait bien 40 000 livres !

Le mariage du jeune d'Antin succédait à celui de Louise-Françoise de Bourbon, dite Mlle de Nantes. Cette petite légitimée (quatrième enfant du Roi et de la Montespan) avait épousé le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, connu sous le nom de Louis III de Condé. « Le grand Condé et son fils – note Mme de Caylus – n'oublièrent rien pour témoigner leur joie, comme ils n'avaient rien oublié pour faire réussir ce mariage. »

Faux ! s'insurge le marquis de Sourches. « C'était une chose ridicule de voir se marier ces deux marionnettes ! M. le duc de Bourbon était petit jusque dans l'excès ! On appréhendait même qu'il demeurât nain ! D'autre part, on avait été obligé d'attendre que Mlle de Nantes eût douze ans ! »

De ce mariage naîtra, à Chantilly, en 1700, Charles de Bourbon, comte de Charolais, un prince au caractère violent, un individu féroce et débauché qui fut l'opprobre de son illustre famille. Il fut en effet mêlé aux plus vilaines affaires qu'on puisse imaginer. Les dossiers des archives secrètes de la lieutenance de police sont remplis de son nom.

Puisque nous sommes penchés sur le destin des rejetons d'Athénaïs, sachons encore que le petit comte du Vexin, malingre ou chétif, était mort en 1683 ; que le duc du Maine, le fils spirituel de Mme de Maintenon son éducatrice, ne se maria qu'en 1692, la même année que sa soeur Mlle de Blois. Reste enfin Louis-Alexandre, comte de Toulouse, le plus aimable et le plus aimant, aux yeux de sa mère. Le plus patient aussi, ou le plus intelligent, car il ne prendra femme qu'en 1723, quand il aura quarante-cinq ans.

M. de Montespan, le Gascon cocufié, avait failli convoler lui aussi ! Au temps de son exil à Toulouse. C'est Mme du Noyer^[48] qui nous rapporte l'affaire. « Le marquis, écrit-elle, était un fidèle du salon de Mme de Lanta, fille de Riquet, le créateur du canal des Deux-Mers, et soeur d'un président au parlement de Toulouse. On y jouait gros jeu et il y avait tous les jours une fort bonne compagnie. Mlle de Riquet, soeur de Mme de Lanta, vivait avec elle. M. de Montespan en tomba si amoureux qu'il voulut écrire au pape pour solliciter la cassation de son mariage en cour de Rome, afin d'avoir la possibilité d'épouser la belle... Il alléguait là-dessus les meilleures raisons du monde, précise Mme du Noyer, et je ne doute point que le pape ne lui eût accordé sa demande s'il avait reçu cette lettre qui est assurément la plus belle que j'ai jamais vue. Mais M. de Louvois, à qui Montespan en fit voir la minute, l'assura que, s'il l'envoyait au pape et qu'il poussât à bout la patience du Roi, il était un homme perdu et qu'il perdait par là la fortune du marquis d'Antin, son fils. Le pauvre M. de Montespan, intimidé par ces menaces, craignit pour la première fois et rengaina sa lettre. »

Quand il fut autorisé à revenir à Paris, M. de Montespan se plut à fréquenter le joyeux d'Aubigné, le propre frère de Mme de Maintenon ; mais ce commerce n'était pas du tout du goût de la morgantique : « Soyez sur vos gardes, lui mande-t-elle alors, ne voyez guère M. de Lauzun ni M. de

Montespan. On dira que vous cherchez les mécontents ! »

On notera cependant que si le marquis de Montespan peut de nouveau vivre à Paris et fréquenter Versailles, c'est parce que le Roi n'attache plus aucune importance à sa jalousie, c'est surtout parce qu'il ne lui donne plus l'occasion d'être jaloux ! À partir de 1687 même, Louis XIV supprime, dans son emploi du temps, la visite quotidienne qu'il faisait à Athénaïs avant coucher. Athénaïs qui pleure, qui enrage, qui mâche sa colère, qui s'obstine à espérer contre toute espérance, qui n'admet pas le naufrage : « On ne reconnut alors à sa conduite, ni son esprit, ni sa grandeur d'âme », observa Mme de Caylus.

Hier les courtisans la flagornaient, aujourd'hui ils n'hésitent pas à la railler, à la bafouer parfois. Racine, par exemple, pour lequel elle n'avait pas ménagé ses efforts, n'écrira-t-il pas son *Esther* à la gloire de Mme de Maintenon ? « La comédie représente en quelque sorte la chute de Mme de Montespan et l'élévation de Mme de Maintenon », analyse Mme de La Fayette⁴⁴⁹. Autrefois Athénaïs avait pourtant aidé le tragédien, l'avait soutenu contre les cabales, lui avait négocié la place d'historiographe du Roi... un bel exemple d'ingratitude, donc.

Un bel exemple de rouerie ? Celui de Mme de Maintenon, qui sent bien que l'heure est venue. Qu'elle peut enfin rester seule en la place. Elle est machiavélique, elle n'exige pas crûment le départ de son ex-rivale, non, elle va adroitement lui couper les racines qui la retiennent à la cour.

Athénaïs veillait encore, à cette époque, sur l'éducation de deux de ses enfants légitimés : la jeune demoiselle de Blois et le petit Louis-Alexandre de Toulouse : c'est à travers eux que lui fut portée la dernière atteinte. En 1691, Mme de Maintenon suggéra au Roi d'emmener avec lui à l'armée le comte de Toulouse (treize ans). Il l'emmena.

Elle lui conseilla aussi de confier Françoise-Marie de Blois à son amie Mme de Montchevreuil. Il accepta.

Arsène Houssaye⁴⁵⁰ nous affirme que le troisième coup de poignard fut porté par le duc du Maine : « Cher enfant, lui dit-elle en l'embrassant, quelle bonne nouvelle m'apportes-tu ? »

« ... Le duc du Maine n'eut pas le courage d'ouvrir son cœur ; il avait été à bonne école pour suivre les sentiers tortueux : Mme de Maintenon avait appris à son élève le grand art de parler pour déguiser sa pensée. Aussi, après avoir embrassé sa mère, le duc du Maine lui dit, avec l'accent de M. Tartuffe, qu'elle n'avait plus qu'une seule branche de salut pour se rattraper à l'amour

du Roi : c'était de lui faire croire qu'elle ne voulait plus le voir jamais ; il sera offensé de cet adieu silencieux ; il sera irrité de cet exil prémédité, il sera désolé de cette absence imprévue, il rappellera pour son triomphe celle qu'il a le plus aimée.

« Ainsi parlait le fils à la mère ; la mère (qui n'ignorait rien !) aurait voulu étouffer le fils sur son coeur dans sa colère, mais elle aussi, elle dissimula. Elle promit au duc du Maine de quitter Versailles. Peut-être croyait-elle que son fils lui donnait un bon conseil sans le vouloir ; elle ne désespérait pas encore de voir le Roi revenir si elle fuyait. »

Et elle s'enfuit : elle partit « en furie et en larmes », dit Saint-Simon, cacher son désespoir à Paris, elle se retira au couvent des dames de Saint-Joseph qu'elle entretenait depuis longtemps de ses deniers et dans lequel elle avait déjà effectué quelques pieux séjours.

Le grand départ eut lieu le 15 mars 1691. Ce matin-là, elle avait visité Bossuet :

— Vous pouvez maintenant prononcer mon oraison funèbre^[51].

— Oui, Madame la Marquise, le Roi ne vous aime plus.

Après onze ans d'hésitation, la grande résolution était prise. « On se hâta de faire démeubler son appartement » que l'on donna immédiatement au duc du Maine. Et c'est « tout bonnement par la fenêtre que le fils déménagea les meubles de sa mère », a observé la Palatine... de sorte que Mme de Montespan ne pouvait plus revenir à Versailles.

XIII

ET MADAME DE MAINTENON PLEURA...

Des entrailles, est-ce qu'elle en
avait ?

Attribué à Mme de TENCIN.

Selon Arsène Houssaye, au moment de quitter Versailles, Athénaïs aurait jeté un triste regard d'adieu « au lit qui avait endormi l'orgueil de Louis XIV ». Elle aurait aussi sangloté :

— Il faut donc quitter ce pays-ci pour jamais !

Ce à quoi Mme de Maintenon aurait répondu :

— Vous lui faites bien de l'honneur de le regretter.

Surprenante Maintenon, qui est aussi capable d'expliquer aux jeunes élèves de son école de Saint-Cyr qu'elle n'est pour rien dans tout ce qui est arrivé et qu'elle ne comprend pas pourquoi Mme de Montespan lui en veut tant !

« Mme de Montespan et moi, nous avons été les plus grandes amies du monde ; elle me goûtait fort, et moi, simple comme j'étais, je donnais dans cette amitié. C'était une femme de beaucoup d'esprit et pleine de charmes ; elle me parlait avec une grande confiance et me disait tout ce qu'elle pensait. Nous voilà cependant brouillées sans que nous ayons eu dessein de rompre. Il n'y a pas eu assurément de faute de mon côté, et si cependant quelqu'un a sujet de se plaindre, c'est elle, car elle peut dire avec vérité : « C'est moi qui suis cause de son élévation, c'est moi qui l'ai fait connaître et goûter au Roi, puis elle devint la favorite et je suis chassée. » D'un autre côté, ai-je eu tort d'avoir accepté l'amitié du Roi aux conditions que j'ai acceptées ? Ai-je eu tort de lui avoir donné de bons conseils et d'avoir tâché, autant que j'ai pu, de rompre ses commerces ? Mais revenons à ce que j'ai voulu dire d'abord. Si, en aimant Mme de Montespan comme je l'aimais, j'étais entrée d'une mauvaise manière dans ses intrigues ; si je lui avais donné de mauvais conseils ou selon Dieu, ou selon le monde ; si, au lieu de la porter tant que je pouvais à rompre ses liens, je lui avais enseigné le moyen de conserver l'amitié du Roi, n'aurait-elle pas à présent entre les mains de quoi me perdre, si elle voulait se venger ? » Un joli sophisme et un bel exemple de félonie !

Mars 1691, Athénaïs se retire au couvent des filles de Saint-Joseph, à Paris : une belle maison, sise rue Saint-Dominique, dans la paroisse de Saint-

Sulpice, qui pousse ses jardins jusqu'au fleuve, une maison qu'elle alimentait et dans laquelle on élevait très chrétiennement des orphelines pauvres jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de vingt ans. Alors, si par hasard elles ne se faisaient pas religieuses, elles pouvaient se marier. En tout cas, nonnes ou épousées, elles savaient broder : essentiellement des ornements d'église que Saint-Simon trouvait « superbes » et Mme de Caylus « parfaitement beaux ». Aujourd'hui, on ne brode plus, rue Saint-Dominique, puisque depuis 1804 le couvent est affecté à des bureaux du ministère de la Guerre.

Mars 1691. Athénaïs est au couvent, le Roi à la guerre. Il est de nouveau en campagne. Il est en Hainaut, il assiège Mons. Mons va capituler, et Louvois ordonnera de ravager et d'incendier tout le pays. Il n'y avait pas que les sorcières que Louvois aimait à brûler ! Il était réputé pour sa cruauté. Aujourd'hui encore, d'ailleurs, on se souvient de lui dans le Palatinat !

Athénaïs est au couvent, mais pour l'instant elle fait en sorte que l'on n'oublie pas encore ni son rang ni sa fortune. Elle se maintient. Elle use de son titre, de ses droits, de ses préséances. Ne va-t-elle pas jusqu'à se constituer une petite cour à Saint-Joseph ? « Toute la France y venait, écrit Saint-Simon. Elle parlait à chacun comme une reine. Partout chez elle un air de grandeur répandu... Elle recevait mais ne faisait jamais de visite, pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la Grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. »

Jamais de visite ? Si, elle en fit une : une émouvante. Une visite aux carmélites. Elle avait demandé à y rencontrer soeur Louise de la Miséricorde. Elle pleura, paraît-il, en retrouvant Mlle de La Vallière, sa rivale d'autrefois, celle avec qui elle avait partagé le carrosse royal, celle qu'elle avait jalouée, haïe sans doute, celle qu'elle avait évincée.

— Vous pleurez, lui dit soeur Louise de la Miséricorde, moi, je ne pleure plus.

— Vous ne pleurez plus ! Ah, moi, je pleurerai toujours^{52} !

L'une s'était déjà réfugiée en Dieu, rédigeait même des traités mystiques ; l'autre frémissait encore de sa ruine et ne détempêtait pas.

M. de Chateaubriand, parlant des colères de Mme de Montespan répudiée, lui opposera la noble et touchante figure d'une femme aimée et abandonnée de François I^{er}. Quand le Roi lui fit demander les joyaux chargés des devises qui avaient consacré les beaux jours de leur passion, elle ne s'emporta pas, non, elle ne cria pas ; au contraire, raconte Brantôme^{53}, elle

renvoya calmement le tout « fondu et converti en lingot ».

— Portez cela au Roi, dit-elle à l'émissaire. Puisqu'il lui a plu de me révoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement, je le lui rends et lui renvoie en lingot d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes en ma pensée et les y tiens si chères, que je n'ai pu permettre que personne en disposât et en jouît... »

Dupé, le roi François !

Louis XIV ne fera jamais subir un tel affront à son ex-favorite. Tout ce qu'il a donné à Athénaïs restera à Athénaïs. À une exception près, toutefois. Après avoir quitté Versailles, la marquise, fière, renvoie à Louis Soleil tous les bijoux qu'elle tient de lui, persuadée évidemment que son amant ne supportera pas ce geste orgueilleux et qu'il s'empressera de les lui restituer. C'est ce qu'il fera, d'ailleurs, mais après avoir soustrait un magnifique collier de perles qu'il offrit à Marie-Adélaïde de Savoie, l'épouse de son petit-fils, le duc de Bourgogne, et par là même mère du futur Louis XV. Hormis la confiscation de cette parure, Louis XIV agira toujours très dignement et généreusement avec Athénaïs. Il faudra même attendre l'an 1707 pour enregistrer une diminution de la rente mensuelle (100 000 livres) qu'il continuait de lui bailler. Le Roi expliqua alors que cette réduction était due à la pénurie du Trésor. Il ne mentait pas. Athénaïs répondit :

— Les pauvres y perdront plus que moi !

Elle disait vrai. Car non seulement elle versait une rente de 500 livres à ses orphelines de Saint-Joseph, mais elle avait fondé, à Saint-Germain-en-Laye, un hospice pour les vieillards et un couvent d'ursulines. À Fontevault, elle pourvoyait aux besoins d'un hôpital de la Sainte-Famille, à Saumur elle construisit une maison pour les oratoriens, à Oiron, elle organisa un hospice... Cette générosité saura se transmettre de grand-mère en petit-fils : le duc de Penthièvre, par exemple, que l'histoire retiendra sous le nom de « Père des pauvres », dépensera lui aussi un peu de son immense fortune d'hôpital en hospice pour le bien-être des vieillards et des malades qu'il protégeait.

Mais ne brûlons pas les étapes. Nous ne sommes qu'en 1691 et, cette année-là, le 16 juillet, on reparle de poudre !

Et cette fois, c'est Mme de Main tenon qui a droit au titre d'empoisonneuse ! Ce jour-là, en effet, Louvois est pris de malaise alors qu'il lit une dépêche devant la morgantique. Il suffoque subitement, il tousse, il pâlit, il s'allonge, il ne se relèvera pas : un quart d'heure plus tard, il est mort.

Une fin un peu trop brutale, estime la princesse Palatine qui en profite pour consigner noir sur blanc son impression. « Je l'avais rencontré une demi-heure avant sa mort et je lui avais parlé. Il semblait bien portant... s'il est vrai que M. de Louvois est mort empoisonné, je ne pense pas que ce soit du fait de ses fils, quelque méchants qu'ils puissent être. Je crois plutôt que c'est un médecin qui a fait le coup pour plaire à une vieille femme que M. de Louvois a vivement contrariée et sur le compte de laquelle il a parlé trop librement alors qu'il menait Sa Majesté à Mons. Le Roi n'a pas eu l'air bien incommodé après cette mort. De longtemps je ne l'avais vu si gai. »

Athénaïs, de son côté, est triste. D'une tristesse immense. Plus les mois passeront, plus les amis seront rares à franchir les grilles de Saint-Joseph et, le jour où plus personne ne viendra, elle ne résistera pas, elle prendra la route de Versailles, elle rejoindra la cour sous le prétexte de visiter ses enfants qui – hormis Toulouse – la négligent, lui battent froid, même. Mais elle s'apercevra qu'à la cour, elle n'est plus qu'une étrangère. Mme de Caylus, l'y observant un jour, écrira : « Mme de Montespan est comme ces âmes malheureuses qui reviennent dans les lieux qu'elles ont habités pour expier leurs fautes. »

Il est vrai qu'elle est malheureuse, Athénaïs, immensément. Elle ne paraîtra même pas, en 1692, le 18 février et le 19 mars, aux mariages de Mlle de Blois et du duc du Maine. Son nom ne figure pas aux contrats.

Le mariage de Françoise-Marie de Bourbon – la petite Mlle de Blois de quinze ans – avait été annoncé par le Roi le 11 janvier précédent. Il était entendu que la fille d'Athénaïs épouserait le duc de Chartres, Philippe d'Orléans, le futur régent et ce, malgré la colère noire de la Palatine ! La mère du fiancé ne parvenait pas à se faire à l'idée que son fils allait épouser une légitimée ! « Légitimée donc bâtarde », disait-elle. Et qui plus était, une bâtarde qu'elle ne pouvait souffrir ! « Son arrogance et sa mauvaise humeur sont insupportables et sa figure parfaitement déplaisante », écrit-elle encore. Avant de poursuivre : « Elle ressemble comme deux gouttes d'eau à un cul. Elle est toute bistournée ; avec cela une affreuse prononciation comme si elle avait toujours la bouche pleine de bouillie et une tête qui branle sans cesse. Voilà le plus beau cadeau que la vieille ordure nous a fait. » Celle que la princesse Palatine traitait avec tant de délicatesse de « vieille ordure », c'était, évidemment, Mme de Maintenon ! Laquelle, il est vrai, avait bien inventé cette union.

Arrogante, Mlle de Blois ? Sans aucun doute.

— Peu me chaut qu'il m'aime, disait-elle de son promis, mais je me soucie qu'il épouse ! »

Vaniteuse, même. Elle disait de son mari qu'il n'était que le neveu du Roi alors qu'elle en était la fille. Elle était, s'amuse Saint-Simon, « petite-fille de France jusque sur la chaise percée ».

Mais elle était aussi d'une indolence désespérante : assurément plus Bourbon que Mortemart ! « Elle n'aimait que son lit, c'était la plus altière et la plus paresseuse des femmes. » Elle n'avait pas hérité, non plus, le tempérament sensuel et bouillant de sa mère ! Certains chroniqueurs ont même affirmé que si « elle n'avait été point tant frigide » le Régent n'aurait pas institué le libertinage à la cour de France. Frigide ou non, elle lui donnera huit rejetons !

Le 19 février, lendemain du mariage, la Palatine ne put se maîtriser ! Comme, après la messe du Roi, Monsieur, son fils, s'approchait d'elle pour lui baiser la main ainsi qu'il faisait tous les jours, « elle lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et couvrit les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement », écrit Saint-Simon qui, trente ans après la gifle, se réjouit encore de l'avoir entendue claquer !

Un mois plus tard, le 19 mars, on célébrait le second mariage, celui du duc du Maine, fils aîné d'Athénaïs et chéri de Mme de Maintenon, avec Anne-Louise de Bourbon, la petite-fille du Grand Condé.

Maine était bien le préféré de la veuve Scarron. Elle avait pour lui, dit Saint-Simon, un « faible de nourrice ». Sans doute parce qu'il était intelligent et spirituel, peut-être aussi parce qu'il était très faible de corps. On sait qu'il était pied-bot. Faible de corps, certes, mais guère plus vigoureux d'âme. Peu d'autorité, beaucoup de timidité, à la limite de la lâcheté ! En revanche, côté ruse, il était passé maître. Il excellait en « marches profondes » et en « faussetés exquises ». En somme, il était bien le « fils » de la Maintenon !

« De l'esprit, il en avait, se délecte Saint-Simon, qui parle en connaisseur. Il en avait, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon. »

À vingt-deux ans, il épousa donc la petite-fille du Grand Condé. Vraiment une petite fille, Anne-Louise, car comme tous les Condé elle était minuscule par la taille. On la surnommait « la petite poupée de France ». D'une grande intelligence, en revanche, mais aussi légèrement déséquilibrée : une humeur très capricieuse, des scènes violentes que subissait Maine en

tremblant, des colères à tout rompre, parce qu'elle ne supportait pas que sa belle-soeur, Mlle de Blois, soit plus plumée qu'elle au regard de l'étiquette, qu'elle n'acceptait que difficilement de lui céder le pas en l'appelant « Madame » ! Céder le pas, comment l'éviter, impossible ! Mais au lieu de lui donner du solennel « passez, Madame », la nerveuse duchesse du Maine chuchotera un irrespectueux : « passez, mignonne ! »

« On ne s'aime pas, écrit Mme de Sévigné, on se disputaille souvent, on appelle cela éplucher des écrevisses. »

Et pendant tout ce temps-là, Athénaïs promenait ses loisirs et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevault, aux terres d'Antin... « Elle fut, dit Saint-Simon, des années à pouvoir se rendre à elle-même. Mais à la fin Dieu la toucha. »

Il la toucha par l'intermédiaire du père Pierre François de La Tour, le supérieur général de l'Oratoire. Que le Roi n'aimait guère parce qu'il le soupçonnait de jansénisme. Si Louis XIV ne l'apprécie pas, Athénaïs est enthousiasmée : sans doute parce qu'elle a trouvé en lui un confident, l'ami de Dieu à qui ouvrir son âme.

Mais le père de La Tour n'y alla pas de main morte !

*Il a fait vestir Montespan
Et d'étamine et de bure...*

chansonnaient-on à la cour.

Et Saint-Simon d'ajouter : « Sa table qu'elle avait aimée avec excès devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés... ses macérations étaient continuelles ; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachée sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies ; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. »

L'oratorien n'y alla pas non plus par quatre chemins. Coucher sur un lit de paille d'avoine comme les paysannes, se mortifier avec des jarretières dont les pointes rappelaient la Couronne du Christ ne suffisait pas pour gagner le paradis. Non, pour obtenir l'indulgence du Tout-Puissant, il fallait aussi qu'Athénaïs fit le plus douloureux des actes de contrition : qu'elle s'humiliât en demandant pardon à son Gascon, qu'elle lui écrivît une lettre de soumission, qu'elle le suppliât de lui rouvrir sa porte et qu'elle lui promît de

vivre sous son toit, humble et repentante comme la dernière de ses servantes. Elle accepta.

« À qui a connu Mme de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque », constate Saint-Simon.

Il refusa.

« Elle eut le mérite sans essayer l'épreuve. » Le marquis de Montespan, en effet, fit savoir à la favorite déchu qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, « ni ouïr parler d'elle de sa vie ». Et il aurait pu ajouter, se souvenant du funèbre simulacre d'obsèques en son château, que pour lui, elle était déjà morte et enterrée !

Le marquis aurait pu, malgré tout, tirer une croix sur son honneur et accepter que l'infidèle revînt au château, car il était criblé de dettes (comme à son habitude !) alors qu'Athénaïs valait encore mille louis d'or le mois ! Sa passion pour le jeu n'était pas faite pour atténuer son endettement chronique. Souvent, à Versailles, assis à la même table que son fils unique, il perdait en effet beaucoup et volontiers. Mais il lui arrivait aussi de jouer pour se distraire. Avec les princesses – filles de sa femme par exemple. « C'était s'esbaudir la Palatine, une très drôle de chose de le voir avec son fils d'Antin jouer avec Mme d'Orléans^{54} et Mme la duchesse de Bourbon^{55}. Il donnait alors très respectueusement et avec des baisements de main les cartes à ces princesses qui passaient pour ses enfants. Il trouvait lui-même cela plaisant. Il se retournait pour en rire. »

En 1701, le marquis de Montespan regagne sa Gascogne... qu'il ne quittera plus. Il y décline, sans doute victime d'une longue et douloureuse maladie comme on dit aujourd'hui très hypocritement. Il coule ses derniers jours en son château de Saint-Elix, près de Toulouse. Plus de trois mois de souffrances, selon le marquis d'Antin, son fils, qui n'arrive à Saint-Elix que pour le dernier soupir et la lecture du testament^{56}. C'est le 23 octobre 1701 que M. de Montespan l'avait dicté à maître Faulquier son notaire. Naturellement, il faisait de son fils son légataire universel.

Le 15 novembre de la même année, il avait ajouté un codicille : « Je demande qu'après que mon âme aura fait séparation d'avec mon corps, celui-ci soit inhumé sans pompe en l'église paroissiale Notre-Dame La Dalbade où Madame ma mère et mademoiselle ma fille ont déjà été ensevelies. »

Presque au terme de ce document, une déclaration stupéfiante. M. de Montespan affirme en effet qu'il a « toujours eu une confiance entière en la

charité de Mme la marquise son épouse et particulièrement alors qu'il est atteint d'une maladie qui lui en fait craindre les suites ». Aussi, « il la supplie de vouloir faire prier Dieu après son décès pour le même repos et soulagement de son âme, ce qu'il espère, et se promet de sa bonté et amitié, et, par cette raison, la nomme et la choisit présentement, la prie de vouloir être son exécutrice testamentaire... ».

Un peu plus loin, il parle encore de « l'amitié et de la tendresse très sincères qu'il a toujours conservées pour elle ».

On croit rêver ! Un grand retour d'affection ? Jean Lemoine, l'inventeur du testament, pense benoîtement que M. de Montespan, sentant sa fin prochaine, a enfin compris « la bonté de cette femme qui fut la sienne ». Peu vraisemblable. Non, il est plus prosaïque, peut-être, mais plus réaliste de croire que Montespan n'était plus très sain d'esprit lorsqu'il commit ce paragraphe.

Et il mourut : « Le premier jour de décembre 1701, est décédé haut et puissant seigneur messire Louis-Henry de Gondrin, seigneur duc d'Epéron, marquis de Montespan, marquis de Gondrin, marquis d'Antin, marquis de Neubye... et autres places, âgé de soixante et un ans ou environ. » Il mourut, et, le 1^{er} décembre 1701, son fils héritait... toutes ses dettes, c'est-à-dire 400 000 livres !

Athénaïs prit le deuil en apprenant le décès de son mari, mais elle ne reçut aucune condoléance !

Elle était alors chez sa soeur l'abbesse de Fontevault. Un service funèbre fut même célébré à l'abbaye que dirigeait Gabrielle de Rochechouart.

Dès 1702, Antin vendait Saint-Elix, le château de son père. Il craignait les créanciers. Il craignait surtout pour sa réputation de courtisan : de courtisan-valet, de courtisan couard. « Chez lui, diagnostique Saint-Simon, la servitude était tournée en caractère. » Un trait de personnalité qu'il n'avait manifestement pas hérité de sa mère ! Laquelle ne manquait jamais une occasion de rappeler au Roi son existence, de lui faire connaître ses *desiderata*. Ainsi, en 1700, quand elle envisage d'acquérir le château d'Oiron (situé dans les actuelles Deux-Sèvres, entre Thouars et Loudun) avec les baronnies de Curzay et Moncontour, pour y construire un hôpital des pauvres, elle s'adresse tout simplement à son ex-amant, qui lui fera verser 100 000 livres. Le tiers du prix d'achat.

Donc, Athénaïs achète Oiron : au duc de La Feuillade, un homme « solidement malhonnête », perdu de dettes et de vices.

Le château lui sied, mais elle ne l'habitera, décide-t-elle, que lorsque lui sera annexé l'hospice souhaité.

Elle avait déjà fondé, à Fontevault, un établissement destiné à héberger une centaine d'indigents des deux sexes, une maison placée sous le vocable de la Sainte Famille. Fontevault était dirigée par sa soeur « la grande abbesse »,

Marie-Madeleine, une femme, on l'a vu, qui cumulait intelligence et beauté. Elle ne manquait pas de charme, à cinquante-huit ans encore. Mais à cet âge-là, c'est-à-dire en 1704, elle tombe soudain très malade : « Une extrême lassitude accompagnée d'une mélancolie douce l'avait envahie. » Le 7 août, elle fut prise de fièvre. Le 11, son esprit se mit à battre la campagne ; le 13, elle s'installa doucement dans le coma et le 15 août, jour où la Vierge s'éleva gracieusement dans les nues, elle s'éteignit. Elle mourut, raconte sa nièce qui veillait au chevet, « avec une douceur qui tenait plus de l'extase et du ravissement que d'une séparation douloureuse ».

Le 15 août 1704, Athénaïs était à Paris. Elle ne sut la triste nouvelle que le 18. Elle pleura beaucoup cette soeur qu'elle chérissait et ses neveux, le duc et la duchesse de Lesdiguières (gendre et fille de feu le duc de Vivonne) la consolèrent « du mieux qu'ils purent », se souvient la vieille marquise d'Uxelles.

Louis XIV fut informé de cette disparition, le même soir, à son petit souper.

— Je la regrette extrêmement, déclara-t-il.

C'était vrai. On sait qu'il appréciait beaucoup Marie-Madeleine de Mortemart.

Cet été-là (1704) Athénaïs fera transférer son hospice de Fontevault à Oiron où les travaux étaient suffisamment avancés (trois grands corps de logis, quatre pavillons, une chapelle) pour que l'établissement fût opérationnel. Elle dotait cette maison de 110 000 livres. Cent pauvres allaient y être nourris, entretenus et y mourraient paisiblement.

Cet été-là (août 1704) dans le cadre d'une guerre de Succession d'Espagne qui n'en finit pas, les maréchaux Camille de Tallard et Ferdinand de Marsin, sans oublier l'allié, Maximilien II de Bavière, connaissaient à Hôchstaedt (en Bavière, précisément !) une cuisante défaite. Là où, un an plus tôt, le duc de Villars avait fait des prouesses, on assiste à la débâcle des 64 000 Franco-Bavarois (35 000 fantassins, 29 000 cavaliers) ! Une sévère correction infligée par de brillants duettistes qui avaient noms Malborough et

le prince Eugène.

Cet été-là Louis XIV a perdu la Bavière. Donc l'Allemagne.

Cet été-là Louis XIV ne parvient pas à s'emparer de Gibraltar.

Cet été-là, le budget de la guerre se chiffre à 100 000 000 de livres !

Les bâtiments d'Oiron avaient coûté... 40 000 livres !

Athénaïs a donc beaucoup investi dans ce qui sera sa dernière réalisation. Sans toutefois s'être ruinée pour le bien-être de ses patients pauvres. Jamais elle ne connaîtra le dénuement. À preuve, l'inventaire de ses biens, au château d'Oiron, sur lequel figurent de très riches pièces : sa chambre était royale. Un grand lit de chêne tendu de velours noir brodé d'or et d'argent, dix fauteuils de bois doré, une table de marbre majestueuse, douze tapisseries figurant les douze sibylles et, partout, le portrait du Roi ! Dans l'antichambre, trois portraits en miniature, aux murs de la chambre même, quatre grands portraits du Roi-Soleil accrochés là un peu comme des trophées de chasse !

Dans les autres pièces du château on pouvait encore admirer un tableau figurant la famille royale, un autre le roi d'Espagne, un autre le duc et la duchesse de Bourgogne, une tapisserie de Beauvais représentant la prise de Condé par le Roi, un buste de Louis Soleil en argent... sans oublier les portraits de ses soeurs et ceux de ses enfants. À noter qu'il y avait beaucoup plus de Toulouse que de Maine !

Pas de portrait de Mme de Maintenon, évidemment ! Mme de Maintenon qui avait passé un peu de son enfance au château de Mursay près de Niort, c'est-à-dire à une vingtaine de lieues d'Oiron !

Dernier tableau, un portrait, qui est toujours conservé aujourd'hui, celui de la propriétaire des lieux : Athénaïs elle-même, peinte par Pierre Mignard dit le Romain. Elle est représentée en Madeleine, gracieusement étendue sur une natte de jonc. La tête repose sur la main droite, dans la main gauche, un livre ouvert. Elle est ici, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Une chose, cependant, choqua les religieuses de l'hospice : elles trouvèrent que la pécheresse, bien que repentie, avait encore une gorge trop découverte et... Athénaïs dut « prendre le voile » ! Entendez par là que les bonnes soeurs d'Oiron ont tout simplement peint un tulle bleu sur les seins qu'elles estimaient trop dénudés !

En poursuivant la lecture de notre inventaire, côté bibliothèque, on ne trouvera que des ouvrages édifiants : une vie de Jésus, un traité de l'immortalité de l'âme, des livres d'offices... la théologie et la piété régnaient

donc en souveraines dans les rayonnages de Mme de Montespan. Peu de grandes reliures, en revanche, mais cela ne surprendra guère les spécialistes qui n'ignorent pas que Quentin-Bauchart, dans son répertoire des *Femmes bibliophiles*, n'a recensé que six ouvrages aux armes de la marquise. C'est dire qu'en vente publique de tels exemplaires ont pu atteindre des sommes incroyables ! Quelques ouvrages médicaux enfin, tel un *Recueil des remèdes faciles* ou une *Pharmacopée universelle*. Des titres qui nous montreront qu'une fois de plus Saint-Simon a raison, lui qui raconte que Mme de Montespan était toujours très inquiète quant à sa santé et très tourmentée même « des affres de la mort ».

Il est vrai que la disparition de sa soeur, la dame de Fontevrault, l'avait fortement impressionnée. « Elle pensait incessamment à la mort et en avait des frayeurs si terribles qu'elle gageait des femmes qui n'avaient d'autre emploi que la veiller toutes les nuits. Elle dormait ses rideaux ouverts, avec force bougies toujours allumées et, toutes les fois qu'elle se réveillait, elle voulait trouver les veilleuses, ou parlant ou jouant, ou mangeant, de peur qu'elles ne s'endormissent. »

C'était immanquable ! Ces quelques lignes, qui sont signées de l'inévitable Saint-Simon, ont été exploitées à l'excès par les détracteurs de Mme de Montespan. À l'occasion de mon enquête menée autour des faits et gestes de la marquise, je suis tombé en arrêt, un jour, sur une page écrite par un auteur dont je tairai le nom. Tant elle est ridicule. On lit Saint-Simon, on l'exploite, on l'emphase, on l'ampoule... et voici le résultat : « On la dirait vraiment livrée aux Erinnyes, poursuivie par un fourmillement de spectres. Sept ou huit personnes de compagnie ont pour fonction de ne pas la quitter, de ne l'abandonner à elle-même, ni le jour, ni la nuit. Si elle essaie de coucher dans une alcôve, l'ombre s'anime, le silence lui parle. Quelles faces effrayantes se penchent alors vers elle dans l'obscurité ? La figure immonde et asymétrique de Guibourg, le museau de Lesage, le masque sibyllin de Catherine Deshayes ou celui de la Trianon ? Quels vagissements suprêmes la réveillent en sursaut ? Quelles griffes s'étendent vers elle, accrochent ses draps, lui donnent la sensation insupportable et terrifiante d'une présence diabolique, la hantise du Très-Bas, auquel la lie toujours son pacte d'autrefois ? – Des flambeaux ! des flambeaux ! le cri affolé du meurtrier shakespearien se retrouve sur ses lèvres. On écarte les rideaux ; on ne les refermera plus. Des candélabres chargés de bougies inondent la chambre de lumière. Les dames d'honneur se relaient auprès de la couche de l'ancienne

favorite. Elles ont pour tâche de la garder contre l'invisible, de la préserver de la solitude et de l'obscurité. Plus de repos pour elles ! À toute heure de la nuit elles doivent être dans la chambre de Mme de Montespan. Si la marquise finit par s'endormir il faut qu'en se réveillant elle trouve toutes ses compagnes actives dans la pièce illuminée. Ceci n'est pas la fin d'une pénitente qui s'abîme en la miséricorde de Dieu, c'est l'agonie d'une criminelle qu'étrangle la peur de l'enfer... » Ridicule, n'est-il pas ? Ridicule aussi cet autre auteur qui affirme (sans doute y était-il ?) que, « s'il tonnait, Mme de Montespan faisait placer sur son sein une jeune fille pour que l'innocence de cet enfant la préservât des traits vengeurs de la mort ».

Athénaïs craint la mort, Athénaïs vieillit. À la cour, la princesse Palatine n'a pas manqué de mettre l'accent sur ce vieillissement : « Son visage est recouvert de petites rides si rapprochées les unes des autres que c'en est étonnant ; ses beaux cheveux sont blancs comme neige et toute la figure est rouge ! »

Faux, s'insurge Saint-Simon. « Elle fut belle comme le jour jusqu'au dernier moment sans être malade, mais elle croyait toujours l'être et aller mourir. »

Au début de l'année 1707, un malaise l'inquiéta plus gravement encore. Plus que jamais elle eut le pressentiment de sa fin prochaine, aussi elle doubla ses aumônes, paya toutes ses pensions avec deux ans d'avance, mit au clair toutes ses affaires.

Au printemps de cette année-là, Vauban mourut : le 30 mars. Il avait, quelques jours plus tôt, publié un *Projet de dîme royale*, un livre dans lequel il suggérait au Roi et à ses comptables de supprimer la taille, les aides, les douanes provinciales, les décimes du clergé..., etc., et de remplacer toutes ces impositions onéreuses par « un impôt proportionnel aux forces de chacun ». L'inconvénient majeur de cette idée de taxe au prorata, c'est qu'elle n'épargnait personne. Comment ? Plus de privilégiés, déjà, en 1707 ? Impensable. Tant et si mal que son idée (prématurée) fut rejetée et son livre mis au pilon. Vauban n'avait trouvé personne pour le fortifier, pour partager son point de vue égalitaire... alors il mourut. Car on a dit, en effet, que cet « échec de librairie » lui fut fatal. Mais en réalité il n'en est rien, il souffrait d'une bronchite aussi vilaine que tenace.

Printemps de l'an 1707 : Athénaïs prend la route de Bourbon-l'Archambault. « Irène se transporte à grands frais à Epidaure^[57] voit

Esculape et le consulte sur tous ses maux. Elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue... Elle dit qu'elle est, le soir, sans appétit... qu'elle est sujette à des insomnies... qu'elle devient pesante, que le vin lui est nuisible et que sa vue s'affaiblit ; et elle demande quel est le moyen de guérir de cette langueur et Esculape lui répond :

— Le plus court, c'est de mourir, comme ont fait votre mère et votre aïeule^{58} ! »

Mai 1707, Athénaïs arrive à Bourbon, mais... « les eaux de Bourbon seront la fontaine de la mort », écrit Arsène Houssaye qui ajoute – car au XIX^e siècle le ridicule ne tuait pas avec les mêmes armes qu'aujourd'hui ! : « La mort de Mme de Montespan fut un coup de tonnerre. Il n'y a pas, dans toute la Bible, de pages plus effrayantes ! Jamais la main de Dieu ne se montra plus terrible et plus vengeresse... elle mourut un jour d'orage... elle mourut sans oser regarder son Dieu et sans oser se regarder elle-même tant elle était horrible à voir ! »

Nuit du 14 au 15 mai. Malaise, évanouissement prolongé. Les servantes sont effrayées. Affolement de la jeune maréchale de Coeuvres^{59} qui a accompagné Athénaïs à Bourbon. Vite, de l'eau froide et du vinaigre ! Vite, le médecin !

Ni médecin, ni barbier, hélas, et le vinaigre qui n'en peut, mais. Vite, le vomitif ! Et l'émétique fit effet, et Mme de Montespan sortit de sa syncope.

— Comme je suis mal où je suis ! Comme je suis bien où je ne suis pas ! confia-t-elle alors à la jeune Mme de Coeuvres. Laquelle lui aurait répondu :

— Vous êtes mal même où vous n'êtes pas !

En réalité, elle est au plus mal. Mme de Coeuvres n'aurait-elle pas abusé de l'émétique ? Sans doute, car au dire de Saint-Simon, ce remède opéra soixante-trois fois !

Tous ces détails qu'a consignés le mémorialiste sont assurément très proches de la réalité, car, s'il n'était pas lui-même à Bourbon, Mme de Saint-Simon y était, elle, et elle a tout écouté, tout observé, tout transmis à son mari qu'elle chérissait. Des détails de première main, donc.

Maintenant, Athénaïs est consciente. Très fiévreuse aussi et comme « atteinte d'une maladie de langueur ». Le 17 au matin, elle s'éveilla parfaitement lucide. Elle réclama un prêtre. Elle souhaitait se confesser. Elle pria aussi ses domestiques de vouloir bien se grouper à son chevet et, quand ils y furent tous rassemblés, elle demanda solennellement pardon des scandales qu'avaient pu causer ses emportements. « Tout cela, avec la plus

parfaite tranquillité d'âme. » Plus d'appréhension donc, elle semblait résignée, avoir compris que « la mort n'est pas une chose aussi terrible que nous l'imaginons ; que nous la jugeons mal de loin, que c'est un spectre qui nous épouvante à une certaine distance et qui disparaît lorsqu'on vient à s'en approcher de près^{60} ».

Ce même jour, 17 mai, elle avait demandé que l'on portât la nouvelle de son agonie à Antin, le fils légitime qui passait alors les beaux jours à Livry auprès de Monseigneur. Le 22, Antin arrivait à Bourbon.

Le 23, le maréchal de Villars entra victorieux dans Stuttgart... où il ne laissera pas un bon souvenir ! Car il n'hésita pas à réclamer trois énormes contributions aux vaincus : la première pour payer la troupe, la deuxième pour payer les officiers, la troisième pour engraisser son veau^{61} !

Le 24, le mal ne connut guère d'évolution.

Le 25 au soir, alors que l'imminence de la mort d'Athénaïs était parvenue à Versailles, Sa Majesté autorisa le comte de Toulouse à prendre la route de Bourbonl'Archambault. Le 26 mai, la malade reçut les derniers sacrements. Au gardien des capucins de Bourbon qui ne la quittait pas, elle murmura : « Mon père, exhortez-moi en ignorante, le plus simplement que vous pourrez. » Le capucin pria. Athénaïs parut s'endormir. Le coma.

Le 27 mai, à 3 heures du matin, elle ne respira plus. Le médecin de Bourbon constata en effet qu'aucune buée ne se formait plus sur le miroir qu'il avait approché des lèvres de la marquise. Le duc d'Antin s'agenouilla. Mme la maréchale de Coeuvres pleurait.

Le comte de Toulouse bivouaquait à Montargis lorsqu'il apprit la mort de sa mère. Il jugea inutile de brûler encore le pavé, fit demi-tour et s'en vint se recueillir à Rambouillet.

Le Roi était à Marly lorsqu'il sut la nouvelle. Il allait se mettre en selle pour courre le cerf du côté de Louveciennes quand on lui apporta une lettre du duc d'Antin. Celui-ci expliquait que Mme de Montespan avait montré en mourant les sentiments les plus chrétiens et... il n'omettait pas d'ajouter qu'il demeurait « son plus fidèle sujet », « son plus dévoué serviteur ».

La réaction du Roi ? Apparemment, une complète indifférence : « Messieurs, en selle ! » Et la chasse se déroula comme à l'habitude. Cette fois, le cerf fut forcé du côté de Meudon. Mais au retour, sans être débotté, Louis XIV s'écarta de sa suite et marcha seul. On remarqua qu'il paraissait songeur. « Il prolongea sa promenade jusqu'à la nuit après avoir fait

comprendre qu'aucun compagnon ne lui serait agréable. »

Et, sur les hauts de Marly, le vieux Roi solitaire aurait pu méditer : se souvenir de Marie Mancini qu'il avait tant aimée et qui menait aujourd'hui une vie désolée, et qui allait mourir séquestrée dans un couvent madrilène ; se souvenir d'Olympe, un bel amour qu'il avait disgracié à l'occasion de l'affaire des poisons, une fière autre Mancini qui s'était vengée en enfantant le prince Eugène, celui-là même qui venait d'écraser (1706) le duc d'Orléans sous les murs de Turin ! Se souvenir de La Vallière qui vivait encore en pénitence au Carmel ; de Marie-Isabelle dite la Belle de Ludre qui s'était elle aussi ensevelie dans les ténèbres du couvent ; d'Angélique de Fontanges qui était morte « blessée à son service » ; de Catherine de Gramont, jeune princesse de Monaco, qui fut « frappée dans sa beauté par toutes les laideurs de l'orgie » ; se souvenir d'Anne de Rohant, la pétillante princesse de Soubise. « Une fois à la cour, sa beauté avait fait le reste. » Elle était déjà bien malade en 1707, mais elle fut encore, selon Saint-Simon qui ne l'aimait guère, « deux années à pourrir dans l'hôtel de Guise qu'elle avait acheté avec sa vertu ».

Se souvenir d'Athénaïs...

Mme de Maintenon, le croira-t-on ? pleura. « Les larmes la gagnèrent que, faute de meilleur asile, elle fut cacher sur sa chaise percée ; Mme la duchesse de Bourgogne qui l'y poursuivit en demeura sans parole d'étonnement^[62] »

« La mort de Mme de Montespan ne m'a pas mise hors d'état de vous écrire, confie-t-elle aussi à la princesse des Ursins, mais il est vrai que j'y fus fort sensible, car cette personne-là n'a pu m'être indifférente en aucun temps de ma vie. »

Si la Maintenon versa quelques larmes, elle n'intervint pas pour que l'on autorisât Toulouse et ses deux soeurs à porter le deuil. Car un ordre venu d'en haut leur avait signifié que les signes extérieurs de douleur étaient interdits ! Le duc du Maine, de son côté, « eut quelques difficultés à celer sa joie de la mort de sa mère ».

Quant à Antin, il écrira, dans ses *Mémoires* :

— Je ressentis toute la douleur que l'amitié la plus tendre et la plus sincère peut faire ressentir en pareille occasion et je repartis sur l'heure pour me retirer quelque temps chez moi, à Bellegarde.

Mémoire... un peu courte ! Car s'il n'assiste pas aux obsèques de sa mère – et c'est Saint-Simon encore qui nous narre l'aventure, et il tient ce

récit de son épouse qui était alors bourbonnaise – c’est parce qu’il s’en alla aussitôt qu’il eut mis la main sur le testament ! Car il craignait d’être défavorisé au profit de ses demi-frères et soeurs et de la domesticité. Le testament disparu, Antin restait, *ab intestat*, l’unique et magnifique héritier de Mme de Montespan.

Dans son *Journal*, Dangeau confirme ce geste sordide du courtisan. « Le duc d’Antin se signala par un exploit qui montre à nu la beauté de son âme. La nuit de la mort de la marquise on vit un cavalier descendre de sa monture à la porte de la maison qu’elle occupait, entrer brusquement dans la chambre mortuaire, saisir une clef que la morte portait à son cou, s’emparer d’une cassette enfermée dans le tiroir d’un meuble puis repartir en toute hâte pour Paris, sans avoir proféré une seule parole. Cet inconnu n’était autre que le duc d’Antin. On n’a jamais su quel mystère recelait cette cassette... »

Antin, donc, a quitté Bourbon sans distribuer aucun ordre. Une désertion ou une fuite ? Mme de Coeuvres est alitée. Elle n’a pas supporté que l’on ait laissé entendre qu’elle était responsable, un peu, de la mort de Mme de Montespan. Elle aurait donné trop de vomitif et « les efforts provoqués par ce remède furent si grands qu’une veine rompue, pendant la violence de ces efforts, fut cause de la mort ».

Ne restent que quelques servantes chargées des derniers soins.

« Les obsèques, dit Saint-Simon pour qui les préséances n’ont aucun secret, furent à la discrétion des moindres valets. »

Mais avant les funérailles, il fallait une autopsie, il fallait embaumer, et il fallait surtout respecter les volontés de la marquise défunte : elle avait en effet souhaité que son coeur aille au couvent de La Flèche^[63] ses entrailles au prieuré de Sainte-Menoux^[64], son corps enfin devait trouver l’éternel repos en l’abbaye de Saint-Germain.

Hélas, le médocastre qui procéda au « fatal procès-verbal d’ouverture » était ignare ! « Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l’ignorance du chirurgien de la femme Legendre, intendant de Montauban, qui était venu prendre les eaux^[65]. »

Un beau sujet de tragédie que cette fin de la marquise de Montespan ! Mais il y a de la tragi-comédie aussi, notamment lorsque les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse de Bourbon en sont venus à se frictionner la barrette, chacun revendiquant les restes mortels de la favorite et tirant la dépouille à soi !

Conséquence de cette rivalité, les obsèques furent misérables : « Un véritable combat s'était engagé entre les Capucins et le clergé séculier au moment d'entrer à l'église, la bière fut posée à terre et les portes fermées. Pour cette fois les prêtres l'auraient emporté sur les chanoines... mais l'église resta presque déserte jusqu'à la fin de la messe. »

Et Athénaïs y demeurera en dépôt jusqu'à ce qu'Antin prit une décision ! Ce texte, qui figurait dans les papiers paroissiaux de Bourbon-l'Archambault et qui est signé

« Pétilion, archiprêtre, curé de la ville d'eaux », nous montrera que le cadavre d'Athénaïs avait été ni plus ni moins déposé là... comme à la consigne ! « Aujourd'hui, 28 mai 1707, par moy, curé sous signé a esté apporté en cette église le corps de Mme Marie-Françoise de Rochechouart de Montespan, surintendante de la Reine, décédée en cette ville, le vendredy 27, après avoir reçu tous les sacrements et où elle repose jusqu'à ce qu'on en dispose autrement. »

Et un beau jour de juillet, en effet, Antin se souvint du corps de sa mère en souffrance à Bourbon-l'Archambault ! Il prit une décision : point d'inhumation à Saint-Germain comme elle l'avait désiré, non, il ne fallait pas que, morte, elle se rapprochât encore de Versailles ! La sépulture de Poitiers, dans l'église des Cordeliers où gisait déjà Diane de Grandseigne sa mère, conviendrait.

Athénaïs parvint donc à Poitiers le 3 août 1707 au soir et fut déposée, à la lueur des torches, dans « la chapelle de vermeil de l'église de céans ». Demain, on l'ensevelira sous le mausolée de marbre noir qui recouvrait le tombeau des Mortemart. Elle reposera donc au côté de sa mère, du maréchal de Vivonne, son frère, et de tant d'autres glorieux ancêtres ou parents inhumés là, dans le chœur des Cordeliers de Poitiers depuis 1595.

Une première alerte, en 1761, quand la voûte s'effondrera. Plus de peur que de mal, cette fois, la tombe d'Athénaïs ne fut pas trop meurtrie. Une deuxième, fatale, celle-là, trente ans après, le 2 septembre 1791, lorsque les révolutionnaires frappèrent. Il fallait se venger, il fallait se distraire, il fallait détruire. Il fallait du bronze pour les canons ! Le bronze des sculptures par exemple ! Il fallait du plomb pour les balles ! Pourquoi pas le plomb des cercueils ! Ainsi la tombe des Mortemart fut-elle saccagée quelques mois avant celle des rois de Saint-Denis.

Restait le marbre noir : il fut sauvé. Il voyagea jusqu'au château des Forges de Verrières, il y resta quelques décennies puis, il réintégra Poitiers.

En assez piteux état, hélas. Mais, depuis 1924, à l'initiative de ce grand jésuite qu'était le père de La Croix, le mausolée sombre qui abritait la dépouille de la plus grande favorite du plus grand règne trône au centre de la cour du musée de Chièvres.

Du côté de Bourbon et de Sainte-Menoux, on racontait une histoire. Une histoire que La Baumelle, bibliothécaire du Roi, en 1771, et premier biographe de Mme de Maintenon, a consignée dans ses papiers. Une histoire horrible : le chirurgien que nous avons vu promenant un scalpel maladroit sur la chair d'Athénaïs avait déposé dans une urne les entrailles de la favorite et avait confié le récipient à un quelconque estafier pour qu'il le portât à l'abbaye de Sainte-Menoux puisque tel était le voeu de Mme de Montespan.

Las, le temps était à l'orage et le bonhomme fut probablement incommodé par l'odeur qui se dégageait de l'urne qui ne fermait sans doute pas hermétiquement. Aussi, intrigué, s'arrête-t-il sur le bord du chemin, dépose-t-il le vase à même le sol et en détache-t-il le couvercle. Horreur !

Et du bout du pied il poussa le tout dans le fossé. Quelques porcs y paissaient. On imagine la suite : les entrailles d'Athénaïs auraient donc fait le festin des cochons...

Quand cette sinistre anecdote se raconta à Versailles, Mme de Tencin gloussa :

— Des entrailles, est-ce qu'elle en avait ?

Louis XIV mourut huit ans plus tard, à Versailles, le 1^{er} septembre 1715, « à huit heures et demie du matin, sans aucun effort, comme une chandelle qui s'éteint », écrit Dangeau.

Ce jour-là, on laissa défiler la foule devant le corps qui avait auparavant été « accommodé » par les officiers de la garde-robe. Jusqu'à huit heures du soir.

Dans quelle pièce fallait-il l'exposer pour que le Tout-Versailles, ou presque, pût, sans qu'il y ait trop de cohue, avancer à pas de tortue devant la dépouille mortelle ?

— Pourquoi pas dans la chambre contiguë à la salle du trône ? avait proposé le premier gentilhomme de la chambre.

— Pourquoi pas, oui ? Mais il faudrait y mettre un lit !

On en trouva un dans les combles du palais. On le descendit à la hâte, on y glissa le cadavre du Soleil et la procession put commencer.

Louis XIV resta là, pendant toute la journée, les mains jointes sur un

crucifix, dans un lit bordé de chandeliers aux flammes vacillantes sous l'effet des courants d'air du château, sans que les prêtres qui psalmodiaient, sans que le cardinal de Rohan qui récitait le *De profundis*, sans que la famille royale qui faisait mine d'être effondrée et sans que Mme de Maintenon, figée dans la ruelle et enfouie sous ses mantilles noires, se fussent aperçus que cette couche était celle que le défunt avait si souvent fait grincer sous la fougue de ses étreintes amoureuses.

Il en restait d'ailleurs une trace !

Suspendu dans le haut du ciel-de-lit, il y avait en effet un portrait que l'on avait oublié de décrocher et qui figurait l'éclatante Athénaïs, la flamboyante Montespan dans toute la beauté du diable ! Athénaïs et son visage suave et malicieux, avec ses yeux moqueurs qui fixaient le roi mort.

Mais quel étonnant dernier tête-à-tête de douze heures entre ces amants qui s'étaient autant déchirés que désirés !

POST-SCRIPTUM

UNE GRAND-MÈRE DE L'EUROPE

Il est vrai, déjà, que nous descendons
tous ou presque de Charlemagne.

Pour l'Histoire, Mme de Montespan fut une très belle femme. Pour la mythologie, Europe, fille du roi de Phénicie, Agénor, était si belle que même Junon la jalousait. Athénaïs fut aimée du Roi-Soleil, Europe le fut de Jupiter qui aurait même pris la figure d'un taureau pour l'enlever ! Et il aurait franchi la mer en la tenant sur son dos... avant de la déposer en cette partie du monde à laquelle la fille d'Agénor donna son nom : Europe.

L'Europe qui est un peu dans la lignée d'Athénaïs. Les familles royales de France, de Belgique, de Bulgarie, d'Espagne, d'Italie, de Luxembourg, de Portugal, de Roumanie... ne descendent-elles pas de ses entrailles dont parlait méchamment Mme de Tencin ?

Athénaïs est donc une grand-mère de l'Europe. Oui, mais une grand-mère parmi tant d'autres aïeules ! N'a-t-on pas dit déjà de la reine Victoria, par exemple, qu'elle en était une, elle aussi ? Ne peut-on le dire encore d'Éléonore Desmier d'Olbreuse ? Décidément, le vieux continent ne manque pas de grands-parents ! « Victoria eut neuf enfants, une quantité impressionnante de petits-enfants et, par le jeu des alliances, tout ce qui régna en Europe descendit bientôt d'elle », écrit Arnaud Chaffanjon pour qui les familles royales n'avaient pas le moindre secret.

Le visage d'Éléonore Desmier d'Olbreuse nous séduit davantage que celui de la puissante *Queen Victoria* ! Parce qu'Éléonore est née en Poitou, comme Athénaïs, un an avant Athénaïs, qu'elle entre dans la vie en qualité de demoiselle d'honneur des La Trémoille, et que sa beauté subjuga Georges-Guillaume de Zell, duc de Brunswick-Lunebourg. Alors il l'épousa. Secrètement, pourtant. Naissance d'une fille, en 1666, Sophie-Dorothee. Il faudra attendre 1676 pour que ce mariage soit rendu public ! Colère de la Palatine en apprenant l'union « du prince et de la petite bergère du Poitou » :

— La d'Olbreuse est de basse extraction ! C'eût déjà été un honneur pour elle d'épouser Colin, premier valet de chambre de Monsieur !

En décembre 1682, la petite Sophie-Dorothee, âgée de seize ans, se marie. Elle est ravissante, la fille d'Éléonore : « Elle est d'une taille fort bien

prise, elle a les cheveux d'un blond châtain, la forme du visage ovale, une petite fosse au menton, le teint beau et uni et la gorge très belle. Elle danse parfaitement, joue du clavecin et chante de mesme. Elle a infiniment d'esprit, beaucoup de vivacité, une imagination heureuse et riche par le profit qu'elle a fait de ses lectures. Elle est née avec un fort bon goût, qui s'est augmenté par les soins que l'on a pris de son éducation. Elle parle fort juste de tout et entre finement dans tout ce qu'on dit et répond de mesme^{66} » Tout est bon chez elle, donc ! Ne lui manque qu'un bon mari. On le lui donne, il s'appelle Georges de Hanovre. En 1714 il deviendra George I^{er}, roi d'Angleterre. De cette union, un fils, George II, l'ancêtre direct de la reine Élisabeth II. Une fille aussi, qui porte le même prénom que sa mère, que l'on mariera à Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse.

De nouvelles ramifications encore et quelques années plus tard, parmi les descendants d'Éléonore Desmier d'Olbreuse, on trouvera... Guillaume II, le Kaiser, le dernier empereur d'Allemagne ; Nicolas II, dernier tsar de toutes les Russies, Sa Majesté la reine Juliana, sans oublier... Hélène de Mecklembourg-Schwerin !

Un personnage extrêmement intéressant, cette princesse Hélène qui épouse, en 1837, Ferdinand-Philippe d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe. C'est elle qui, devenue veuve à la suite du tragique accident de Neuilly^{67} n'hésitera pas, alors que le vieil et gros roi bourgeois trottine sur le chemin de l'exil, à bondir à la tribune de l'Assemblée nationale entourée de ses deux fils ! À sa droite, le petit comte de Paris – dix ans –, l'héritier théorique de la couronne. À sa gauche, le jeune duc de Chartres. Noble et courageuse, elle lit d'une voix calme cette proclamation : « Mon fils et moi voulons recevoir le pouvoir de la volonté nationale. Nous attendons avec confiance, moi, veuve du duc d'Orléans, et mon fils orphelin, la résolution qui va être prise. Ce qui est certain, c'est que, quoi qu'il arrive, j'élèverai mon fils dans l'amour de ce pays et le respect de la liberté. »

Ce fils, prince d'Orléans, qui descend donc d'Éléonore de « basse extraction », est évidemment un ancêtre de Henri, le feu comte de Paris.

Il reste à savoir enfin que ce fils, prince d'Orléans, descend aussi d'Athénaïs de Montespan et... la boucle sera bouclée.

L'aîné des rejetons légitimés d'Athénaïs avait pourtant mal commencé : en ne laissant pas de traces... européennes. Mais ce n'est que justice, somme toute, puisque Louis-Auguste, duc du Maine, a été beaucoup plus l'enfant chéri de la Maintenon que le grand fils de la Montespan. On a même souvent

dit, avec raison, qu'il avait fallu tout le dévouement et la patience éclairée de la veuve Scarron pour « maintenir sur terre cet atome ». Car Maine n'avait guère été gâté par la nature ! Des abcès pottiques dans la région sacro-lombaire, abcès chroniques qui lui faisaient souffrir « une véritable passion ». Une fistule anale, aussi, et une fâcheuse boiterie. Les avis sont partagés à propos de cette claudication. Bussy-Rabutin affirme que le duc du Maine serait « né droit » et que c'est à la suite de convulsions consécutives à sa première dentition qu'il serait devenu infirme. Mme de Caylus, nous l'avons vu, témoigne dans le même sens. Faux ! il était pied-bot de naissance, proteste le marquis de Lassay ! Non, s'il boitait c'est parce qu'il avait le talon détaché du pied, prétend le père Tixier. En réalité il était naturellement estropié des deux jambes, surenchérit le marquis de Sourches.

Une chose est sûre, Maine était contrefait. Comme le furent d'ailleurs presque tous les enfants du Roi et de Mme de Montespan.

La question se pose alors : qui transmettait les tares ? Athénaïs de Rochechouart de Mortemart ou Louis de Bourbon ? La réponse est flagrante : tous les enfants du Roi-Soleil ont connu des problèmes de santé dus à une hérédité chargée. ... ou allégée, c'est selon !

Louis, fils du Roi et de La Vallière, meurt à l'âge de trois ans : paralysie infantile, fistule tuberculeuse secondaire à abcès.

Le comte de Vermandois, son frère, était un enfant charmant, d'esprit vif, mais « de tournure fragile et de santé languissante ».

Le Grand Dauphin lui-même, fils aîné du Roi et de la reine Marie-Thérèse, n'était-il pas « tout noyé dans la graisse, l'apathie et les ténèbres » ?

Assurément le sang d'Athénaïs était moins chargé de consanguinité que celui du Roi-Soleil. Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, fils légitime de M. et Mme de Montespan, a toujours joui d'une parfaite santé. Aucune infirmité. À sa mort – survenue dans sa soixante-douzième année –, ce parfait courtisan (le modèle du courtisan !) avait succédé à Mansart comme directeur général des bâtiments, parcs et jardins de France, et son vaste hôtel particulier avait déjà laissé son nom à la célèbre chaussée parisienne. Le duc d'Antin, flatteur, patelin, mielleux, dont le Régent dira :

Voilà comme doit être un vrai courtisan, sans humeur et sans honneur !

Louangeur et obséquieux donc, mais en bien meilleure santé que son demi-frère le duc du Maine !

Le Régent n'aimait pas Maine, le légitimé, dont les fils, le prince de

Dombes et le comte d'Eu, avaient obtenu de Louis le Grand un édit les autorisant, eux-mêmes et leur postérité, à briguer la succession et la couronne, dans le cas où la race masculine légitime des princes du sang viendrait à s'éteindre.

Mais dès la mort du Roi, le Régent biffa cet article !

Colère immédiate de la nerveuse duchesse du Maine (qui était une Condé, petite, vive, susceptible et hardie !).

— Puisque le Régent se moque de nous, frondons ! bondit-elle.

Dans son premier dépit, elle excita quelques troubles en Bretagne et mit bientôt dans ses intérêts le prince Antonio del Giudice de Cellamare, ambassadeur d'Espagne. Et ce fut la conspiration de Cellamare, à laquelle l'Espagne prit part, qui avait pour but d'ôter la régence à Philippe d'Orléans et de confier le gouvernement de la France à Philippe V, Bourbon espagnol.

Conspiration découverte !

La fantasque duchesse du Maine, arrêtée en 1718, fut conduite au château de Dijon. Le pauvre Maine boiteux fut interné, lui, au fort de Doullens. Deux ans de captivité. Il n'avait pas compris grand-chose à ce qui s'était passé, cet élève de la Maintenon. Elle n'avait pas réussi à en faire un fin politique. Assurément, il préférerait traduire Lucrèce plutôt que de devenir chef d'État ! Il atteignit l'âge de soixante cinq ans et mourut en 1736. Dans d'horribles souffrances. Un cancer lui avait rongé le visage.

Le duc du Maine laissait derrière lui deux fils : le prince de Dombes et le comte d'Eu ; une fille, aussi, Mlle du Maine. Ni l'une ni les autres n'eurent d'héritiers. De ce côté, la branche Athénaïs ne fut donc pas européenne.

Bien qu'ayant eu neuf enfants de son mariage avec le duc de Bourbon – Louis III de Condé – Louise-Françoise, Mlle de Nantes, ne transmettra pas, elle non plus, la griffe d'Athénaïs sur l'Europe.

Elle souffrait d'une coxalgie, mais « elle était fort belle et passait pour galante ». Neuf enfants ! À savoir : le voluptueux duc de Bourbon, « un homme hideux à voir, borgne, haut perché sur des pattes d'échassier » qui sera premier ministre de Louis XV, un homme supérieurement doué pour la spéculation financière puisqu'il fut l'un des rares bénéficiaires de l'expérience Law !

Le féroce, débauché et cruel comte de Charolais.

Le dissolu comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, soldat maladroit, académicien vaniteux.

L'abbesse de Beaumont, ainsi que Milles de Charolais, de Clermont et de

Sens, qui ne se marièrent pas. Elles étaient féministes avant l'heure.

L'Europe, elle se profile avec Mlle de Blois, une princesse indolente, lourde, adipeuse et évidemment... claudicante ! Sa démarche vacillante fit même dire à Mme de Ratzhausen qu'elle « marchait sur l'oreille » !

Une princesse intelligente aussi, cette quatrième fille de Mme de Montespan, et il fallait l'être lorsque l'on était l'épouse du Régent ! Il est sûr qu'elle eut sur son mari une heureuse influence. Elle avait hérité l'esprit des Mortemart. Elle en avait l'orgueil aussi. Ne voulait-elle pas être « fille de France jusque sur sa chaise percée » ? Malgré sa hauteur, elle fut populaire. Elle toléra les maîtresses de son mari et vécut avec lui sur le pied d'une grande confiance. Et il aimait, lui, le Régent, à s'entretenir souvent avec elle. Huit fois il la rendit mère et la petite histoire assure que ce devoir conjugal ne lui causa pas trop de tristesse, bien que son épouse ne fût point une Vénus.

Un défaut chez Mlle de Blois : elle buvait excessivement et mangeait comme quatre. En conséquence, des vapeurs fréquentes qui n'étaient pas sans rappeler celles de son père.

Philippe, son mari, mangeait lui aussi sans mesure... jusqu'au soir du 2 décembre 1723... Ce soir-là, alors qu'il « baille sa vie » devant la cheminée de son cabinet, il marmonne :

— Croyez-vous, Mme de Falaris, qu'il y ait un enfer et un Dieu ?

(Mme de Falaris était une fort jolie aventurière qui savait bien distraire Philippe.)

— Eh oui, mon prince, je le crois.

— En ce cas, vous êtes une malheureuse de continuer la vie que vous menez !

— Que voulez-vous, Monseigneur, j'espère que Dieu me sera miséricordieux.

À ce moment-là Philippe gargouille, suffoque, pose la main sur un livre, jette un cri et s'affaisse sur l'épaule de Mme de Falaris. Il est mort.

Il allait avoir grand besoin, lui aussi, de la miséricorde divine !

Derrière lui il laissait des filles – qui buvaient presque toutes autant que leur mère ! et un fils : un fils qui nous intéresse, Louis le Pieux, duc d'Orléans (1703-1752), père de Louis-Philippe le Gros, duc d'Orléans (1725-1785) et grand-père donc de cet autre duc d'Orléans qui deviendra Philippe Égalité.

Une des filles du Régent et de Mlle de Blois attire plus particulièrement notre attention : celle que l'on prénomma Charlotte-Aglé (1700-1761), qui

n'était pas alcoolique et à qui l'on donna pour mari un petit prince d'une grande maison italienne, François d'Esté. Conséquences de ce mariage, Charlotte-Aglaré deviendra duchesse de Modène et donnera le jour à une fille, Marie-Thérèse d'Este-Modène que l'on ne va pas tarder à retrouver dans le jeu de nos alliances européennes.

Reste Louis-Alexandre, comte de Toulouse, le dernier fils d'Athénaïs. Curieusement intact, celui-là. Aucune lésion, pas de bégaiement, point de boiterie, nulle coxalgie ! Il est le fils chéri de Louis XIV qui le fera amiral et Grand-Veneur de France. Il fut le type même de ce qu'au XVII^E siècle on appelait « l'honneste homme » : « Doux, aimable, accueillant, aimant les artistes et les gens de lettres. » « L'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même », selon Saint-Simon.

La première partie de l'existence du comte de Toulouse est pourtant assez mouvementée. Comme celle de son père, elle n'est pas vierge d'exploits amoureux. Toulouse va même jusqu'à se marier, en Espagne, avec la fille d'un simple gentilhomme catalan ! Mais, bientôt veuf, il estime alors avoir suffisamment « froissé le velours », et il rentre en France ; pour s'y assagir, pour s'y remarier. Pour y épouser une jolie veuve, une nièce de Mme de Maintenon, la jeune Sophie de Noailles.

Et ici, une fois de plus, l'Histoire dépasse le roman ! Car si Sophie de Noailles était veuve en premières noces, elle l'était de Louis de Pardailan, marquis de Gondrin (mort à vingt-trois ans), lequel n'était autre que le fils du duc d'Antin ! Il était donc le petit-fils légitime d'Athénaïs ! On est donc obligé de constater que Sophie de Noailles a épousé successivement... le neveu et l'oncle !

Ce sera un ménage exemplaire que celui des Toulouse : « Pendant quatorze ans de mariage les époux ont toujours couché dans le même lit et je ne crois pas qu'on pût trouver dans ces quatorze années huit jours qu'aucun événement ne les ait séparés », admire le duc de Luynes.

Un fils naîtra de cette union idyllique, à Rambouillet le 16 novembre 1725, un fils unique que l'on prénommera Louis-Jean-Marie, qui sera titré duc de Penthièvre – du nom de ce duché de Bretagne donné par le Roi-Soleil à Toulouse – et qui deviendra le prince le plus riche d'Europe. Car il héritera non seulement les biens de son père, mais aussi ceux de son cousin germain, le comte d'Eu, mort sans postérité. Penthièvre se trouvera donc au confluent des fortunes des princes légitimés, fortunes considérables car Louis XIV

n'avait pas lésiné ! Il avait couvert d'immenses biens ses fils adultérins afin qu'ils pussent dignement soutenir leur rang délicat.

Penthièvre, un prince riche, mais un prince triste. Toute sa vie, il aura tendance à cultiver des idées noires. Et ce n'est pas le mariage qui va changer quelque chose à son caractère enclin à la neurasthénie. Le marier ? Et pourquoi pas avec la princesse Louise-Henriette de Bourbon-Conti ? Et cette union eût été bénie des dieux s'il n'y avait eu une mesquine affaire d'étiquette, une brindille dans la roue du protocole. Louis XV avait en effet accordé que les princes et princesses nés du mariage Penthièvre-Bourbon-Conti obtiendraient de sérieuses prérogatives. Par exemple : lorsqu'ils ou elles passeraient dans la salle des gardes, la moitié des gardes prendrait les armes ! Et au souper du Roi, les aides du Gobelet leur présenteraient la serviette. C'était considérable, déjà. Mais non, cela parut insuffisant aux yeux du prince de Conti, père de la future mariée. Il voulait en effet que ses petits-enfants eussent les mêmes prérogatives que les princes du sang ! À savoir : toute la salle des gardes devait présenter les armes au passage des rejetons et, au chef du Gobelet en personne de leur remettre la serviette !

Trop exigeant, Conti. Et sa fille n'épousa pas le pauvre petit duc de Penthièvre. On préféra lui donner Louis-Philippe le Gros, duc d'Orléans. Elle l'épousa. Elle le trompa outre mesure. On raconte que ses activités galantes, ses ardeurs sensuelles étaient peu communes. À sa décharge, il faut dire qu'elle était tuberculeuse (elle mourra à trente-deux ans) et il paraît que ceci peut expliquer cela.

Alors, le bon duc Louis-Jean-Marie de Penthièvre va tout simplement épouser sa cousine Marie-Thérèse d'Este

— Modène, fille de Charlotte-Aglaré, petite-fille de Mlle de Blois. Six rejetons, de cette union. Et pourtant, tout avait fort mal commencé. Mme Guénard, baronne de Méré, nous affirme en effet que le jeune Penthièvre ignora tout des choses du mariage pendant la première année passée avec son épouse. Mais écoutons plutôt l'indiscrete baronne :

« La nourrice du jeune prince, qui avait conservé beaucoup de familiarité dans la maison, entre un jour à la toilette de Mme la comtesse de Toulouse et, avec les manières libres qu'elle avait gardées, s'exclame :

Il m'est venu une plaisante idée et je veux en faire part à Votre Altesse !

Et quelle est-elle, nourrice ?

Votre Altesse ne le croira pas !

Dites toujours, nourrice.

Eh bien, je parie tout ce que je possède que je connais la raison qui est cause que Mme la duchesse de Penthièvre ne fait pas d'enfant !

Vous êtes bien habile ! Je voudrais la savoir et surtout comment je pourrais obtenir cette faveur.

Mais voilà justement, Madame, ce que je puis vous promettre si je ne me suis pas trompée dans mes conjectures et, si Madame la comtesse veut bien me le permettre, je lui rendrai compte dans peu de temps de mon succès.

Soit, je ne demande pas mieux, réplique Mme de Toulouse.

La nourrice se rendit aussitôt chez Mme de Penthièvre et, avec cette liberté que lui laissait le prince qui l'aimait beaucoup, elle fit quelques questions à la duchesse, laquelle rougit sans avoir l'air cependant de bien comprendre l'objet de cette visite impromptue. Celle-ci alors, sûre de son fait, va chez son fils – c'était ainsi qu'elle nommait le jeune duc.

Qu'est-ce à dire, Monseigneur ? J'apprends de belles choses de vous ! Vous ne voulez donc pas que Mme la comtesse votre mère et moi-même ayons jamais de petit-fils ?

Est-ce ma faute ? questionna Penthièvre, avec une ingénuité à laquelle on ne pourrait croire, si cette anecdote que je garantis (*dixit* Mme Guénard) comme parfaitement vraie ne l'attestait. J'aime la duchesse de tout mon coeur, et il ne se passe pas un jour que je ne demande à Dieu de bénir une union qui m'est si chère.

Les prières sont très bonnes, mais elles ne suffisent pas !

Mais que faut-il de plus, nourrice ? questionna le jeune prince.

... Et la nourrice ne se fit pas prier pour apprendre à son illustre élève ce que l'amour lui faisait depuis si longtemps chercher inutilement ; et, neuf mois plus tard, Mme la duchesse de Penthièvre devint mère d'un prince... »

Et la leçon fut bien retenue : au total donc, six rejetons. Deux seuls vivront. Le premier jusqu'à vingt et un ans, il était prince de Lamballe, il mourut des suites d'une bonne galanterie, il laissait une veuve, Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, qui, un jour de septembre 1792, sera horriblement massacrée par la populace avinée... la princesse de Lamballe... mourir pour la Reine.

Deuxième survivant, une fille : la timide et pleurnicharde Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre qui épousera son cousin Louis-Philippe Joseph d'Orléans (futur Philippe Égalité, 1747-1793)... un arrière-petit-fils du Régent et de Mlle de Blois.

Et de l'étreinte de ces deux héritiers directs d'Athénaïs de Montespan allait naître, en 1773, un fils, un gros bambin – car il était déjà gros dès son âge le plus tendre ! qui marquera l'histoire de la France et de l'Europe : Louis-Philippe, duc de Valois, puis de Chartres, puis d'Orléans et enfin premier et dernier roi des Français.

À l'instar du duc du Maine, Louis-Philippe aussi eut sa Maintenon, en la personne de Félicité de Genlis. Mme de Genlis lui a tout appris en effet. Enfin, presque.

— Il était prince, dit-elle, et j'en ai fait un homme habile. Il était ennuyeux et j'en ai fait un homme causant. Il était poltron, j'en ai fait un homme brave. Mais il était ladre et je n'ai pu en faire un homme généreux.

Après avoir pris sa carte au club des Jacobins, après avoir assisté aux batailles de Valmy et de Jemmapes, Louis-Philippe parviendra à épouser une nièce de Marie-Antoinette, la princesse Marie-Amélie de Bourbon-Naples, sa cousine de multiples manières. Et de ce mariage consanguin, issu, depuis des siècles, d'unions consanguines, naîtront dix enfants. Une jolie nichée ! Et, exception faite de Ferdinand, l'aîné, le duc d'Orléans mort, on l'a vu, à Neuilly, accidentellement et du petit duc de Penthièvre, disparu dans sa huitième année et dans d'horribles souffrances^[68] les rejetons du roi constitutionnel atteignirent souvent un âge avancé, dans de bonnes conditions, et laissèrent derrière eux bon nombre d'héritiers... d'Athénaïs de Montespan !

De l'aîné, Ferdinand (1810-1842), descendent feu Manuel II, roi de Portugal, Juan Carlos, roi d'Espagne, et le comte de Paris.

De la princesse Marie d'Orléans (1813-1839), duchesse de Wurtemberg, sont issus tous les ducs de Wurtemberg.

La princesse Clémentine (1817-1907) est à l'origine, elle, en épousant le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, de la dynastie bulgare : Ferdinand I^{er}, Boris III, Siméon II... trois rois qui régnèrent à Sofia.

Du duc de Nemours, « Moumours » comme l'appelait Louis-Philippe lorsqu'il était encore un tout petit prince, descend la Maison d'Orléans-Bragance qui prétend au trône impérial du Brésil. Mais revenons aux frontières européennes d'Athénaïs, c'est aussi de « Moumours » que descendent la comtesse de Paris et la duchesse de Bragance, mère de l'héritier de la couronne de Portugal.

Reste la princesse Louise (1812-1850) que Louis-Philippe, un jour, jettera dans les bras de Léopold de Saxe-Cobourg... et sur le trône de

Belgique.

Léopold de Saxe-Cobourg (1790-1865) : à onze ans, le Tsar le nomme général ! Prince allemand humilié, il combattit Napoléon. L'empereur parti pour l'île d'Elbe, on le vit, en 1814, offrir son bras à l'impératrice Joséphine et se promener avec elle dans les jardins de Malmaison... avant de s'en aller outre-Manche pour se faire naturaliser anglais ! En 1816 il épouse la princesse héritière, Charlotte d'Angleterre. Sera-t-il prince consort ? Non, puisque sa femme, la future « gracieuse Majesté », s'éteint quelques mois seulement après leur mariage. Il fut l'oncle de la reine Victoria. Les années passent. En 1830, on lui propose la couronne de Grèce. Il la refuse. Car il est sous le charme d'une actrice, Caroline Bauer, qu'il épouse ! Une union morganatique qu'il devra rompre pour convoler avec l'arrière-petite-fille de Mme de Montespan et inaugurer le trône de Belgique.

Prenez ma fille Louise, avait dit Louis-Philippe. Elle est douce, elle est bonne, elle aime la liberté constitutionnelle, elle connaît l'histoire de la Belgique.

À défaut de Nemours que les Anglais n'avaient pas toléré sur le trône belge, Louis-Philippe installait sa fille. Une fille qui possédait infiniment de charmes : « Elle a une belle peau, un beau bras, une jolie main et un charmant pied. »

Léopold a vingt-deux ans de plus qu'elle. Il est austère et triste, neurasthénique et inquiétant parfois. N'a-t-on pas déjà murmuré que sa première femme – l'Anglaise – serait morte de n'avoir point reçu de soins suffisants et que le fatalisme de Léopold n'était pas étranger à ce décès ?

Le mariage est célébré en 1832.

Un an plus tard, un fils vient au monde.

— On l'appellera Louis-Philippe, décident Louise et Léopold. Un jour, il régnera.

Eh bien, non, il ne régnera pas, ce petit Louis-Philippe. Il disparaîtra dans sa première année. Et cette fois, aucun doute n'est permis, Léopold le fataliste l'a réellement laissé mourir... il faisait partie de ces gens résignés, convaincus qu'il faut toujours laisser faire... Dieu et la nature.

Mais la nature fit en sorte que Louise eût trois héritiers : deux fils, Léopold II et Philippe, le comte de Flandre, le bisaïeul de feu Baudouin I^{er} et de l'actuel roi Albert II ; une fille, Charlotte, qui devint folle après la mort tragique de son mari Maximilien, l'éphémère empereur du Mexique, et qui fut probablement la mère du général Weygand.

Elle est l'ancêtre encore de la grande duchesse Joséphine-Charlotte de Luxembourg, elle est l'aïeule de la princesse Stéphanie de Belgique dont le mari, l'archiduc Rodolphe d'Autriche, fut le tragique héros de Mayerling.

C'est de Louise, enfin, que descend la reine Mariejosé, épouse de l'ex-roi d'Italie, Umberto.

Arrière-arrière-petit-fils de Louise, Charles, l'actuel prince Napoléon, descend donc un peu, lui aussi, d'Athénaïs de Montespan.

À la date du vendredi 20 octobre 1809, c'est-à-dire un mois avant son mariage avec Louis-Philippe, duc d'Orléans, la princesse Marie-Amélie note dans son méticuleux journal :

— Le duc d'Orléans nous a montré un bracelet avec des pointes de fer que Mme de Montespan portait par pénitence.

Ainsi donc, en 1793, en prenant la poudre d'escampette, en se lançant sur la route de l'émigration, en franchissant la frontière suisse, Louis-Philippe avait quand même songé à emporter avec lui une relique ayant appartenu à « la grande sultane », un bracelet à pointes de fer avec lequel Athénaïs se mortifiait.

Connaissant bien le caractère du personnage, nous pouvons être sûrs que ce n'est pas par dévotion qu'il gardait par-devers lui cet objet insolite. C'est parce que ce bracelet qui avait autrefois meurtri les chairs d'Athénaïs repentante pouvait lui être utile. Il pouvait l'exhiber comme une pièce d'identité ! Dans son portefeuille il conservait aussi quelques lettres d'Henri IV et il les montrait, le moment venu, pour prouver son appartenance à la famille royale !

Le bracelet d'Athénaïs, nul doute qu'il le brandit plus d'une fois en disant :

— Ce bracelet a appartenu à mon ancêtre, Mme de Montespan ! Oui, je suis bien un descendant du Roi-Soleil !

Peu ou pas de scrupules, chez le futur roi constitutionnel !

Ce qui n'était pas le cas de ces deux vieilles demoiselles de la région de Nantes dont Châteaubriant¹⁶⁹ raconte l'aventure dans la préface de l'un de ses ouvrages. L'histoire se passe au début de ce siècle : deux vieilles filles donc, de noble lignée, mais de famille fort appauvrie. Et l'écho de leur misère parvient un jour aux oreilles d'un antiquaire véreux. Aussitôt, il bondit chez les demoiselles inquiètes, inventorie, bouscule, gratte les vernis, pèse les étains et propose enfin une somme presque dérisoire pour un lot de pièces de

qualité.

— Non, monsieur, répondent-elles avec une stoïque indignation.

Mais le marchand indélicat insiste, ouvre sans crier gare le tiroir d'une commode Louis XIV, s'empare d'une miniature et lance :

— Et cette chose-là, combien ? Vous n'allez tout de même pas me laisser repartir les mains vides ! Allez, un beau geste ! Je vous offre tant !

Et « tant », c'était une somme assez coquette !

Il est vrai que la miniature en question était une oeuvre remarquable : elle représentait une « belle et noble dame du XVII^e siècle, revêtue d'une brillante robe d'apparat ». À cette dernière proposition, les demoiselles se consultent du regard. Le commerçant sent bien qu'elles sont sur le point de céder.

« Il faut dire que le nom de la personne représentée sur cette peinture, bien qu'elle fût avec elles dans un degré certain de parenté, leur était totalement inconnu, comme il l'avait toujours été dans le passé à leurs parents et grands-parents eux-mêmes. On appelait seulement cette figure, entre soi et en baissant le ton, et sans savoir pour quelle faute commise, ou même peut-être pour quel crime – on l'appelait : la Honte de la Famille... oui, la Honte de la Famille ! Il n'y avait pas d'autre nom dans les mémoires qui servît à désigner autrement cette belle personne. C'était, comme ils disent à la campagne, sous cette manière de sobriquet qu'elle était dans cette maison connue, cachée et transmise d'héritage en héritage.

« Alors, cette fois, oui, cette fois, qui pouvait bien, à ces vieilles héritières de tant de passé prudent, faire une défense de conscience de tirer quelque honnête profit de la vente de ce portrait si peu estimé des leurs, auquel ne les rattachait nul lien, aucun souvenir, aucune affection ? Car ce n'était certainement pas sans une raison de scandale et de très véritable humiliation, que ce portrait avait reçu des générations semblable flétrissure.

« Une somme bien avantageuse leur était offerte, elles laissèrent s'éloigner sans regret « la Honte de la Famille » dans les mains de l'orfèvre transporté de joie, et qui le fut bien davantage, lorsque, à quelque temps de sa visite, il put, grâce à une inscription retrouvée sous l'encadrement, identifier la figure, et y reconnaître le portrait de Mme de Montespan elle-même. »

Châteaubriant ne nous dit rien de la généalogie de ces Nantaises aux cheveux blancs. Par quel biais descendaient-elles d'Athénaïs ? Une chose est sûre, en faisant – sans le savoir – de Mme de Montespan « la Honte de la Famille », elles exagéraient ! Et elles ne sont pas les seules ! On a trop

souvent accablé... la Grande Sultane.

REMERCIEMENTS

J'ai vécu plus ou moins intimement avec Mme de Montespan pendant près de trois ans. Il y a eu des hauts et des bas, dans notre liaison. Des moments euphoriques parfois, quand la maison Castaing-Charavay, par exemple, m'autorisait à publier *in extenso* une lettre quasi inédite et extrêmement importante, écrite par Athénaïs à M. de Lauzun. Moments de grande joie quand j'entendais au téléphone la voix de Suzanne d'Huart qui me disait :

— Avez-vous consulté le « 265 AP 431 N°2 » ? Non ! Eh bien, venez ! Vous y trouverez sans doute des choses qui vous intéresseront, de même qu'au « 113 AP 3 dr 7 » ou au « AB XIX 2927 dr 17 » !

Et je courais alors jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales, pour découvrir le petit détail inédit qui allait ajouter une nouvelle touche au portrait d'Athénaïs.

Autre temps fort où il faisait bon vivre avec Mme de Montespan, celui de ma découverte du Poitou avec un mentor nommé Michel Laverret. Un infatigable chercheur qui m'a guidé dans les manuscrits de la bibliothèque de Poitiers, a sélectionné pour moi les *Bulletins* et *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest* et a surtout placé mes pas dans ceux d'Athénaïs, depuis Lussac jusqu'à la cour du musée de Chièvres, en passant par Oiron, Serre, Fontevrault...

Mais à côté de ces heures idylliques j'ai connu parfois le découragement. Mme de Montespan, souvent, m'empoisonnait l'existence ! Elle était une femme trop exigeante ! Heureusement, ces minutes d'abattement ne duraient guère. Il suffisait en effet que j'aille chez un ami et voisin de campagne qui s'appelle André Castelot pour que la foi me revienne. André Castelot était toujours là pour m'encourager, toujours de bons

conseils : conseils de l'historien, bien sûr, conseils de l'homme de lettres aussi, mais surtout conseils de l'homme de coeur.

Robert Laurence, c'est un autre voisin et ami. Il a été témoin, lui aussi, de mon union avec Mme de Montespan. Il a suivi l'évolution de l'enfant et m'a souvent donné un avis pertinent. Il est vrai que le siècle d'Athénaïs n'a guère de secret pour lui qui connaît – ou presque – Saint-Simon sur le bout des doigts.

Ayant abondamment exploité les Archives de la Maison de France pour rédiger la biographie de la princesse de Lamballe, celle de la « Veuve Égalité » et celle d'Athénaïs, j'ai estimé, le moment venu, qu'il était bienséant de soumettre mon travail à Monseigneur le Comte de Paris.

Avant de reposer définitivement dans la crypte de la Chapelle royale de Dreux – le Westminster des Orléans ! –, il a bien voulu m'adresser ce courrier que je cite ici *in extenso* :

« C'est toujours avec plaisir que je lis vos travaux, sachant que chacun d'eux m'apportera des connaissances nouvelles sur notre histoire.

« Parmi les figures attachantes que vous vous entendez bien à faire revivre, celle de Madame de Montespan méritait un nouveau portrait. Celui que vous avez brossé emporte la conviction et je me suis plu à observer une nouvelle fois, en votre compagnie, l'étonnant spectacle de la société de cour.

« Celui-ci est habituellement porté au débit de l'ancienne Monarchie, dans l'oubli de sa fonction politique. Il est également de bon ton de déplorer ces passions publiquement étalées, comme si la nature humaine avait changé depuis !

« Sans faire le moins du monde l'apologie de cette société disparue, il me semble que les dictatures de la vertu nous ont coûté infiniment plus de sang et de larmes... »

[\[1\]](#) Fille de Jean, seigneur de Marcillac et de Catherine de La Béraudière, elle-même fille de Frottier de La Messelière, une très noble famille qui possède toujours l'admirable château du nom, à Queaux, près de L'Isle-Jourdain, en Poitou.

[\[2\]](#) Certains dictionnaires, parmi les meilleurs, persistent à la faire naître en 1641 !

[\[3\]](#) Vendu au titre des biens nationaux, il devint propriété des Robert de Beauchamp qui, loin de le restaurer, en précipitèrent la disparition : ils l'utilisèrent en effet comme source de matériaux.

[\[4\]](#) Fils de Louise, comtesse de Maure, et de Gaspard de Rochechouart premier marquis de Mortemart. Pour services rendus à Henri IV, Gaspard avait obtenu l'érection de sa terre en marquisat et l'admission de son fils auprès de l'héritier de la couronne.

[\[5\]](#) Gabriel était même un intime de Richelieu avec lequel il avait quelque degré de parenté : la grand-mère paternelle du cardinal était en effet née Rochechouart. Dans sa correspondance, Richelieu le nomme « Le fidèle ».

[\[6\]](#) Guy et Louis de Mortemart furent évêques de Saintes de 1426 à 1492.

[\[7\]](#) Elle aimait que l'on prononce Tonne-Charente !

[\[8\]](#) C'est à Catherine de Médicis que l'on doit l'invention des bataillons de jolies jeunes femmes – escadrons volants – qui entouraient les princesses.

[\[9\]](#) Rue disparue dans la trouée du boulevard Saint-Germain. Elle reliait la rue des Saints-Pères à la rue Saint-Benoît. Les Montespan y furent ruinés et, ironie du sort, les Taranne, qui y possédèrent un hôtel, avaient été les argentiers des rois Charles VI, Charles II et Louis XI.

[\[10\]](#) Marie-Christine de Gondrin de Montespan mourra le 5 avril 1675 et sera inhumée dans le caveau de Saint-Germier en l'église Notre-Dame de la Dalbade à Toulouse. (Archives du capitole de Toulouse.)

[\[11\]](#) Traité franco-anglais de Douvres, contre la Hollande.

[\[12\]](#) Duc de Noailles, *Histoire de Mme de Maintenon*.

[\[13\]](#) La Palatine.

[\[14\]](#) Elle raillait tout le monde et se raillait elle-même pour dispenser les autres de le faire (cf. Arsène Houssaye).

[\[15\]](#) On prononçait alors Hudicourt.

[\[16\]](#) Pour la première fois les portières sont garnies de vitres.

[\[17\]](#) Démoli en 1687 et remplacé par le Grand Trianon.

[\[18\]](#) *Journal de La Grange*.

[\[19\]](#) Le biribi comptait 70 compartiments. On y gagnait soixante-huit fois sa mise. Il sera interdit en 1837

[\[20\]](#) On disait alors Oudenaarde.

[\[21\]](#) Intendant de la Marine à Brest.

[\[22\]](#) Il n'y eut pas de déclaration. Louis XIV se contenta de faire afficher un placard annonçant ses intentions belliqueuses.

[\[23\]](#) Rien à voir avec le Père du même nom.

[\[24\]](#) Il fut académicien en 1681 : il était âgé de trente-neuf ans.

[\[25\]](#) C'est sous ce nom précieux que Mme de Sévigné désignait Mme de Montespan dans ses correspondances.

- {26} *Le Grand Dictionnaire historique* de Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie, édition 1759.
- {27} *Mme de Montespan et la légende des poisons* (1908).
- {28} *L’Affaire des poisons*.
- {29} La redoutable Voisin était donc naïve au point de ne pas croire en la prestidigitation ! Et La Reynie lui-même a estimé surnaturel ce qui n’était, en fait, que des tours de passe-passe.
- {30} *Mme de Montespan*, 1936.
- {31} Né à Namur en 1811 (Namur était alors une ville française), mort en 1884. Son frère cadet Félix était, quant à lui, philosophe et archéologue.
- {32} Voir les tomes IV à VII des publications de François Ravaisson.
- {33} Mme de Sévigné.
- {34} Selon Mme de Sévigné.
- {35} Bien que par moments, dans ses interrogatoires (voir page 173), Guibourg situe cette messe noire et la conjuration en 1675. L’abbé du diable semble brouillé avec les dates.
- {36} *La des OEilletts : une grande comédienne. Une maîtresse de Louis XIV* (L.A.P.)
- {37} La prière pour le Roi.
- {38} Correspondance de Pasquier Quesnel.
- {39} Antoine Arnauld, dit le Grand Arnauld (1612-1694), chef du parti janséniste.
- {40} Actes capitulaires du prieuré de Souvigny près Bourbon.
- {41} André Jubert de Bouville avait épousé le 1^{er} décembre 1664 Françoise Nicole des Marets, fille de Marie Colbert, elle-même soeur du ministre d’État.
- {42} Il s’agit sans doute des frais pour la sépulture de Louise-Marie-Anne.
- {43} On note encore sa venue à Bourbon en 1689, 1692, 1693, 1696, 1699, 1700, 1703 et... 1707.
- {44} Mémoires du duc de Luynes.
- {45} Voir la Palatine
- {46} AB XIX 2927 dossier 17.
- {47} Fils de François. Chez les Félix, on incisait de père en fils.
- {48} *Lettres historiques et galantes de deux dames de condition*.
- {49} *Mémoires sur les années 1688 et 1689*
- {50} *Essai historique sur la cour de Louis XIV*.
- {51} Arsène Houssaye, *op. cit.*
- {52} Dialogue imaginé par Arsène Houssaye, *op. cit.*
- {53} *Vie des dames galantes*.
- {54} Mlle de Blois, bru de la Palatine.
- {55} Mlle de Nantes.
- {56} Document retrouvé par l’historien J. Lemoine dans les archives d’un notaire toulousain et publié – en 1907 – dans le *Journal des Débats*.
- {57} Irène = Athénaïs, Epidaure = Bourbon.
- {58} La Bruyère.
- {59} Fille de la maréchale de Noailles.
- {60} La mort, selon Buffon, lequel voit le jour en... 1707.

[{61}](#) Villars était alors propriétaire du château de Vaux !

[{62}](#) Saint-Simon.

[{63}](#) Dans le département de la Sarthe.

[{64}](#) À mi-chemin entre Bourbon et Moulins.

[{65}](#) Saint-Simon.

[{66}](#) *Mercur* galant.

[{67}](#) Ferdinand fut victime d'un accident de la circulation le 12 juillet 1842 en se rendant à Neuilly pour saluer ses parents avant d'aller inspecter les régiments à Saint-Omer. Les chevaux de son phaéton se sont emballés, il a voulu sauter au bas de sa voiture, sa tête a frappé lourdement le pavé. Il est mort quelques heures plus tard.

[{68}](#) Il était contrefait, souffreteux, débile, innocent, se tenait toujours droit comme une chandelle et ne pouvait dormir qu'assis. (Cf. rapport d'autopsie, archives de la Maison de France.)

[{69}](#) Alphonse de Châteaubriant, *La Meute*.